



12

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Lausanne.

Le Département de Justice et Police
déclare
que le présent registre renferme quatre cent huit pages.
Lausanne, le 3 décembre 1889.

P.^r le Département:
Le Chef de service,
L. Favre



N° 322

Brot et Pellet

84 261
 Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Brot, Ami, Infirmier, de Landanne et de Vuarrens, domicilié à l'Asile de Ceyz & Pully, célibataire, né à Vufflens-la-Ville, le vingt-neuf Décembre mil huit cent Soixante, fils de Pierre François Brot et de Marianne Isabelle Sabine Bergier, sa femme, les deux décédés.
 2° Pellet, Hortense Valérie, Cuisinière, de Saint-Livres, domiciliée à Landanne, célibataire, née à St Livres, le vingt Janvier mil huit cent Soixante-un, fille de Jacques Henri Pellet et de Jeanne Henriette née Viommet, sa femme, les deux décédés.
 Les publications ont eu lieu à Landanne, Vuarrens, St Livres & Pully, le seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authentification de l'Etat Civil de
Romaincl

Signatures des époux :

Brot Ami

Valérie Brot

Signatures des témoins :

Brot Ulysse

Regamey Louis
les deux à Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vuarrens, Romaincl & Aubonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 323

Diserens et Freymond

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du Tribunal de l'ère
 inconnue de Genève, rendu
 en date du 25 octobre 1872, déclaré
 définitif et exécutoire le 26 janvier
 1873, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an. le
 délai pendant lequel l'_____ ne pourr-
 contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 6 Février 1889
 L'officier de l'état civil:

Lucet

Aujourd'hui dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Diserens, Paul**, _____ agriculteur,
 de Savigny, _____ domicilié à la Bâtie près Savigny,
 célibataire _____

né à Savigny, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent soixante-quatre,
 fils de défunt François Samuel Diserens, _____
 et de Jeanne Françoise née Martin, la veuve, à Savigny, _____

2° **Freymond, Félicie**, _____ Ménagère,
 de Saint-Cerges, _____ domiciliée à Rozmaz, _____
 célibataire _____

née à Saint-Cerges, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent soixante-neuf,
 fille de Pierre Louis Freymond, agriculteur, à St Cerges, _____
 et de Louise née Dubrit, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, St Cerges & Rozmaz, les vingt-quatre, vingt-
 six & vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
 Savigny _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Savigny, St Cerges & Corcelles-le-Jorat

Signatures des époux:

Paul Diserens
Félicie Diserens

Signatures des témoins:

Berninjer
Jacques Schärer } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 324

Bérard et Chambry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bérard, François, Employé S.O.S.

de Neuville sur Aisne (Aisne) France, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Neuville sur Aisne, le vingt-sept Juin mil huit cent soixante,

fils de défunt Louis Marie Bérard

et de Caroline Mury, Sa veuve, domiciliée à Neuville sur Aisne

2° Chambry, Marie-Emad dite Emma, sans profession,

de St Jean d'Aulph (Hte Saône) domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à St Jean d'Aulph, le neuf Novembre mil huit cent soixante-cinq,

fille de défunt Prosper Chambry

et de Marie Marguerite dite Euphrasie Puchoud, Sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Neuville sur Aisne, St Jean d'Aulph Landanne, les vingt-dix, vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Procès-verbaux de mariage
- 3° Actes de décès & consentement de la mère des Epoux. 4°
- Certificats de publication de Neuville St Jean d'Aulph.
- 5° Act de Landanne. 6° Déclaration de validité. 7° Verbal du
- Département de Justice & Police constatant que les pièces sont
- n° 3, 4 & 6 sont déposées dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantons,

Signatures des époux :

Bérard François
Emma Bérard

Signatures des témoins :

ctyer André }
Cérini Adèle } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 325.

Chapuis & Pottelat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chapuis, Louis-Emmanuel, Agriculteur, de Epalinges, domicilié à Epalinges (Coidettes) Célibataire,

né à Lauzanne, le vingt Octobre mil huit cent Soixante quatre, fils de François Louis Emmanuel Chapuis, agriculteur aux Coidettes, et de Jenny, née Pache, à Genève,

2° Pottelat, Constance-Marianne, agriculteur, de Moutens, domiciliée aux Coidettes, Célibataire,

née au Mont, le vingt-trois Septembre mil huit cent Soixante huit, fille de Marc Samuel Pottelat et de Marie Louise née Dupax, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Epalinges & Moutens, les vingt-un & vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil d'Epalinges

Communiqué: à l'Etat Civil de Poliez-le-Grand & d'Epalinges

Signatures des époux:

Louis Chapuis Constance Chapuis

Signatures des témoins:

Mug. Borba au Mont Louis Blanc à Lauzanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 326

Greiner et Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Greiner, Jean, Gardeur de Peine,
de Busingen (Constance) Bade domicilié à Rauzanne,
Célibataire

né à Genève, le deux Novembre mil huit cent soixante-trois,

fil de Jean Greiner, Cordonnier,

et de Elisabeth Danni, La femme, les deux à Rauzanne,

2° Berger, Amélie-Rosine, Cuisinière,

de Etoy domiciliée à Rauzanne,

Célibataire,

née à Audonne, le cinq Décembre mil huit cent cinquante-trois,

filles de Marc François Samuel Berger, décédé,

et de Louise Suzanne née Durand, La femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Busingen, Etoy & Rauzanne, les premier & trois
Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Cert. de publication de Busingen. 4° Dits de Rauzanne & Etoy. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que la pièce n° 3. a été déposée dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de St-Pres
& à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jean Greiner
Amélie Greiner

Signatures des témoins :

M^r Gaillard
Louis Deschamps
les deux à Rauzanne
L'officier de l'état civil :

1889

N° 327

Seilaz & Waeber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Seilaz, Henri-François-Samuel, _____ Coiffeur,

de Sugiez (Fribourg) _____ domicilié à Lausanne, _____

divorcé de Elida Georgette Julie Witz, dès le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-

cinq, _____
né à Lausanne, le premier Juin _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fils de Samuel Seilaz, cordonnier, _____

et de Jeanne Françoise Pierre Götter, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

2^o Waeber, Marie-Mélanie, _____ Cuisinière,

de Fribourg _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Fribourg, le quatre Mai _____ mil huit cent Soixante-six, _____

fille de Marie Madeleine Philippine Waeber, domiciliée à Lausanne, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Sugiez, Fribourg & Lausanne, le cinq Novembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Déclaration de divorce de l'Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificat de publication de Sugiez
Fribourg & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Mozier & de Fribourg _____

Signatures des époux :

Henri Seilaz
Mélanie Seilaz.

Signatures des témoins :

Louis Barraud
Louis Dachayes
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 328

Pache et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Charles-Louis**, _____ *marcen*,

de Epalinges, _____ domicilié à *Lausanne*,

veuf de *Françoise Gonthier*, dèc le deux avril mil huit cent quatre-vingt-sept, _____

né à Epalinges, le dix-huit avril _____ mil huit cent trente-un, _____

fils de *Jean-Jacques Pache*, _____

et de *Marie Françoise Elisabeth née Barbaz*, sa femme, les deux dècèdè _____

2° **Pache, Louise-Aimée-Charlotte**, _____ *ménagère*,

de Epalinges, _____ domiciliée à *Lausanne*,

célibataire, _____

née à *Lausanne*, le neuf Novembre _____ mil huit cent cinquante-quatre

filles de *Jean Etienne Pache*, dècèdè, _____

et de *Marie Zélie Chex*, sa veuve, domiciliée à *Lausanne*. _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges & à *Lausanne*, le seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
Certificats de publication d'Epalinges
& de Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges

Signatures des époux :

Charles Louis Pache

Louise Pache

Signatures des témoins :

W. Blanc
J. Debétar *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1829

N° 329

Charin et Brun née Gribet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Douze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Charin, Louis, _____ agriculteur
de Champagne, _____ domicilié à Champagne, _____
célibataire, _____

né à Grandson, le sept octobre _____ mil huit cent quarante trois, _____

fils de défunt Joseph Charin _____

et de Marie Louise née Biotay, ménagère à Champagne, _____

2^o Brun née Gribet, Louise-Aline, _____ ménagère,

de Culenz, _____ domiciliée à Champagne, _____

veuve de David Brun, dès le vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

née à Vallorbes, le trente-un mai _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

fille de défunt Louis Jacob Gribet _____

et de défunte Julie Gasparine Léontine née Mercet, _____

Les publications ont eu lieu à Champagne & Culenz, le seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Champagne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Champagne & Culenz, _____

Signatures des époux:

Louis Charin

Aline Thoirin

Signatures des témoins:

Del Bourgeois

Alchapuis.

L'officier de l'état civil:

N° 330

Cordey & Wuislaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cordey, Paul Charles Auguste**, ouvrier,

de Savigny _____ domicilié à Bigle, _____

célibataire, _____

né à Bigle, le sept Juillet _____ mil huit cent soixante-un,

fils de François Louis Cordey, défunt, _____

et de Fanny Louise Cornioley, la veuve, domiciliée à Bigle _____

2° **Wuislaz, Georgine**, _____ couturière pour Dames,

de Clarmont, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Verey, le treize Juillet _____ mil huit cent soixante-huit,

fille de Georges Wuislaz, tapissier à Landanne, _____

et de Marie née Meylan, aussi à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Clarmont, Bigle & Landanne, les vingt-neuf Octobre & deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

insinuation de l'Etat Civil
d'Bigle _____

Communiqué : à Savigny, Bigle

& Clarmont, _____

Signatures des époux :

Paul Cordey

Georgine Cordey

Signatures des témoins :

Mme Cornioley
Ch. Maillan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 23 décembre 1890, déclaré définitif et exécutoire le 14 mars 1891, le Tribunal civil du district d'Bigle a déboulé par le divorce le mariage inchoé ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 116, lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit sur l'invitation du Dept. de Justice et Police le 25 mars 1891.

L'Officier de l'Etat Civil

[Signature]

N^o 331 1889
 Cherpillod et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cherpillod, Elie, _____ agriculteur,

de Vucherens, _____ domicilié à La Grotte / Vucherens, _____

veuf de Emma Noëlie Binggeli, dèc le vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-
 huit _____

né à La Grotte, le vingt-un Mai _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de Jacques Louis Cherpillod, dècèdè, _____

et de Louise nie Jaumin, la veuve, domiciliée à Vucherens _____

2^o Rod, Emma, _____ sans profession, _____

de Ropraz, Corcelles-le-Jorat et Mézières, _____ domiciliée à Ropraz, _____

célibataire, _____

née à Ropraz, le premier Janvier _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Pierre Samuel Rod _____

et de Jenny nie Perret, les deux dècèdès, _____

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Ropraz, Corcelles & Mézières, les quatorze,
 quinze & seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
 Moudon, _____

Communiqué: à Moudon, Corcelles
 le Jorat & Mézières _____

Signatures des époux :

Elie Cherpillod

Emma Cherpillod

Signatures des témoins :

G. Delafontaine } à
 F. Jourdet } Ransanne

L'officier de l'état civil :

N° 332

Couchoud et Regi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Couchoud, Charles,** _____ Conducteur S.O.S. _____
de Bas-Vully (Sibourcy) _____ domicilié à Landanne, _____
Célibataire, _____

né à Sugiez (Bas-Vully), le huit Mars _____ mil huit cent Sixante, _____
fils de Rodolphe Couchoud, pêcheur, à Sugiez, _____
et de Susanne Marie née Pillet, sa femme, décédée, _____

2° **Regi, Emma,** _____ sans profession, _____
de Roggwyl (Borne) _____ domiciliée à Solenne, _____
célibataire, _____

née à Roggwyl, le vingt-huit Janvier _____ mil huit cent Sixante-Six, _____
fille de Gottlieb Regi, journalier _____
et de Anna Lejeune, sa femme, les deux à Solenne, _____

Les publications ont eu lieu à Bas-Vully, Roggwyl, Nausanne & Solenne, les
vingt-deux & vingt-trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Bas-Vully,
Roggwyl, Solenne & Nausanne _____

Communiqué : à Môtiez, Roggwyl
Solenne _____

Signatures des époux :

Charles Couchoud
Emma Couchoud

Signatures des témoins :

J. Fouchard
H. Gailler } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 333

Calame-Longjean et Gidclon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Calame-Longjean, Jules-François, Coiffeur,

de Noche domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le dix-sept mai mil huit cent soixante

fils de Antoine Louis Marc Calame-Longjean, horloger,

et de Louise Frédérique Corbaz, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° Gidclon, Hélène, lingère,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le onze septembre mil huit cent soixante-sept,

fille de Charles Marc Louis Gidclon, cordonnier,

et de Julie Vial, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu au Noche à Lausanne, le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne & du Noche.

Communiqué : à l'Etat Civil du

Noche

Signatures des époux :

J. Calame
Hélène Calame

Signatures des témoins :

Gustave Rouge

François Jequié

résident à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 334
Gaillard & Chavan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gaillard, Henri-Vincent, Veiturier, de Echallens, domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne, le seize Juillet mil huit cent Soixante-neuf, fils de Amédée Joseph Gaillard, Veiturier, à Lausanne, et de Jeanne Françoise Bron, sa femme, décédée,

2^o Chavan, Marguerite-Charlotte-Louise dans profession, de Epalinges, domiciliée à Pully, célibataire,

née à Lausanne, le trois Mai mil huit cent Soixante-quatre, fille de Paul Chavan, et de Anne Henriette Anne Borgognon, sa femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Echallens, Epalinges, Pully Lausanne, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-Sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Echallens, Epalinges, Pully et Lausanne

Communiqué : à Echallens, Pully & Epalinges.

Signatures des époux :

Gaillard Henry
Marguerite Gaillard

Signatures des témoins :

Michel Colia

Aug. Colia, le d'au Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne rendu en date du 30 octobre 1886, déclaré définitif et exécutoire le 12 janvier 1887, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a... an le délai...
ne peut... un nouveau mariage.

Inscrit le 25 janvier 1887
L'officier de l'état civil :
[Signature]

1889

N^o 335.

Magnenat & Dufaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Magnenat, George-Félicé**, _____ *Musicien*,

de *Vaulion* _____ domicilié à *Lausanne* _____

divorcé de *Rosine dite Euphrosine Rielen*, dès le douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

né à *Genève*, le vingt-trois février _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fils de *Henri Magnenat* _____

et de *Marie Louise Krauffmann*, les deux déçidés, _____

2^o **Dufaux, Louise**, _____ *gardièze*,

de *Châtelard* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire, _____

née à *Lausanne*, le quinze Janvier _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fille de *Jean Abram Aimé Dufaux*, *journalier*, _____

et de *Jeanne Suzanne Wanner*, *sa femme*, domiciliée à *Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Vaulion, Châtelard & Lausanne*, les sept & huit
Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Déclaration de divorce de l'Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de *Vaulion* _____

Châtelard & Lausanne _____

Communiqué : à *Vaulion & Montceux*. _____

Signatures des époux :

G. Magnenat

Louise Magnenat

Signatures des témoins :

M. Nicollin

Oscar Défont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 336

Geissbühler et Hertig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Geissbühler, Henri-Jean-Louis*, *Musicien*,

de *Lampardswyl (Berne)* domicilié à *Laudanne*,

célibataire,

né à *Yverden*, le *deux Juillet* mil huit cent *soixante-deux*,

fils de *Jacob Geissbühler, Cocher à la Mairie sur Morzes*,

et de *Isotte née Baudet, Sa femme, décédée*,

2^o *Hertig, Marie-Jeanne-Louise*, *Piquende*,

de *Ruderswyl (Berne)* domiciliée à *Laudanne*,

célibataire,

née à *la Mothe d'Andanne*, le *cinq Mars* mil huit cent *soixante-trois*,

fille de *Félicie Louise Rosine Hertig, domiciliée à Andanne*,

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lampardswyl, Ruderswyl & Andanne*, les *vingt, vingt-un & vingt-trois* novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lampardswyl, Ruderswyl & Andanne

Communiqué : à *Lampardswyl & à*
Ruderswyl

Signatures des époux :

Henri Geissbühler
Marie Geissbühler

Signatures des témoins :

A. Gouveyre
A. Schittenhelm

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N^o 337

Vizinand & Bochaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vizinand, Louis-Jacques-Henri, employé C. O.

de Cordier & Vaux, _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Jeanne Bochaton, née le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

né à Lausanne, le quatorze décembre _____ mil huit cent quarante-huit, _____

fils de défunt Samuel Etienne Henri Vizinand _____

et de défunte Jeanne Marie Catherine Daccord, _____

2^o Bochaton, Célestine, _____ ménagère, _____

de Larringes (Haute Savoie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Larringes, le quinze avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Joseph Bochaton, décédé, _____

et de Josephine Bochaton, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Cordier, Larringes & Lausanne, les trois, quatre & huit décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Cordier Larringes & Lausanne, _____

Actes de décès des père & mère de l'Époux _____

Acte de décès de la femme de l'Époux _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Cordier & à la Chancellerie Cantonale, _____

Signatures des époux :

Vizinand Louis Jacques H.
Célestine Vizinand

Signatures des témoins :

J. Lavandier } à Lausanne
Arthur Gay }

L'officier de l'état civil :



N° 338

Mayer et Mäder née Werne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° **Mayer, Jules-Fritz,** — Employé S. O. S.
 de Echallens, _____ domicilié à Randsauve, _____
 célibataire, _____

né à la Montagne du Sellier (Mouchales) le vingt-un Juillet mil huit cent soixante-cinq, _____
 fils de Pierre François Mayer, décédé, _____
 et de Louise Jaccaud, de veuve, à Randsauve _____
 2° **Mäder née Werne, Anna,** — Cuisinière,
 de Rössingen (amt Neustadt) Bade _____ domiciliée à Randsauve, _____
 divorcée de Jean Evangelist Mäder, ad le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-huit. _____

née à Rössingen le quatorze Juin _____ mil huit cent cinquante six _____
 fille de Jean Werne, boucher, _____
 et de Elisabeth Wehile, de femme, les deux à Rössingen _____

Les publications ont eu lieu à Echallens, Rössingen & Randsauve, les vingt deux & vingt-trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Déclaration de divorce de l'Epouse _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de _____
 Echallens, Rössingen & Randsauve. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
 Echallens & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Jules-Fritz Mayer
Anna Mäder

Signatures des témoins :

J. L...
Arthur Gay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 339

Mazullaz & Duffey née
Luthy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mazullaz, François,** _____ tailleur de pierres, de Morzine (H^{te} Savoie) _____ domicilié à Lansanne, _____

veuf de Marie Henriette Eyer née Battaly, née le trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept _____

né à Morzine, le vingt-cinq Aout _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fils de Claude François Mazullaz, maçon, à Morzine, _____

et de Claudine née Baum, aécidée, _____

2^o **Duffey née Luthy, Anna,** _____ lingère, _____

de Salizieux _____ domiciliée à Verrey _____

divorcée de Jules Duffey, des le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

née à Pécry (Borne), le quatorze février _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fille de Jean Luthy, carrier, à Benjean, _____

et de Madelaine Binnet, à Verrey, _____

Les publications ont eu lieu à Morzine, Salizieux, Lansanne & Verrey, les trente Novembre & premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux 2^o acte de décès de la femme de l'époux 3. Déclaration de divorce de l'épouse 4^o Consentement du père de l'époux & acte de décès de la mère 5^o Promesse 6^o Acte de publ. de Morzine 7^o Actes de Salizieux, Verrey & Lansanne 8^o Décl. de valid. 9^o Camis du Dip^t de J^u & P^u constatant que les pièces nos 2-3-4-6 & 8 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Salizieux & Verrey ainsi qu'à la Chancellerie & le _____

Signatures des époux :

Mazullaz François

Anna Mazullaz

Signatures des témoins :

Adolphe Mazullaz

Mazullaz Jean les deux Lansanne

L'officier de l'état civil :

N^o 3110
Piot & Deglon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Piot, Henri**, _____ agriculteur

de **Chierrens**, _____ domicilié à **Lovattens**, _____

Célibataire, _____

né à **Lovattens**, le dix Mai _____ mil huit cent **soixante-sept**, _____

fils de **françois Louis Piot**, _____

et de **deanne Louise née Paccand**, agriculteur à **Lovattens**, _____

2^o **Deglon, Marie-Lina**, _____ Ménagère

de **Coutilles**, _____ domiciliée à **Coutilles**, _____

Célibataire, _____

née à **Coutilles**, le trois Mai _____ mil huit cent **Septante-un**, _____

fille de **adant Jean abram Piot**, _____

et de **Sabine née Drolliet**, à **Coutilles**, _____

Les publications ont eu lieu à **Chierrens, Coutilles Lovattens**, le vingt-sept et
 trente Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil
 de **Lucens**, _____

Communiqué : à **St Etienne** & à **Lucens**.

Signatures des époux :

Henri Piot

Marie Piot

Signatures des témoins :

Nancy Deglon à Coutilles

Euphem Olivier à Lucens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 341

Reymond & Devaud

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt-six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Reymond, Jules**, _____ facteur postal, _____
de Montpreveyres, _____ domicilié à Montpreveyres, _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :

né à Montpreveyres, le neuf août _____ mil huit cent cinquante-trois, _____
fils de Jacques Pierre François Reymond, _____
et de Susanne Marie née Red, les deux décédés. _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° **Devaud, Emma**, _____ ménagère, _____
des Cullayes, _____ domiciliée aux Cullayes, _____
Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :

née aux Cullayes, le onze Octobre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____
fille de défunt Jacques Daniel Devaud, _____
et de Susanne née Chappuis, à Mizières. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres & aux Cullayes, le cinq & six Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Corcelles _____

Signatures des époux :

Jules Reymond
Emma Reymond

Signatures des témoins :

Tiennet
H. Bessier
H. Gilliard
Vandamme

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mizières & de Corcelles. _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 3112
Barbaz & Fache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barbaz, Paul-Louis,** _____ agriculteur, _____
de Epalinges, _____ domicilié à Epalinges, _____
célibataire, _____

né à Epalinges, le treize avril _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____
fils de **françois Barbaz,** agriculteur à Epalinges, _____
et de **Jeanne Julie née Blanc,** décédée, _____

2^o **Fache, Jeanne,** _____ Tailleur, _____
de Epalinges, _____ domiciliée à Epalinges, _____
Célibataire, _____

née à Epalinges, le vingt huit Mars _____ mil huit cent cinquante-un, _____
fille de **Jean Louis Fache,** _____
et de **Jeanne Louise née Regamey,** les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le huit Décembre mil huit cent
quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Epalinges, _____

Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges.

Signatures des époux :

Paul Louis Barbaz
Jeanne Barbaz

Signatures des témoins :

[Handwritten signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Handwritten signature of the civil officer]

1889

N° 343

Pinard et Cottens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Pinard, Jules-Auguste, _____ agriculteur, de Rances, _____ domicilié à Rances, _____ célibataire, _____

né à Rances, le premier Janvier _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fils de Auguste Pinard, agriculteur à Rances, _____ et de Henriette Louise née Baret, sa femme, _____

2^e Cottens, Augustine-Adèle, _____ sans profession, de Rances, _____ domiciliée à Rances, _____ célibataire, _____

née à Rances, le trente Juillet _____ mil huit cent soixante-six, _____ fille de Louis Cottens, agriculteur à Rances, _____ et de Sœur Augustine née Randaire, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Rances, le deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Antécédent de l'Etat Civil de Rances, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Rances, _____

Signatures des époux :

Jules A^{te} Pinard
Augustine Pinard

Signatures des témoins :

Lucien Mayland
Alfred Mayland Rances.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 344
 Mayland & Gauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayland, Lucien, agriculteur,

de Rances, domicilié à Rances,

célibataire,

né à Rances, le quatre mars mil huit cent soixante-quatre,

fils de Louis Samuel Mayland, agriculteur à Rances,

et de Jeanette née Simonin, décédée,

2° Gauthey, Rosa-Louise, sans profession,

de L'Abbergement, domiciliée à L'Abbergement,

célibataire,

née à L'Abbergement, le premier Janvier mil huit cent soixante-neuf,

fille de Charles Gauthey, décédé,

et de Renée née Guadet, à L'Abbergement,

Les publications ont eu lieu à Rances & à L'Abbergement, les trente Novembre et trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Rances.

Communiqué : à l'Etat Civil de Rances & Lignevilles.

Signatures des époux :

Lucien Mayland
 Louise Mayland

Signatures des témoins :

Jules Ate. Pinard
 Alfred Mayland } à Rances.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1839

N° 345

Matthey et Grobet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthey, Henri-Arrien**, _____ Linceur,

de Vallorbes, _____ domicilié à Vallorbes, _____

célibataire, _____

né à Vallorbes, le huit Janvier _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fil de Julien Emile Matthey, charrnier _____

et de Sœur Caroline née Guan, domiciliés à Vallorbes, _____

2^o **Grobet, Mélanie-Louise**, _____ Sans profession,

de Vallorbes, _____ domiciliée à Vallorbes, _____

célibataire, _____

née à Vallorbes, le vingt Mai _____ mil huit cent Soixante-huit, _____

filles de Alois Grobet, agriculteur, _____

et de Louise Sophie née Beduchet, domiciliés à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le quatorze Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation del'Etat Civil de Vallorbes

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

H. Matthey
Mélanie Matthey

Signatures des témoins :

Gustave Grobet
Elie Grobet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 346
Grobet et Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grobet, Elie-Samuel**, linneur,

de Vallozbes, domicilié à Vallozbes,

Célibataire,

né à Vallozbes, le deux mars mil huit cent soixante-trois,

fils de Elie Henri Grobet, contelier,

et de Olive Sophie Eusette Henriette née Leucoche, domiciliée à Vallozbes,

2^o **Glardon, Elise-Rose**, sans profession,

de Vallozbes, domiciliée à Vallozbes,

célibataire,

née à Vallozbes, le deux avril mil huit cent soixante-dix,

fille de Auguste Adolphe Glardon, agriculteur à Vallozbes,

et de Marie Louise née Marchand, décédée,

Les publications ont eu lieu à Vallozbes, le six Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Vallozbes.

Communiqué : à l'état civil de Vallozbes

Signatures des époux :

Elie Grobet
Elise Grobet

Signatures des témoins :

H. Marchey
Gustave Grobet Vallozbes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 347

Grobet et Gresset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grobet, Gustave-Louis**, _____ Linaire,

de Vallorbes, _____ domicilié à Vallorbes, _____

célibataire, _____

né à Vallorbes, le vingt-sept avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fil de Louis Jacob Grobet, aîné, _____

et de Julie Gasparine Léontine née Mercet, aînée _____

2^o **Gresset, Elise-Françoise Mathilde**, femme de Chambre,

de Jougue (Doubs) France _____ domiciliée à Vallorbes, _____

célibataire, _____

née aux Tavins (Jougne), le vingt-deux septembre mil huit cent cinquante-sept, _____

filie de Joseph Constant Gresset, _____

et de Reine Françoise née Deun, agriculteurs aux Tavins _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes & à Jougue, les sept & huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Vallorbes, _____

Communiqué : à Vallorbes & à la
Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Gustave Grobet
Elise Grobet

Signatures des témoins :

H. Maubry à Vallorbes.
Elie Grobet

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 348

Jseph et Domy née Pelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Décembre* mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jseph, Jean-Samuel*, Propriétaire, de *Dailens & de Muhleberg (Banc)* domicilié à *Dailens*, veuf de *Anne Rose Fanny Coeytaux* dès le *vingt Juillet 1888*.

né à *Dailens*, le *deux novembre* mil huit cent vingt-deux,

fils de *défunt Georges Jseph*

et de *Jeanne Catherine née Kanda, défunte*,

2° *Domy née Pelet, Marianne* ménagère,

de *Assens*, domiciliée à *Assens*,

veuve de *Jean David Domy* dès le *deux Juin* mil huit cent quatre-vingt-un.

née à *Assens*, le *quatre Novembre* mil huit cent *vingt-huit*,

fille de *défunt Jean Gabriel*

et de *Jeanne Marguerite née Cuchod, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Dailens, Muhleberg & Assens*, le *quatorze & quinze* *Décembre* mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Dailens

Communiqué : à l'état civil de *Dailens, Schailens & Muhleberg*

Signatures des époux :

Samuel Jseph
Marianne Pelet

Signatures des témoins :

Henri Pelet, à Assens
Henri Rithon à Cherbier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N^o 349

Rithner et Salvade

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent-quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Rithner, Henri, agriculteur,des Chisleux & de Chateau-d'Or domicilié aux Condémines / Chisleux,

célibataire,

né à Chardonne, le trois février mil huit cent soixante-quatre,fils de Jean François Rithneret de Marie Madeleine née Decosterd, agriculteurs à Guizans2^o Salvade, Marie-Louise,de Rigornette (Covin) domiciliée à Mont de Plan / Chisleux,

célibataire,

née à Rigornette, le vingt cinq avril mil huit cent soixante-sept,fille de défunt Christian Salvadeet de Catherine née Rannet, à Mont de Plan,Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Or, aux Chisleux, à Rigornette & à Chisleux, les deux, trois & quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Chisleux

Communiqué : à l'Etat Civil de RigornetteChateau-d'Or, Covin & Chisleux.

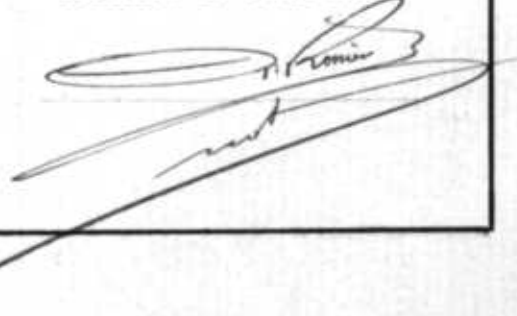
Signatures des époux :

Henri RithnerMarie Rithner

Signatures des témoins :

Henri Pelletier, à AssensSamuel Trelby, à Guizans.

L'officier de l'état civil :



N^o 350

Chatelain et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chatelain, Albert,** Cordonnier,
de Cramelan-Dessus (Bienne) domicilié à Laudanne,
célibataire,

né à Cramelan-Dessus, le vingt-Septembre mil huit cent cinquante-deux,
fils de défunt Alphonse Chatelain
et de défunte Anna Rio, sa femme,

2^o **Guignard, Julie-Marie** Cuisinière,
de L'Abbaye & de Bottens, domiciliée à Laudanne,
célibataire

née à Bottens, le dix-Sept Septembre — mil huit cent quarante-neuf,
fille de Louis Daniel Samuel Guignard, agriculteur à Bottens,
et de Françoise Svelte Jeanneton Grognez, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Cramelan-Dessus L'Abbaye, Bottens &
Laudanne, les neuf & dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Cramelan, L'Abbaye, Bottens &
Laudanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cramelan, L'abbaye & Bottens

Signatures des époux :

Chatelain Albert
Julie Guignard Chatelain

Signatures des témoins :

D. av. Huber
Hausy ls. Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1889

N° 351

Riesen & Ruchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les époux ci. contre ont reconnu pour leur enfant a ont déclaré légitime par leur mariage Louise Emma fille illégitime de Adèle Elisa Ruchet, née à Ollon le 27 Mars 1885 inscrite à Vol. A. 1. fol. 281 de l'arrondissement d'Ollon Lausanne, le 31 Décembre 1889

Emile Riesen

Adèle Riesen

Officier de l'état civil :

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Riesen, Emile, Cocher,

de Guggisberg (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Vennez & Lausanne, le vingt cinq Juin mil huit cent cinquante neuf,

fils de Christian Riesen, tisser, domicilié à Vinzel

et de Anna Schmid née Rindspacher, sa femme, décédée,

2° Ruchet, Adèle Elisa, Cuisinière,

de Ollon domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Ollon, le vingt six Novembre mil huit cent cinquante huit

fille de Louis Philippe Ruchet, agriculteur,

et de Louise Françoise née Reynard, sa femme, les deux à Ollon,

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Ollon & Lausanne, les six & sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Guggisberg

Ollon & Lausanne.

Communiqué : à Ollon & à Guggisberg

(mariage & légitimation)

Signatures des époux :

Emile Riesen

Adèle Riesen

Signatures des témoins :

Niklaus Frey

Louis Riesen d. à Paudex

L'officier de l'état civil :

N° 352

Lambelet et Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui, vingt un Décembre 1874 mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lambelet, Ulysse**, agriculteur,

de Foërel domicilié à Mauvechain, Châtel à Gobel,

célibataire,

né à Savigny, le cinq avril 1809 mil huit cent soixante-neuf,

fils de Jean Pierre Lambelet, décédé,

et de Suzette née Ricordan, sa femme, décédée,

2° **Guignet, Lina Sophie**, sans profession,

de Châtillens, domiciliée à Mauvechain,

célibataire,

née à Gollion, le vingt août 1825 mil huit cent cinquante-neuf,

fille de Jaques Samuel Guignet, charpentier à Gollion,

et de Marie Louise née Gingins, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Foërel, Châtillens & Lussanne, les onze, douze & treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de foërel

Châtillens & Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

foërel & Oron

Signatures des époux :

Ulysse Lambelet

Lina Lambelet

Signatures des témoins :

Henri Rogmondin, à Pully

Maurice Pierre Clement, à Ouchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 20 mai 1903 déclaré exécutoire le 13 juin suivant, le Tribunal civil du District de Lussanne a dit bon que le divorce le mariage intenté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46 § 6 de la loi du 24 Dec. 1874.

Lussanne le 23 Juin 1903.

L'Off. de l'Etat Civil.

[Signature]

1889

N° 353

Pache et Joyet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pache, Charles-Louis, _____ agriculteur,

de Epalinges _____ domicilié à Epalinges, _____

célibataire, _____

né à Epalinges, le dix-huit mai _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fils de Jean Louis Pache _____

et de Jeanne Louise née Regamey, ses deux décedés, _____

2° Joyet, Jenny-Fanny, _____ Cuisinière,

de Cheseaux _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Cheseaux, le huit septembre _____ mil huit cent soixante-sept _____

filie de Jean Louis Joyet, agriculteur à Mex _____

et de Louise Caroline Amélie née Joyet, décedée _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Cheseaux Lausanne, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d' Epalinges _____

Communiqué: à Epalinges & à Remanel. _____

Signatures des époux :

Charles Pache
Jenny Pache

Signatures des témoins :

J. Lochard (m. chatard)
Ch. F. Jamuel
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 354
Cochard et Micaly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-
 neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cochard, Henri**, agriculteur,
 de Chatelard domicilié à Bangy C^{ne} du Chatelard,
 veuf de Caroline née Roux, âgé de dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-
huit

né à Bangy, le sept février mil huit cent cinquante-trois,
 fils de Jean François Cochard
 et de Julie née Dufour, sa femme

2^o **Micaly, Elise-Méry**, sans profession
 de Moudon & Combremont-le-Petit domiciliée à Combremont-le-Petit,
 célibataire

née à Combremont-le-Petit, le deux février mil huit cent soixante,
 fille de Charles Samuel Micaly
 et de Marie Louise née Bettez, sa femme

Les publications ont eu lieu à Moudon, Combremont-le-Petit & au Chatelard les
quinze seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Montreux

Communiqué : à l'état civil de
Montreux, de Moudon & Combremont-le-
Grand

Signatures des époux :

Hⁿⁱ Cochard
Méry Cochard

Signatures des témoins :

Honni Nicot à Combremont-le-Petit
François Delafontaine à Cluses

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le N^o 354 à la page 33 est celui de la dernière
 inscription de l'année 1880. Les deux
 doubles du présent registre sont conformes.
 Ce que nous certifions.
 Lausanne 31 Décembre 1880.
 Off: de l'Etat Civil.
[Signature]
 Vu le 21.1.90.
 d. J. J. J.



1890

N° 1

Kolban et Ladiere

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kolban, Michel-Grégoire**, _____ Professeur,

de Buda-Megyeszi (Dir. de Detoken) Roumanie domicilié à Bourneville (Southampton) _____

Célibataire, _____

né à Buda-Megyeszi, le quatorze / vingt six Mai mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de Grégoire Kolban, propriétaire à Buda-Megyeszi, _____

et de Polixène née Darcaterou, décédée, _____

2° **Ladiere, Louisa-Mathilde**, sans profession,de Paris (17^e Arrondissement) _____ domiciliée à Louvain, _____

Célibataire, _____

née à Paris, le dix-sept Décembre _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fille de Alfred Jules Adrien Ladiere, ancien professeur, _____

et de Sophie Frédérique Louise Henriette Espérandieu, sa femme, les deux à Louvain

Les publications ont eu lieu à Buda-Megyeszi, Paris et Louvain, les quinze
Octobre, vingt-quatre novembre et six-sept Décembre mil huit cent quatre
vingt-neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance des époux 2^o Consentement en faveur des
époux 3^o Promesse de mariage. 4^o Acte de publication à Buda-
Megyeszi et à Paris. 5^o Acte de Louvain. 6^o Déclaration de validité
7^o Décl. de dispense de publ. en Angleterre. 8^o Permis du Départe-
ment portant que les pièces sous N^{os} 2, 4, 6 et 7 sont
déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

*M. Kolban**M. Ladiere*

Signatures des témoins :

*S. Ladiere**A. Ladiere**L. Ladiere**M. Mercier*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 2

Vionnet et Berdoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vionnet, Gustave-Edmond**, - agent de Police,

de Lussy, _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Villars y Vers, le vingt-huit Juin _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fil de Louis Samuel Vionnet, agriculteur, _____

et de Marianne Louise Henriette Rigoz, la femme, domiciliée à Lussy, _____

2^o **Berdoz, Julie-Emma**, _____ ménagère,

de Rosinière _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à aux Flanches, le treize Mars _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

filles de deffunt Louis Jules Samuel Berdoz _____

et de Sophie née Fadnacht, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lussy, Rosinière & Landanne, le vingt-trois
Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Lussy, Rosinière & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Villars y Vers & Rosinière, _____

Signatures des époux :

Vionnet

J. Vionnet

Signatures des témoins :

Choni Emile

Ruchon Chs.

les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le jugement rendu le 30
mars 1898, déclaré définitif et
exécutif le 15 juin suivant, le
tribunal civil du district de Vevey
a dissous par le divorce le maria-
ge inscrit ci-contre.
Le divorce a été prononcé
contre la femme en vertu de
l'article 116, lettre a), de la loi
fédérale du 24 décembre 1874.
Lausanne, le 31 juin 1898.
L'officier de l'état civil :
[Signature]

1890

N° 3

Ravussin et Rozeng née
Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ravussin, Louis-Alfred, _____ employé S. O. S.

de Baulmes, _____ domicilié à Lauzanne, _____

célibataire _____

né à Baulmes, le treize octobre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Louis Auguste Ravussin, Cafetier, à l'Ormont de l'Orbe, _____

et de Louise Jeannette née Déria, sa femme, défunte, _____

2° Rozeng née Blanc, Janny-Louise-Marie,

de Certier (Borne) _____ domiciliée à Châtigny / Lauzanne, ménagère

divorcée de Jules Louis Rozeng, dès le seize novembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

née à Pully, le vingt-un février _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Marc François Blanc, agriculteur à Châtigny, _____

et de Louise née Raymondin, sa femme, défunte. _____

Les publications ont eu lieu à Baulmes, Certier & Lauzanne, les sept, huit & neuf
septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Déclaration de divorce de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Baulmes, Certier & Lauzanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Baulmes & Certier _____

Signatures des époux :

Louis-Alfred Ravussin

Louise Blanc

Signatures des témoins :

Louis Blanc à Pully

Th. Haefeli à Lauzanne

L'officier de l'état civil :



N° 11
Lavanchy et Ruffier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Louis-Emile**, typographe,
 de Savigny et de Forêt, domicilié à Lausanne,
 célibataire,

né à Cervier, le dix Juin mil huit cent soixante-sept,

fil de François Louis Lavanchy,

et de Marianne Louise Henriette Jeanne née Corbaz, les deux décédés,

2° **Ruffier, Delphine**, couturière,

de Aoste (Sutrin) Italie, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Aoste, le sept août mil huit cent soixante-sept,

fille de Delphine Ruffier, décédée,

et de Marie Louise née Aetir, domiciliée à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Savigny, forêt, Aoste, Lausanne les seize
dix-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Savigny, forêt, Aoste à Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Savigny a forêt a à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Lavanchy, Louis
Delphine Lavanchy

Signatures des témoins :

Pavillais Jules

Edouard Gant

L'officier de l'état civil

[Signature]

1890

N° 5

Bonzon & Decrauzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonzon, Jean-Louis**, _____ agriculteur,

de Pompaples _____ domicilié à Pompaples, _____

Célibataire, _____

né à Pompaples, le dix-sept Novembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fil de défunt Jean Louis Bonzon _____

et de Marquise née Bandat sa femme, à Pompaples, _____

2° **Decrauzaz, Marie-Bertha**, _____ Cuisinière,

de Gollion, _____ domiciliée à Lansanne, _____

Célibataire, _____

née à Gollion, le vingt-trois Mai _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de Marc Louis Decrauzaz, agriculteur, _____

et de Marie Verena née Kronenberg, à Gollion, _____

Les publications ont eu lieu à Pompaples, Gollion & Lansanne, les trente un Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf & trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
La Sarraz.

Communiqué: à l'Etat Civil de
La Sarraz & Coppinay.

Signatures des époux :

Jean Louis Bonzon
Marie Bonzon

Signatures des témoins :

Corday Lucien
Decrauzaz Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6.

Monnard et Champod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monnard, Jaques-Alfred**, secrétaire à la Police centrale de Attalens (Fribourg) _____ domicilié à Fribourg, _____ célibataire, _____

né à Attalens, le huit Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

fils de Michel Monnard, agriculteur, _____

et de défunte Joséphine née Bochud de Bessonnières, _____

2° **Champod, Emma-Démetrie**, sans profession, _____

de Bullier _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Yverdon, le neuf Novembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Georges Champod _____

et de Anne Barbara née Hotz, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Bullier, Attalens & Landanne, les vingt-huit, vingt-neuf & trente un Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'état civil de Fribourg. _____

Communiqué : à Attalens, Bullier _____

à Fribourg _____

Signatures des époux :

Alfred Monnard
Emma Monnard

Signatures des témoins :

Georges Champod
Charles Champod
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 7

Faure & Gonthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Faure, Clément-Régis-Joseph, _____ galecher, de Saint-félicien (Ardèche, France) _____ domicilié à Genas, _____ célibataire, _____

né à Saint-félicien, le trente mars _____ mil huit cent Soixante-deux, _____ fils de Rosalie Faure, domiciliée à St Paul-les-Romans (Drôme) _____ et de _____

2^o Gonthier, Araline-Marie, sans profession, de Sainte-Croix _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Landanne, le vingt Novembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____ fille de Pierre Isaac Gonthier _____ et de Marie Amélie, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à St félicien, St Croix ^{de Romans} et Landanne, les dix, onze, douze & quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état Civil de Romanel, _____

Communiqué : à l'état Civil de St Croix & Romanel, ainsi qu'à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Clément Faure

Marie Marie

Signatures des témoins :

Hermingard _____
 Th. J. J. _____ Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 8

Segabruogo & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Segabruogo, Charles Victor Emanuel**, Cordonnier,

de Milan, domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Milan, le douze Mai mil huit cent Soixante-deux,

fils de Anacé Segabruogo, menuisier,

et de Marie Sioni, sa femme, les deux à Milan,

2° **Pache, Augustine Henriette Marguerite**, Piqueuse,

de Epalinges, domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Lansanne, le dix Décembre mil huit cent Soixante-neuf,

fille de Louis Pache, tailleur,

et de Suzette Françoise Mayor, sa femme, les deux à Lansanne,

Les publications ont eu lieu à Milan, Epalinges et Lansanne, les onze, quatorze et quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux & Promesse de mariage - 2° Certificats de publication de Lansanne & Epalinges - 3° Acte de Milan - 4° Certificats de publication Validité... 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 4 et 5 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges

à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Segabruogo Charles
Augustine Segabruogo

Signatures des témoins :

Felix Brouppacher
Emma Brouppacher
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé par l'officier de l'état civil le 13 décembre 1917.

Le 13 décembre 1917, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Augustine Henriette Marguerite Segabruogo, dans le droit de vote du canton de Vaud et de la commune de Epalinges.
Inscrit le 24 décembre 1917.
L'officier de l'état civil : *[Signature]*
Ce qui a été fait à Epalinges.

1890

N° 9.

Cordery & Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 10^e Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cordery, François-Louis-Auguste**, Employé postal,
de Savigny, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-sept d'octobre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Jean Louis Cordery, dentiste _____

et de Louise Marie Augustine Bovard _____

2^o **Raymond, Louise-Ida-Frédérica**, sans profession, _____

de Genève _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Clavens, le vingt-cinq juillet _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Louis Alphonse Georges Henri Raymond, représentant de Commerce, _____

et de Henriette Marie Louise née Jaquier, sa femme, les deux à Genève. _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Genève & Lausanne, les sept huit & neuf
Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Savigny _____

Genève & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Savigny & de Genève. _____

Signatures des époux :

François Cordery

Louise Raymond

Signatures des témoins :

Henri Piquet

Jules Salame } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10.

Deller et Witz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Deller, Joseph,* _____ *Cordonnier,*

de *Sempach (Lucerne)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Sempach,* le *quatorze Novembre* _____ mil huit cent *Soixante,* _____

fil de *Joseph Deller,* agriculteur, _____

et de *Maria Josepha* née *Buhlmann,* à *Rothen (Lithau) Lucerne,* _____

2° *Witz, Emma,* _____ *Cuisinière,*

de *Pfaffnau (Lucerne)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

née à *Pfaffnau,* le *vingt-trois Mars* _____ mil huit cent *Soixante,* _____

fille de *Jacob Witz,* *décédé,* _____

et de *Francisca Rösli,* *décédée.* _____

Les publications ont eu lieu à *Sempach, Pfaffnau & Lausanne* les *quatre & neuf Janvier* mil huit cent *quatre-vingt dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Sempach, Pfaffnau & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Sempach & Pfaffnau _____

Signatures des époux :

Joseph Deller
Emma Deller.

Signatures des témoins :

Jos. Traber }
Jos. Gressi } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 11

Schnorf et Fauvet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schnorf, Albert, Charles-Henri**, _____ Charpentier,
de Uetikon (Zurich) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le douze février _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fils de Henri Schnorf, décédé, _____

et de Maria Maner, décédée, _____

2^o **Fauvet, Louise**, _____ Bijoutière,

de Stampes (Seine & Oise) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Stampes, le dix-huit février _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fille de Charles Fauvet, journalier, _____

et de Eugénie Barbey, La femme, domiciliée à Stampes, _____

Les publications ont eu lieu à Uetikon, Stampes & Lausanne, les dix-sept, dix-huit et vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Consentement des parents de l'épouse _____

Certificats de publication de Uetikon _____

Stampes & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Uetikon _____

à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Henri Schnorf

Louise Schnorf

Signatures des témoins :

A. Simonet

Henri Jacques

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

N° 12

Simon et Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six février* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Simon, Alfred**, _____ agriculteur,

de *Valleyres / Montagny & de Ste Croix* _____ domicilié à *Valleyres / Montagny* _____

célibataire, _____

né à *vie Grandon*, le *quinze mars* _____ mil huit cent *Soixante-cinq*, _____

fils de *François Simon*, agriculteur à *Valleyres / Montagny*, _____

et de *Julie née Amiet*, *accusée* _____

2^o **Cochet, Lina-Adéle**, _____ Ménagère

de *Montagny & d'Essey / Champrent* _____ domiciliée au *Moulin / Montagny* _____

célibataire, _____

née au *Moulin / Montagny*, le *quatre Septembre* _____ mil huit cent *Soixante-six* _____

fille de *François Louis Cochet*, menuisier, _____

et de *Adèle Françoise née Cochet*, les deux domiciliés *vie Montagny*, _____

Les publications ont eu lieu à *Valleyres / Montagny, Ste Croix, Montagny & Essey / Champrent*, les onze & douze *Janvier* mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de *Montagny*, _____

Communiqué : à *Montagny, Champrent*
à *Ste Croix* _____

Signatures des époux :

Alfred Simon
Lina Simon

Signatures des témoins :

Ulysse Cochut à *Montagny*

Louis Martin
à *Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 13.

Fehlmann et Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fehlmann, Henri**, _____ *Boucheur*,

de *Staffelbach (Argovie)* _____ domicilié à *La Cour de Peitz*, _____

veuf de *Fanny Jenny* née *Schindler* dès le premier Juin mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

né à *Laudanne*, le seize Janvier _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de *Jean Jacques Fehlmann*, *décédé*, _____

et de *Jeanne Marguerite* née *Payet*, *sa veuve*, à *Laudanne*, _____

2° **Michaud, Marie-Elise**, _____ *Cuisinière*,

de *Verrier-Bagnes (Valais)* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

célibataire, _____

née à *Verrier-Bagnes*, le onze février _____ mil huit cent septante, _____

fille de *Maurice Joseph Michaud*, *agriculteur*, _____

et de *Marie Thérèse* née *Brucher*, *sa femme*, à *Verrier-Bagnes*, _____

Les publications ont eu lieu à *Staffelbach, Verrier-Bagnes, La Cour de Peitz & Lanson*, _____
 ne, les *treize* au *Décembre* 1889, *trois et quatre* Janvier mil huit cent quatre-vingt-
 dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil de
La Cour de Peitz, _____

Communiqué : à *Staffelbach, Cour de*
Peitz & Bagnes, _____

Signatures des époux :

Henri Fehlmann

Mme. Fehlmann

Signatures des témoins :

Ulysse Gachet *à Montagny*

Louis Marten *résident à Lanson*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 111
Gutmann et Kirling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix,

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gutmann, Gottfried**, _____ Charretier,

de Bruttelen (Berne) _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Bruttelen, le dix-huit octobre _____ mil huit cent Soixante-six, _____

_____ fils de Pierre Gutmann, coconnier, _____

_____ et de Rosina née Lausseler de femme, les deux à Bruttelen (Berne) _____

2^o **Kirling, Elisabeth**, _____ Cuisinière,

de Wattenwyl (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Aeggisberg (Berne), le vingt-deux Mars mil huit cent cinquante-six, _____

_____ fille de Friedrich Kirling, décédé, _____

_____ et de Elisabeth née Mezzeuli, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Bruttelen, Wattenwyl & Landanne, les dix-sept & dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Promesse de mariage _____

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Certificats de publication de _____
 Bruttelen, Wattenwyl & Landanne. _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ Ins. à Wattenwyl. _____

Signatures des époux :

Gottfried Gutmann
Elise Gutmann

Signatures des témoins :

Hermingard
Emma Kerebol

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 15.

Favez & Berdoz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui treize Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Favez, Charles-Ernest**, _____ Batelier,

de Penthiéraz, _____ domicilié à Duchy, _____

célibataire, _____

né à Douvet, le vingt-neuf novembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Joseph Favez, décédé, _____

et de Céline née Guillet, sa veuve, domiciliée à Douvet, _____

2° **Berdoz, Louise-Henriette**, _____ Sans profession,

de Rossinière _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née aux Planches (Montoux), le dix juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Louis Jules Samuel Berdoz, décédé _____

et de Sophie née Farnacht, sa veuve, à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Penthiéraz, Rossinière & Landanne, le vingt-cinq
Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Penthiéraz
Rossinière & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Penthiéraz & Rossinière. _____

Signatures des époux:

Favez Charles
Louise Favez

Signatures des témoins:

Etiennet
A. Chapuis } Landanne

L'officier de l'état civil:



N° 16
Rod et Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rod, Louis,** _____ Agriculteur, de **Reparz, Corcelles-le-Joat et Mézières,** _____ domicilié à **Carrouge,** _____ célibataire, _____

né à **Carrouge,** le deux février _____ mil huit cent **Soixante-Sept,** _____ fils de **Pierre Rod,** _____

et de **Henriette née Jordan,** _____ agriculteur, domiciliés à **Carrouge,** _____

2° **Perret, Lina,** _____ de **Vulliens,** _____ domiciliée à **Vulliens,** _____ célibataire, _____

née à **Vulliens,** le seize janvier _____ mil huit cent **Septante,** _____

fille de **Jules Perret** _____

et de **Jenny née Cavin,** _____ agriculteur, domiciliés à **Vulliens,** _____

Les publications ont eu lieu à **Reparz, Corcelles, Mézières, Carrouge & Vulliens,** les cinq et six janvier mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de **Mézières** _____

Communiqué : à l'Etat Civil de **Corcelles-le-Joat & Mézières.** _____

Signatures des époux :

Louis Rod

Lina Rod.

Signatures des témoins :

Arvin J. Chenuard.
 à Mézières. à Corcelles.

L'officier de l'état civil :

1890

N° 17

Wagnière et Estoppey

Née Lagnaz
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Wagnière, Jules, _____ Sellier,

de Fey et de Ruyeres _____ domicilié à Bercher, _____

veuf d'Elisa née Charan, dè le neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

né à Fey, le cinq Janvier _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____

fils de Pierre François Wagnière, décédé, _____

et de Jeanne Suzanne Jaunin, sa veuve, _____

2^o Estoppey née Lagnaz, Pauline, _____

de Trey _____ domiciliée à Saint Cierges, _____

divorcée de Louis Estoppey, dè le neuf février mil huit cent quatre-vingt-sept

née à St Cierges, le huit février _____ mil huit cent soixante, _____

fille de Jean François Lagnaz, décédé, _____

et de Jeanne Louise née Donnard, _____

Les publications ont eu lieu à Fey, Ruyeres, Bercher, Trey & St Cierges, le
quatorze & quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
de St Cierges _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Fey, St Cierges & Trey _____

Signatures des époux:

Jules Wagnière

Pauline Wagnière

Signatures des témoins:

Jean Wildberger à Landanne

A. Glatigny à Vallserba

L'officier de l'état civil:

N° 18

Wildberger et Dizereux
née Gantin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wildberger, Jean,** _____ Employé J.S.

de Neunkirch (Schaffhouse) _____ domicilié à Landanne, _____

veuf de Jeanne Elise Desponde, dès le dix-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit (sa première nocce) _____

né à Neunkirch, le dix Juin _____ mil huit cent quarante, _____

filz de Hans Gaspard Wildberger, _____

et de Marguerite née Wanner, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Dizereux née Gantin, Joséphine-Jeanne,**

de Autry _____ domiciliée à Landanne, _____

veuve de Louis Jules Dizereux, dès le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf (en 2^{de} nocce) _____

née à Landanne, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent trente-neuf, _____

fille de défunt Marc François Gantin _____

et de défunte Louise François Crozier, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Neunkirch, Autry & Landanne, les vingt-huit, vingt-neuf & trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Neunkirch, Autry & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Neunkirch & de Autry _____

Signatures des époux :

Jean Wildberger
Josephine Wildberger

Signatures des témoins :

A. Glardon à Valières
B. Boukyevin à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 19

Roth & Rahm

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Roth, Jean-Jacob, Jardinier,

de Eslibach (Argovie) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Eslibach, le dix-huit Mars mil huit cent soixante-quatre

fils de Elisabeth Roth à Bane

et de

2° Rahm, Maria, Cuisinière,

de Unterhallau (Schaffhouse) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Unterhallau, le quatre octobre mil huit cent cinquante-sept,

fille de Barbara Rahm, décedée

et de

Les publications ont eu lieu à Eslibach, Unterhallau & Landanne, les vingt-trois
vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Eslibach, Unterhallau & Landanne.

Communiqué: à l'état Civil d'Eslibach

& Unterhallau

Signatures des époux:

J. Jakob Roth

Marie Roth

Signatures des témoins:

Edouard Depeussinge

Friedrich Baumgartner

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 20

Baudin et Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baudin, Emile** _____ Employé de Commerce,

de Urdins, _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Urdins, le deux septembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de défunt Charles Baudin _____

et de Jeanne Suzanne née Crisinel, domiciliée à Urdins, _____

2° **Chatelan, Elise**, _____ sans profession, _____

de Bretigny _____ domiciliée à Bretigny, _____

célibataire, _____

née à Bretigny, le quatorze juillet _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Jean Daniel Chatelan, _____

et de Susanne née Dory, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Urdins, Bretigny Landanne le vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Urdins, Bretigny & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

de Urdins & Poliz-le-Grand _____

Signatures des époux :

Emile Baudin
Elise Baudin

Signatures des témoins :

Ida Janier
J. L...
Louis Martini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze, déclaré définitif et exécutoire le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-sept, le Tribunal civil du district de Morges a dit tout par le divorce le mariage inscrit ci-contre _____

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 146 lettre b. de la loi fédérale du 14 décembre 1874. _____

Landanne, le 14 janvier 1896.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

N° 21

Quinche & Humbert

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Quinche, Gustave,** _____ agriculteur, de Fiez et de Neuchâtel _____ domicilié à Fiez _____ célibataire _____

né à Fiez, le sept juillet _____ mil huit cent soixante-sept, _____ fils de Louis Quinche, seigneur, négociant en bois, à Fiez, _____ et de Rose Marie Voudé Amiette née Braillard, décédée, _____

2° **Humbert, Marie-Elise,** _____ ménagère, de Danges (Neuchâtel) _____ domiciliée à Fiez, _____ célibataire _____

née à Fiez, le vingt-quatre juin _____ mil huit cent soixante-six, _____ fille de François Louis Humbert _____ et de Adèle née Mayeroz, tous deux agriculteurs à Fiez, _____

Les publications ont eu lieu à Fiez, Neuchâtel & St-Aubin (Danges), le trente janvier mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Fiez _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Fiez, Neuchâtel & St-Aubin _____

Signatures des époux:

Gustave Quinche
Elise Quinche

Signatures des témoins:

et Meigniez à Laudon
Louis Quinche à Fiez

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 22
Décombar et Dubiez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Décombar, François-Louis-Henri**, *Typographe*
 de Savigny _____ domicilié à *Laudanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Laudanne*, le seize décembre _____ mil huit cent *soixante un*, _____
 fils de *François Abram Décombar*, _____
 et de *Marie Vierge Suzette Olivier*, sa femme, les deux décédés _____

2° **Dubiez, Eugénie-Georgette**, *Sans profession*
 de *Laudanne*, _____ domiciliée à *Laudanne*, _____
 célibataire, _____

née à *Laudanne*, le vingt trois Juin _____ mil huit cent *soixante huit*, _____
 fille de *François Louis Dubiez*, *plâtrier*, _____
 et de *Louise Françoise Fod*, sa femme, domiciliée à *Laudanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Savigny & Laudanne*, les vingt un et vingt deux
 février mil huit cent quatre vingt dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de
Laudanne & Savigny, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Savigny, _____

Signatures des époux :

F. Décombar
E. Dubiez

Signatures des témoins :

J. Delebarre
Marius Dubiez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 23.

Hoquet et Pollet née Rothien

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Hoquet, Henri-Frédéric, _____ Journalier,

de Urdin, _____ domicilié à Landanne _____

célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-dix Juin _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fils de Jean Auguste Hoquet, _____

et de Madame Henriette Louise Hoquet, sa femme, les deux décédés. _____

2^o Pollet née Rothien, Marie-Barbe, Couturière,

de Crans, _____ domiciliée à Landanne, _____

veuve de Jacques Louis Pollet âgé le vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-deux (en secondes nocés) _____

née à Thonne, le vingt-trois février _____ mil huit cent quarante-quatre, _____

fille de Christian Rothien _____

et de Julie Célestine Baechler, sa femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Urdin, Crans & Landanne, les quatre & cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du 2^e mari de l'Épouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____

Urdin, Crans & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Crans & Urdin. _____

Signatures des époux:

Henri Frédéric Hoquet
Marie Hoquet.

Signatures des témoins:

J. Baechler
A. J. Baechler

L'officier de l'état civil:

J. Baechler

N° 24
Blanchod & Dubuc

Aujourd'hui vingt-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^{er} **Blanchod, Paul Fritz-Kentz**, *Relieur*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Avenches* _____ domicilié à *Laudanne*, _____

Etat civil :

veuf en 1^{er} noces de *Adèle Guillet* dèc. le dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Avenches*, le trois Novembre _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

Noms, profession et

_____ fils de *défunt Jules Emmanuel Louis Blanchod*, _____

domicile des parents :

et de *Charlotte Françoise Suzanne née Cornaz d'Arave*, à *Laudanne*, _____

Nom et profession de l'épouse :

2^e **Dubuc, Marie Eliza-Janny**, *Contreuse*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oulens (Echallens)* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Laudanne*, le premier Mars _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____

Noms, profession et

_____ fille de *Marc Kentz Dubuc* _____

domicile des parents :

et de *Marianne Madeleine Pingoud*, la femme, les deux dècédés, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Avenches, Oulens & Laudanne*, les vingt-cinq & vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux.
_____ Promesse de mariage.
_____ Certificats de publication de
Avenches, Oulens & Laudanne.

Communiqué : à l'état Civil de
Avenches, Oulens & Laudanne.

Signatures des époux :

Paul Blanchod
Janny Blanchod

Signatures des témoins :

Ralph Amis
J. Vincent
les deux à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

J. Amis

1890

N^o 25.

Chatton et Pache

8-328

Aujourd'hui vingt-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Chatton, Christian-Jules-Jaques, Typographe,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lausanne _____ domicilié à Lausanne, _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né à Lausanne, le dix novembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

Noms, profession et

_____ fils de Christian Jean Chatton, Directeur des Sédiments, _____

domicile des parents:

et de Henriette Heiler, La femme, les deux à Lausanne, _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Pache, Louise-Charlotte, Blanchisseuse, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Epalinges, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Etat civil:

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à Lausanne, le neuf février _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

Noms, profession et

_____ fille de Jean Pierre Daniel Pache, charcutier à Lausanne, _____

domicile des parents:

et de Julie Bédoux, La femme, décédée _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Epalinges, les dix-huit et dix-neuf
Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne à Epalinges.

Communiqué: à l'Etat Civil d'Epalinges.

Signatures des époux:

J. Chatton
L. Pache

Signatures des témoins:

J. Pommard
L. Chatton

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 26

Lehmann et Egoizard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lehmann, Aron**, _____ Ministre Israélite, _____
de Danendorf (Alsace) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Danendorf, le quinze novembre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____
fils de Léopold Lehmann, négociant, _____
et de Henriette Keller, sa femme, les deux à Danendorf. _____

2° **Egoizard, Caroline**, _____ Sans profession, _____
de Boen (Loire) France, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Stuttgart (Wurtemberg), le huit Janvier mil huit cent Soixante-trois, _____
fille de Antoine Egoizard, médecin, _____
et de Sara Nordmann, sa veuve, à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Danendorf, Boen & Landanne, les vingt-huit
Janvier, deux & cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage
3° Acte de décès du père de l'épouse & consentement de la
mère. 4° Certificats de publication de Danendorf & Boen
5° Dit de Landanne. 6° Déclaration de validité 7° Remis
au Départ. de Justice & Police constatant que les pièces sous
N° 3, 4 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Lehmann

Signatures des témoins & de l'épouse

Caroline Lehmann
J. Weiler
Guarros } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 27.

Müller et Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Marin-Octave-Auguste-Frédéric, agriculteur
de Sigridwyl (Beine) _____ domicilié à Beolles, _____
célibataire, _____

né à Beolles, le vingt cinq Décembre _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

fils de Jules Henri Adolphe Müller, agriculteur à Beolles, _____

et de Ana née Mathie, sa femme, _____

2^o Vaney, Adèle, _____ ménagère, _____

de Cugy, _____ domiciliée à Cugy, _____

Célibataire, _____

née à Bière, le seize Décembre _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

fille de Jean Vaney, maréchal à Cugy, _____

et de Sophie née Chollet, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Sigridwyl, Cugy & Beolles, les dix-neuf, vingt
& vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Bière _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sigridwyl, Poliez-le-Grand & Bière _____

Signatures des époux :

O. Müller

Adèle Müller

Signatures des témoins :

François Henrich

J. Vaney les deux à Vandanne

L'officier de l'état civil :

J. Vaney

N° 28

Lavenex et Gleyze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavenex, Henri-Emmanuel** _____ *Couviste*,

de Arnex près Orbe, _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Arnex, le vingt-cinq août _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de Jacques Abram Lavenex, *piemais* _____

et de Louise née Perrinaz, domiciliée à Arnex, _____

2° **Gleyze, Fanny-Julie**, _____ *Cuisinière*,

de Chevilly, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Chevilly, le vingt-un mai _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de défunt Marc Henri Gleyze _____

et de Suzette née Faillietaz, domiciliée à Villars-Sinclair, _____

Les publications ont eu lieu à Arnex, Chevilly & Landanne, les sept & huit février mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____
Arnex, Chevilly & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

d'Arnex à La Sarraz _____

Signatures des époux :

Henri Lavenex

Julie Lavenex

Signatures des témoins :

Botomney Alexandre
Abhapuis _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 29 1890

Favre & Ammann

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 25 juillet 1902
déclaré caduc le 13 septembre suivant
le Tribunal civil du District de Lausanne a
adonné par le divorce le mariage unissant
ci-dessous.

Le divorce a été prononcé en vertu de
l'art. 75 de la loi fédérale du 24 Decr 1874
Lausanne le 25 septembre 1902.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Favre, Louis, _____ tapissier,
de Lucens, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Combremont le Petit, le dix-sept Juin _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fils de Louis François Favre, gendarme, _____
et de Louise née Muller, sa femme, domiciliés à Lucens, _____

2° Ammann, Jeanne-Charlotte, sans profession,
de Wangi (Chuzgovic) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-trois Mars _____ mil huit cent soixante-sept, _____
fille de Alexis Gaspard Jean François Ammann, serrurier, _____
et de Marie Louise Chévenaz, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lucens, Wangi Lausanne, les trente-un Janvier
& premier février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:
Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificat de publication de
Lucens, Wangi & Lausanne _____

Communiqué: à l'état civil de
Lucens & Wangi _____

Signatures des époux:
Louis Favre _____
Jeanne Favre _____

Signatures des témoins:
Chévenaz _____
Boetschi _____

L'officier de l'état civil:
[Signature]

N° 30

Spack et Cuany

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant & légitimer par le mariage inscrit ci-dessus

Lina fille de Marie Louise Cuany, née à Landanne le six novembre mil huit cent quatre-vingt sept, inscrite dans les registres de cet arrondissement, à volume 14. fol° 119 n° 718.

Landanne, le six Mars 1890.

*Charles Spack
Marie Spack*

[Signature]

Off. de l'Etat civil

Aujourd'hui Six Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Spack, Louis Charles**, Charpentier,

de Büchslen (Fribourg) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Landanne, le cinq août mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Pierre Spack, charpentier à Büchslen

et de Elisabeth Kitt, sa femme, décédée,

2° **Cuany, Marie Louise**, ménagère,

de Chevroux, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Chevroux, le trente avril mil huit cent cinquante-dix,

fille de David Samuel Cuany, décédé,

et de Jeanne Louise née Goumaz, sa veuve, à Chevroux,

Les publications ont eu lieu à Büchslen, Chevroux Landanne, les vingt-cinq et vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Büchslen Chevroux & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Büchslen & Grandcourt (mariage & légitimation) avisé le Département de Justice & Police

Signatures des époux :

*Charles Spack
Marie Spack*

Signatures des témoins :

*St Légeret
B. Lévab.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 31

Pavillard et Trachzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pavillard, Emile-Louis, _____ agriculteur-

de Druy _____ domicilié à Laudanne _____

célibataire _____

né à St Sulpice, le treize-vingt _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de Antoine Pavillard, agriculteur _____

et de Jenny Kirchmann, la femme, domiciliée à Laudanne _____

2° Trachzel, Elisabeth-Rosine, Cuisinière,

de Lauscha | Berne | _____ domiciliée à Genève, _____

célibataire _____

née à Luins, le vingt-deux Mars _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fille de Christian Trachzel, fromager à Vézinet, _____

et de Julie née Grieden, la femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Druy, Lauscha & Genève, les premier et deux
février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Druy _____

Lauscha | Berne |, Laudanne & Genève | _____

Communiqué : à Lausanne, à La
uscha & à Genève _____

Signatures des époux :

Pavillard Emile

Rosine Pavillard

Signatures des témoins :

Alfred Chabert

C. Mordy

L'officier de l'état civil :



N° 32

Rochat et Jaques

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui onze mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Rochat, Léon-Félix**, _____ fruitier, _____
de **Nieu** _____ domicilié aux **Sangeailles / Landanne**

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né au **Brassus**, le vingt-un juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

Noms, profession et

_____ fils de **Jules Louis Rochat**, fruitier, _____

domicile des parents :

et de **Julie Henriette** née **Suczet**, la femme, les deux aux **Charbonnières** _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Jaques, Jenny**, _____ domestique, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de **Lutry & d'Espesses**, _____ domiciliée aux **Sangeailles** _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née **sière Culliy**, le dix-huit juillet _____ mil huit cent soixante-sept, _____

Noms, profession et

_____ fille de **Georges Alexis Jaques**, décédé, _____

domicile des parents :

et de **Rosalie** née **Chappuis**, la femme, décédée, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au **Nieu**, à **Lutry**, à **Espesses** & à **Landanne**, les quinze février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication du Nieu,
de Lutry, d'Espesses & de Landanne

Signatures des époux :

Léon Félix Rochat
Jenny Rochat

Signatures des témoins :

Jacques Dubois
J. Blanc de Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Culliy & du Nieu _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 33

Vitedaz & Wehrly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vitedaz, Louis, _____ Journalier

de Crissier _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire, _____

né à Mont-le-Grand, le neuf Mars _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fils de Jean Louis Vitedaz, agriculteur à Chancy (Genève) _____

et de Jeanne Louise Charlotte Euphrasie née Dulgar, sa femme, décédée. _____

2^o Wehrly, Louisa-Charlotte-Suzanne, _____

de Guggisberg | Bienne | _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Reversolis, le vingt Janvier _____ mil huit cent Septante-deux, _____

fille de Alexandre Wehrly, agriculteur, _____

et de Joséphine née Piquet, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Crissier, Guggisberg & Lausanne, les quatorze & quinze février mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Crissier
Guggisberg & Lausanne. _____Communiqué : à l'Etat Civil de
Crissier (Romanel) & Guggisberg _____

Signatures des époux :

Louis Vitedaz
Louisa Vitedaz

Signatures des témoins :

Emile Wehrly
Melrose Wehrly

L'officier de l'état civil :



Par jugement du Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève, du 2 mai 1914, jugement passé en force de chose jugée dès le 30 mai 1914, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé en vertu des art. 138 et 142 du Code civil et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an.

Lausanne, le 9 juin 1914.

L'officier de l'état civil :

Fucet

Recépissé du 3 juillet 1914.

Le 20 septembre 1912 les nommés ci-contre ont été reçus citoyens genevois, résorbant à la commune des eaux-vives (Genève).
Lausanne, le 20 septembre 1912
L'officier de l'état civil
Fucet
C. 904 à l'état civil à Genève (B. B.), Pully et Guggisberg.

N° 34

Gillieron & Junod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron, Pierre-Siméon, _____ maréchal, _____

de Servion _____ domicilié à Mézières, _____

veuf de Susanne Louise Gillieron née Junod, âgé le vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt _____ neuf _____

né à Servion, le quatre avril _____ mil huit cent trente deux _____

fils de Jaques Gillieron, _____

et de Louise Marianne née Favre, décédée, _____

2° Junod, Rosette, _____ ménagère, _____

de Sainte-Croix, _____ domiciliée à Mézières, _____

célibataire, _____

née à Mézières, le sept Juillet _____ mil huit cent quarante-huit _____

fille de François Louis Junod, _____

et de Marianne née Dubois, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Servion, St Croix & Mézières, les deux, treis & quatre février mil huit cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Mézières. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézières & Oron. _____

Signatures des époux :

P. Simon Gillieron
Rosette Gillieron

Signatures des témoins :

Jay Baudet à St Croix
Louis Rod à Ropraz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 35

Gitard et Siebenthal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gitard, Henri-Louis**, _____ agriculteur,

de Sévrey _____ domicilié à Sévrey,

célibataire _____

né à Sévrey, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fils de **françois Henri Gitard**, agriculteur à Sévrey _____et de **Louise Françoise née Vully**, d'ici _____2° **de Siebenthal, Marie-Rosalie**, sans profession,

de Gessenay (Borne) _____ domiciliée à La Cour de Peitz _____

célibataire _____

née à Crin (Montcaux), le premier Octobre _____ mil huit cent Soixante-neuf,

fille de **Jean Jacques de Siebenthal** _____et de **Jenny née Thuillard**, à La Cour de Peitz _____Les publications ont eu lieu à Sévrey Gessenay & La Cour de Peitz, les huit & neuf
février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Grancy _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Grancy, Gessenay & La Cour de Peitz _____

Signatures des époux :

Henri Gitard
Rosalie Gitard

Signatures des témoins :

Louis de Siebenthal
Harriette Mangin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 36

Henry & Morax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henry, Georges-Louis, — Employé L. E.

de Vulliezans, _____ domicilié à Lardanne, _____

veuf en premières noces de Henriette Jenny Bonnet, dès le vingt six avril mil huit cent quatre-vingt-huit, _____

né à Correnay, le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent cinquante-sept, _____

filz de Louise Albertine Henry, décédée, _____

et de _____

2° Morax, Euphrasie-Lucie, — Cuisinière,

de Mex, _____ domiciliée à Lardanne, _____

célibataire, _____

née à Nièce les Charbonnières, le quatre Août _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de Emmanuel Louis Félix Morax, agriculteur à St Saphorin / Merges _____

et de Adèle Rosalie née Reebat, domiciliée à Echallens _____

Les publications ont eu lieu à Vulliezans, Mex & Lardanne, les quinze, seize & dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Vulliezans

Mex Lardanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil

de Vulliezans & Echallens _____

Signatures des époux :

Georges Henry
Euphrasie Henry

Signatures des témoins :

François Thomas
Barthoud Bouch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le dix avril mil huit cent quatre-vingt-sept, déclaré définitif et exécutoire le quatre juillet suivant, le Tribunal civil du district de Correnay a déclaré par le divorce le mariage inbrut ci-contre _____

Le divorce a été prononcé contre la défunte, en vertu de l'article 146, lettre a), de la loi fédérale du 28 décembre 1874. _____

Lardanne, le 21 août 1895.

L'Officier de l'Etat Civil :

M. Bruand, Subst.

N^o 37. 1890

Mayor & Collet

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Mayor, Léonard, _____ agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Echallens _____ domicilié à Penthéciaz, _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né à Penthéciaz, le quatorze février _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

Noms, profession et

_____ fils de François dit Auguste Mayor _____

domicile des parents:

et de Jenny née Millieud, agriculteurs à Penthéciaz, _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Collet, Lucie, _____ ménagère, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Penthéciaz & de Suchy _____ domiciliée à Penthéciaz _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à Penthéciaz, le vingt-un Décembre _____ mil huit cent soixante-deux _____

Noms, profession et

_____ fille de Louis Collet _____

domicile des parents:

et de Julie née Mercier, agriculteurs à Penthéciaz, _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Echallens, Penthéciaz & Suchy, le vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'Etat Civil de Penthéciaz. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Penthéciaz, Belmont & Yverdon & Echallens _____

Signatures des époux:

_____ Leonard Mayor
_____ Lucie Mayor née Collet

Signatures des témoins:

_____ La Comte
_____ Julie Collet } à Penthéciaz

L'officier de l'état civil:

N° 38

Leupin & Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Leupin, Emile,* _____ *Poucheur,*

de *Mullenz (Sole Campagne)* _____ domicilié à *Chexbres,* _____

Veuve de Yvonne née Gosswiler dès le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

né à *Mullenz, le quinze juillet* _____ mil huit cent quarante-sept, _____

fils de *Jean Leupin, décédé,* _____

et de *Magdelaine née Meunier, à Vevey,* _____

2° *Roth, Elizabeth,* _____ *Cuisinière,*

de *Melchman (Berne)* _____ domiciliée à *Chexbres,* _____

célibataire, _____

née à *Melchman, le dix-neuf mars* _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de *défunt Jean Roth* _____

et de *Barbara Minder, à Melchman,* _____

Les publications ont eu lieu à *Mullenz, Melchman & Chexbres, les onze & vingt février mil huit cent quatre-vingt-dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil _____
de *Chexbres* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Mullenz, Melchman & Chexbres. _____

Signatures des époux :

E. Leupin _____
Elizabeth Leupin _____

Signatures des témoins :

Mois Cusfel _____
Gaurat Heppier _____
les deux à Vevey _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

1890

N° 39

Rosset et Kohli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rosset, Jean de Jiltz**, _____ *Munielle*

de Diment-Dessus, _____ domicilié à *Laudanne*, _____

célibataire, _____

né à *Aigle*, le deux avril _____ mil huit cent soixante-un, _____

fils de *Jean Frédéric Rosset, décédé*, _____

et de *Marie Aillen, sa veuve, domiciliée à Laudanne*, _____

2° **Kohli, Sophie**, _____ *sans profession*, _____

de *Gessenay (Berne)*, _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

célibataire, _____

née à *Gessenay*, le vingt Janvier _____ mil huit cent soixante-six _____

fille de *Isaac Kohli, tissand*, _____

et de *Louise née Mulliner, domiciliée à Gessenay*, _____

Les publications ont eu lieu à *Diment-Dessus, Gessenay & Laudanne*, les dix-huit-vingt & vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Diment-Dessus, Gessenay & Laudanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Diment-Dessus & Gessenay _____

Signatures des époux :

Rosset Fritz

Sophie Rosset

Signatures des témoins :

Emile Rosset

Jean Rosset

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 40

Milloud et Béboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Milloud, François-Louis-Victor, agriculteur,

de Penthéciaz, domicilié à Penthéciaz,

célibataire,

né à Alais, le vingt-un août mil huit cent trente-huit

fil de défunt François-Victor Milloud

et de Henriette Etienne Pithelaz

2° Béboux, Marie-Euphrosine,

de Epalinges & Belmont, domiciliée à Epalinges,

célibataire,

née à Epalinges, le vingt-huit février mil huit cent quarante-quatre,

filles de feu Charles-Victor Béboux

et de Jeanne-Françoise née Belet, à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Penthéciaz, Penthéciaz, Epalinges & Belmont, les quinze, dix-sept, vingt & vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de Sullens

Communiqué : à l'Etat Civil de Sullens, Penthéciaz, Epalinges & Pully

Signatures des époux :

F. Milloud

Marie Milloud

Signatures des témoins :

H. Blanc
Grandet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 41

Kauenstein & Seewer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Kauenstein, André**, _____ Comptable,

de Degerfelden (Suisse) _____ domicilié à Lenzbourg, _____

célibataire, _____

né à Degerfelden, le neuf Juin _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de Jacob Kauenstein, agriculteur _____

et de Maria née Wächter, domiciliés à Degerfelden, _____

2^o **Seewer, Louise Jenny** _____ Commercante,

de Chatelet (Bern) _____ domiciliée à Lenzbourg, _____

célibataire _____

née à Remanmatt, le vingt-trois Octobre _____ mil huit cent cinquante-six _____

fille de François Isaac Seewer, _____

et de Marie Louise Charlotte née Reusser, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Degerfelden, Chatelet & Lenzbourg, les dix-huit & vingt février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Degerfelden, Chatelet & Lenzbourg. _____Communiqué: à l'Etat Civil de
Degerfelden & Chatelet _____

Signatures des époux:

A. Kauenstein
J. Seewer

Signatures des témoins:

E. Goring
H. Zangger } à Lenzbourg

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 42
Chalet et Bérard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chalet, Frédéric-Émile-Jean, _____ Tanneur,

de Cottens, _____ domicilié à Lauzanne, _____

célibataire _____

né à Lauzanne, le vingt-deux Mars _____ mil huit cent soixante-quatre,

fils de défunt Henri Samuel Chalet _____

et de Jeanne Louise Chapuis, domiciliée à Lauzanne, _____

2^o Bérard, Julie-Janny _____ sans profession,

de Lauzanne, _____ domiciliée à Lauzanne, _____

célibataire, _____

née à Lauzanne, le huit avril _____ mil huit cent soixante-quatre,

fille de défunt Pierre Louis François Bérard _____

et de Jeanne Suzanne Léglon, sa veuve, domiciliée à Lauzanne _____

Les publications ont eu lieu à Cottens & à Lauzanne, les onze & treize février
mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

certificats de publication de _____

Cottens & Lauzanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Janny _____

Signatures des époux :

Frédéric Chalet

Julie Chalet

Signatures des témoins :

Schittel

M. Nicollier

d'auzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 43

Dizereux et Félix

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ont déclaré vouloir reconnaître pour leur enfant à légitimer par leur mariage inscrit ci-contre:

Félix, Rosine-Louise
né à Lausanne, le 15 janvier 1890, inscrite comme fille illégitime de sa mère Henriette Félix, à Volume XVI fol. 252 des naissances de cet arrondissement.
Lausanne, le 20 mars 1890.

Louis Henri Dizereux
Henriette Dizereux

[Signature]

Aujourd'hui vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Dizereux, Louis-Henri, _____ Douanier Charretier,
de Savigny _____ domicilié à Lausanne,
célibataire, _____

né à Savigny, le premier avril _____ mil huit cent soixante-cinq, _____
fils de défunt Louis Eugène Dizereux _____
et de Jeanne Louise Lydie née Cordey, la veuve, à Savigny, _____
2^o Félix, Henriette, _____ Cuisinière,
de Mendon, _____ domiciliée à Lausanne,
célibataire, _____

née à Mendon, le dix Janvier _____ mil huit cent Septante, _____
fille de Louis François Félix, agriculteur, à Mendon, _____
et de feue Marie Madeleine née Borel, _____
Les publications ont eu lieu à Savigny, Mendon Lausanne, le premier Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Savigny, Mendon Lausanne

Signatures des époux:

Louis Henri Dizereux
Henriette Dizereux

Signatures des témoins:

Charles Dizereux Aguet
Lucien Dizereux } Savigny

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Mendon Savigny (mariage légitime)
matrimonial | assisté le Syndic de Savigny

Par jugement rendu le huit février mil huit cent quatre-vingt-neuf, déclaré définitif et exécutoire, le sept mars suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a débouté par le divorce le mariage inscrit ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 14 décembre 1874. - Lausanne, le 20 mars 1890. - L'officier de l'état civil

[Signature]

1890

N° 44

Vallotton et Eugénie

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vallotton, Emile-Charles, agriculteur,

de Vallorbes, domicilié à Vallorbes,

célibataire,

né à Vallorbes, le dix-sept juin mil huit cent soixante-cinq,

fils de Marc David Louis Vallotton,

et de Rose Françoise née Glardon, agriculteur, à Vallorbes,

2^o Eugénie, Janny-Amélie, domestique,

du lieu, domiciliée à Vallorbes,

célibataire,

née au lieu, le vingt-six Septembre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Jacques David Henri Eugénie, décédé,

et de veuve Janny née Longchamp, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes & au lieu, les vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'off. de l'état civil de Vallorbes.

Communiqué : à l'état civil de Vallorbes & du lieu.

Signatures des époux :

Vallotton Emile
Amélie Vallotton

Signatures des témoins :

Gustave Creuan Jaittel
à Vallorbes.
à Landanne

L'officier de l'état civil :

1890.

N° 115.

Bastian et Lavanchy
née **Cordey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont déclaré reconnaître pour leur enfant légitime par leur mariage **Alice** fille de **Charlotte Lavanchy** née **Cordey** de Lutry & Forêt, née à Chapelle près Basel, le 5 Juin 1881 inscrite comme fille illégitime de sa mère dans les registres de l'arrondissement d'Etat Civil de Granges Volume A: fol: 155.

Lausanne, le 25 Mars 1890

G. Bastian
Charlotte Bastian
Off. de l'Etat Civil

Aujourd'hui vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bastian, George-Auguste**, _____ Garçon de Lettre, de Savigny & Villetle, _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Lutry, le seize Juillet _____ mil huit cent quarante sept, _____ fils de Charles Louis Bastian, Charpentier à Lausanne, _____ et de Jeanne Françoise née Cordey, sa femme, décédée. _____

2° **Lavanchy née Cordey, Charlotte**, Cuisinière, de Lutry & Forêt, _____ domiciliée à Lausanne, _____ veuve de Henri Lavanchy, aid le six février mil huit cent septante-trois (en l'esp. nocer)

née à Savigny, le trente Mars _____ mil huit cent quarante-neuf _____ fille de Jean Marc Samuel Cordey _____ et de Jeanne Louise née Cordey, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Villetle, Lutry, Forêt & Lausanne, le premier Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse, Promesse de mariage, Certificats de publication de Savigny, Villetle, Lutry, Forêt & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Savigny, Villetle, Lutry & Forêt pour mariage & légitimation) - Avis de la légitimation l'off. de l'Etat Civil de Granges & les Syndics de Savigny & Villetle.

Signatures des époux :

G. Bastian
Charlotte Bastian

Signatures des témoins :

Emile Fivaz Charpentier à Basel
Jean Durret à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 46

Paschoud et Funk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Paschoud, François**, _____ *Carpentier*,

de *Nutry*, _____ domicilié à *Laudanne*, _____

célibataire, _____

né à *Cordier*, le premier Mars, _____ mil huit cent *Soixante-six*, _____

fils de *Charles Frédéric Paschoud*, vigneron à *Reuz*, _____

et de *Adèle née Chevrier*, *décédée*, _____

2° **Funk, Louise-Mathilde**, _____ *Carpentière*,

de *Langenau (Ulm) Wurtemberg*, _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

célibataire, _____

née à *Ulm*, le onze décembre _____ mil huit cent *cinquante-trois*, _____

fille de *Frédéric Funk* _____

et de *Louise Frédérica-Juliana Marguerite née Sick*, les deux *décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Nutry, Langenau & Laudanne*, les vingt-cinq & vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesses de mariage. _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ *Nutry, Langenau & Laudanne* _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ *Nutry & à la Chancellerie de la* _____

Signatures des époux :

Paschoud François

Mathilde Paschoud

Signatures des témoins :

Farrat Henriette

Rijardet
les deux à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 47

Rochat & Perrochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rochat, Henri-Louis*, _____ *Confidant*, _____

de *Croy*, _____ domicilié à *Laudanne*, _____

Célibataire, _____

né à *Sumet*, le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent *Soixante-cinq*, _____

fil de *Jean Louis Rochat*, en *Russie*, _____

et de défunte *Marie Justette* née *Cochet*, sa femme, _____

2° *Perrochon, Georgine-Eugénie-Anna*, *Reparreuse*, _____

de *Chedeaux* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Pilly*, le trente-un Mai _____ mil huit cent *Septante*, _____

fille de *Jean Henri Perrochon*, *Jardinier*, _____

et de *Justette Regamey*, sa femme, les deux à *Laudanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Croy*, *Chedeaux* & *Laudanne*, les quinze & seize
fivies mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Épouse

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de

Croy, Chedeaux & Laudanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Stommes*

Romainmôtier _____

Signatures des époux :

Louis Rochat

Eugénie Rochat

Signatures des témoins :

P. Dubois } à *Laudanne*

H. Rochat }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 48
Cuérel & Koznung

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuérel, Emile François**, _____ agriculteur _____

de Villars St Croix _____ domicilié à Villars St Croix _____

Célibataire _____

né à Villars St Croix, le seize mars _____ mil huit cent soixante _____

fils de défunt François Louis Rodolphe Cuérel, _____

et de Rosette Cottier, sa femme, à Villars St Croix, _____

2° **Koznung, Marie Pauline**, sans profession, _____

de Göppingen (Wurtemberg) _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Göppingen, le deux Septembre _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fille de défunt Christian Wilhelm Koznung _____

et de Catharine Eberhardine née Wickingen, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Villars Trucel, Göppingen & Landanne les sept & neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intercédation de l'Etat Civil
de Bussigny _____

Communiqué : à Bussigny & à la
Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Emile Cuérel
Marie Cuérel

Signatures des témoins :

Albert Blau
Louis Cuérel

L'officier de l'état civil :

1890

N° 119

Delessert et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delessert, Lucien**, _____ Agriculteur, de Pény, _____ domicilié à Pény, _____ célibataire, _____

né à Pény, le premier avril _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de Jean Pierre Delessert, _____ et de Jeanne née Gavillet, _____

2° **Jaton, Léa**, _____ Ménagère, de Pény, _____ domiciliée à Pény, _____ célibataire, _____

née à Pény, le douze Mars _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Jean Louis Jaton, _____ et de Swanne Franquette née Nicod, _____

Les publications ont eu lieu à Pény, le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Pény (Cocelles-le-Jozat) _____

Communiqué à l'Etat Civil de Cocelles-le-Jozat _____

Signatures des époux :

Lucien Delessert
Léa Delessert

Signatures des témoins :

E. Delessert à Landanne
Justave Delessert Cocelles le Jozat.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 50
Pasche & Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pasche, Henri,** _____ Agriculteur _____

de Dion-la-Ville _____ domicilié à Corcelles _____

Célibataire, _____

né à Mézières, le vingt-trois août _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fils de Vincent Pasche _____

et de Sophie née Jordan, domiciliés à Genève, _____

2° **Ramuz, Anna,** _____ Ménagère _____

de Sullens, _____ domiciliée à Corcelles _____

Célibataire, _____

née à Corcelles, le dix Juillet _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fille de Jean Ramuz, _____

et de Adèle née Jaton, agricultrice à Corcelles, _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Dion & Sullens, les cinq, sept & huit Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Corcelles. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Corcelles & Sullens. _____

Signatures des époux :

Henri Pasche

Anna Pasche

Signatures des témoins :

Henri Pasche
à Dion

Eugénie Ramuz
à Corcelles.

L'officier de l'état civil :

1890

N° 51

Ricon & Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ricon, Louis-Edouard**, _____ Désigné,

de Pilly, _____ domicilié à Remanet, _____

célibataire, _____

né à Paris, le quinze Mai _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Louis Ricon, décédé, _____

et de Isabelle Glennie, sa femme, décédée, _____

2° **Golay, Amélie-Lina**, _____ Sans profession, _____

de Chaut, _____ domiciliée à Brassus (Pignat-Dardons)

célibataire _____

née à Brassus, le vingt Juillet _____ mil huit cent soixante-trois, _____

filles de John Eugène Golay, hôte, _____

et de Julie Lina née Augemard, sa femme, les deux au Brassus, _____

Les publications ont eu lieu à Pilly, au Sentier, au Brassus & à Remanet, les neuf
Neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Pilly, le Sentier

Le Brassus & Remanet. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Remanet
& du Sentier. _____

Signatures des époux :

Ricon

L. Ricon

Signatures des témoins :

Mogay Augusta

J. Harckmann

L'officier de l'état civil :

Ricon

N^o 52
Rochat & Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rochat, Jules-Fritz**, employé I. S.,
 du lieu _____ domicilié à Vallières, _____
 célibataire _____

né aux Charbonnières, le deux Septembre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____
 fils de Isaac Frédéric Rochat _____

et de Julienne née Rochat, agricultrice à Vallières, _____

2^o **Matthey, Lina Jenny**, _____ sans profession, _____
 de Vallières, _____ domiciliée à Vallières, _____
 célibataire _____

née à Vallières, le premier Mai _____ mil huit cent Soixante-huit, _____
 fille de Alexis Jules Matthey, agriculteur à Vallières, _____

et de Fanny Rozalie née Nicole, _____

Les publications ont eu lieu au lieu _____ et à Vallières, le quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Officier de
 l'Etat Civil de Vallières _____

Communiqué : à l'Etat Civil du lieu
 de Vallières _____

Signatures des époux :

Rochat Fritz
Rochat Lina

Signatures des témoins :

Georges Schnegg
Henri Jaquet } à Vallières

L'officier de l'état civil :

1890

N° 53

Boo & Bunnand

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Boo, Wilhelm**, _____ Domestique de Campagne,
de Gessenay (Bene) _____ domicilié à Frakins, _____
célibataire, _____

né à Gessenay, le dix août _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____
fils de Wilhelm Boo, _____

et de Marie Marguerite Catherine née Würsten, _____

2° **Bunnand, Clémence**, _____ Sans profession,
de Bisleu-Magnoux _____ domiciliée à Bisleu-Magnoux, _____
célibataire, _____

née à Bisleu-Magnoux, le vingt-deux novembre mil huit cent Soixante-cinq, _____
fille de Rosette Bunnand, à Bisleu-Magnoux, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Frakins, Bisleu-Magnoux & Gessenay, les quatre
& sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Communiqué: à l'Etat Civil de
Mellendins & Gessenay _____

Signatures des époux:

_____ Wilhelm Boo
_____ Clémence Boo

Signatures des témoins:

_____ Georges Schupp
_____ Stonn Jaquet

L'officier de l'état civil:

N^o 54.
Cornuz & Planche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cornuz, Jules-Franci**, _____ *Genève*,

de Muz (Vaud) & Lugnez (Sionnaz) _____ domicilié à *Lausanne*,

célibataire, _____

né à *Illon*, le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent *soixante-deux*,

fils de *Jeanne Henriette Cornuz*, domiciliée à *Illon*,

et de _____

2^o **Planche, Emma**, _____ *Sans profession*,

de *Gressy* _____ domiciliée à *Yverdon*,

célibataire, _____

née à *Gressy*, le neuf Juillet _____ mil huit cent *soixante-deux*,

fille de *Adrien Daniel Planche*,

et de *Marie Fanchette née Jaquet*, les deux *décédés*.

Les publications ont eu lieu à *Muz, Lugnez, Gressy, Lausanne & Yverdon*, les huit et quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Muz, Lugnez, Gressy, Yverdon & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Quarasin, Meyers, Belmont & Yverdon.

Signatures des époux :

J. Cornuz
Emma Cornuz

Signatures des témoins :

Bernard Jend } *à Lausanne*
Amorati }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 55

Gehry et Gehry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 13 août _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gehry, Louis-Charles**, employé S. S. _____

de Seedorf (Berne) _____ domicilié à Yverdon, _____

veuf de Jenny Louise née Roulier dèd le treize août mil huit cent quatre-vingt-dix _____

né à Yverdon, le quinze Mars _____ mil huit cent quarante-un, _____

fils de François Gehry, défunt _____

et de Susanne Marguerite née Chevalier, décédée, _____

2° **Gehry, Elise-Janny**, employée à la feutrie d'avis _____

de Seedorf (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire _____

née à Lansanne, le dix août _____ mil huit cent quarante-huit, _____

fille de Jacob Louis Gehry, défunt _____

et de Sophie Henriette née Curin, défunte. _____

Les publications ont eu lieu à Seedorf, Yverdon & Lansanne, les vingt-deux & vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodisation des Etat Civil de Yverdon.

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Seedorf & Yverdon _____

Signatures des époux :

L. Gehry
E. Gehry

Signatures des témoins :

M. Monopach
Buzio Pières } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 56
Ruff & Zehnder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ruff, Gottfried, _____ Tailleur,

de Rumisberg (Banc) _____ domicilié à Landanne _____

célibataire, _____

né à Rumisberg, le quatre Janvier _____ mil huit cent Soixante-neuf _____

fils de Jean Frédéric Ruff, décédé, _____

et de Elisabeth née Heidi, domiciliée à Rumisberg _____

2^o Zehnder, Emma, _____ Repasseuse,

de Kôniz (Banc) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Cheune, le vingt-trois novembre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fille de Abraham Zehnder _____

et de Elisabeth née Kämi, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Rumisberg, Kôniz & Landanne, les vingt-huit février et premier Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Rumisberg, Kôniz & Landanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Kôniz & Oberdipp. _____

Signatures des époux :

Gottfried Ruff
Emma Ruff

Signatures des témoins :

Leo Kuster
Alain Yensel Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 57
Magel et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Magel, Henri-Georges-Jules-François**, *Rebouteur*,
 de *L'Isle* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Lausanne*, le deux Septembre _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____
 fils de *Samuel Abraham Magel*, *gypcier*, _____
 et de *Reine Louise Roudsel*, *la femme*, domiciliés à *Lausanne*, _____

2° **Guex, Mathilde**, _____ *Coiffeuse*,
 de *St-Légier-la-Chiésaz*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

née à *Neuchâtel*, le seize mai _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____
 fille de *Charles François Henri Guex*, _____
 et de *Elise née Gerber*, _____

Les publications ont eu lieu à *L'Isle, St-Légier Lausanne*, le vingt-sept février
 premier Mars mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de L'Isle
St-Légier & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
L'Isle & Blonay _____

Signatures des époux :

Jules Magel
Mathilde Magel

Signatures des témoins :

Valentin Samenthaler
J. Soyuel } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58
Hipp & Perdreux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 10^{ème} avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hipp, Adrien-Georges-Louis*, typographe,

de *Nutry*, domicilié à *Landanne*,

célibataire,

né à *Landanne*, le quinze février _____ mil huit cent soixante-sept,

fils de *David Louis George Hipp*, *seigneur*,

et de *Marie Cézar*, sa femme, domiciliés à *Landanne*,

2° *Perdreux, Julie-Emma*, *Couturière*,

de *Champagne*, domiciliée à *Landanne*,

célibataire,

née à *Grandson*, le vingt-huit avril _____ mil huit cent soixante-deux,

fille de *Jean François Perdreux*, *agriculteur*,

et de *Loëtie Jenny Cochard*, domiciliés à *Grandson*,

Les publications ont eu lieu à *Nutry Champagne Landanne*, le vingt-cinq
 & vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Première de mariage

Certificats de publication de Nutry, Champagne Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Nutry & Champagne

Signatures des époux :

Adrien Hipp

Emma Hipp

Signatures des témoins :

Angelaux }
C. Patry } *Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 59

Raudenkoltz & Bernecker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Raudenkoltz, Henri _____ Photographe,

de Wschaffentourg (Bavière) _____ domicilié à Landanne _____

célibataire, _____

né au Harze (Seine Inférieure), le douze avril — mil huit cent cinquante-deux, _____

fils de Pierre Raudenkoltz, décédé, _____

et de Maria Anna Josepha Regina Nussbaum, sa veuve, à Landanne, _____

2^o Bernecker, Julie-Alice, _____ Institutrice,

de Kohenharslach (Wurtemberg) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le neuf janvier _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

fille de André Théophile Bernecker, menuisier, _____

et de Julie Henriette née Pettin, sa femme, les deux à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Wschaffentourg Kohenharslach Landanne, les
douze et quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Prom. de mariage.
3^o Cert. de publication d'Wschaffentourg Kohenharslach
à Dit de Landanne. 4^o Déclaration de validité. 6^o
Certificat du Département de Justice et Police constatant
que les pièces sous nos 3 et 5 sont déposées dans des
archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Can-

-tonale. _____

Signatures des époux :

Henri Raudenkoltz
Alice Raudenkoltz

Signatures des témoins :

A. Vilminotz
Arnold Grosjean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 60

Regamey et Willemmin
née Duboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Pierre-Louis**, — Concierge à la Grenette,

de Lauzanne, _____ domicilié à Lauzanne, _____

veuf de Marie née Dubois, dès le treize avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, _____

né à Epatinges, le onze Janvier _____ mil huit cent quarante-huit, _____

fils de défunt Henri Philippe Regamey _____

et de Augustine née Pache, du tour aux Râpes, _____

2° **Willemmin née Duboux, Rosalie**, — Concierge, —

de Genève, _____ domiciliée à Lauzanne, _____

veuve de Marc Louis Willemmin, dès le dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____

née à Cully, le vingt Novembre _____ mil huit cent quarante six, _____

fille de François Louis Duboux, décédé, _____

et de Susanne Sophie Charlotte Forcl, la femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Lauzanne & à Genève, le quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lauzanne _____

& Genève. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Genève. _____

Signatures des époux :

P. Louis Regamey
R. Regamey

Signatures des témoins :

Ch. Hostli
L. Blum

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 61.

Lavanchy et Pache née Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lavanchy, Jules,** _____ agriculteur,

de Savigny & de Forêt, _____ domicilié à Lausanne, Vers chez les Blancs

militaire, _____

né à Savigny, le cinq janvier _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Pierre David Lavanchy, _____

et de Louise née Piccard, la femme, domiciliée Vers chez les Blancs, _____

2° **Pache née Blanc, Jenny,** _____ ménagère, _____

de Epalinges, _____ domiciliée à Lausanne, Vers chez les Blancs

divorcée de Pierre Louis Pache, dès le cinq février mil huit cent quatre-vingt-cinq

née aux Raps de Lausanne, le huit mai _____ mil huit cent cinquante-un, _____

fille de Jean André Blanc _____

et de Jeanne Louise née Rigamont, domiciliée aux Raps, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forêt, Lausanne & Epalinges, les vingt-deux & vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce. _____

Certificats de publication de Savigny Forêt, Epalinges & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Savigny Forêt, Epalinges & Lausanne. _____

Signatures des époux:

Jules Lavanchy
Jenny Lavanchy

Signatures des témoins:

David Dufour Villars Gravelles
J. Häusermann Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 62

Bally & Aguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bally, Georges-Jean-Louis-Henri, serrurier,*

de *Chungschreit-Steffisburg (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Lausanne*, le dix-sept mai _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de *Georges Bally, serrurier,* _____

et de *Marie Jenny Deluz, sa femme, domiciliée à Lausanne*, _____

2° *Aguet, Louise dite-Adèle,* _____ *Blanchisseuse,*

de *Lutry & Sullens*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Lausanne*, le quatorze septembre mil huit cent soixante-un, _____

fille de *Henri Louis Aguet, menuisier,* _____

et de *Susanne Louise Dubois, sa femme, domiciliée à Lausanne*. _____

Les publications ont eu lieu à *Chungschreit (Steffisburg), Lutry, Sullens & Lausanne*, les quatre & cinq Mars mil huit cent quatre-vingt dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Procès de mariage _____

Certificats de publication de Lutry, Sullens, Steffisburg & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Steffisburg, Lutry & Sullens. _____

Signatures des époux :

Bally

Adèle Bally

Signatures des témoins :

Henri Dubois à *Rollin*, _____

Alexander Widmer
à *Bex*

L'officier de l'état civil :

Alf. Renaud Dubois

N° 63

Pahud et Martinet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 28 Septembre 1899, déclaré définitif et exécutoire le 13 décembre 1899, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci contre. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 146 lettre b) de la loi fédérale du 21 décembre 1874.

Lausanne, le 20 décembre 1899.
L'Officier de l'Etat civil:

Aujourd'hui dix Avoil _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pahud, Charles,** _____ Portier d'Hotel,

de Oyens, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Autry, le huit Juillet _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fils de Louis Samuel Pahud, _____

et de Rosette née Héniq, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Martinet, Surette-Aline,** _____ Sennelière,

de Vuillebecq, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Vuillebecq, le vingt Novembre _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fille de Pierre Samuel Martinet, agriculteur à Vuillebecq _____

et de Jeanne née Reguin, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Oyens, Vuillebecq & Lausanne, les huit & dix Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Oyens
Vuillebecq & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de St.

Cerges & Baulmes. _____

Signatures des époux:

Ch. Pahud

A. Martinet

Signatures des témoins:

Etienne
A. Demougeot. Lausanne

L'officier de l'état civil:

Alf. Bruand, substit

N° 611
Pahud et Menétrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pahud, Marc-Eugène**, _____ **Tanneur**,

de **Bielley-Magnoux** _____ domicilié à **Laudanne**,

célibataire, _____

né à **Sully**, le vingt-sept juillet _____ mil huit cent **Septante**,

fils de défunt **Pierre-François Pahud**, _____

et de **Jeanne Marguerite** née **Marguerat**, domiciliée à **Laudanne**,

2^o **Menétrey, Alice-Louise**, _____ **Cuisinière**,

du **Mont** & de **Poliez-le-Grand** _____ domiciliée à **Laudanne**,

célibataire, _____

née à **Laudanne**, le cinq juin _____ mil huit cent **Soixante-six**,

filles de **François Auguste Menétrey**, **Ménisier au Mont** _____

et de **Madelaine Dubois**, **La femme**, à **Laudanne**,

Les publications ont eu lieu à **Bielley-Magnoux**, **Le Mont**, **Poliez-le-Grand**
Laudanne, les huit, neuf & douze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de _____

Bielley-Magnoux, **Le Mont**, **Poliez-le-Grand**

Laudanne, _____

Communiqué : à **Domeloye**, **Romanet**

& **Poliez-le-Grand**, _____

Signatures des époux :

E. Pahud

Alice Pahud

Signatures des témoins :

Hermingand

Ethoni **Laudanne**

L'officier de l'état civil :

Au Grand Subst

1890

N° 65.

**Quiblier et Rinzoz née
Longchamp**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Quiblier, François-Alphonse**, Chef de Cuisine,

de Gaillard (Haute-Savoie) _____ domicilié à Mulhouse, _____

célibataire, _____

né à Gaillard, le vingt-quatre octobre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de Jean François Quiblier, décédé _____

et de Louise Marie Robert, sa femme, décédée _____

2° **Rinzoz née Longchamp, Fanny**, Repasseuse,

de Charadonne, _____ domiciliée à Landanne, _____

divorcée de Adolphe Rinzoz, dès le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-huit

née à Vevay, le vingt-quatre mars _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de Marie Etienne Longchamp, domiciliée à Landanne, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à ~~Gaillard~~, Charadonne, Mulhouse & Landanne, les dix-huit, dix-neuf & vingt mars mil huit cent quatre-vingt-dix (1890) _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage . . . 2° Actes de naissance des époux. 3° Actes de décès des père & mère des fiancés. 4° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse avec mention du divorce & Certificat de publi. de Mulhouse. 5° Déclaration constatant que les publications ne sont pas nécessaires à Gaillard. 6° Certificats de publication de Charadonne & Landanne. 7°

Communiqué : Déclaration de validité. . . Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 3, 4, 5, 6 & 8 sont déposées dans ses archives.

Communiqué à la Chancellerie C^{te} à l'état civil de
Crotte.

Signatures des époux :

F. Quiblier
F. Rinzoz

Signatures des témoins :

F. Boulenger
J. Hamon

L'officier de l'état civil :

A. B. Maud, sub

N° 66

Witz & Golliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Witz, Jean-Jacques-Georges**, _____ négociant,

de Nancy (Meurthe & Moselle) France, _____ domicilié à Landanne, _____

veuf de Emma Tache, dès le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-huit (en l'absence)

né à Mulhouse, le deux Juillet _____ mil huit cent cinquante-sept _____

fils de Jean Georges Witz, confiseur à Landanne, _____

et de Marie Barbe Bonnet, sa femme, décédée, _____

2° **Golliard, Marie**, _____ Couturière,

de Nancy (ain) France, _____ domiciliée à Montmêlé / Saône (ain)

célibataire, _____

née à Nancy, le sept février _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Louis Golliard, cultivateur, _____

et de Jeanne Marie Bernard, sa femme, domiciliés à St-Evremont / Mosigues (ain)

Les publications ont eu lieu à Nancy, Nancy, Montmêlé Landanne les quatre, neuf & seize Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Form. de mariage. 2° Actes de naissance des Epoux

3° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. 4° Consentement du père de l'Epoux & acte de décès de la mère & 5°

Consentement des père & mère de l'Epouse. 6° Certificat de publication de Nancy, Montmêlé & Nancy, J'ai dit de Landanne. 7° Déclaration de validité. 8° Perm. du

Communiqué : Département de J^{re} & Collat. cond.

Tant que les pièces sous N^{os} 3-4-5-6 & 8 sont déposées dans ses archives.

Communiqué à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

J. Witz

Marie Witz

Signatures des témoins :

Jeanne Weinhold

L. Charrier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 5 Juillet déclaré exécutif le 3 Octobre 1906, le Tribunal civil du District de Landanne a déclaré par le divorce le mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en application de l'art 1130 du Code Civil Français.

Landanne le 16 Octobre 1906

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 67

Tallichet & Grozjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tallichet, Albert, _____ agriculteur,

de Orbe, _____ domicilié à L'auvergne, _____

célibataire, _____

né à Orbe, le trois Décembre _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fils de défunt Louis Tallichet _____

et de Françoise Cartier La Veuve, à Orbe, _____

2° Grozjean, Adèle-Emilie, _____ Cuidinière,

de Sauls (Suisse) _____ domiciliée à L'auvergne, _____

célibataire, _____

née à Sauls, le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent Soixante-douze, _____

fille de Albert Grozjean _____

et de Amie Feine, abrités, _____

Les publications ont eu lieu à Orbe, Sauls & L'auvergne les vingt cinq & vingt-six
mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Consentement du tuteur de l'Epouse _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Sauls
Orbe & L'auvergne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Orbe & L'auvergne (Sauls) _____

Signatures des époux :

Tallichet Albert de Louis

Tallichet Emilie

Signatures des témoins :

A. Gillieron

Louis Grandjean L'auvergne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 68
Rozzel & Geumaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rozzel, Alphonse-Eyprien**, _____ agriculteur, de Chaisy _____ domicilié à Chapelle (Broye) _____ célibataire, _____

né à Chapelle (Broye), le vingt-quatre avril _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de défunt Jean Rozzel _____ et de Louise née Jaquier, _____

2° **Geumaz, Marie-Philomène**, fille de chambre, de Chapelle & Fétiqny (Fribourg) _____ domiciliée à Nausanne, _____ célibataire, _____

née à Chapelle, le vingt-six juillet _____ mil huit cent soixante-un, _____ fille de défunt Jacques Paul Emmanuel Geumaz, _____ et de Joséphine née Maillard, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Chaisy, Chapelle, Fétiqny & Nausanne, les vingt-trois, vingt-cinq & vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Neuchâtel, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Neuchâtel, Romared & Fétiqny _____

Signatures des époux :

Alphonse Rozzel
Philomène Geumaz

Signatures des témoins :

Léonie Durand
Emile Rogner

L'officier de l'état civil :



1890

N° 69

Cornu et Muller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornu, Louis-Alexandre,** _____ Charrier,

de Remont _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Lucens (Aud) le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fils de Jean Joseph Antoine Cornu, agriculteur, _____

et de Marie Elisabeth née Bourqui, la femme, les deux à Remont, _____

2° **Muller, Marie-Philomène,** _____ Tricotteuse,

de Cressier (Fribourg) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Cressier le huit Décembre _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fille de Jean Pierre Louis Muller, agriculteur, _____

et de Emélie née Gross, la femme, les deux à Arzuffens, _____

Les publications ont eu lieu à Remont, Cressier & Landanne, les vingt-quatre et vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage : _____

Certificats de publication de Remont, Cressier & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Remont & Cressier _____

Signatures des époux :

Cornu Louis Alexandre
Marie Cornu

Signatures des témoins :

Julien Bugele
Julien Groux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 70
Crosasso Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Crosasso, Jules-Antoine**, _____ **Journalière**,

de **Ingria (Ivrea, Turin) Italie** _____ domicilié à **Lausanne**, _____

célibataire, _____

né à **Yverne**, le sept Janvier _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de **défunt Michel Pierre Crosasso** _____

et de **Marie Perret**, domiciliée à **Yverne**, _____

2^o **Müller, Adèle**, _____ **Cuisinière**,

de **Belp (Berne)** _____ domiciliée à **Lausanne**, _____

célibataire, _____

née à **Blonay**, le vingt-sept février _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de **David Müller**, tonnelier, _____

et de **Vacna née Graf**, domiciliée à **Blonay**, _____

Les publications ont eu lieu à **Ingria, Belp & Lausanne**, les huit & seize mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Acte de décès du père de l'Épouse et consentement de la mère. 4^o Acte de publication à **Ingria**. 5^o dit de **Belp & Lausanne**. 6^o Déclaration de Validité. 7^o Permis du Département de **Jura** lequel constate que les pièces sous N^o 3. & 6 sont déposées à ses archives
 Communiqué : à l'Etat Civil de **Belp** et à la
 Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Jules Crosasso

Adèle Crosasso

Signatures des témoins :

Georges...
Jules...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890
N° 71

Meyer et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril _____ mil huit-cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meyer, Louis-Marius, _____ représentant de Commercede Sainte-Croix _____ domicilié à Paris 10^e arr^e _____

célibataire, _____

né à Vevay, le quatorze octobre _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____

fils de Jean Louis Henri Meyer, Rentier, domicilié à Beax, _____

et de Annette Antoinette née Richard, décédée, _____

2^o Borgeaud, Louise-Jeanne-Suzanne _____

de Pully _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le onze février _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Jean Louis Borgeaud _____

et de Marie Jeanette Hauser, de femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Ste-Croix, Les Granges, Pully, Paris & Landanne, _____
les vingt-trois février, neuf, dix & onze Mars mil huit cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Ste-Croix,
Les Granges, Pully, Paris & Landanne _____

Communiqué : à l'état Civil de Pully

de Ste-Croix _____

Signatures des époux :

L. Meyer

Louise Meyer

Signatures des témoins :

Steuere, Louis Girardet & Chant. Paquier

Borgeaud, Borgeaud
notaire pour

L'officier de l'état civil :

N° 72
Bernand et Rouzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bernand, Arthur-Edouard**, _____ *Tréportant*,

de Sainte Croix _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Ste Croix, le premier mai _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fils de Auguste ami Bernand, émailleur, _____

et de Marianne née Meimod, domiciliés à Ste Croix _____

2° **Rouzet, Louisa-Janny** _____

de Sainte-Croix _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-six Octobre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fille de défunt Louis Rouzet _____

et de Louisa Delphine Toveraz, domiciliés à Landanne. _____

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, aux Granges de Ste Croix & à Landanne, les vingt-cinq & vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____
Ste Croix, les Granges de Ste Croix &
Landanne. _____

Communiqué : à l'état civil de Ste Croix _____

Signatures des époux :

A. Bernand
J. Rouzet

Signatures des témoins :

C. Ayoub

M. J. Stegmann
ici deux à Landanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 73

Rozzat & Vitcheaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rozzat, Julien,** _____ Employé de banque,

de Granges, _____ domicilié à Lansanne, _____

célibataire, _____

né à Lansanne, le vingt-un février _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fils de François Rozzat, décédé _____

et de Anne Marie Birzchi, sa veuve, à Lansanne, _____

2° **Vitcheaux, Henriette Fanny,** _____ Couturière,

de Quillier & St Blaise (Neuchâtel) _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Lansanne, le onze août _____ mil huit cent Soixante-six, _____

fille de Ernest François Pierre Vitcheaux, décédé, _____

et de Louise Julie Marguerite Catenoud, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Granges, Quillier, St Blaise & Lansanne, les quinze et seize Mars mil huit cent quatre-vingt dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des époux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificat de publication de Granges
Quillier, St Blaise & Lansanne, _____

_____ Communiqué : à l'état civil de Granges,
Granges & St Blaise. _____

Signatures des époux :

J. Rozzat

Henriette Rozzat

Signatures des témoins :

A. Rozzat à Lansanne

A. Rozzat à Delémont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 74
Thibaud et Gallus née Lauener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix,

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Thibaud, Edouard-Auguste**, _____ *Institué*,

de Concise _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Concise, le vingt Octobre _____ mil huit cent quarante-cinq,

fils de Charles Alexandre Thibaud, *décédé*, _____

et de Marianne Henriette Gaille sa femme *décédée*, _____

2^o **Gallus née Lauener, Anna**, _____ *Institué*,

de Pieterlen (Bâle) _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve de Frédéric Gallus, *décédé* le deux avril mil huit cent quatre-vingt-neuf,

née à Gsteig près Interlaken, le neuf Juillet _____ mil huit cent quarante-cinq,

fille de Christian Lauener *agriculteur à Einseldingen* _____

et de Anna née Mutschard sa femme, *décédée* _____

Les publications ont eu lieu à Concise, Pieterlen & Lausanne, le dix-huit & dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Acte de décès de l'ancien mari de l'épouse _____

Certificats de publication de _____

Concise, Pieterlen & Lausanne _____

Communiqué : à Concise & Pieterlen _____

Signatures des époux :

August Thibaud
Anna Gallus

Signatures des témoins :

H. Schmeiter
H. Louis Pittet
 témoins à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 75

Ducetel & Holtzetter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ducetel, Louis-Félix-Aimé**, Marchand de légumes, de Chablard _____ domicilié à Lansanne, _____ célibataire, _____

né à Lansanne, le douze Septembre _____ mil huit cent Soixante-cinq _____ fils de Jean David Gabriel Ducetel, Sieur de Longy, à Paris, _____ et de Marguerite Guggenberg de Samme, décédée _____

2^o **Holtzetter, Catherine-Jélicite**, Cuidinière, de Fribourg _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

née à Fribourg, le quatre Juillet _____ mil huit cent Soixante-cinq _____ fille de Pierre Holtzetter, Charretier à Fribourg, _____ et de Anne Marie née Brulhart, décédée, _____

Les publications ont eu lieu au Chablard, à Fribourg & à Lansanne, les vingt-cinq & vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificat de publication de Chablard
 Fribourg Lansanne _____

Communiqué : à l'état Civil de
 Montreux & Fribourg _____

Signatures des époux :

Louis Ducetel
 Catherine Ducetel

Signatures des témoins :

Piedmuret
 Jean Pagan Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 76.

Jeallard & Bonzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix,

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jeallard, Armand Louis-Émile**, _____ Comptable,

de Lugnez (Sribourg) _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-trois Novembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de défunt Paul Jeallard _____

et de soude Christine Winzeler, sa veuve, domiciliée à Landanne, _____

2° **Bonzon, Louisa-Amélie-Alice**, sans profession,

de Pompaples, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Levey, le premier Janvier _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de défunt Marc Louis Alphonse Bonzon, _____

et de Marie Rosalie née Cottard, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lugnez, Pompaples Landanne, les vingt-deux & vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de
Lugnez, Pompaples & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mortier & La Serraz _____

Signatures des époux :

E. Jeallard

Alice Jeallard

Signatures des témoins :

Joseph Meis

Alfred Leveque } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 77

Gelay & Nicoulaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gelay, Henri-Eugène**, _____ Limentz,

de Chenit _____ domicilié à Vallorbes, _____

célibataire, _____

né au Brassus, le vingt-huit juillet _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de David Henri Gelay, décédé, _____

et de Marguerite née Vallotton, décédée, _____

2° **Nicoulaz, Alice-Henriette**, _____ sans profession, _____

des Clées _____ domiciliée à Vallorbes, _____

célibataire, _____

née à Vallorbes, le trente Mars _____ mil huit cent soixante-onze, _____

fille de François Louis Nicoulaz, décédé, _____

et de Louise Marie née Conod, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, au Brassus, au Sentier aux Clées, les vingt-huit & vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Vallorbes. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vallorbes, Remainmetiez au Sentier. _____

Signatures des époux :

Henri Gelay
Alice Gelay

Signatures des témoins :

F. Pastegen à Vallorbes
Jules Matthey à Sandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78
Huwiler & Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Huwiler, Jean-Joseph*, _____ *Sommelier*,
 de *Mühlau (Argovie)* _____ domicilié à *Landsanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Mühlau*, le huit avril _____ mil huit cent *Soixante-cinq*, _____
 fils de défunt *Comad Huwiler*, _____
 et de *Franciska née Fischer*, domiciliés à *Mühlau* _____

2° *Weber, Anna-Maria*, _____ *femme de Chambre*
 de *Auw (Argovie)* _____ domiciliée à *Auw*, _____
 célibataire, _____

née à *Auw*, le quatre *Octobre* _____ mil huit cent *Soixante-deux*, _____
 fille de *Joseph Weber*, cordonnier, domicilié à *Auw* _____
 et de *Barbara née Eggenschwiler*, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à *Mühlau, Auw & Landsanne*, le premier & cinq
 avril mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de
Mühlau, Auw & Landsanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Mühlau & Auw, _____

Signatures des époux :

Jean Huwiler
Maria Huwiler

Signatures des témoins :

Leitzle J.
Theophile Em...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 79

Nuzzi et Martinoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nuzzi, Gaetano-Giuseppe-Antonio**, *ouvrier*,

de *Locarno (Sardinie)* _____ domicilié à *Locarno* _____

célibataire _____

né à *Locarno* le *dix-neuf mars* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

fils de *Gaetano Nuzzi* _____

et de *Anna née Tomasio, ses deux décedés* _____

2° **Martinoni, Eva-Catherine-Lucie**, *sans profession*,

de *Minusio (Sardinie)* _____ domiciliée à *Landanne* _____

célibataire _____

née à *Landanne* le *vingt-huit février* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____

fille de *Jean Martinoni, négociant* _____

et de *Dolphine Soldati, sa femme, domiciliés à Landanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Locarno, Minusio & Landanne* le *dix-huit & dix-neuf* *février* mil huit cent *quatre-vingt-dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Locarno. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Locarno*

& *Minusio.* _____

Signatures des époux :

Gaetano Nuzzi fu Gaetano
Eva Felici

Signatures des témoins :

Martinini
Martin Martinoni
à deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 80

Schnorf & Auer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 Septembre 1898, déclaré définitif et exécutoire le 14 octobre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inchoé ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettre A) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 10 octobre 1898.
L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schnorf, Alfred, _____ Valet de Chambre,

de Uetikon (Zurich) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Henri Schnorf _____

et de Maria Mauret, sa femme, les deux décédés, _____

2° Auer, FredERICA-Amélie, _____ femme de Chambre,

de Metzingen (Wurttemberg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Metzingen, le cinq avril _____ mil huit cent soixante, _____

fille de Jean Georges Auer, décédé, _____

et de Caroline Louise née Rumpff, sa veuve, à Metzingen (Wurttemberg)

Les publications ont eu lieu à Uetikon, Metzingen & Lausanne, les onze & douze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Uetikon, Metzingen & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Uetikon & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Schnorf Alfred
Schnorf Amélie

Signatures des témoins :

Rossier Arthur
Stehlin Jacques

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 81

Chapallaz et Aubry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt
juin mil huit cent quatre-vingt-
quinq, déclaré définitif et exécutoire
le vingt six juillet suivant, le Tri-
bunal civil du district de Lausanne
a débouté par le divorce le mariage
contracté ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre les deux
époux en vertu de l'article 146, lettres b,
et c. de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Lausanne, le 3 août 1895.

L'officier de l'état civil :

M. Meunier, Subd.

Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chapallaz, Charles-Gabriel, _____ Jardinier,

de Lussy _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Etide née Kästler, dèc le trenté avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

né à Chailly, le huit janvier _____ mil huit cent cinquante cinq _____

fils de Jules Philippe Chapallaz, dècèdè, _____

et de Jeanne Henriette Parizod, la veuve, à Lausanne, _____

2^o Aubry, Martine-Félicité, _____ Cuisinière,

de La Magne (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à La Magne, le seize mai _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fille de Joseph Aubry, dècèdè, _____

et de Eténoire née Geneyna, la femme, dècèdè, _____

Les publications ont eu lieu à Lussy, La Magne & Lausanne, les vingt-cinq,
vingt-huit février & premier mars mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Lussy _____

La Magne & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Villars / Yens & Vuisternens devant Proment _____

Signatures des époux :

Charles Chapallaz

Martine Félicité

Chapallaz

Signatures des témoins :

Jules Noerrey

Felix Aubry

L'officier de l'état civil :

M. Meunier

N^o 82
Dufour & Vuille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dufour, Alfred-Frédéric,** _____ Mécanicien,

de Châtillard _____ domicilié à Landanne, précédemment à Yverdon,

célibataire, _____

né à Yverdon, le premier février _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fils de François Louis Dufour, horloger, _____

et de Louise Juliette née Grandjean, sa femme, domiciliés à Yverdon, _____

2^o **Vuille, Cécile-Joséphine,** _____ Comptable, _____

de La Sagne (Nenchâtel) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à La Sagne, le vingt-huit février _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de Louis Constant Vuille, horloger, à La Sagne, _____

et de Cécile Joséphine Berger, sa mère, _____

Les publications ont eu lieu au Châtillard, à La Sagne, à Yverdon & à Landanne, les vingt-huit & vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Châtillard, La Sagne, Yverdon & Landanne. _____

Communiqué : à l'état Civil de Montreux,

La Sagne & Yverdon. _____

Signatures des époux :

Alfred Dufour

C. Vuille

Signatures des témoins :

François Vuille à La Sagne

Luigi Lauer à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 83.

1890

Paget et Dufey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Paget, Henri-Louis-Emile**, _____ Mécanicien, _____
de **Saint-Croix**, _____ domicilié à **Lausanne**, _____
célibataire, _____

né à **Lausanne** le vingt-un novembre _____ mil huit cent soixante-dix, _____
fils de **Suzette Emélie Paget**, domiciliée à **Lausanne**, _____
et de _____

2^o **Dufey, Alphonvine**, _____ sans profession, _____
de **Paléziens**, _____ domiciliée à **Lausanne**, _____
célibataire, _____

née à **Paléziens** le vingt-huit août _____ mil huit cent soixante-deux, _____
fille de **Jean Isaac Dufey** _____
et de **Clémentine Alexise Panchard**, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à **St-Croix**, aux **Granges de St-Croix**, à **Paléziens** et à **Lausanne**, les premier et deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____
Certificat de publication de **St-Croix**,
Les Granges de St-Croix, **Paléziens** et **Lausanne**

Communiqué: à l'Etat Civil de **St-Croix**
et de **Paléziens** _____

Signatures des époux:

Henri Paget
Alphonvine Paget

Signatures des témoins:

Henri Jacquillard, } à **Lausanne**
Alfred Javelly }

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 311

Jaunin et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaunin, Auguste*, _____ maître imprimeur,
de *Feu de Villars-le-Terroir* _____ domicilié à *Landsanne*, _____
célibataire, _____

né à *Feu* le vingt huit Juillet _____ mil huit cent Soixante, _____
fils de *Jean Daniel Jaunin, Notaire*, _____

et de *Jeanne Charlotte Henriette Vannaz la femme*, domiciliés à *Feu*, _____

2° *Jaton, Janny-Julie*, _____ sans profession, _____
de *Pency-le-Jorat* _____ domiciliée à *Landsanne*, _____
célibataire, _____

née à *Landsanne* le onze Janvier _____ mil huit cent Soixante-deux, _____
fille de *Charles Louis Jaton, Charcutier*, _____

et de *Janny Moulin, la femme*, domiciliés à *Landsanne*, _____

Les publications ont eu lieu à _____ *Feu, Villars-le-Terroir, Pency & Landsanne*, les vingt
neuf & trente mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Feu
Villars-le-Terroir, Pency & Landsanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Feu*
Echallens & Cercelles-le-Jorat _____

Signatures des époux :

Jaunin
J. Jaunin

Signatures des témoins :

Charles L. Jaton
François Morel
les deux à Landsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N^o 85Kaaser et Bernhard née
Loorli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du 12 février 1903
déclaré exécutoire le 11 mars suivant, le
Tribunal civil du district de Landanne
a dit que le divorce le mariage inscrit
ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'art 46 §. 6 de la loi
du 24 décembre 1874.

Landanne le 17 mars 1903

Coffr. de l'état civil :



Aujourd'hui vingt-quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kaaser, Wilhelm, _____ Maître Maréchal,

de Paudex _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Oberarmersbach (Bade), le vingt-un décembre mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Sievin Kaaser, agriculteur à Oberarmersbach _____

et de Christine née Ruhmann, sa femme, défunte, _____

2^o Bernhard née Loorli, Eliza, _____

de Untertschholz (Bene), _____ domiciliée à Landanne, _____

veuve de Jean Bernhard, déc. le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

née à Kuttwyl (Bene), le vingt-trois septembre mil huit cent cinquante-six _____

fille de Daniel Loorli, agriculteur, à Kuttwyl _____

et de Elisabeth Steffen, sa femme, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Paudex, Untertschholz à Landanne, les vingt-cinq,
vingt-six, vingt-sept, mardi mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse _____

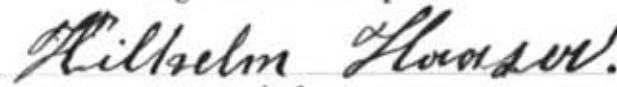
Certificats de publication de Paudex _____

Untertschholz à Landanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Pully à de Langenthal _____

Signatures des époux :




Signatures des témoins :



L'officier de l'état civil :



N° 86

Gattiker & Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gattiker, Auguste Louis,* _____ agriculteur,

de *Korzen (Zürich)* _____ domicilié à *St Triphon* _____

célibataire, _____

né à *St Triphon*, le vingt quatre Juin _____ mil huit cent *Soixante-cinq*, _____

fils de *Afunt Jaques David Auguste Gattiker*, _____

et de *Ardine née Gétaz*, la veuve, peintre à *St Triphon*, _____

2° *Perret, Cécile Marguerite*, _____ sans profession, _____

de *Villars-Tiercelin*, _____ domiciliée à *Sully*, _____

Célibataire, _____

née à *Ollon*, le vingt neuf mai _____ mil huit cent *Soixante-neuf*, _____

fille de *Aems Perret*, concierge à *Bellave / Lully*, _____

et de *Adelphine née Raymond*, _____

Les publications ont eu lieu à *Korzen, Villars-Tiercelin, Lully, Lully & Ollon - Buisson* les vingt neuf & trente mars mil huit cent quatre vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Ollon. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Korzen, Collez-le-Grand & Ollon. _____

Signatures des époux :

A. Gattiker

Cécile Gattiker

Signatures des témoins :

Hans Cropper fils à *St Triphon*

Buttelod Francois
à *Chesières*

L'officier de l'état civil :

A. Louis

N^o 87
Jaquier & Villard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jaquier, Abram-Louis, Agriculteur,

de Dizy, domicilié à Dizy,

veuf de Jeanne Fanny née Duperrut,

né à Dizy, le douze septembre mil huit cent trente,

fils de Abraham François Louis Jaquier,

et de Anne Catherine née Matherbe, décédée,

2^o Villard, Marie-Louise, sans profession,

de Dailens, domiciliée à Dailens,

célibataire,

née à Dailens, le vingt-quatre juillet mil huit cent quarante-neuf,

fille de Charles François Jean Samuel Villard, agriculteur, à Dailens,

et de défunte Charlotte Louise Françoise née Dubanier

Les publications ont eu lieu à Dizy & Dailens, le cinq & huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de l'Etat Civil de Dailens & La Sarras (Dizy & Dailens)

Communiqué : à Dailens & La Sarras

Signatures des époux :

Abram Jaquier
Marie Jaquier

Signatures des témoins :

Auguste Jaquier
Chs. Villard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 88

Ulmann et Ducar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Ulmann, Gustave**, _____ fabricant d'horlogerie _____

d'origine française, _____ domicilié à Montbéliard (Doubs) _____

célibataire, _____

né à Montbéliard, le sept Septembre _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fils de Abraham Ulmann, _____

et de Gertrude Gitchel, son épouse, les deux décédés, _____

2^o **Ducar, Blanche**, _____ sans profession, _____

d'origine française _____ domiciliée à Langsanne, _____

célibataire _____

née à Fribourg, le onze Septembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

filles de Carl Ducar, Négociant _____

et de Babette née Nordmann, son épouse, domiciliés à Langsanne. _____

Les publications ont eu lieu à Langsanne & à Montbéliard, les six huit avril
mil huit cent quatre vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} Actes de naissance des époux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Consentement des père & mère de l'épouse. 4^o Actes de décès des père & mère de l'époux. 5^o Actes de publication de Montbéliard & de Langsanne. 6^o Déclaration de validité de l'Etat du Département de Jura. 7^o Actes constatant que les pièces nos 1^{er} 2^o 3^o 4^o 5^o 7^o sont déposées dans des archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale. _____

Signatures des époux :

Gustave Ulmann

Blanche Ulmann

Signatures des témoins :

H. Maas

Alb. Brunner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 89
Curchod & Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Curchod, Jules-Marc-David,** _____ *Boucheur,*

de Gollion, Commune de Montaubion-Chardonmay domicilié à Gollion, _____

Célibataire, _____

né à Gollion, le quatre Juin _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fil de Jules Marc David Curchod, agriculteur à Gollion, _____

et de Françoise Jenny née Grivaz sa femme, décédée. _____

2^o **Fiaux, Eugénie,** _____

de Bezmarchés, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à St-Cierge, le dix-neuf Septembre _____ mil huit cent Septante-trois _____

filie de Constant Fiaux, Charpentier à Gollion, _____

et de Maline née Dumand sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Gollion, Commune de Bezmarchés, Montaubion-Chardonmay & Landanne le vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil
de Cessonay _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Cessonay _____

_____ Solier-le-Guina, St-Cierge & Mondon. _____

Signatures des époux :

Jules Curchod
Eugénie Curchod

Signatures des témoins :

Eugénie Neelya
Charles Visinard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 90
Blanc et Meylan
née Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Blanc, Marc-François**, _____ Agriculteur,
 de Belmont sur Saunanne, _____ domicilié à Saunanne, Chailly, _____
 veuf de Louise née Raymondin, dès le vingt-cinq Décembre mil huit cent quatre-vingtsept _____

né à Saunanne, Chailly, le vingt-sept Juin mil huit cent trente-huit, _____
 fils de Jean François Samuel Blanc _____
 et de Jeanne Louise Kugly, sa femme, les deux décedés, _____
 2^o **Meylan née Regamey, Jenny**, _____ Cuisinière
 du lieu, _____ domiciliée à Saunanne, Chailly, _____
 divorcée de Jean Louis Meylan dès le vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

née à Saunanne, le six Mars _____ mil huit cent quarante-deux, _____
 fille de Jean Philippe Regamey _____
 et de Jeanne Louise Demercoz sa femme, les deux décedés, _____

Les publications ont eu lieu à Belmont, sur le lieu Saunanne, le vingt-neuf Mars et trente avril mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Acte de décès de la précédente femme de l'époux _____
 Déclaration de divorce de l'épouse, _____
 Promesse de mariage, _____
 Certificats de publication de Belmont Saunanne & Le Vieux, _____
 Communiqué : à l'Etat Civil de Pully _____
 X du lieu _____

Signatures des époux :

Blanc Marc François
Jenny Blanc

Signatures des témoins :

Lucie Regamey à Saunanne
Charles Blaise à Chailly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N^o 91

Coderey & Vez

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Coderey, Jean-François-Albert**, _____ Epicier,

de Remanel d/Mozges _____ domicilié à Remanel d/Mozges,

célibataire _____

né à Remanel d/Mozges, le huit mai _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fils de défunt Albert Henri Coderey _____

et de Jeanne Louise née Clac, à Remanel d/Mozges, _____

2^o **Vez, Elise-Caroline**, _____ sans profession,

de Chavaux _____ domiciliée à Pully,

célibataire _____

née à Pully, le trois Décembre _____ mil huit cent Soixante-neuf,

fille de Marc Louis Henri Victor Vez, agriculteur à Pully, _____

et de Marguerite née Marandaz, aussi à Pully, _____

Les publications ont eu lieu à Remanel d/Mozges, à Chavaux & à Pully, les dix, onze & douze avril mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Vulliamens (Collombier) _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Collombier, Remanel & Pully _____

Signatures des époux:

J. Coderey
Elise Coderey

Signatures des témoins:

Jacques Vez
Henri Devaudoz

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 26 Juin 1908 devenu définitif le 7 septembre suivant, le Tribunal civil du district de Mozges a dit sans que le divorce le mariage inculpé ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 106 lettre b. de la loi du 24 Oct. 1874.

Remanié le 24 septembre 1908
L'Off. de l'Etat civil:

N^o 92
Savary & Kellner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Savary, Jules, _____ Partout, _____

de Payerne, _____ domicilié à Montreux _____

célibataire, _____

né à Payerne le vingt-trois novembre _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fils de Fritz Benjamin Savary, à Saurane, _____

et de Emilie Elise née Fiva, décédée, _____

2^o Kellner, Marie-Elizabeth-Sophie, _____

de Wiesbaden (Prusse) _____ domiciliée à Saurane _____

célibataire, _____

née à Saurane le deux-quinze février _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Christian Friedrich Georg Kellner _____

et de Jeanne Joséphine née Herminjard, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Payerne, Montreux (Planche), Wiesbaden & Saurane
le vingt-deux & vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'état civil de
Montreux. _____

Communiqué : à l'état civil de Payerne
& Montreux, ainsi qu'à la Chancellerie C^h _____

Signatures des époux :

J. Savary
Sophie Savary

Signatures des témoins :

J. Savary Jacques

A.-L. Herminjard.

L'officier de l'état civil :

1890

N° 93

Cordey & Robellaz née Larduent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cordey, Auguste-Jean-Henri**, *Gypsière*,
de *Lutry* _____ domicilié à *Laudanne* _____
célibataire _____

né à *Laudanne*, le quatorze Juin _____ mil huit cent soixante-sept, _____
fils de *Jean Henri Auguste Cordey*, menuisier, à *Laudanne*, _____
et de *Louise Jeannette Bellier*, la femme, décédée, _____

2° **Robellaz née Larduent, Marie-Jéantiette**, *Blanchisseuse*
de *Bullier* _____ domiciliée à *Laudanne* _____
veuve de *Eric Friedrich Louis Robellaz*, dès le quatre-vingt mil huit cent quatre-vingt-dix _____

née à *Laudanne*, le quatre Septembre _____ mil huit cent soixante-un, _____
fille de *Jules Larduent*, *Bisserand*, à *Dyon*, _____
et de *Julie Marguerite Gonin*, la femme, à *Laudanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Bullier & Laudanne*, les dix-huit & dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse, _____
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de *Lutry*
Bullier & Laudanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Bullier & Laudanne, _____

Signatures des époux :

Cordey
Marie Cordey

Signatures des témoins :

Alfred Vulliamin
Elio Martin
les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 94
Roy & Roy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Roy, Justin-Ferriol,** _____ agriculteur,

de Vallières, _____ domicilié à Vallières, _____

célibataire, _____

né à Vallières, le sept février _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____

fils de Louis David Roy _____

et de Nanette Jeannette Caroline née Matthey, _____ à Vallières, _____

2^o **Roy, Elise-Adèle,** _____ sans profession,

de Vallières, _____ domiciliée à Vallières, _____

célibataire, _____

née à Vallières, le dix-huit juillet _____ mil huit cent cinquante-dix, _____

fille de George Jérémie Roy _____

et de Anne Adèle née Faley, les deux à Vallières, _____

Les publications ont eu lieu à Vallières, le deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de
 Vallières, _____

Communiqué : à l'état civil de
 Vallières _____

Signatures des époux :

Justin Roy
Elise Roy

Signatures des témoins :

A. Hediger
L. Matthey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890
N° 95
Rozat et Logoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rozat, Ami**, _____ Instituteur,

de Chateau-d'Orbe, _____ domicilié à Orbe, _____

célibataire, _____

né à Chateau-d'Orbe, le trois novembre _____ mil huit cent soixante-un, _____

fils de Philippe David Alexandre Rozat, agriculteur, _____

et de Elise Catherine née Clément, domiciliés à Chateau-d'Orbe, _____

2° **Logoz, Marie-Julie**, _____ Sans profession, _____

de Goumoens-la-Ville _____ domiciliée à Orbe, _____

Célibataire, _____

née à Goumoens-la-Ville, le vingt-trois novembre mil huit cent soixante-huit, _____

fille de défunt François Louis Logoz _____

et de Marie Augustine née Beauveret, domiciliée à Goumoens- _____

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Orbe, Orbe & Goumoens-la-Ville, les dix, onze & quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Orbe. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe
Chateau-d'Orbe & Echallens. _____

Signatures des époux :

Ami Rozat.

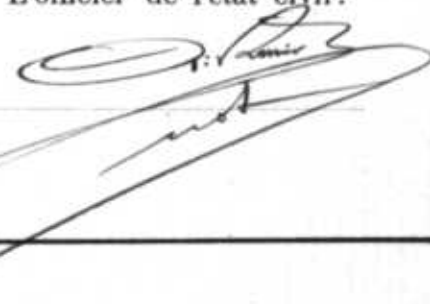
Julie Logoz.

Signatures des témoins :

Mouthe Louis

Tebe Chs Cacer phis
to aux à Orbe.

L'officier de l'état civil :



N^o 96
Rieben et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rieben, François-Jeanti**, _____ agriculteur,
de Epalinges, _____ domicilié à Lausanne, Chailly,
célibataire, _____

né à Chailly, le vingt-six septembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____
fils de Jean Louis Rieben, agriculteur _____
et de Livie Montin, sa femme, domiciliés à Chailly, _____

2^o **Blanc, Sylvie**, _____ sans profession _____
de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, Verschez-les-Blanc,
célibataire, _____

née aux Crâpes y Lausanne, le trois novembre mil huit cent soixante-trois, _____
fille de Jean Louis Blanc, agriculteur, _____

et de Louise Marguerite née Regamey, sa femme, domiciliés vers chez les Blanc, _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges & à Lausanne, le huit & douze avril
mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Epalinges
Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges _____

Signatures des époux :

Henri Rieben _____
Sylvie Rieben _____

Signatures des témoins :

Marc Le Blanc _____
Emile Rieben _____
Henri Dostanges _____

L'officier de l'état civil :

1890

N^o 97

Perrin et Michon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1544

Aujourd'hui trenté avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perrin, François-Louis**, _____ *Ébéniste* _____
de *Lausanne*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *Lausanne*, le dix février _____ mil huit cent *Soixante-deux*, _____
fils de *François Louis Perrin, menuisier*, _____
et de *Louise Swame Gander, la femme, domiciliée à Lausanne*, _____

2^o **Michon, Marie**, _____ *Sans profession*, _____
de *Froideville*, _____ domiciliée à *Lausanne, Revéciaz*, _____
célibataire, _____

née à *Chailly / Lausanne*, le vingt deux juillet mil huit cent *Soixante-six*, _____
fille de *défunt Jean Louis Michon*, _____
et de *Marie Louise Regamey, sa veuve, domiciliée à Revéciaz*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Froideville*, les huit & dix avril mil huit
cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de *Lausanne*
& *Froideville*. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Bollens*

Signatures des époux :

François Perrin
Marie Perrin

Signatures des témoins :

Louis Perrin }
L^s Bourgeois } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 98
Schmidt et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmidt, Frédéric-Louis-Paul, *Instituteur*,

de Sainte-Croix _____ domicilié à Landanne _____

Célibataire _____

né à Landanne, le sept août _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Jacques Abram Schmidt, *accédé*, _____

et de Fanny Anna Krieg, *sa femme, accédée*, _____

2° Guignard, Eugénie-Louise-Rosalie, *couturière*,

de Morzes _____ domiciliée à Landanne _____

Célibataire _____

née à Landanne, le neuf février _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Félix Louis Guignard, *menuisier* _____

et de Renée Elise Duruz, *sa femme, les deux à Landanne* _____

Les publications ont eu lieu à Ste Croix et Les Granges, à Morzes & à Landanne
le quinze seize & dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Ste Croix, Les Granges, Morzes &
Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Ste Croix & Morzes _____

Signatures des époux :

Paul Schmidt
Eugénie Schmidt

Signatures des témoins :

Charles Duruz
Augustine Sacher *Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 99
Meyer et Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meyer, Gottlieb dit Théophile _____ domicilié à Landanane _____

de Reisdwyl (Berne) _____ divorcé de Caroline Rachel Devalloné, ses le vingt Janvier mil huit cent quatre-

vingt-cinq _____

né à Gondiswyl (Berne) le vingt sept février mil huit cent quarante-trois, _____

fils de Ulrich Meyer, décédé, _____

et de Léona née Jordi, sa femme, décédée. _____

2^o Pilet, Henriette Louise Suzanne, Cuisinière, _____

de Villeneuve _____ domiciliée à Landanane, _____

célibataire, _____

née à Noville, le seize Mai _____ mil huit cent Sixante-deux, _____

fille de François Pilet, ancien employé S.O.S. à Bussigny, _____

et de Augustine Marie Henriette née Dufaux, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Reisdwyl, Villeneuve & Landanane, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Déclaration de divorce de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Reisdwyl
Villeneuve & Landanane. _____

Communiqué : à l'état Civil de Melchman

à Villeneuve. _____

Signatures des époux :

G. Meyer
Henriette Meyer

Signatures des témoins :

G. Meylan
A. Lambilet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100

Tanner & Wymann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Tanner, Jean-Émile**, Employé de Commerce,

de Richterweil (Zürich) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Richterweil, le sept août mil huit cent soixante-quatre,

fils de défunt Jean Henri Tanner

et de Louise née Schoch, domiciliée à Richterweil,

2° **Wymann, Anna Maria**, Sans profession,

de Sumiswald (Bâle) domiciliée à Herzogenbuchsee

célibataire,

née à Bettentanden Herzogenbuchsee le deux Mai mil huit cent soixante-deux

fille de Pierre Wymann, gyprier

et de Elisabeth Herzog, domiciliés à Herzogenbuchsee.

Les publications ont eu lieu à Richterweil, Sumiswald, Lausanne & Herzogenbuchsee, les vingt-neuf & trente-un Mai mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Richterweil, Sumiswald & Lausanne ainsi que d'Herzogenbuchsee

Communiqué : à Richterweil, Sumiswald

& Herzogenbuchsee

Signatures des époux :

Jean-Émile Tanner

Anna Tanner

Signatures des témoins :

H. Meier

Aug. Haag

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du
distrib. de Lausanne, rendu
en date du 6 décembre, déclaré
définitif et exécutoire le 4 janvier
1918, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra pas contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 14 janvier 1918
L'officier de l'état civil ;

[Signature]

Révisé le 20.11.18.

1890

N° 101

Dumuz & Buchmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dumuz, Jules,** _____ Ingénieur Directeur du J.S.

de Grandvaux & Lutry _____ domicilié à Bienne _____

célibataire _____

né à Stroz, le cinq mai _____ mil huit cent quarante _____

fils de défunt Jean Louis Dumuz _____

et de défunte Claire Eugénie née Gauteron, _____

2^o **Buchmann, Marie-Pauline,** _____ sans profession,

de Bremgarten (Argovie) _____ domiciliée à Bienne, _____

célibataire, _____

née à Matten by Wimmis le onze Janvier _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Joseph Antoine Buchmann, chef de dépôt à Bienne, _____

et de Catherine née Stucki, _____

Les publications ont eu lieu à Grandvaux, Lutry, Bremgarten, Berne & Bienne, le vingt-trois, vingt-huit, vingt-neuf et trente Mars mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Interdiction de l'Etat Civil de
Berne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lully, Lutry, Bremgarten, Berne & Bienne

Signatures des époux :

J. Dumuz

Pauline Dumuz

Signatures des témoins :

Carl Eschmann, Dumuz

Dumuz Président

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 102

Bickel et Grobet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il existe d'une lettre de bourgeoisie notariée J. Guillet à Vallorbes, le 11 Juin 1910, visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Oscar Bickel a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Chaux-de-Fonds (Vaud), et Mesgrat Lausanne le 12 juillet 1910. L'officier de l'état civil

Aujourd'hui dix Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bickel, Oscar, Tailleur de limes,

de Furtwangen (Gr. Duché de Baden) domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Furtwangen, le dix Mai mil huit cent Soixante-deux,

fils de Adolphe Hermann Bickel,

et de Joséphine née Thalweider, défunte,

2° Grobet, Louise-Marie, Tailleuse de limes,

de Vallorbes, domiciliée à Vallorbes,

célibataire,

née à Vallorbes, le vingt-six Mai mil huit cent Soixante-trois,

fille de Adolphe François Louis Grobet

et de Rose Louise née Matthey,

Les publications ont eu lieu à Furtwangen & à Vallorbes, les cinq avril & trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes & à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Bickel Oscar
Louise Bickel

Signatures des témoins :

Henri Grobet
Louise Grobet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 103

Emery et Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emery, Charles Henri**, _____ agriculteur, _____

de **Etagnières**, _____ domicilié à **Vernand-Dessous**, _____

célibataire, _____

né à **Vernand-Dessous**, le huit mars _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de **Jean Georges Emery**, agriculteur à **Vernand-Dessous**, _____

et de **Jenny Louise** née **Petrochon**, sa femme, _____

2° **Bovey, Emma Mathilde**, _____ sans profession, _____

de **Romanet & de Chizeaux**, _____ domiciliée à **Romanet**, _____

célibataire, _____

née à **Romanet**, le treize juillet _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de **Henri Bovey**, agriculteur à **Romanet**, _____

et de **Rose Susanne** née **Bovey**, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à **Etagnières, Romanet, Chizeaux & Landanne**, les deux fois à cinq avril mil huit cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de **Etagnières Romanet, Chizeaux & Landanne**. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de **Romanet**

& **Echallens**. _____

Signatures des époux :

Charles Emery

Emma Emery

Signatures des témoins :

Henri Bovey à Romanet

Favrat Guissey à Landanne

L'officier de l'état civil :

Alf. Brunand, substit

N° 104

Chapuis & Potchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Charles-Eugène,** — agriculteur —

de Epalinges, _____ domicilié à Epalinges (Coidettes) _____

célibataire, _____

né à Vernier & Landamm, le quinze Septembre mil huit cent Soixante-deux, _____

fils de François Louis Emmanuel Chapuis, agriculteur aux Coidettes _____

et de Jenny née Fache, à Genève, _____

2° **Potchet, Janny-Marguerite,** — Tailleurse —

de Corcelles-le-Jorat, _____ domiciliée aux Crâpes & Landamm, _____

célibataire, _____

née aux Crâpes, le dix-huit avril _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fille de Jean Philippe Potchet, aux Crâpes, _____

et de Jeanne Louise née Regamey, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le dix-huit avril, à Corcelles le même jour et à Landamm, le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil
de Epalinges _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges & Corcelles-le-Jorat _____

Signatures des époux :

_____ Eugène Chapuis
_____ Janny Chapuis

Signatures des témoins :

_____ J. J. J.
_____ Louis Martin
les deux à Landamm

L'officier de l'état civil :

N° 105.

Sinniger et Pettin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 3 Décembre 1901. Déclaré exécutoire le 28 décembre suivant le tribunal civil du Cercle de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inoposé ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 24 Janvier 1902.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sinniger, Robert, _____ Boucher,

de Hirsachinsbach | Solure | _____ domicilié à Genève, _____

né à La Praz rive St-Nicolas le premier Septembre mil huit cent soixante-quatre, _____

fil de Stephan Sinniger, voiturier à Solure, _____

et de Anna Maria Trachler, sa femme, décédée. _____

2° Pettin, Marie-Françoise, _____ Goussinante,

de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Cully le vingt Janvier _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

filles de Marc Louis Samuel Pettin, décédé, _____

et de Susette Marie Cachemaille, sa veuve, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Hirsachinsbach, Genève Lausanne, les quinze, dix-sept & dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Genève _____

Communiqué : à Genève & à Hirsachinsbach _____

Signatures des époux :

Robert Sinniger
Marie Sinniger

Signatures des témoins :

H. Barbey }
A. Barbey } à Pully.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 107.

Devaud et Guex née
Doudin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Devaud, Jean-Daniel, marchand de bois,

de Savigny aux Cullayes, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Forêt, le quinze août _____ mil huit cent quarante-trois, _____

fils de Jean Frédéric Devaud, décédé, _____

et de Louise Françoise née Corday la femme, décédée. _____

2° Guex née Doudin, Emilie, ménagère,

de Boulens & de Moudon _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve de Charles Samuel Louis Guex, âgé de trente-un ans le dix-huit janvier mil huit cent
quatre-vingt-trois. _____

née à Corcelles près Yverne, le vingt-sept août mil huit cent quarante-neuf, _____

fille de Jean Isaac Doudin, décédé, _____

et de Susanne née Rozzat, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Savigny aux Cullayes à Boulens, à Moudon &
à Lausanne, les vingt-six, vingt-sept & vingt-huit avril mil huit cent quatre-
vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès du 1^{er} mari des époux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Savigny
des Cullayes, Boulens, Moudon LausanneCommuniqué: à l'état civil de
Savigny, Mézières, St. Cierges & Moudon.

Signatures des époux:

Devaud Jean Daniel
Emilie Devaud

Signatures des témoins:

Frédéric Gillicent
Fanny Gillard
Gimpert

L'officier de l'état civil:



N° 108
Gilliard & Gimpert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui seize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gilliard, Jean-Frédéric** _____ Jardinier,

de Mézères & Montpreveyres, _____ domicilié à Louvain, _____

veuf de Jeanne Susanne Isabelle Chappuis d'âgé le sept mars mil huit cent
quatre-vingt-huit, _____

né à Montpreveyres, le dix huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt, _____

fils de Jean Pierre Gilliard, décédé, _____

et de Jeanne Henriette née Jaques, décédée, _____

2° **Gimpert, Marie-Fanny-Rosine**, cuillère,

de Kunnacht (Zürich) _____ domiciliée à Louvain, _____

célibataire, _____

née à Louvain, le vingt-huit avril _____ mil huit cent soixante, _____

fille de Jean Conrad Gimpert, décédé, _____

et de Elisabeth Anselph, de femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Mézères, Montpreveyres, Kunnacht Louvain,
les vingt-six & vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mézères, Montpreveyres, Kunnacht &

Louvain.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézères, Cercles de Jorat & Kunnacht

Signatures des époux :

Frédéric Gilliard
Fanny Gilliard

Signatures des témoins :

Devaux J. Daniel
Emilie Devaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 109 1890
Bettex et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui seize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bettex, Gustave, _____ Brossent,

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont-le-Petit _____ domicilié à Nyon, précédemment à Moudon,

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Moudon, le quinze Janvier _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

Noms, profession et

_____ fils de Daniel Henri Brossent, _____

domicile des parents :

et de Marie Louise née Guier, domiciliés à Moudon, _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Pahud, Elise, _____ Sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Joux et Correvon, _____ domiciliée à moudon, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Correvon, le quinze Mars _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

Noms, profession et

_____ fille de Constant Pahud, négociant _____

domicile des parents :

et de Elise née Mottaz, domiciliés à Moudon. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Petit, Joux, Correvon, Nyon & Moudon, le vingt-six & vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Acte de naissance de _____
Nyon. _____

Signatures des époux :

Gustave Bettex
Elise Bettex

Signatures des témoins :

Julien Mottaz }
Elise Mottaz } Revisés à
Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Nyon

Moudon, St-Cyr & Combremont-le-

Grand. _____

L'officier de l'état civil :

N° 110

Oulevay & Bezuchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six sept Mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Oulevay, Alexis,* _____ agriculteur,

de *Bavois* _____ domicilié à *Bavois*,

célibataire, _____

né à *Bavois*, le *vingt-neuf Septembre* _____ mil huit cent *soixante-sept*,

fils de *Ami Oulevay, décaé,* _____

et de *Suzanne madelaine née Nicotier, à Bavois,* _____

2° *Bezuchet, Julie,* _____ ménagère,

de *L'Arbergement* _____ domiciliée à *Chavornay*,

célibataire _____

née à *Chavornay*, le *quatorze février* _____ mil huit cent *soixante-sept*,

fille de *Albert Bezuchet, agriculteur* _____

et de *Lisette née Tréhan, à Chavornay* _____

Les publications ont eu lieu à *Bavois, à L'Arbergement & à Chavornay*, les
vingt-six & vingt-sept avril mil huit cent *quatre-vingt-dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Chavornay _____

Communiqué: à l'état civil de
Chavornay & Lignerolles. _____

Signatures des époux :

Alexis Oulevay
Julie Oulevay

Signatures des témoins :

Farrat Huissier
Baurant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 111.

Belet et Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Belet, Henri-André**, _____ négociant, _____
 du Mont, _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né au Mont, le dix-sept Septembre _____ mil huit cent Soixante-dix _____
 fils de défunt Louis Belet, _____

et de Marie née Keller, sa veuve, sage femme, à Lausanne, _____

2^o **Bron, Emma-Henrielle**, _____ sans profession, _____
 de Savigny à de Forêt _____ domiciliée à Lutry, _____
 célibataire, _____

née à Lutry, le dix-sept clout _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

filles de David Henri Bron, boulanger, _____

et de Louise née Pomraz, domiciliés à Lutry, _____

Les publications ont eu lieu au Mont, à Savigny, à Forêt, à Lausanne & à Lutry, _____
 les trois et quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
 Savigny, Forêt, Le Mont, Lutry & Lausanne _____

Communiqué: à l'état Civil de
 Remanel, Savigny, Forêt & Lutry, _____

Signatures des époux :

H. Belet

E. Bron

Signatures des témoins :

Louis Belet

J. Haury

L'officier de l'état civil :

M. M. M. M. M.

N^o 112
Nobs et Pache

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o **Nobs, Jules**, _____ Maréchal, _____
 de Yvenand & Seedorf (Beine) _____ domicilié à Territet, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Yvenand, le treize Décembre _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

Noms, profession et

_____ fils de Louise Nobs, Sage femme, à Landanne, _____

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Pache, Julia Louise**, _____ Repasseuse, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges, _____ domiciliée à Landanne, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne, le onze août _____ mil huit cent Soixante-Dix, _____

Noms, profession et

_____ fille de défunt Jules Samuel Pache _____

domicile des parents :

et de Louise Paschoud, Sa veuve, à Landanne, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yvenand, Seedorf, Epalinges, Montreux (Planches) Landanne, les quinze, seize & dix huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
 Montreux _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
 Montreux, Epalinges, Yvenand & Seedorf.

Signatures des époux :

Jules Nobs
Julia Nobs

Signatures des témoins :

Clément Cornu
St. Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N^o 113

Jaccoud & Triten

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

pour légitimation d'un enfant
(insert) voir le dossier.

Aujourd'hui vingt-deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jaccoud, Edouard, _____ Valet de Chambre,

de Chèvres _____ domicilié à Genève, _____

célibataire, _____

né à Vevey, le vingt-un juillet _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fil de François Louis Abram Jaccoud, décédé, _____

et de Jeanne Marie Cupelin, de Vaux, domiciliée à Nandanne _____

2^o Triten, Rosine-Catherine, _____ Cuisinière,

de St Etienne (Berne) _____ domiciliée à Genève, _____

célibataire, _____

née à Chéreaux, le onze août _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

filles de Pierre Triten agriculteur, à Romanel, _____

et de Catherine Zahler, la femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Chèvres, St Etienne & Genève, les quinze, seize et dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Genève _____

Communiqué: à Genève, St Etienne
et Chèvres. _____

Signatures des époux:

Jaccoud Edouard

Jaccoud Rosine

Signatures des témoins:

Triten Théophile

Ch Jaccoud

L'officier de l'état civil:

N° III

Pellineroli et Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pellineroli, Charles-Jean**, _____ menuisier,

de Isola S. Giorgio (Novare) Italie, _____ domicilié à Lausanne,

célibataire, _____

né à Orge, le vingt-trois mai _____ mil huit cent soixante-cinq,

fil de françois Joseph Marie Pellineroli, ébéniste _____

et de Marie Vénique Rime, domiciliée à Orge. _____

2° **Monnier, Elise-Janny**, _____ demoiselle de magasin,

de Eclépens, _____ domiciliée à Lausanne,

célibataire, _____

née à Eclépens, le Deux Sept _____ mil huit cent soixante-six,

filles de défunt Louis Daniel Monnier _____

et de Sophie née Brelay, domiciliée à Ny-Surzar, _____

Les publications ont eu lieu à Isola, Eclépens & à Lausanne, les quatorze,
seize neuf deux et trente Mars mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Prom. de ma-
riage. 3° Consentement du père de l'Epoux. 4° Certifi-
cats de publication de Eclépens Lausanne. 5°
Dits de Isola. 6° Déclaration de validité. 7° Permis
du Département de Justice-Police constatant que
les pièces sous N° 3. 5. 6 sont déposées dans ses archives
Communiqué : à l'Etat Civil de Lausanne
et à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Ch. Pellineroli
Elise Pellineroli

Signatures des témoins :

Stéphane Fleury

M. Fleury

les deux à Lausanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie requise par
Reynalden, notaire, à Orge,
le 18 Mars 1822, et visée par
le Conseil d'Etat dans le délai légal,
Charles Pellineroli
_____ mentionné ci-contre,
a été reçu, avec sa femme, en nombre
des bourgeois de la commune de
Villars-Su-Croix.
Lausanne, le 1^{er} Mai 1822.
L'officier de l'état civil :

Le 9^{me} à l'état civil à
La Sarraz et Bussigny.
R. du 4. 5. 22.

1890

N° 115

Cressier & Löttscher

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux Mai mil huit cent quatre-vingt-dix,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cressier, Jules, Jardinier, de Haute-Vully / Fribourg, domicilié à Lansanne, célibataire,

né à Eugnoz (Fribourg), le dix mai mil huit cent Soixante-quatre,

fil de Jean Samuel dit Auguste Cressier, décédé, et de Marie Madeleine née Chauvans, sa femme, décédée.

2° Löttscher, Julie, Repasseuse, de Oberwyl i/S. Berne, domiciliée à Lansanne, célibataire,

née à Bex, le vingt-six mars mil huit cent Soixante-six,

filie de Madeleine Löttscher, décédée, et de

Les publications ont eu lieu à Haute-Vully, Oberwyl & Lansanne, les quinze, seize & dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux, Promesse de mariage, Certificats de publication de Mottiez (H.Vully), Oberwyl & Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Mottiez & Oberwyl i/S.

Signatures des époux:

Jules Cressier, Julie Cressier

Signatures des témoins:

J. Blanc } à Lansanne, [Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 116.
Besson & Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Besson, Jules-Victor, _____ agriculteur,

de Chapelles _____ domicilié à Chapelles, _____

célibataire, _____

né à Chapelles, le vingt-sept avril _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de Héli Besson, décédé, _____

et de fiancée née Jacquière, à Chapelles _____

2^o Mingard, Aida, _____

de Chapelles _____ domiciliée à Chapelles, _____

célibataire, _____

née à Biévy-Magnous, le trois novembre _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fille de Gustave Daniel Mingard, à Chapelles _____

et de Jenny née Bellenz, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Chapelles, le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de _____
St Etienne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

St Etienne. _____

Signatures des époux :

Jules Besson _____

Aida Besson _____

Signatures des témoins :

R. Briod & Monson _____

Emma Mingard à St Etienne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 117

Blanc et Léquereux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Frédéric-César**, _____ *Boulanger*,
de *Missy*, _____ domicilié à *Payenne*, _____
célibataire, _____

né à *Missy*, le vingt-deux Juillet _____ mil huit cent cinquante-six _____

fil de *Auguste César Blanc*, charbon, _____
et de *Sophie Julie* née *Blanc*, à *Missy*, _____

2^o **Léquereux, Méry**, _____
de *La Brévins, Le Loche & Chavannes-le-Veyron* _____ domiciliée à *Grancy*, _____
célibataire, _____

née à *Chavannes-le-Veyron*, le dix-neuf Juillet _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

filles de *Henri François Léquereux*, décafé, _____

et de *Sophie Elida* née *Chauvet*, à *Grancy*, _____

Les publications ont eu lieu à *Missy, La Brévins, Le Loche, Chavannes-le-Veyron & Payenne*,
les vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Autorisation de l'Etat Civil de*
Payenne, _____

Communiqué : à *Grancy, Payenne*
La Brévins, Le Loche & Grancy _____

Signatures des époux :

Frédéric Blanc
Méry Blanc

Signatures des témoins :

Adrien Léquereux à *Grancy*
Arvat Huissier à *Sandanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subst.

N° 118

Zweig & Kuth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt deux
bre mil huit cent quatre vingt quatre
délaré définitif et exécutoire le onze mai
suivant, le Tribunal civil du district de
Lausanne a déclaré par le divorce le mari
se séparé de son épouse.

Le divorce a été prononcé contre le mari
en vertu de l'article 146 lettre C. et d. de la
loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 18 mars 1895.

L'Officier de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui mardi vingt sept mai mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zweig, Jean-Frédéric**, *Cornetier*,

de Bâle domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Bâle, le dix-neuf cent mil huit cent Soixante-deux,

fils de Ferdinand Zweig, ancien négociant,

et de Christina née Welker, domiciliés à Bâle,

2^o **Kuth, Sophie**, *Sans profession*,

de Moudon (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Wangen (Berne), le vingt-cinq mai mil huit cent Soixante-sept,

fille de Jacob Kuth, Hotelier, à Lausanne,

et de Anna Maria Schorer, accédée,

Les publications ont eu lieu à Bâle, Moudon Lausanne, les huit six mai
mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Bâle, Moudon & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bâle & Oberlipp.

Signatures des époux :

J. Zweig
Sophie Zweig

Signatures des témoins :

J. Kuth
Jean Thuchyges
le dix à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N^o 119.

Agarriz et Recordon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Agarriz, Louis-David**, _____ agriculteur,

de Bavois, _____ domicilié à Moudon, _____

célibataire, _____

né à Moudon, le douze Mai _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de Charles Théodore Agarriz, banquier, _____

et de Françoise Louisa née Page, domiciliés à Moudon, _____

2^o **Recordon, Flora-Anna**, _____ sans profession, _____

de Rancez, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Clémingsville (comté de Bioga) État de New-York, le 15 Juillet mil huit cent Soixante-deux, _____

fille de Louis Auguste Recordon, Rentier, _____

et de Julie Anna née Mays, domiciliés à Rancez, _____

Les publications ont eu lieu à Bavois, Rancez, Moudon & Landanne, les six, sept, huit & dix Mai mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'Etat Civil de Moudon, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Moudon, Saulmes & Chavenay _____

Signatures des époux:

Louis Agarriz
Flora Agarriz

Signatures des témoins:

Recordon
Paul Mays } Landanne

L'officier de l'état civil:

Ali Brouard, Subst

N° 120

Corthésy et Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf* Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Corthésy, Ulysse,* _____ *agriculteur,*

de *Compiègne,* _____ domicilié à *Carrouge,* _____

célibataire, _____

né à *Carrouge,* le *sept* Mars _____ mil huit cent *soixante-neuf,* _____

fils de *Louis Frédéric Corthésy,* _____

et de *Marie née Jordan, sa femme, agriculteur à Carrouge,* _____

2° *Dubois, Rosa,* _____ *ménagère,*

de *Mézères,* _____ domiciliée à *Mézères,* _____

célibataire, _____

née à *Mézères,* le *vingt-un* Mars _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

filles de *Baptiste Abram, agriculteur, domiciliés à Mézères,* _____

et de *défunte Marie née Dubois, sa femme,* _____

Les publications ont eu lieu à *Compiègne, Mézères & Carrouge, les treize & quinze* Mai mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil
de *Mézères,* _____

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Mézères* _____

Signatures des époux :

Ulysse Corthésy,

Rosa Corthésy

Signatures des témoins :

P. M. Dubois
Mézères

Marie Corthésy, Carrouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 121

Diserens et Zahler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Diserens, Charles,** _____ agriculteur,
de Savigny _____ domicilié à Savigny,
célibataire, _____

né aux Cullayes, le dix-sept Décembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____
fils de défunt Jean Abram Diserens, _____
et de Jeanette née Rod, domiciliée aux Cullayes, _____

2° **Zahler, Louise,** _____ agriculteur,
de Lutry & St Etienne (Beane) _____ domiciliée à Savigny,
célibataire, _____

née à Savigny, le premier août _____ mil huit cent quarante-sept, _____
fille de défunt Jean Louis Zahler _____
et de défunte Jeanne Susanne Louise née Diserens _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Lutry & St Etienne, les treize, quatorze
& quinze mai mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Savigny _____

Communiqué: à l'état civil de
Savigny, Lutry & St Etienne _____

Signatures des époux:

Charles Diserens
Louise Diserens

Signatures des témoins:

J. Emmery
E. Mellet } à Pansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 122

Grandjean et Lloyd
née Hutchinson
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grandjean, Henri-Samuel**, Docteur médecin

de Bellevue domicilié à Landanne,

catholique,

né à Landanne, le sept octobre mil huit cent Soixante-deux,

fils de Jean-Benoit Grandjean, négociant à Landanne,

et de Jeanne Henriette Pannaz, sa femme, défunte

2° **Lloyd née Hutchinson, Clara**, sans profession

de Londres, domiciliée à Landanne,

divorcée de Mlle Holland Lloyd dès le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-neuf

née à Londres, le quinze novembre mil huit cent Soixante-deux,

fille de Ellen Hutchinson, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Bellevue à Landanne, le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Déclaration de divorce de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bellevue à

Landanne

Dispense des publications en Angleterre

Communiqué :

à l'état civil de Bellevue à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

H. Grandjean

Clara Grandjean

Signatures des témoins :

Jacques Grandjean

H. Lloyd, les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 123

Huser & Stocker

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Huser, Joseph-Ferdinand** _____ Menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Wettingen (Argovie) _____ domicilié à Wiedikon _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Wettingen, le neuf Juillet _____ mil huit cent soixante-trois _____

Noms, profession et

_____ fils de Joseph Huser _____

domicile des parents :

et de Maria Rosa née Huser _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Stocker, Caroline-Louise** _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Gunzwyl (Lucerne) _____ domiciliée à Lansanne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Lansanne, le vingt Janvier _____ mil huit cent soixante-trois _____

Noms, profession et

_____ fille de Joseph Stocker _____

domicile des parents :

et de Caroline Louise Françoise née Majonier _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wettingen, Gunzwyl, Wiedikon, Lansanne, les vingt trois, vingt quatre, vingt six civil & premier Mai mil huit cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ attestation de l'état Civil de Wiedikon _____

Signatures des époux :

Joseph Huser

Caroline Huser

Signatures des témoins :

Lr. Stocker fils

Ch. Hossli } Lansanne

Communiqué : à l'état Civil de _____

_____ Wiedikon, Wettingen & Gunzwyl _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124

Besson Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juin mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil, soussigné, ont comparu :

1° **Besson, Henri-William** Journaliste,

de Evreux domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Epalinges, le vingt deux deux mil huit cent soixante-sept,

fils de Jules Daniel Besson, journaliste,

et de Marie Chapuis sa femme, domiciliée à Lansanne,

2° **Jaquier, Hélène**, sans profession,

de Goumoens-la-Ville domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Lansanne, le sept septembre mil huit cent soixante-huit,

filles de Marc François Jaquier absent

et de Marianne Gillieron, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Evreux, Goumoens-la-Ville & Lansanne, le premier avril mil huit cent quatre-vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Evreux, Goumoens-la-Ville & Lansanne

Communiqué : à l'état Civil de
Donneloye & Echallens

Signatures des époux :

William Besson

Hélène Besson

Signatures des témoins :

A Gordon Chortin } à Lansanne
1906

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 125

Zwahlen & Sicre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° Zwahlen, Marius-Léon, _____ Relieur,

de Gessenay (Berno) _____ domicilié à Lausanne,

célibataire _____

né à Lausanne, le dix Mai _____ mil huit cent Soixante-cinq,

fils de Jules François Zwahlen Imprimeur _____

et de Henriette Marie Diemer, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

2° Sicre, Sophie, _____ Coiffeuse,

de Villefranche (Rhône) France _____ domiciliée à Lausanne,

célibataire _____

née à Cordier, le vingt quatre Septembre _____ mil huit cent Soixante,

fille de Antoine Sicre, cerroyeur, domicilié à Chambéry _____

et de Marie Louise née Lebouvier, accédée _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Villefranche & Lausanne, les quatorze, vingt & vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Gessenay

Villefranche & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Gessenay

à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Marius-Léon Zwahlen
Sophie Zwahlen

Signatures des témoins :

P. Sabatier
Marius Zwahlen à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 26 juin 1924, déclaré définitif et exécutoire le 29 juillet 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 11 août 1924.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

R.-au et. J. - 24.

N° 126

**Bertholet & Ducommun
dit Verzon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bertholet, Auguste,** Boulangier

de Lapraz & de Rougemont, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Demoret, le quinze janvier mil huit cent soixante-huit

fil de Jean-François-Emanuel Bertholet, agriculteur,

et de Josephine née Bevan, la femme domiciliée à Lausanne.

2° **Ducommun dit Verzon, Cécile-Augusta,**

de Veve domiciliée à Lausanne,

célibataire

née au veve, le vingt-huit février mil huit cent cinquante-neuf

fille de Julien Ducommun dit Verzon, horloger

et de Cécile-Augusta Perret, domiciliée au veve

Les publications ont eu lieu à Lapraz, Rougemont, Le veve & Lausanne, les deux
& trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lapraz
Rougemont veve & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Remainmetiez Rougemont & veve

Signatures des époux :

Auguste Bertholet
Augusta Bertholet

Signatures des témoins :

Jules Matthey } Lausanne
Stoesch }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 127.

Tahud & Bühlmann

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ont déclaré légitimer par leur mariage l'enfant qu'ils ont reconnu suivant acte reçu par le Notaire allemand à Lausanne le 2 Janvier 1888 inscrit dans les registres de Kuznacht (Zurich), ou il est né le 25 Décembre 1887, Volume I, fol: 379 sous le prénom de Walter.

Lausanne le neuf Juin mil huit cent quatre-vingt dix.

P. Tahud

Emma Tahud

Al. Guinand, Subst.

Aujourd'hui neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Tahud, Paul-Lucien**, _____ Employé S. S.

de Saint Etienne _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Cartigny, le vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

fils de Jules Tahud, représentant de Commerce, _____

et de Henriette née Chappuis de femme, domiciliés à Lausanne, _____

2° **Bühlmann, Emma**, _____ sans profession, _____

de Hemberg | St Gall | _____ domiciliée à St Gall, _____

célibataire, _____

née à Meyersberg | St Gall |, le dix-neuf août _____ mil huit cent Soixante-Six, _____

fille de Jacob Bühlmann Employé au Gaz _____

et de Helma née Wiget, domiciliés à St Gall _____

Les publications ont eu lieu à St Etienne, Hemberg, Lausanne & St Gall, les dix-sept et dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de St Etienne Hemberg, Lausanne & St Gall, _____

acte de naissance de l'enfant reconnu et reconnaissance en paternité _____

Communiqué: à l'Etat Civil de St Etienne Hemberg & St Gall, mariage & légitimation. Avisé en outre l'Etat Civil de Kuznacht et le Syndic de St Etienne pour la légitimation _____

Signatures des Epoux:

P. Tahud

Emma Tahud

Signatures des témoins:

Paul Kaudin

Henriette J. Bühlmann

Fait à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Al. Guinand, Subst.

N^o 128
Boillat & Loewer

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *neuf juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o **Boillat, Joseph-Aimé**, _____ *Coiffeur*,
de *Breuleux (Seine)* _____ domicilié à *Perzentzuy* _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Perzentzuy*, le *sept juillet* _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

Noms, profession et

_____ fils de *Aimé François Joseph Boillat, Coiffeur*, _____

domicile des parents :

et de *Marie Séraphine née Guénin, domiciliée à Perzentzuy* _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Loewer, Henriette-Marguerite**, _____ *gouvernante*, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lavigny* _____ domiciliée à *Lansanne*, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Moudon*, le *quatre avril* _____ mil huit cent *soixante-trois*, _____

Noms, profession et

_____ fille de *Jean Jacques Adam Loewer, défunt* _____

domicile des parents :

et de *Françoise Anne Marie née Rouge, défunte*, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Breuleux*, à *Lavigny*, à *Perzentzuy* & à *Lansanne*,
les *huit, neuf & dix mai* mil huit cent quatre-vingt-dix : _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *autorisation de l'état civil de*
Perzentzuy, _____

Communiqué : à *Perzentzuy*, les _____

Breuleux & Villars-s/Menz, _____

Signatures des époux :

Aimé Boillat
Marguerite Boillat

Signatures des témoins :

Victor Fatio J. Boff
Ch. Loewer

les deux à *Lansanne*
L'officier de l'état civil :

Alf. Renaud, Subst.

1890

N° 129

Isaac & Faillottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Isaac, Charles-Eugène, Régisseur, de Genève (ville) domicilié à Genève, célibataire,

né à Genève, le vingt-cinq Juin mil huit cent Soixante un, fils de Louis Daniel Isaac

et de Jeanne Antoinette Gros, la femme, confiseurs, à Genève

2° Faillottaz, Mary-Lina-Amélie, sans profession, de L'Isle domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Lausanne, le trois Juin mil huit cent Soixante cinq,

filles de Samuel Georges Louis Faillottaz, négociant, à Lausanne,

et de Jenni Amélie Paquier, la femme, décedée.

Les publications ont eu lieu à Genève, L'Isle & Lausanne, les trente deux, deux & trois Mai mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de Genève.

Signatures des époux :

Isaac, Charles-Eugène
Faillottaz, Mary-Lina-Amélie

Signatures des témoins :

S. Faillottaz à Lausanne
A. D. S. à Genève

Communiqué : à l'Etat Civil de Genève

L'Isle

A. D. S. à Genève
L'officier de l'état civil :

A. M. M. M. M.

Augusta Lador
M. H. H. H. H.
M. Raymond
M. Lador
M. M. M. M.
Faillottaz
M. P. P. P. P.
M. J. Vassier
M. H. H. H. H.
P. Coulin

N° 130

Giese et Dogny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Giese, Wilhelm-Friedrich*, _____ *Ménudier*,

de *Mengen (Sutorny) Baden*, _____ domicilié à *Lausanne*,

veuf de *Marie Jeanne Susanne Guehlin*, des le onze août mil huit cent quatre-vingt-neuf.

né à *Mengen*, le quatorze août _____ mil huit cent quarante sept.

fil de *Anna Barbara Giese*, domiciliée à *Mengen*.

et de _____

2° *Dogny, Suzanne*, _____ *Sans profession*,

de *Bière* _____ domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Bière*, le dix-sept Juillet _____ mil huit cent soixante-huit

fille de *Jean Marc Henri Dogny*, agriculteur,

et de *Francoise dite Anna Hugon*, de femme, à *Bière*

Les publications ont eu lieu à *Mengen*, *Bière* & *Lausanne*, les dix-sept & dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

actes de publication de *Mengen*, *Bière* & *Lausanne*.

Permis du Département de Justice & Police _____

Communiqué: à *Bière* & à la

Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

W. Giese

Suzanne Giese

Signatures des témoins :

Clerc Gustave

L. Carmi *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. Ormazabal

1890

N° 131.

Dury & Maurel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dury, Oscar,** _____ typographe,
de Luffens-le-Château et de Chigny _____ domicilié à Lussan, _____
célibataire, _____

né à Colmar, le trente-un Mars _____ mil huit cent soixante six, _____

fil de Alexis Antoine Dury, imprimeur, _____

et de Marie Nanette née Heiter, sa femme, domiciliée à Lussan, _____

2° **Maurel, Bertha Marie Henriette,** sans prof.ⁿ

de Lussan, _____ domiciliée à Lussan, _____

célibataire, _____

née à Lussan, le vingt-sept Octobre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de défunt Charles Samuel Philippe Maurel, _____

et de Charlotte Berthe Fanny Henriette Viechaud, sa mère, à Lussan, _____

Les publications ont eu lieu à Luffens-le-Château, à Chigny et à Lussan, le vingt
à vingt quatre Mai mil huit cent quatre-vingt six, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Luffens-le-
Château, Chigny et Lussan, _____

Communiqué : à l'état Civil de

Luffens-le-Château _____

Signatures des époux :

Oscar Dury, _____

Henriette Dury, _____

Signatures des témoins :

Louis Maurel, _____

Fanny Maurel, _____

L'officier de l'état civil :

M. Bernard Dubou _____

N^o 132
 Emery & Cevy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Emery, Henri, _____ agriculteur _____

des Cullayes, _____ domicilié aux Cullayes _____

célibataire, _____

né aux Cullayes le seize Mars _____ mil huit cent Soixante-quatre _____

fils de Pierre Louis Emery _____

et de Marianne née Dubois, agriculteur aux Cullayes _____

2^o Cevy, Sophie-Emma, _____ Instituteur _____

de Cheseaux _____ domiciliée à Mézières _____

Célibataire _____

née à Cheseaux le seize novembre _____ mil huit cent Soixante-trois _____

fille de Victor Jemmy Cevy, domiciliée à Lausanne _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, à Mézières, aux Cullayes & à Lausanne le quinze & seize Mai mil huit cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat civil de _____ Mézières. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Mézières & Romanel _____

Signatures des époux :

H. Emery
 Emma Emery

Signatures des témoins :

Chapuis
Holliet Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133

1890

Freymond & Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Freymond, Eugène** _____ Institutur,

de St Cierges _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Mme Léa Carrard ais le six juin mil huit cent quatre-vingt-huit _____

né à St Cierges, le neuf décembre _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fil de Samuel Freymond, décédé _____

et de Suzette née Pache, de Lausanne à Lausanne, _____

2^o **Rouge, Cécile-Louise-Rosalie**, _____ Institutrice

de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-six août _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

filles de Jean Michel Rouge, décédé, _____

et de Françoise Charlotte Henriette Cottard, de Lausanne, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à St Cierges & Lausanne, le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de St Cierges _____

Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de St _____

Cierges _____

Signatures des époux :

E. Freymond

Cécile Freymond

Signatures des témoins :

Schjerve

H. Hoffert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

N^o 134
Schönbein et Fleuti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schönbein, Franz-Ignace,** _____ *Liquaire* _____

de *Altheim-Fuchen (Baden)* _____ domicilié à *Carlsruhe (Baden)* _____

célibataire, _____

né à *Altheim*, le *vingt-neuf* _____ mil huit cent *Soixante-deux*, _____

fils de *Franz Michel Schönbein* _____

et de *Maria Anna née Heckerl, ses deux aïeules* _____

2^o **Fleuti, Adèle-Catherine,** _____ *Demoiselle de magasin* _____

de *Gerdernay (Berna)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire, _____

née à *Gerdernay*, le *neuf* _____ mil huit cent *Soixante-six* _____

fille de *Jean Fleuti, laitier* _____

et de *Suzanne Catherine née Fieber, domiciliés à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Altheim-Fuchen, Gerdernay, Carlsruhe & Lausanne*, les *dix-neuf & vingt* _____ mil huit cent *quatre-vingt-dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificats de publication de *Altheim - Carlsruhe, Gerdernay & Lausanne*, 4^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N^o 3. (sont cert. de *Altheim & Carlsruhe*) sont déposées dans ses archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Gerdernay* _____ & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Franz Ignaz Schönbein
Adèle Schönbein

Signatures des témoins :

Charles Fleuti à Lausanne
A. Fleuti à Berna

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 135 1890

Brunet & Rast

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Brunet, Victor-Emmanuel**, — maître d'hôtel
de Lugrin (H^o Savoie) _____ domicilié à **Annemasse**, _____
veuf de Henriette Ferrina née Paganetti d^s le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à Lugrin, le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent trente-huit, _____

fils de défunt Michel Brunet _____

et de défunte Josephine Jacquier, sa femme, _____

2^o **Rast, Crescentia**, — sans profession, _____

de Hochdorf (Suisse) _____ domiciliée à **Annemasse**, _____

célibataire, _____

née à Hochdorf, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent cinquante-cinq _____

fille de Adam Rast, défunt _____

et de Catherine née Bushmann, sa mère, à Hochdorf, _____

Les publications ont eu lieu à Lugrin, Hochdorf & Annemasse, les dix-sept, dix-huit
et vingt-deux Mai mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Lugrin

Hochdorf & Annemasse. — actes de décès des parents

de l'Epoux & celui de la Femme. — Déclaration de

Validité. — Permis du Départ de J^e & Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de Hochdorf

& à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Victor Brunet

Crescentia Brunet

Signatures des témoins:

N. Michaud

Ad. Guinon

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 136

Roulet et Jaccottet née Doffey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roulet, Alfred,* _____ Célibataire,

de Donatze _____ domicilié à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

né à *Payerne,* le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent cinquante-huit,

fils de *Julie Roulet* domiciliée à *Lausanne* _____

et de _____

2° *Jaccottet née Doffey, Madeleine-Célestine,*

de *Echallens,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

veuve de *Félicie Jaccottet* dès le cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix

née à *Bonnefontaine (Fribourg)* le seize novembre mil huit cent cinquante-six, _____

filles de *Jaques Doffey,* décédé, _____

et de *Marie Catherine née Baccidwyl,* domiciliée à *Bonnefontaine* _____

Les publications ont eu lieu à *Donatze, Echallens & Lausanne,* les vingt-trois et vingt-quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 Actes de naissance des Epoux _____

2 Acte de décès du mari de l'épouse _____

3 Promesse de mariage. _____

4 Certificats de publication de Donatze

Echallens & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

(*Donatze*) *Aranches & Echallens* _____

Signatures des époux :

Alfred Roulet
Célestine Roulet

Signatures des témoins :

Martin Hemig
J. Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N^o 137

Mermoud et Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mermoud, Elie, _____ Chef de gare,

de Politz-le-Grand _____ domicilié à Berchez, _____

célibataire, _____

né à Politz-le-Grand, le sept février _____ mil huit cent cinquante, _____

fil de François Mermoud _____

et de Jeanette Mermoud, domiciliés à Politz-le-Grand _____

2^o Collet, Léonie, _____

de Penthiécruz & de Duchy _____ domiciliée à Digne, _____

célibataire, _____

née à Pralins, le deux avril _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

filles de Auguste Collet, décédé, _____

et de Julie née Jaquier, domiciliée à Digne _____

Les publications ont eu lieu à Politz-le-Grand, Penthiécruz, Duchy, Berchez & Digne, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil de
St Etienne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Politz-le-Grand, St Etienne, Penthiécruz, Digne _____

& Belmont & Usson _____

Signatures des époux :

E. Mermoud
L. Mermoud

Signatures des témoins :

Marie Collet à Digne
Paul Gustave à Pralins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

Dizerens et Gilabert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juni mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dizerens, François-Justin**, _____ agriculteur,

de Nutry domicilié à Chavornay,

célibataire,

né à Sompaples, le quatre Mars _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Jean Daniel Dizerens, décédé,

et de Lisette Jenny, née Chavel, décédée,

2° **Gilabert, Jenny**, _____ ménagère,

de Chavornay domiciliée à Chavornay,

célibataire

née à Chavornay, le treize Septembre _____ mil huit cent Soixante-cinq

fille de Charles Louis Gilabert, agriculteur,

et de Rouise née Fontet, à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Nutry de Chavornay, le trente-un Mai mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Chavornay

Communiqué : à l'Etat Civil de Nutry

à Chavornay

Signatures des époux :

Justin Dizerens

Jenny Dizerens

Signatures des témoins :

Auguste Gillabert, à Chavornay

W. L. Linsbard, à Lutran

L'officier de l'état civil :

[Signature]

139 1890
N° 139
Piquet & Geering

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Piquet, Gustave Louis Alphonse, *Benjamin-pâtissier*

de Chenit _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Genève, le neuf avril _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de Alphonse Henri Piquet _____

et de Aline Antoinette Megevent, la femme, les deux décédés _____

2° Geering, Clara-Elisa, _____ *modiste* _____

de Wipkingen | Zurich | _____ domiciliée à Wipkingen, le _____

célibataire _____

née à Wipkingen, le neuf Janvier _____ mil huit cent Septante, _____

fille de défunt Jacob Geering _____

et de Elida née Krüger, domiciliée à Wipkingen _____

Les publications ont eu lieu au Chenit, à Wipkingen et à Lausanne, les vingt sept
& vingt huit mai mil huit cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de _____

Wipkingen, le Sentier, le Brassus &
Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat civil du Sentier _____

& de Wipkingen _____

Signatures des époux:

Gustave Piquet

Clara Piquet

Signatures des témoins:

Ch. Guvoisin

Fritz Humbert fils } Lausanne

L'officier de l'état civil:

N° 140

Chamet et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Juin mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chamot, Daniel, Représentant de Commerce

de La Chaux, domicilié à Lausanne

célibataire,

né à La Chaux le vingt-neuf avril mil huit cent cinquante-six,

fils de David Adolphe Chamot, agriculteur à La Chaux

et de Rose née Fraizant, sa femme, décédée

2° Pache, Louise-Janchette, sans profession,

de Epalinges, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante-sept.

filles de Charles Emiel Pache, défunt,

et de Louise Emilie Matthey, sa veuve, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à La Chaux, Epalinges & Lausanne, les vingt-deux et vingt-quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Chaux, Epalinges & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Essenay & Epalinges.

Signatures des époux :

Daniel Chamot
Louise Chamot

Signatures des témoins :

Farrat Houpier
Blanc
les deux huissiers à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 141

Rouge & Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouge, Etienne-Alphonse**, — employé L. E.

de Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne, le vingt deux janvier _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de Louis Rouge, Tanneur, _____

et de Marie Jenny Peneyre, la femme, domiciliée à Lausanne _____

2° **Rouge, Marie-Constance-Catoline**, —

de Mont _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne, le quatre février _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Ferdinand Daniel Rouge _____

et de Augustine Louise Corzat, la femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & au Mont, les trois et cinq juin mil huit cent
quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne

& de Mont _____

Communiqué : à l'Etat civil de Remanel.

Signatures des époux :

Etienne Rouge

Marie Rouge

Signatures des témoins :

G. Meylan _____
J. Bonig _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 142
Ferro & Fuchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ferro, Félix**, _____ serrurier, _____

de Grignasco (Novare) (Italie) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Grignasco, le vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent Soixante six _____

fils de Jacques Ferro, serrurier, _____

et de Marianne Vinzio, domiciliés à Grignasco. _____

2^o **Fuchs, Janny-Anna-Emilie**, Blanchisseuse, _____

de Brienx (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-trois avril _____ mil huit cent Soixante-neuf _____

fille de Jean Fuchs sculpteur, _____

et de Anna Alexie Jeanne Gilliéron, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Grignasco, Brienx & Lausanne, le vingt-neuf avril, premier et quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux
2^o Promesse de mariage. 3^o Actes de publication de Grignasco. 4^o Actes de Brienx & Lausanne.
5^o Déclaration consulaire 6^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N^{os} 3 & 4 sont déposées dans ses archives

Communiqué: à l'Etat Civil de Brienx & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Ferro Felix
Janny Ferro

Signatures des témoins :

Carrolier Antoine
Bodani Carlo
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 143

Regamey & Blanc

10/16/16

Aujourd'hui vingt-dix Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Regamey, Charles-Louis, fabricant de Matras,

Lieu d'origine et de domicile:

de Landanne domicilié à Landanne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Landanne, le cinq Janvier mil huit cent Septante,

Noms, profession et

fils de Pierre Regamey, concierge, domicilié à Landanne

domicile des parents:

et de Marie Dubois, la femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse:

2° Blanc, Louisa-Marie-Janny, lingère,

Lieu d'origine et de domicile:

de Landanne domiciliée à Landanne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Landanne, le cinq février mil huit cent Soixante-neuf,

Noms, profession et

fille de Henriette Jenny Marie Blanc, domiciliée à Landanne.

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Landanne, le sept Juin mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Landanne.

Communiqué:

Signatures des époux:

Charles Regamey.

Louisa Regamey

Signatures des témoins:

P. L. Regamey

J. En... Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 1111
Chanson et Gros

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chanson, François-Louis-Émile**, Cultivateur
 de Meizy _____ domicilié à Saint-Prix, _____
 célibataire, _____

né à Saint-Prix, le vingt-un Mars _____ mil huit cent Soixante-six, _____
 fils de Marie Louise Chandon, défunte, _____

et de
 2^o **Gros, Julie-Françoise**, sans profession, _____
 de Etouy _____ domiciliée à Etouy _____
 célibataire _____

née à Etouy, le sept avril _____ mil huit cent Soixante-trois, _____
 fille de Marc Louis Gros, décédé, _____

et de Julienne née Berdet, sa mère, à Etouy _____

Les publications ont eu lieu à Meizy, St Prix à Etouy, le vingt-neuf
 mai mil huit cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
 de St Prix. _____

Communiqué : à Au Sarras et
 St Prix. _____

Signatures des époux :

Louis Chanson

François Chanson

Signatures des témoins :

Abelquann Emile Eugene
 à St Prix

Borel Louis
 à Montéau
 Carrière

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 145.

Perron et Guidou née Séguin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Perron, Paul**, _____ Chemiste,

de Essertines / Yverdon _____ domicilié à Lansanne _____

célibataire, _____

né à Yverdon, le cinq Juin _____ mil huit cent cinquante-deux, _____

fils de défunt Albion Auguste Perron _____

et de Henriette Louise née Jordan, sa veuve, domiciliée à Yverdon _____

2^e **Guidou née Séguin, Hortense-Eugénie**,
Chemisiste

de Saints (Yonne) France _____ domiciliée à Lansanne, _____

veuve de Clément Guidou (en 1^{er} noces) dès le premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

née à St Sauveur (Yonne), le vingt-un Mars mil huit cent cinquante-deux, _____

fille de défunt Claude Jean Baptiste Séguin _____

et de Hortense Constance Rey, sa veuve, domiciliée à St Sauveur, _____

Les publications ont eu lieu à Essertines, Saints & Lansanne, le sept Juin mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Essertines, Saints & Lansanne, _____

Acte de décès du 1^{er} mai de l'épouse _____

Communiqué: à l'état Civil de Yverdon & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Paul Perron

Hortense Perron

Signatures des témoins :

Paul Bernard

René Bernard
les deux à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 146

Reyh et Novetraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reyh, Albert Auguste**, _____ *Commis de Poste*,

de Genève, _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à Genève, le six Mars _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Jean Marc Reyh, *décédé*, _____

et de Marie Grandjean, *sa femme*, domiciliée à Genève _____

2^o **Novetraz, Suzanne-Marie-Marguerite**, _____ *modiste*,

de Cully & Lutry _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Lausanne*, le quatorze Juillet _____ mil huit cent soixante-cinq _____

filles de Jean Louis Novetraz _____

et de Hortense Jeanne Françoise Delordet, *sa femme*, domiciliés à *Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à Genève, Cully, Lutry & *Lausanne*, le dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication
de Genève, Cully, Lutry & *Lausanne*

Signatures des époux :

Al. Reyh.
Suz. Novetraz.

Signatures des témoins :

J. J. Delordet
Samuel Huron

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Cully, Lutry & Genève (C^l). _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117.

Dumont et Cornuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dumont, Louis-Alfred,** _____ Cordonnier,

de Vouzry (Vaux) _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières nocces de Micheline née Bergeaud d'ès le vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

né à Vouzry, le premier avril _____ mil huit cent cinquante-deux, _____

fils de Hippolyte Dumont _____

et de Zoé Carrax, les deux décédés. _____

2° **Cornuz, Louise,** _____ Couturière,

de Chamblon _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Orbe, le vingt-deux mai _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Emmanuel Cornuz vigneron, _____

et de Nanette Gander, sa femme, domiciliés à Orbe _____

Les publications ont eu lieu à Vouzry, Chamblon Lausanne les dix et quatorze
Jum mil huit cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Vouzry, Cham-
blon & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Vouzry & Montagny _____

Signatures des époux :

Louis Alfred Dumont

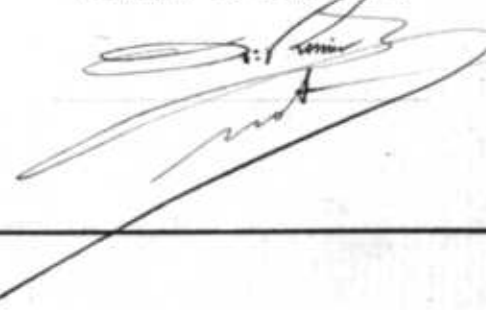
Louise Cornuz

Signatures des témoins :

Francis Esquis

Henri Hoetor

L'officier de l'état civil :



N° 148

Chanttan et Schmalz née Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

six _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chanttan, Claude-François,** _____

de Viny _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Buchslen, le quatorze décembre _____ mil huit cent quarante, _____

fils de Louis Chanttan, vigneron à Filly _____

et de Charlotte née Duboulay, la femme, décédée. _____

2° **Schmalz née Marti, Anna-Elizabeth,** ménagère

de Nidau (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____

divorcée en 1^{er} noces de Rodolphe Schmalz dès le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-neuf. _____

née à Sumiswald (Berne), le deux août _____ mil huit cent quarante-quatre, _____

fille de saint Gaspard mari _____

et de Barbara Meyer, la femme, absente. _____

Les publications ont eu lieu à Viny, Nidau & Landanne, les sept huit & neuf
Juin mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Déclaration de divorce de l'épouse _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Viny, Nidau & Landanne. _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ La Sarraz & Nidau. _____

Signatures des époux :

François Chanttan

Anna Elisabeth Schmalz

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 149.

Chambar et Lambelet
née Ruchonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chambar, Henri-Louis-Samuel**, agriculteur,
de Breublens _____ domicilié à Lonsanne _____

célibataire _____

né à Breublens, le vingt-huit mai _____ mil huit cent quarante-trois, _____

fils de Louis Henri Samuel Chambar, décédé. _____

et de Jeanne Marie Suzanne née Binggely, domiciliée à Breublens _____

2^o **Lambelet née Ruchonnet, Julie**, ménagère,
de Grandvaux _____ domiciliée à Lonsanne _____

divorcée de Henri Louis Lambelet dès le treize Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

née au Montcaillet & Chabros, le quatre Janvier _____ mil huit cent quarante-deux _____

fille de Daniel François Henri Ruchonnet _____

et de Louise Emilie née Muzier la deux décidée. _____

Les publications ont eu lieu à Breublens, Grandvaux Lonsanne, le trente-trois
mai mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Déclaration de divorce de l'épouse _____

Certificat de publication de Breublens _____

Grandvaux & Lonsanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Cully Lonsanne _____

Signatures des époux :

H. L. S. Chambar
Julie Chambar

Signatures des témoins :

Bébon }
L. Burnat } Lonsanne

L'officier de l'état civil :

N° 150

Gros & Bringold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 10^r Juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gros, Jean-François*, *Architecte*

de Genève domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à Genève, le vingt-deux Juillet mil huit cent *soixante-sept*,

fils de *François Justin Gros*, commis de bureau

et de *Henriette Faye*, sa femme, domiciliés à Genève.

2^o *Bringold, Amélie-Aline-Henriette*,

de *St Etienne (Borne)* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Lausanne*, le *douze février* mil huit cent *soixante*,

fille de *Christian Bringold*, charpentier, domiciliés à *Lausanne*

et de *Anne Susanne Muzenbey*, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Genève, St Etienne & Lausanne*, les *dix & onze*

juin mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genève, St Etienne & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Etienne & de Genève

Signatures des époux :

Jean Gros

Amélie Gros

Signatures des témoins :

M. Nicollin

A. Didone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 151.

Muller et Bongard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Muller, Auguste-Émile, _____ facteur postal,

de Sigiswyl (Sane) _____ domicilié à Fully (Chateau-sec) _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le neuf février _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Jean Pierre Jacob Muller _____

et de Marie Louise Jayet, sa femme, les deux décédés. _____

2^o Bongard, Elisabeth-Eugénie, _____ couturière,

de Montéau (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à St-Sylvestre (Fribourg), le vingt-sept septembremil huit cent septante, _____

fille de Benjamin Auguste Bongard, charretier _____

et de Anne Marie née Godard, domiciliés à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Sigiswyl, Montéau, Fully & Lausanne, le dix
juin mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Fully. _____

Signatures des époux:

Émile Muller

Elise Muller

Signatures des témoins:

Ch. Zanow

E. Megroz

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le jugement rendu le
neuf juin mil huit cent quatre-
vingt-dix, déclaré définitif et
exécutoire le vingt août suivant, le
Tribunal civil du district de Lau-
sanne a dissous par le divorce le
mariage invoqué ci-contre. _____

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'article 146
lettre c) de la loi fédérale du 24
décembre 1874. _____

Lausanne, le 1^{er} septembre 1890

L'officier de l'état civil,

[Signature]

N° 152

**Bouthillier-Beaumont
et Debonneville**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bouthillier-Beaumont, Denis-Robert-Edmond**

de Genève, _____ domicilié à Nansanne, _____

divorcé en premières noces de *Federicaconda Emma Kunggeles* dès le vingt-
quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

né à Batignolles-Monceau, Seine, le 22 Janvier mil huit cent cinquante quatre,

fils de *Ami François Henri Bouthillier-Beaumont*,

et de *Jeanne Anaïs Moulin*, sa femme, les deux décédés.

2° **Debonneville, Adèle**, *Directrice de pensionnat*

de Gimet _____ domiciliée à Nansanne, _____

célibataire, _____

née à Gimet, le trente Mars _____ mil huit cent quarante-dix

fille de *Adam Guillaume Debonneville*, rentier à Nansanne _____

et de *Jeanne Françoise Alphonsine née Vadaux*, décédée.

Les publications ont eu lieu à Genève, Gimet & Nansanne, les dix-sept & vingt
Juin mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Déclaration de divorce de l'Epoux

_____ Promesse de mariage

_____ Certificats de publication de Genève

_____ Gimet & Nansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

_____ Gimet & Genève

Signatures des époux :

Edmond B^e de Beaumont

Adèle B^e de Beaumont

Signatures des témoins :

E. Debonneville

Charles F. Grollier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 153

Maienfisch & Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juilet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maienfisch, Jean-Émile**, _____ fonctionnaire postal,
de Kaiserstuhl (Argovie) _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Kaiserstuhl, le vingt Octobre _____ mil huit cent Soixante-deux, _____
fils de Catherine Maienfisch, domiciliée à Wehlen, _____
et de _____

2^o **Cottier, Françoise-Marie-Joséphine**, _____ fonctionnaire
de Rougemont & Dailens, _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Lansanne, le quinze Mars _____ mil huit cent Soixante-trois, _____
fille de François Louis Cottier, propriétaire, _____
et de Jeannette Duruz, sa femme, domiciliés à Lansanne, _____

Les publications ont eu lieu à Kaiserstuhl, Rougemont, Dailens & Lansanne,
les dix, onze, douze & vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Kaiserstuhl,
Rougemont, Dailens & Lansanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rougemont, Dailens & Kaiserstuhl _____

Signatures des époux :

J. E. Maienfisch

M. Cottier

Signatures des témoins :

Cottier-Duruz à Lansanne

Ch. Cottier, L. Rogeon
à Montreux

L'officier de l'état civil :

Ali Renaud, subr.

N° 154

**Espacher soit Eschbacher
et Moez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Espacher soit Eschbacher, Jean-Georges, Tailleur,**

de Hürchen (Noerach) Baden _____ domicilié à Ransanne, _____

veuf de Adèle Nathalie Janneret dès le trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix

né à Hürchen, le vingt-dix décembre _____ mil huit cent quarante-un, _____

fils de Jean Georges Espacher soit Eschbacher _____

et de Anna Maria née Guldencluh, les deux décédés _____

2° **Moez, Anna-Elizabeth,** _____ Ménagère, _____

de Saziwyl (Beine) _____ domiciliée à Ransanne _____

célibataire, _____

née à Höggestetten, le vingt-huit septembre mil huit cent cinquante-cinq _____

fille de Jean Moez, décédé _____

et de Elisabeth Schindler, domiciliée à Ulmitz _____

Les publications ont eu lieu à Hürchen, Saziwyl Ransanne, les vingt-vingt-un
& vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Saziwyl et Ransanne. 4° Acte de Hürchen. 5° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont n° 154 & sont déposées dans ses archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Höggestetten & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Jean-Georges Espacher
Anna-Elizabeth Moez

Signatures des témoins :

Ph. Bestenpaiser
El. Gürk les deux à Ransanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N^o 155.Kauszener et Buchler
née Geizer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix' _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kauszener, Jean,** _____ Coiffeur,

de Ruesggsberg (Suisse) _____ domicilié à Lausanne, _____

divorcé de Anna Barbara Rößlisberger dès le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt
Sept. _____

né à Mühlertshutten (Suisse) le seize Novembre _____ mil huit cent quarante-quatre _____

fil de Jean Kauszener _____

et de Verena Gfeller, les deux décédés. _____

2^o **Buchler née Geizer, Elisabeth-Caroline**

de Bergdietikon (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée de Adolphe Buchler dès le huit avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, _____

née à Langenthal (Suisse) le douze Juillet _____ mil huit cent cinquante-neuf. _____

fille de Jean Geizer, domicilié à Langenthal _____

et de Maria Weemann, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Ruesggsberg, Bergdietikon & Lausanne, le vingt-un
Juin mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Déclarations de divorce des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____

Ruesggsberg, Bergdietikon & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Ruesggsberg & Bergdietikon. _____

Signatures des époux :

Jean Kauszener

Elise Kauszener

Signatures des témoins :

A. Glück

Ph. Bestenhaider

L'officier de l'état civil :

N° 156

Mange et Ruch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mange, Léonard-Férenti, _____ agriculteur,

de Bière, _____ domicilié à Bière, _____

célibataire _____

né à Bière, le vingt-trois Mai _____ mil huit cent soixante, _____

fils de Jean Louis Mange, décédé _____

et de Louise née Roux, décédée. _____

2° Ruch, Marguerite, _____ sans profession, _____

de Nutzelslüh (Berne) _____ domiciliée à Bière, _____

célibataire ; _____

née à Trueningg (Berne), le six Mars _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Samuel Ruch, agriculteur à Kôniz (Berne) _____

et de Susanne née Balziger sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Bière & à Nutzelslüh, les trente Mai & quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intimation de l'Officier de l'Etat Civil de Bière. _____

Communiqué : à Bière & à Nutzelslüh _____

Signatures des époux :

L. Mange
Marg. Mange

Signatures des témoins :

Louis Mange } à Bière
Ettm. Inob }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 157.

Pilet & Mellé.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pilet François-Henri-Georges _____ employé libraire

de Rossinière _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne le dix sept novembre mil huit cent soixante six _____

fils de François-Frédéric-Henri-Alexandre Pilet _____

et de Marie-Suzette Grillet, sa femme, les deux décédés. _____

2^o Mellé Ida _____ couturière _____

de Montpreveyres _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Montpreveyres le dix huit avril _____ mil huit cent septante _____

fille de Frédéric Mellé, agriculteur _____

et de Suzette née Kraybuz, sa femme, domiciliée à Montpreveyres. _____

Les publications ont eu lieu à Rossinière le vingt deux, à Montpreveyres et à Lausanne le vingt quatre mai mil huit cent quatre vingt dix. _____

Avant la célébration des mariages intervenus ci-dessus, les époux ont déclaré reconnaître pour leur mariage et vouloir légitimer : _____

Mellé Horvicta-Ida, née à Lausanne le douze juin 1870 quatre-vingt dix, inscrite à l'art. 17, § 1^{er} du registre des naissances de cet arrondissement, comme fille illégitime de sa mère Ida Mellé. _____

Lesquelles ont les déclarations pour leurs signatures. Lausanne le 10 juillet 1890. _____

[Signatures of Pilet and Mellé]

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Rossinière Lausanne et Montpreveyres. _____

Communiqué : à l'Etat civil de Rossinière et Corallin-le-Jorat, et avis de l'Etat civil de Rossinière. _____

Signatures des époux :

[Signatures of Pilet and Mellé]

Signatures des témoins :

[Signatures of Jules Pilet and Eugène Pilet] à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

N° 158.

Pasche et Feitrequin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasche Francois Louis _____ maître chaudronnier

de Lavoy Nord et Cron la Ville _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lavoy le vingt-cinq novembre _____ mil huit cent cinquante-neuf

fils de Roland Francois Louis Pasche _____

et de Marie Honore née Meissier les deux décedés _____

2° Feitrequin Adèle-Fanny _____ sans profession

de Romand _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Romand le treize novembre _____ mil huit cent soixante-six

fille de Jean Jacques Louis Henri Emile Feitrequin _____

et de Marie née Feitrequin la veuve domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix, à Cron la Ville le onze, à Lavoy le douze et à Romand le treize juin mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lavoy, Cron la Ville, Lausanne et Romand _____

Communiqué : à l'état civil de Lavoy _____

Cron et Romand _____

Signatures des époux :

F. Pasche

A. Feitrequin

Signatures des témoins :

H. F. J. F. J.

H. F. J. F. J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 159.

Leresche et Bignent.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet mil huit cent quatre-vingt-dieux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Leresche Francis-Henri-Jérémie employé f. s.de Ballaigues domicilié à Ballochescélibatairené à Balloches le vingt-huit novembre mil huit cent cinquante-neuffils de Louis-Emanuel Leresche agriculteur à Ballocheset de Marie-Louise née Bureau décédée2° Bignent Marie-Louise-Augustine tailleurde Vaulion domiciliée à Ballochescélibatairenée à Vaulion le treize décembre mil huit cent soixante-sixfille de Jacques-David-Auguste Bignent tailleur de pierreset de Louis-Fanny née Nicole domiciliés à BallochesLes publications ont eu lieu à Ballaigues et à Vaulion le seize et à Balloches le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-dieux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Bal-
loches_____

_____Communiqué : à l'Etat-Civil de
Ballaigues, Balloches et Vaulion_____

Signatures des époux :

Francis LerescheAugustine Leresche

Signatures des témoins :

Sepher
Fanny Leresche

L'officier de l'état civil :

N° 160.

Meystre et Belling.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Meystre Francis-Edouard* _____ employé de commerce

de *Pierrevaux* _____ domicilié à *Lyon, 11^e arrondissement* _____

célibataire _____

né à *Lyon, 11^e arrondissement, le vingt-neuf juin mil huit cent soixante-six* _____

fils de *Jean-Pierre dit Jules Meystre* _____

et de *Mary-Ann Jacquie, sa veuve, domiciliée à Lausanne* _____

2° *Belling Blanche-Marie* _____ sans profession

de *Fugelles-la-Moche* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le vingt-cinq septembre mil huit cent soixante-neuf* _____

fille de *Nicodème Belling* _____

et de *Louise Lejeune, sa femme, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Pierrevaux et à Fugelles-la-Moche le trente-un mai, à Lyon les premier et huit juin et à Lausanne le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de Pierrevaux, Lyon, Fugelles-la-Moche et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de *St Georges et Montagny* _____

Signatures des époux :

F. Meystre

B. Belling

Signatures des témoins :

Constant Eger, à Genève

Jules Petke, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Bruand, Subj.

N° 161.

Menod et Fillelax.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-dieux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Menod Constant-Henri agriculteurde Châtelard, Noville et Renmaz domicilié à Lausannecélibatairené à Cherres (Châtelard) le quatorze mai mil huit cent soixante-cinqfils de Vincent Menod, agriculteuret de Séverine-Rosalie née Chappalaz, domiciliés à Lausanne.2° Fillelax Emma-Georgine-Aline sans professionde Gimel domiciliée à Lausannecélibatairenée à Gimel le cinq août mil huit cent soixante-deuxfille de Naac-Louis Fillelax, agriculteuret de Jeanne-Marie née Panchaud, domiciliés à Gimel.Les publications ont eu lieu à Châtelard, Noville et Renmaz le douze juin, à Gi-
mel le treize juin et à Lausanne le quatorze juin mil huit cent quatre-
vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Châtelard,
Noville, Renmaz, Lausanne et Gimel.Communiqué : à l'état civil de Men-od, Villeneuve et Gimel.

Signatures des époux :

Constant-Henri MenodEmma-Georgine-Aline Fillelax

Signatures des témoins :

Vincent Morax à LausanneAlbert Baumgartner à Gimel

L'officier de l'état civil :

Alf. Bismant subr.

N° 162.

Devesin & Monney.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

die _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Devesin Jaques-Joseph* _____ *ouvrier* _____

de *Aarment (Fribourg)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Aarment le huit juillet* _____ mil huit cent *soixante-six* _____

fils de *André Devesin domicilié à Lausanne* _____

et de *Thérèse-Angélique veuve Rey, décédée* _____

2° *Monney Arsule-Honorine* _____ *vierge* _____

de *Fraugères (Fribourg)* _____ domiciliée à *Châtel St-Denis* _____

célibataire _____

née à *St-Martin (Fribourg) le sept mai mil huit cent cinquante-six* _____

fille de *Joseph Monney, décédé* _____

et de *Maria-Madeleine Weille, domiciliée à Châtel St-Denis* _____

Les publications ont eu lieu à *Châtel St-Denis le dix-huit, à Aarment et à Lau-*
sanne le dix-neuf et à Fraugères le vingt avril mil huit cent quatre-
vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Aarment,
Lausanne, Fraugères et Châtel St-Denis

Communiqué : *à l'Etat Civil d'Aarment,*

St-Martin et Châtel St-Denis _____

Signatures des époux :

Devesin Joseph

Honorine Devesin

Signatures des témoins :

Et. Hostli

Cher Gustave } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Alf. Bismant, Subr.

N° 163.

Guignet & Ferroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-dieux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Guignet Auguste-Pierre marchandde Châtillon domicilié à Lausannecélibatairené à Morges le vingt-deux février mil huit cent soixante-cinqfils de Emmanuel Guignet, agriculteur, domicilié à Morgeset de Jeanne-Louise Kohler, défunte2° Ferroud Eliza-Adrienne sans professionde Buchillon domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le quatre août mil huit cent soixante-cinqfille de Louis-Benjamin Ferroud, menuisier, domicilié à Lausanneet de Louise Kamulet, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Châtillon et Buchillon les vingt-quatre, vingt-six et vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificat de publication de Châtillon,Lausanne et BuchillonCommuniqué : à l'Etat-Civil d'Oronet St-Tricaire

Signatures des époux :

Auguste Guignet
Eliza Guignet

Signatures des témoins :

Père Gustave
Auguste Cassin } d'Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Burand, sub

N° 164.

Bonard et Chaillet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonard Charles-Arnold _____ *viduaire*

de Romainsmôtier et de Croy _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Croy le trente avril _____ mil huit cent soixante _____

fils de feu Louis-Benjamin Bonard _____

et de Marie née Bonard domiciliée à Croy. _____

2° Chaillet Rose-Pauline _____ *sans profession*

de Goumoens-la-Ville _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Villeneuve le vingt-deux avril _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de Émile Chaillet *rigent* _____

et de Marie-Liisa-Charlotte Perlet domiciliée à Villeneuve. _____

Les publications ont eu lieu à Romainsmôtier, à Croy et à Goumoens-la-Ville le vingt-sept et à Lausanne le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de Romainsmôtier, Croy, Lausanne et Goumoens-la-Ville _____

Communiqué : à l'Etat civil de Ro-

mainsmôtier et Echallens. _____

Signatures des époux :

A. Bonard

R. Bonard

Signatures des témoins :

E. Chaillet & Chaillet
à Villeneuve

H. Fritzy
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Ormand, substit

N° 165.

Meylan et Graz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Meylan Paul - Isaac agriculteurde Chenit domicilié à Palézieuxcélibatairené à Le Sentier le huit mars mil huit cent soixante huitfils de François - Constant Meylanet de Louise - Eugénie Gelay, à Palézieux2° Graz Elise couturièrede Palézieux et de Vevey domiciliée à Palézieuxcélibatairenée à Palézieux le huit septembre mil huit cent soixante deuxfille de Isaac - Emmanuel Grazet de Jeanette née Durki, deidid.Les publications ont eu lieu à Palézieux le vingt-un, à Vevey au Brabuis et
au Sentier le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Palézieux

Communiqué : à l'Etat Civil du Sen-
tier, de Palézieux et de Vevey.

Signatures des époux :

Isaac Meylan

Elise Meylan

Signatures des témoins :

Puehon Chy

Agillivod

L'officier de l'état civil :

M. Bernard, sub.

N° 166.

Tzand et Taccoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tzand Marinus-Charles journalier

de Hollens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le deux avril mil huit cent soixante-un

fils de Jean-Louis-Marc Tzand

et de Louise Maillard, sa femme, les deux décédés.

2° Taccoud Oline-Françoise-Julie journalière

de Murbres domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-trois septembre mil huit cent soixante-huit

fille de Jean-Marie-François Taccoud

et de Oline Voirel, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hollens et Murbres les vingt-huit
et vingt-neuf juin et trois juillet mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Hollens

Lausanne et Murbres.

Communiqué : à l'Etat Civil de Hol-

lens et St-Saphorin

Signatures des époux :

Marinus Tzand.

Françoise Tzand.

Signatures des témoins :

Mette Auguste

Charles Cavarely

L'officier de l'état civil :

Mi Ormand, sub.

Par jugement rendu le dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze, déclaré définitif et exécutoire le neuf février suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboué par le divorce le mariage inscrit ci-contre. - Le divorce a été prononcé contre les deux époux, en vertu de l'article 146^{a et b} de la loi fédérale du 24 décembre 1874. - Faisant application de l'art. 148 de la loi précitée, le Tribunal a prononcé que ni l'un ni l'autre des époux ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans des que le jugement sera définitif.

Lausanne, le 21 février 1894

L'officier de l'Etat Civil :

[Signature]

N° 167.

Chave & Reymond.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chave Charles-Henri _____ agriculteur _____

de Lausanne _____ domicilié à Lausanne, Chailly _____

veuf de Adrienne née Caillens des le vingt-un février mil huit cent
quatre-vingt-un _____

né à Lausanne le dix-huit juin _____ mil huit cent quarante-neuf _____

fils de Abram-Louis-David Chave _____

et de Jeanne-Marie Rey sa femme, les deux décédés _____

2° Reymond Rosine _____ sans profession _____

de L'Abbaye et du Chenit _____ domiciliée à La Rôsière sur Jully _____

célibataire _____

née à Jully le trois juillet _____ mil huit cent cinquante-six _____

fille de François Reymond agriculteur domicilié à La Rôsière s. Jully _____

et de Jeanne-Louise née Pache, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Jully le vingt-six, au Sentier et au Prattus
le vingt-sept, à L'Abbaye et à Lausanne le vingt-huit juin mil huit
cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès de la femme de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne,
L'Abbaye, Le Sentier, Le Prattus et Jully _____

Communiqué : à l'Etat civil de L'Ab-
baye, du Sentier et de Jully _____

Signatures des époux :

Henri Chave _____

Rosine Chave _____

Signatures des témoins :

Henri Pillemer _____ à Lausanne _____

Louis Reymond _____ à La Rôsière _____

L'officier de l'état civil :

A. Binand, not. _____

N° 168.

Martinella et Tetter.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martinella Jaques _____ *mercédier*

de *Intragna (Nevare, Italie)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Intragna le seize mai* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

fils de *Charles Martinella, jardinier* _____

et de *Rosa née Martinella, domiciliée à Intragna* _____

2° Tetter Marie-Sophie _____ *cuisinière*

de *Aigle, du Locle, de la Sagne et des Ponts* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Aigle le quatorze novembre* _____ mil huit cent *septante* _____

fille de *Louis-François-Rodolphe Tetter, maçon* _____

et de *Marius-Louis née Rouge, domiciliée à Aigle* _____

Les publications ont eu lieu à *Aigle, au Locle et à La Sagne le douze juin, au Locle le treize, à Lausanne le quatorze et à Intragna les vingt-deux et vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Promesses de mariage. Certificats de publication de Lausanne, Aigle, Le Locle, La Sagne et des Ponts. Papiers du Dept de justice et Police constatant que les consentements des parents des époux, le certificat de publication à Intragna et la déclaration de validité sont déposés dans les archives.

Communiqué : *à la Chancellerie Cantonale et à l'état civil d'Aigle, du Locle, de la Sagne et des Ponts* _____

Signatures des époux :

Jacques Martinella
Sophie Martinella

Signatures des témoins :

E. Béaur
H. Carin
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Orland, sub

Reçu par le 20.11.18.
Le 19 janvier 1888, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame jeune Marie-Sophie Martinella née Tetter, mentionnée ci-dessus, dans le droit de cité des cantons de Fribourg, de Neuchâtel et des communes de Aigle, Le Locle, La Sagne et des Ponts-de-Morcel.
Lausanne, le 24 janvier 1888.
L'officier de l'état civil.
Ducet

Lequel à l'état civil à Aigle, Le Locle, La Sagne et des Ponts.

N° 169.

Pernet et Burnens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le quinze janvier mil huit cent quatre vingt dix huit, déclaré définitif et exécutoire le sept février suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a débattu par le divorce le mariage inchoé ci contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 116 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 14 février 1898.

L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui dix-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pernet Francois-Justin *charpentier*

de Denens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Villars-sous-Yens le vingt-huit février mil huit cent soixante-cinq

fils de Charles-Marc-Rodolphe Pernet, agriculteur

et de Fanchette née Echaud sa femme, domiciliés à Morges

2° Burnens Henriette-Adèle *cuisinière*

de Oulens (Schallens) domiciliée à Rolle

célibataire

née à Morges le neuf octobre _____ mil huit cent soixante-sept

fille de Henriette-Françoise Burnens, domiciliée à St-Berques

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Oulens et à Rolle le vingt-un et à

Denens le vingt-trois juin mil huit cent quatre vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Denens,

Lausanne, Oulens et Rolle.

Communiqué : à l'Etat civil de Villars-

sous-Yens, Schallens et Rolle

Signatures des époux :

Justin Pernet
Adèle Pernet

Signatures des témoins :

Monsieur [Signature]
Edouard Pernet
Alice Echaud

L'officier de l'état civil :

A. Ormazabal

N° 170.

Cordey et Jaton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cordey Isaac-Louis* _____ *agriculteur*

de *Savigny* _____ domicilié à *la Cordallay rière Savigny*

célibataire _____

né à *Savigny le deux mars* _____ mil huit cent *soixante-huit*

fils de *François-Abram Cordey, agriculteur* _____

et de *Louise-Marie née Lavanchy, domiciliée rière Savigny* _____

2° *Jaton Elise* _____ *sans profession*

de *Seney-le-Forat* _____ domiciliée *rière Savigny*

célibataire _____

née à *Courcelles le vingt-cinq novembre* mil huit cent *septante*

fille de *Jean-Auguste Jaton, agriculteur* _____

et de *Jeanette née Valloton, domiciliée rière Savigny* _____

Les publications ont eu lieu à *Savigny et à Seney les dix-sept et dix-neuf*
juin mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Sa-
igny _____

Communiqué : *à l'Etat Civil de Sa-*
igny & de Courcelles le Forat _____

Signatures des époux :

Isaac Louis Cordey
Elise Cordey

Signatures des témoins :

François Jullien
J. Blanc les deux à Courcelles

L'officier de l'état civil :

de Seney, sub

N° 171.

Gavillet et Thonney.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gavillet Héli-Auguste* _____ *agriculteur*

de *Perrey et de Pichoux* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Perrey le dix décembre* _____ mil huit cent *septante* _____

fils de *feu François-Auguste Gavillet* _____

et de *Constance née Tahud, domiciliée à Lausanne* _____

2° *Thonney Emma-Julie* _____ *sans profession*

de *Carrouge* _____ domiciliée à *Syens* _____

célibataire _____

née à *Grandvaux le dix septembre* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____

fille de *Pierre Frédéric Thonney, absent* _____

et de *Jeanette née Chappuis, sa femme, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-sept, à Pichoux, Carrouge et Syens le vingt-neuf et à Perrey le trente mai mil huit cent quatre-vingt-dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès du père de l'épouse et consentement de sa mère _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Perrey, Pichoux, Lausanne, Carrouge et Syens _____

Communiqué : à l'Etat civil de *celles le Jorat, Moudon et Néprien* _____

Signatures des époux :

Héli Gavillet

Emma Gavillet

Signatures des témoins :

Dingmann
Hilliard } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Au Grand, sub

N° 172.

Pache et Favrat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dieu-sept juillet* mil huit cent quatre-vingt-

dieu par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pache François-Louis* *agriculteur*

de *Epalinges* domicilié à *Epalinges*

célibataire

né à *Epalinges le quatorze décembre* mil huit cent *soixante-cinq*

fils de *Daniel Pache, agriculteur*

et de *Lucie née Béboux, domiciliés à Epalinges.*

2° *Favrat, Sophie* *Sans profession*

de *Lausanne et d'Epalinges* domiciliée à *Epalinges Croisettes*

célibataire

née à *aux Croisettes le deux mars* mil huit cent *soixante-un*

fille de *François-Louis Favrat, agriculteur*

et de *Jeanne-Louise née Corbaz, domiciliés aux Croisettes.*

Les publications ont eu lieu à *Epalinges et à Lausanne le sept juin mil huit cent quatre-vingt dieu.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil d'Epalinges

Communiqué : *à l'Etat civil d'Epalinges*

gal. _____

Signatures des époux :

François Louis Pache

Sophie Pache

Signatures des témoins :

F. Pache et son épouse

Pache Justade Eugénie Béboux

L'officier de l'état civil :

M. Ormand, Subr.

N° 173.

Ferrier & Warnery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un juillet* mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ferrier Jean-Frédéric* pasteur

de *Genève* domicilié à *Bex*

célibataire

né à *aux Eaux-Vives* le *cinq décembre* mil huit cent *soixante-six*

fils de *Henri-Jean-François Ferrier, pasteur, domicilié à Genève*

et de *Anna-Caroline Bellamy, sa femme, décédée*

2° *Warnery Louise-Henriette-Charlotte*

de *Morges, Colochena, Aubonne, Fribourg et Orbe* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le *quatorze février* mil huit cent *soixante-quatre*

fille de *Henri-François-Louis-Henri Warnery, décédé*

et de *Pauline-Charlotte Meyland, sa veuve, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Genève, Orbe et Fribourg* le *vingt-sept*, à *Bex, Aubonne, Colochena, Morges et Lausanne* le *vingt-huit juin* mil huit cent *quatre-vingt-dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Bex

Communiqué : à l'Etat civil de *Genève*

Bex, Morges, Aubonne et Orbe

Signatures des époux :

J. F. Ferrier pasteur
Louise Ferrier

Signatures des témoins :

Henri Ferrier d'Orbe
Henri Warnery d'Aubonne
L. Warnery

L'officier de l'état civil :

A. Renaud, subd.

N° 174.
Blätler & Chevillard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blätler André* _____ *agriculteur*

de *Wolfenschiessen (Nidwald)* _____ domicilié à *Kérsiten-Stans*

célibataire _____

né à *Kérsiten le trente novembre* _____ mil huit cent *quarante-six*

fils de *Benedict Blätler* _____

et de *Elisabeth née Hüeber, les deux décédés.* _____

2° *Chevillard Jenny* _____ *sans profession*

de *Deneris* _____ domiciliée à *Lausanne*

célibataire _____

née à *Orbe le neuf janvier* _____ mil huit cent *cinquante-trois*

fille de *Jean Louis Chevillard* _____

et de *Jeanne-Louise née Rouilly, les deux décédés.* _____

Les publications ont eu lieu à *Wolfenschiessen et à Stans le dix, à Deneris*
et à Lausanne le onze janvier mil huit cent quatre-vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Stans.

Communiqué : à l'Etat Civil de *Wolfenschiessen, Stans & Villars-sous-Geant.*

Signatures des époux :

André Blätler

Jenny Blätler

Signatures des témoins :

J. L. Luvic

Jean Premet & Premet

L'officier de l'état civil :

A. Numaud, sub.

N^o 175.Aujourd'hui *vingt-quatre juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-*diez* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o *Bloesch Rodolphe* _____ *triforce* _____de *Moozigen (Bern)* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____

Lieu et date de la naissance:

né à *Lamboing (Bern)* le *vingt-trois novembre* mil huit cent *soixante-deux* _____

Noms, profession et

fils de *Nicolas Bloesch, agriculteur, domicilié rue Neuveville* _____

domicile des parents:

et de *Susanne née Puff, diidie* _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Dufaux Adèle* _____ *cuisinière* _____

Lieu d'origine et de domicile:

de *Châtillard (Montreux)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à *Lausanne* le *dix-neuf novembre* mil huit cent *soixante-six* _____

Noms, profession et

fille de *Jean-Abram Aimé Dufaux, pionnier* _____

domicile des parents:

et de *Jeanne-Suzanne Kammak, sa femme, domiciliée à Lausanne* _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Kauffelen, à Lausanne et au Châtillard* le *huit juillet* mil huit cent quatre-vingt *dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____*Promesse de mariage* _____*Certificats de publication de Moozi-* _____*gen, (Kauffelen) & Châtillard* _____

Communiqué: à l'état-civil de

Kauffelen et Montreux _____

Signatures des époux:

Rodolphe Bloesch _____*Adèle Bloesch* _____

Signatures des témoins:

S. Hor Jean _____*et Balsiger* _____

L'officier de l'état civil:

Al. Renaud, sub _____

N° 176.

Faucherre & Gétaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

die _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Faucherre Louis-Samuel** _____ *négociant*

de *Moudon et de Bussy* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Vevey le vingt-cinq avril* _____ mil huit cent *soixante-cinq*

fils de *feu Abram Samuel-Nicolas Faucherre* _____

et de *Maline Adèle née Kenevier, domiciliée à Lausanne* _____

2° **Gétaz Augustine-Albertine** _____ *sans profession*

de *La Cour de Feilz et de Château d'Oex* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Vevey le huit mars* _____ mil huit cent *soixante-six*

fille de *feu Daniel François-Albert Gétaz* _____

et de *Caroline née Durieux, domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *La Cour de Feilz le trois à Moudon à Bussy*
et à l'Évêché le quatre, à Lausanne et à Château d'Oex le cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Moudon
Bussy, Lausanne, La Cour de Feilz, Châ-
teau d'Oex et l'Évêché _____

Communiqué : *à l'Etat-Civil de Mou-*

dou, La Cour de Feilz et Château d'Oex

Signatures des époux :

L. S. Faucherre

Augustine Faucherre

Signatures des témoins :

Ch. Cariv

G. Gétaz Sophie Maury

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud sub

N° 177

Benz & Schmocker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Benz Alfred-Emile _____ typographe

de Thierachern (Bernes) _____ domicilié à Lausanne _____

celibataire _____

né à Lausanne le vingt septembre _____ mil huit cent soixante-six _____

fils de feu Jean-David Benz _____

et de Elisabeth Keber, domiciliée à Lausanne _____

2° Schmocker Marie-Rosalie _____ lingère

de St. Beatenberg (Bernes) _____ domiciliée à Lausanne _____

celibataire _____

née à Renan (Bernes) le vingt-trois février mil huit cent soixante-dix _____

fille de feu Christian Schmocker _____

et de Madeline née Egger, domiciliée à Trully _____

Les publications ont eu lieu à Thierachern et à St. Beatenberg le quatre et à Lausanne le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Thierachern, Lausanne et St. Beatenberg.

Communiqué : à l'état civil de Thierachern et St. Beatenberg _____

Signatures des époux :

Alfred Benz

Marie Benz

Signatures des témoins :

Leopold Meyer

Blanc } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, sub

N° 178.

Gilliard & Regamey.

5-167

Aujourd'hui vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gilliard Frédéric agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreveyres et de Mèzières domicilié à Montpreveyres

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montpreveyres le huit avril mil huit cent cinquante-six

Noms, profession et

fils de François Louis Gilliard, agriculteur, domicilié à Montpreveyres

domicile des parents :

et de Jeanne Suzanne née Forchet, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Regamey Julie Hortense ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-huit mai mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fille de Pierre Samuel Regamey, agriculteur, domicilié à Lausanne

domicile des parents :

et de Jeanne Marie née Chapuis, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres et à Lausanne le vingt-huit juin et à Mèzières le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Corcelles-le-Jorat

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles-le-Jorat et de Mèzières.

Signatures des époux :

Frédéric Gilliard
Hortense Gilliard

Signatures des témoins :

Julien Gilliard
Louis Haesler

L'officier de l'état civil :

A. Brunant, sub.

N° 179.

Wiesel et Martin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-

dieux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wiesel Charles-Aldin employé de commerce

de Chardonnay s. Morges domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bulle le vingt-cinq mars mil huit cent soixante-quatre

fil de feu Jean Wiesel

et de Louise née Spander sa veuve, domiciliée à Bugelle

2° Martin Julie-Fanny sans profession

de Froidville domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Echandens le vingt-trois janvier mil huit cent soixante-quatre

fille de Jean-Samuel-Benjamin Martin, charpentier

et de Henriette née Bellet, sa femme, domiciliée à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Froidville et à Chardonnay les pre-
miers, trois et cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Chardon-

nay, Froidville et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Yver-

et de Polisy-le-Grand.

Signatures des époux :

Charles Wiesel

Julie Wiesel

Signatures des témoins :

Louis Martin

Marius Martin

L'officier de l'état civil :

A. Ormand, s. s.

Réimpression au 3.11.19

Par décision du 28 juin 1918, le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg a autorisé Charles-Aldin Wiesel, mentionné ci-dessus, à changer de nom et à porter à l'avenir celui de Wiesel.
Lausanne, le 4 juillet 1918.
L'officier de l'état civil
Fucini

Copie à l'état civil à Fribourg sous l'empire de Polisy-le-Grand

N° 180.

Hoffmann et Borner.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf juillet* mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hoffmann Paul-Auguste* *confiseur*

de *Kirchdorf (Bern)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lugano le vingt-trois août* mil huit cent *soixante-six*

fils de *Frederic Hoffmann horloger*

et de *Anna-Barbara Kikli, domiciliés à Lugano.*

2° *Borner Lucie-Rodina* *couturière*

de *Rickenbach (Solure)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Cernier (Neuchâtel) le trois février* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *feu Jean-Joseph Borner*

et de *Susanne née Schluchter, domiciliée à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rickenbach et Kirchdorf les huit, neuf et dix juillet mil huit cent quatre-vingt-dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Kirchdorf, Lausanne et Rickenbach.

Communiqué : à l'état civil de *Kirch-*

dorf et Rickenbach.

Signatures des époux :

Auguste Hoffmann

Lucie Hoffmann

Signatures des témoins :

A. Dammann D. à Lausanne

G. Jacoud s. script.

L'officier de l'état civil :

A. Brisand subr.

N° 181.

Gruffel et Rochat.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gruffel Albert employé de commerce

de Bussigny domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-un avril mil huit cent soixante-six

fil de feu Louis-Marc-François Gruffel

et de Louise Guid, domiciliée à Lausanne

2° Rochat Léonie-Suzanne repasseuse

de Eclépens et du Lieu domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Eclépens le dix-sept janvier mil huit cent soixante

fille de Marc-Gabriel Rochat, agriculteur

et de Henriette-Louise née Kieffer, domiciliée à Eclépens

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Lieu le dix-sept, à Eclépens le

dix-huit et à Bussigny le dix-neuf juin mil huit cent quatre-
vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance

Promesse de mariage

Certificat de publications de Bussigny,
Lausanne, Eclépens et Le Lieu

Communiqué: à l'Etat Civil de Bus-

signy, La Sarraz et Le Lieu

Signatures des époux:

Albert Gruffel

Suzanne Gruffel

Signatures des témoins:

Alexandre Rochat, à Eclépens

Marie Rardet, à Yverne

L'officier de l'état civil:

A. Humana sub

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 12 mai 1914, déclaré définitif et exécutoire le 16 juin 1914, le mariage déposé ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 149 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an.

Lausanne, le 25 juin 1914.

L'officier de l'état civil:

Fucci

Révisé le 3 juillet 1914

N° 182.

Ramel et Robert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un juillet* mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ramel Victor-Marc-Aurèle* professeur

de *Château d'Oex* domicilié à *Château d'Oex*

célibataire

né à *Château d'Oex le treize avril* mil huit cent *soixante-quatre*

fils de *Marc-David Ramel, agriculteur*

et de *Amélie-Madeleine-Henriette née Götak, sa femme, à Château d'Oex*

2° *Robert Marie-Julie-Henriette* sans profession

de *Loche* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne le cinq juillet* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *David-Eugène-Jean-Marc Robert, maître de pension*

et de *Maria-Louise née Olivier, sa femme, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Château d'Oex et à l'Écluse le vingt-deux au*
Loche le vingt-trois et à Lausanne le vingt-quatre juin mil huit
cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Châ-
teau d'Oex

Communiqué : à l'Etat civil de Châ-
teau d'Oex et du Loche

Signatures des époux :

Victor Ramel
Julie Ramel

Signatures des témoins :

Marius Fournier à Lausanne
Louis Girardet à Chaux-de-Fonds
Pastor

L'officier de l'état civil :

Alf. Ormand, sub

8-246.

N° 183.

Baumgart et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baumgart Gottfried domestique de campagne
de Mühleberg (Bernes) domicilié à Lausanne Novésiat
célibataire

né à Mühleberg le dix-sept janvier mil huit cent soixante-trois

fils de Christian Baumgart, charpentier
 et de Elisabeth née Burri, sa femme, domiciliés à Bümplitz

2° Regamey Elise-Rosine sans profession
de Lausanne domiciliée à Le Mont
célibataire

née à Cugy le vingt-huit décembre mil huit cent soixante-cinq

fille de Jules Regamey agriculteur
 et de Rosalie née Vanez, sa femme, domiciliés au Mont

Les publications ont eu lieu à Mühleberg le quatre et à Lausanne et au
Mont le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des épouxPremesse de mariageCertificat de publication de Mühle-berg, Lausanne & Le-Mont

Communiqué : à l'Etat civil de Mühle-

berg & Romand

Signatures des époux :

Gottfr. BaumgartElise Baumgart

Signatures des témoins :

Taillens Paul Julie VanezCorbaz Eugène

L'officier de l'état civil :

Ai. Renaud, subr.

N° 184.

Leonard et Hugli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

diez _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Leonard Henri-Louis* _____ *agriculteur* _____

de *Corcelles sur Oron* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Corcelles le vingt-neuf mars* _____ mil huit cent *cinquante-sept* _____

fils de *Isaac François Leonard, décédé* _____

et de *Jeanne-Suzanne née Taccard, sa veuve, domiciliée à Corcelles* _____

2° *Hugli Jeanne-Louise* _____ *femme de chambre* _____

de *Sedorf (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le treize décembre* _____ mil huit cent *cinquante-sept* _____

fille de *François Louis Hugli, décédé* _____

et de *Jeanne Perrinette née Riolen, domiciliée à Nyon* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le dix-neuf et à Corcelles et à Sedorf le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Corcelles, Lausanne et Sedorf _____

Communiqué : *à Oron et à Sedorf* _____

Signatures des époux :

Henri Leonard _____

Jeanne Leonard _____

Signatures des témoins :

François Hüssler _____

Jacob Hüssler _____
Lausanne

L'officier de l'état civil :

Alf. Burand, subr.

N^o 185.

Barbaz et Laranchy.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq août mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Barbaz Samuel - Henri ouvrierde Lausanne et d'Epalinges domicilié à Lausannecélibatairené à Lausanne le quinze octobre mil huit cent quarante-septfils de Christophe - Samuel Barbazet de Elisabeth Tache, sa femme, les deux décédés2^o Laranchy Louise - Fanchette cuisinièrede Lutry et de Villeneuve domiciliée à Lausannecélibatairenée Marie Grandvaux le quinze octobre mil huit cent cinquante-huitfille de Gabriel - Daniel Laranchy, décédéet de Louis - née Brélat, domiciliée à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Epalinges et Villeneuve les quinze, seize, dix-sept et dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de LausanneEpalinges, Lutry et Villeneuve

Communiqué: à l'état civil d'Epalinges, Lutry et Villeneuve

Lutry et Villeneuve

Signatures des époux:

Barbaz Henri Samuel
Louise Barbaz

Signatures des témoins:

Bébour
Frey } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Ali Renaud, sub

N° 186.

Morel et Dadre.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *six août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Morel Jean-Apollinaire* _____ *pâtissier* _____
de *Buadens (Fribourg)* _____ domicilié à *Paris 14^e arrondissement* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Buadens le quinze août* _____ mil huit cent *cinquante* _____

Noms, profession et

fils de *Luc Morel* _____

domicile des parents :

et de *Anne Marie née Tschoud, les deux décédés* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Dadre Louise-Eugénie-Marie-Amélie* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *origine française* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Villefranche (Rhône) le vingt six mars* mil huit cent *soixante* _____

Noms, profession et

fille de *Marcelin Dadre* _____

domicile des parents :

et de *Henriette Eugénie Huguenin, son épouse, les deux décédés* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Buadens, Villefranche et Paris les quinze, quatorze*
et vingt deux juin et à *Lausanne le quinze juillet* mil huit cent
quatre vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Actes de décès des père et mère de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Buadens,

Paris, Villefranche et Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Buadens*

et à la Chancellerie cantonale _____

Signatures des époux :

J. Morel _____

L. Dadre _____

Signatures des témoins :

L. Dadre _____ *à Moudon*

A. Dadre _____ *à Montpellier*

L'officier de l'état civil :

Alf. Renaud, sub

N° 187.

Burdet et Penzeyer.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six août _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Burdet Félix _____ valet de chambre

de Ursins _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Ursins le trente-un décembre _____ mil huit cent soixante-six _____

fils de Jean-Pierre Burdet, ancien tailleur de pierre _____

et de Catherine née Bionnet, domiciliée à Yverdon. _____

2° Penzeyer Jenny-Hélène _____ cuisinière

de Corcelles-le-Jorat _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Corcelles-le-Jorat le dix février _____ mil huit cent soixante-six _____

fille de Adèle Penzeyer, domiciliée à Corcelles-le-Jorat. _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ursins et Corcelles les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Ursins, Lausanne et Corcelles _____

Communiqué: à l'état civil d'Ur-

sins et de Corcelles-le-Jorat _____

Signatures des époux:

Félix Burdet

Hélène Burdet

Signatures des témoins:

Louis Burdet

Constant Penzeyer, à Corcelles

L'officier de l'état civil:

Ali Renaud, sub

N° 188

Légeret et Rod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Légeret Félix-Christ-marc employé au chemin de f. f. s.*

de *Clusabres* _____ domicilié à *Berne* _____

célibataire _____

né à *Kiche le Sept janvier* _____ mil huit cent *soixante-quatre* _____

fils de *Jacques-Félix Légeret, domicilié à Kiche* _____

et de *Mari-Louise née Henry* _____

2° *Rod Lucie* _____ *institutrice* _____

de *Ropraz, Mézières et Corcelles-le-Jorat* _____ domiciliée à *Clavens* _____

célibataire _____

née à *Schallens le Sept août* _____ mil huit cent *soixante-six* _____

fille de *Jean Pierre Rod, de Kiche* _____

et de *Louise-Mari née Niggli, domiciliée à Clavens* _____

Les publications ont eu lieu à *Châtard le huit, à Clusabres, Berne, Ropraz, Mézières et Corcelles le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt dix.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Berne

Communiqué : à l'Etat civil de *Saint-Saphorin, Berne, Corcelles-le-Jorat, Mézières et Clusabres* _____

Signatures des époux :

F. Légeret
Lucie Légeret

Signatures des témoins :

P. ...
J. Lavanchy
Moudon

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard, sub.

N^o 189.
Légeret et Delédevant.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Légeret Emile* _____ *marié*

de *Muesbot* _____ domicilié à *aux Croisettes sur Epalinges*

célibataire _____

né *à Veidoux le trois octobre* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____

fils de *Louis Samuel Légeret, agriculteur, domicilié à Muesbot* _____

et de *Anne rue Thud, décédée* _____

2^o *Delédevant Méry-Louise* _____ *sans profession*

de *Bellens* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Boussens le vingt-sept octobre* _____ mil huit cent *soixante-deux* _____

fille de *François-Louis Delédevant, agriculteur, domicilié à Lausanne* _____

et de *Suzanne rue Herriod, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le quinze, à Muesbot le seize et à Epalinges et Bellens le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Epalinges _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *St*

Saphorin, Epalinges et Bellens _____

Signatures des époux :

Emile Légeret

Louis Légeret

Signatures des témoins :

Delédevant François

Fournat Charles à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ai Renaud sub

N° 190.

Roulet et Zehnder.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dieux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roulet Louis-Albert* _____ *employé de commerce*

de *Genève* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Bienna le vingt-deux mars* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

fil de *Louis Roulet ancien photographe, domicilié à Genève* _____

et de *Louise-Philida Bourquin sa femme, décédée* _____

2° *Zehnder Louise-Emma* _____ *cultivatrice*

de *Crissyl (Boège)* _____ domiciliée à *Nyon* _____

célibataire _____

née à *Bienna le dix-neuf novembre* _____ mil huit cent *cinquante-huit* _____

fille de *Frédéric Constant Zehnder, décédé* _____

et de *Marie-Amandine née Spidel, domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Genève et à Lausanne le vingt-deux et à Crissyl et à Nyon le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Genève,

Lausanne, Crissyl et Nyon. _____

Communiqué : à l'état civil de

Genève, Crissyl et Nyon _____

Signatures des époux :

Louis Roulet Albert _____

Emma Roulet _____

Signatures des témoins :

Aminter Maire _____

Estimé Jaeger _____ } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, sub _____

N° 191.

Chapallaz & Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dieux* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Chapallaz Henri-Jules* _____ *coiffeur* _____de *Lussy* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Lausanne le vingt-cinq octobre* _____ mil huit cent *cinquante-huit* _____fils de *Alexandre-Louis Chapallaz, décédé* _____et de *Charlotte-Henriette Guye, sa veuve, domiciliée à Lausanne* _____2° *Zbinden Marie-Elizabeth* _____ *cuisinière* _____de *Guggisberg (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Guggisberg le six avril* _____ mil huit cent *soixante-deux* _____fille de *Friedrich Zbinden* _____et de *Catherine Schueidigger, sa femme, les deux décédés* _____Les publications ont eu lieu à *Guggisberg le dix, à Lausanne et Lussy le dou-*
ze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____*Promesse de mariage* _____*Certificats de publication de Lussy,**Lausanne et Guggisberg* _____

Communiqué : *à l'état civil de**Villars sous-Yver et Guggisberg* _____

Signatures des époux :

Henri Chapallaz fils
Elisa Chapallaz

Signatures des témoins :

Le Bébon
Agillier } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. Brunand, sub

N° 192

Dupuis & Dizereux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf août mil huit cent quatre-vingt-

diez par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis Fritz agriculteur

de Esbert Pittel domicilié à Esbert Pittel

célibataire

né à Esbert Pittel le neuf avril mil huit cent soixante-trois

fils de Georges-David Dupuis agriculteur, domicilié à Esbert-Pittel

et de Marie dite Louise née Meritroy, décédée

2° Dizereux Emma sans profession

de Savigny domiciliée à Pilly

célibataire

née à Epandes le vingt février mil huit cent soixante-deux

fille de Louis Dizereux agriculteur

et de Marianne Marguerite née Spin, domiciliée à Pilly

Les publications ont eu lieu à Savigny le quatre et à Esbert-Pittel et à Pilly
le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Belmont.

Communiqué : à l'Etat Civil de Belmont.

Savigny et Normand

Signatures des époux :

Dupuis Fritz
Dupuis Emma

Signatures des témoins :

Dizereux Guis à Pilly
Pezet Cresime à Dizereux

L'officier de l'état civil :

Alf. Normand, sub

N^o 193.

Perrin et Schmitt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze août mil huit cent quatre-vingt-
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Perrin Louis-François employé à la Co^{de} de navigation
de Lausanne domicilié à Lausanne

veuf en 2^{d^e} nous de Victorine Rainaud dit le vingt-cinq février mil huit
cent quatre-vingt-neuf

né à Lausanne le neuf février mil huit cent trente-cinq

fils de Samuel-André Perrin

et de Jeanne-Françoise née Blanc, sa femme, les deux décédés

2^o Schmitt Antoinette cuisinière

de Kienzheim (Haute Alsace) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Kienzheim le vingt-huit décembre mil huit cent soixante-un

fille de Jacques Schmitt, décédé

et de Rosine Fleith, sa veuve, domiciliée à Kienzheim

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix-huit février et à Kienzheim
le premier mars mil huit cent quatre-vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de décès de la 2^{d^e} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne

x Kienzheim

Communiqué : à la Chancellerie Cant^{ale}

Signatures des époux :

Louis Perrin
Antoinette Schmitt

Signatures des témoins :

George Champod
[Signature] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 1914.

Chamyod & Jorclay née Fluhmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chamyod Georges* _____ *bourcier*

de *Bullet* _____ domicilié à *Lausanne*

veuf en 1^{re} noces de Anna-Barbara Notté des le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à *Yverdon le vingt-trois janvier* _____ mil huit cent *vingt-huit*

fils de *Georges-Thodore Chamyod*

et de *Marie-Elisabeth Gasser, sa femme, les deux décedés.*

2° *Jorclay née Fluhmann Madeleine* *sans profession*

de *St Sulpice* _____ domiciliée à *Lausanne*

veuve en 2^{de} noces de Marc-Samuel Jorclay des le vingt-six janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf

née à *Neuchâtel (Berne) le quatorze juillet* mil huit cent *vingt-six*

fille de *Jean Fluhmann*

et de *Elisabeth-Elisabeth Kissimui, sa femme, les deux décedés.*

Les publications ont eu lieu à *Bullet et à St Sulpice le vingt-sept et à Lau-*
sanne le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Actes de décès des précédents conjoints.

Trompette de mariage.

Certificat de publication de Bullet.

St Sulpice et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Bullet et Ecublens.

Signatures des époux :

Georges Chamyod
Madeleine Jorclay

Signatures des témoins :

H. H. H.
J. Amacher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 195.
Schumacher et Mayor.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Schumacher Jacob* _____ *domestique de campagne*
de *Guggisberg (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire _____

né à *Gelterfingen (Berne)* le *dix huit août* mil huit cent *soixante quatre* _____
fils de *Christian Schumacher décedé* _____
et de *Catherine Blämi sa veuve domiciliée à Belpberg* _____

2^o *Mayor Anna-Lina* _____ *femme de chambre*
de *Echallens* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à *Echallens* le *huit novembre* _____ mil huit cent *soixante neuf* _____
fille de *David Mayor suisse du Tribunal domicilié à Echallens* _____
et de *Anna-Françoise née Meunier sa femme décedée* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Echallens* le *douze* et à *Guggis-
berg* le *trois juillet* mil huit cent *quatre-vingt dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____
*Certificats de publication de Guggis-
berg, Lausanne et Echallens* _____

Communiqué : à l'état civil de *Gug-
gisberg et d'Echallens* _____

Signatures des époux :

*Jacob Schumacher**Lina Schumacher*

Signatures des témoins :

*D^r Mayor suisse**Louise Mayor* } *d'Echallens*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 196.

Ducret & Ade.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ducret Charles-Frédéric* _____ *serurier*

de *Sainte-Croix* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le six août* _____ mil huit cent *soixante-un* _____

fils de *Jean-Samuel Ducret plâtrier peintre* _____

et de *Marianne Conod sa femme domiciliée à Lausanne* _____

2° *Ade Louise-Frédérique* _____ *sans profession*

de *Neubach (Backnang, Wurtemberg)* domiciliée à *Montreux, Valais* _____

célibataire _____

née à *Neubach le vingt-quatre août* _____ mil huit cent *soixante-deux* _____

fille de *Emmanuel Gottlieb Ade dévide* _____

et de *Louise-Christine née Nagel domiciliée à Neubach* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et aux Hanches le deux, aux Granges de St-Croix le trois, à St-Croix et à Backnang le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt dix.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de St-Croix, des Granges, Lausanne, Backnang et des Hanches _____

Communiqué : à l'état civil de *St-Croix et de Montreux et à la Chamaille*

ru Canton _____

Signatures des époux :

Charles F. Ducret

Louise Ducret

Signatures des témoins :

E. Lecomte _____ *à Lausanne*

Jm. B. Ducret _____ *id.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 197.

Schmuz et Pauli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze août _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmuz Guillaume-Arnold _____ menuisier

de Storb (Berne) _____ domicilié à Lausanne _____célibataire _____né à Moudon le vingt-cinq août _____ mil huit cent soixante-trois _____fils de Jean Schmuz, contre-maître de fabrique, domicilié à Lausanne _____et de Maria nie Bœgli, domiciliée à Lützelflüh _____

2° Pauli Anna-maria _____ cuisinière

de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____célibataire _____née à Guggisberg le vingt-trois novembre mil huit cent soixante-sept _____fille de Christian Pauli marichal _____et de Anna-Maria Schult, domiciliée à Guggisberg _____Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Guggisberg le vingt-deux et à
Storb le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____Promesse de mariage _____Certificats de publication de Storb _____Guggisberg et Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat civil de Storbx de Guggisberg _____

Signatures des époux :

Arnold Schmuz _____Maria Schmuz _____

Signatures des témoins :

Jakob Hänzi _____ à LausanneFarrat Henri _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 198.

Ballenegger & Wagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ballenegger Victor-Louis-Frédéric* _____ *Sellier*

de *Langnau (Bern)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Yverdon le vingt-cinq octobre* _____ mil huit cent *soixante-deux* _____

fils de *Louis Ballenegger, mécanicien, domicilié à Yverdon* _____

et de *Françoise-Henriette née Dorvaux, sa femme, décédée.* _____

2° *Wagnières Sylvie-Suzanne* _____ *sans profession*

de *Ruepos* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Chailly s. Lausanne le vingt-huit juin* mil huit cent *soixante-neuf* _____

fille de *Pierre-Daniel Wagnières, tailleur* _____

et de *Jenny Gattabin, sa femme, domiciliée à Lausanne.* _____

Les publications ont eu lieu à *Langnau le onze, à Lausanne et à Ruepos*
le douze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Langnau, Lausanne et Ruepos. _____

Communiqué : *à l'état civil de*

Langnau et Sey. _____

Signatures des époux :

Victor Ballenegger.

Suzanne Ballenegger

Signatures des témoins :

A. Jordan Notaire off. à Lausanne

Th. J. Grandet _____ *id.*

L'officier de l'état civil :

Alf. Brunand, subr.

N° 199.

Richard et Corbaz.

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Aujourd'hui *quatorze août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° *Richard Louis-Alfred* _____ *facteur postal*
de *Crissier* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à *Crissier le douze septembre* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____
fils de *Charles-Louis Richard, agriculteur* _____
et de *Françoise-Augustine Bouc, sa femme, domiciliés à Crissier.* _____

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2° *Corbaz Marie-Octavie* _____ *sans profession*
de *Lausanne et du Mont* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à *Lausanne le vingt-sept novembre* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____
fille de *Louis-Eli Corbat, agriculteur* _____
et de *Jeanne-Louise Pilleret, sa femme, domiciliés à Lausanne.* _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-neuf, à Crissier et au*
Mont le trente juillet mil huit cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Crissier,
Lausanne et Le Mont. _____

Communiqué: *à l'Etat Civil de Romanel*

nd _____

Signatures des époux:

Alfred Richard
Octavie Richard

Signatures des témoins:

Louis vicomte de Tuidoux
Fanny Corbaz à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

Ai Ormand, sub.

N° 200.

Nicolas et Corbaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

^{H^o} Aujourd'hui *quatorze août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dieux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nicolas Jean-Louis* _____ *agriculteur* _____

de *Epalinges* _____ domicilié à *Marly-forrens-nière Puidoux* _____

célibataire _____

né à *Epalinges le quatorze août* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

fils de *Pierre Baptiste Nicolas* _____

et de *Jeanne-Madeleine vic. Pabud sa femme, les deux décédés.* _____

2° *Corbaz Fanny* _____ *cultivatrice* _____

de *Lauberna et du Mont* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le vingt-neuf octobre* _____ mil huit cent *soixante-six* _____

fille de *Henri Daniel Corbaz* _____

et de *Louise-Antoinette Chapuis sa femme, les deux décédés.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-neuf à Epalinges, à Puidoux et au Mont le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt dix.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Saint-Saphorin _____

Communiqué : *à l'Etat civil d'Epalinges, St Saphorin & Romanel* _____

Signatures des époux :

Louis Nicolas _____

Fanny Nicolas _____

Signatures des témoins :

Alfred Richard _____

Octavie Richard _____

L'officier de l'état civil :

Alfred Richard, sub _____

N° 201.

Rosset et Junod.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze août _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rosset Constant-Henri _____ agriculteur

de Bougy-Villars _____ domicilié à Collobrier _____

célibataire _____

né à Morges le onze novembre _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de Marc-François Rosset _____

et de Fanchette née Favet, les deux décédés. _____

2° Junod Louise-Julie _____ sans profession

de Verniaz (Neuchâtel) et de Neuchâtel _____ domiciliée à Severy _____

célibataire _____

née à Campigny le vingt-six septembre mil huit cent soixante-huit _____

fille de Louis-Gabriel Junod, décédé _____

et de Julie-Henriette née Pittet, sa veuve, domiciliée à Severy _____

Les publications ont eu lieu à St-Aubin de Severy le dix-sept, à Collobrier,

à Bougy-Villars et à Neuchâtel le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-

vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Collobrier _____

Communiqué: à l'Etat-Civil d'Aubonne, Collobrier, St-Aubin, Provenca et Grandy _____

Signatures des époux:

Constant Rosset
Louise Rosset

Signatures des témoins:

Louis Hermyer et
Jr. Albin Pavin

L'officier de l'état civil:

Alf. Renaud, sub.

N° 202.

Thomsen et Brun.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Seize août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Thomsen, Aago-Andreas* employé de commerce

de *Copenhague (Danemark)* domicilié à *Marseille*

veuf en 1^{er} noces de Juliette Brun dès le huit décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à *Sorø (Danemark)* le cinq septembre mil huit cent cinquante-huit

fils de *Charles-Wilhelm Thomsen*

et de *Sara-Johanne née Pötcher, les deux décédés.*

2° *Brun Hélène* _____ sans profession

de *La Sarraz et d'Oulens* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *La Sarraz* le *vingt août* _____ mil huit cent *cinquante-un*

fille de *David Brun rentier, domicilié à Lausanne*

et de *Mary-Anne née Stokdell, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et d'Oulens le dix-sept, à La Sarraz le dix-huit et à Marseille les vingt-deux et vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Procès-verbal de mariage. Certificat de publication de La Sarraz, Oulens et Lausanne. Procès-verbal de l'officier de l'état civil constatant que les pièces suivantes sont déposées dans les archives : acte de décès de la femme de l'époux, Certificat de publication à Marseille. Acte constatant qu'un vœuf danois peut épouser la veuve de sa femme et acte de validité, avec dépôt des papiers en Danemark. Communiqué : à l'état civil de La Sarraz et d'Oulens et à la Mairie de Lausanne.

Signatures des époux :

A. Thomsen
Hélène Thomsen

Signatures des témoins :

C. Arnaud
Fanny Brun

L'officier de l'état civil :

de Bernard, seul

1890
N° 203.

Marx et Zölle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf d'octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marx** soit **Max, Paul,** _____ Tailleur,

de Jablunkau (Silesie, Autriche) _____ domicilié à Lauzanne, _____

veuf de Malvine née Wolainky, dès le dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

né à Jablunkau, le vingt Janvier _____ mil huit cent quarante-six, _____

fil de Georges Marx soit Max, _____

et de Maria née Lindner, ses deux décedés, _____

2° **Zölle, Lina,** _____ Cuisinière,

de Ezingen (Bade) _____ domiciliée à Lauzanne, _____

célibataire, _____

née à Ezingen, le treize Septembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Conrad Zölle, décedé, _____

et de Anna Marie née Zimmermann, domiciliée à Ezingen, _____

Les publications ont eu lieu à Jablunkau, Ezingen & Lauzanne, les onze, treize & quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance des Epoux. 2° Prom. de mariage.
3° Acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux. 4^e Certificats de publication de Jablunkau, Ezingen & Lauzanne. 5^e Proc. mis au départ de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 3, le cert. de Ezingen & celui de Jablunkau, soit ont été déposés dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Paul Marx

Lina Marx

Signatures des témoins :

Samuel Grieder, tailleur

Alou Giba les deux à Lauzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 204

Chaubert & Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le treize
juillet mil huit cent quatre vingt
trois, déclaré définitif et exécutoire le
vingt trois septembre suivant, le tri-
bunal civil du district de Lausanne
a dissous par le divorce le mariage
inscrit ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 146^b de la
loi fédérale du 14 décembre 1874.
Lausanne, le 30 septembre 1893.
L'Officier de l'Etat Civil.
Ma. Prunaud, substit.

Aujourd'hui dix-neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chaubert, Henri**, *Journaliste*,

de Jougny _____ domicilié à Lausanne _____

un en secondes noces de Ulse Reuillet née Morel, dès le trois mai mil huit cent
quatre-vingt-neuf, _____

né à Aex, le vingt Novembre _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fils de Jean François Louis Chaubert _____

et de Julie Louise Bujard, sa femme, les deux décédés. _____

2° **Mayor, Alexia-Juline**, *Journaliste*,

de Echallens, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Genève, le vingt-sept Janvier _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de François Louis Mayor, charpentier _____

et de Marie Louise Julie Françoise Rochat sa femme domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Jougny, Echallens & Lausanne, le dix-neuf mil
huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte décès de la 2^e femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Jougny
Echallens & Lausanne. _____

Consentement du père mère de l'Epouse _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Corsier & d'Echallens. _____

Signatures des époux :

Chaubert Henri

+

Signatures des témoins :

Marius M. Liquez
Ch. Alfred Betteg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890.

N^o 205.

Grobély & Regamey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

6-284
Aujourd'hui dix-neuf d'out _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Grobély, Jules-Marc-Victor, _____ Veiturier, _____

de Prilly & de Ballaigues _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de Louis Jules Jacques Grobély, veiturier, _____

et de Louise Marie née Corboz, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

2^o Regamey, Elise-Annette-Julie, _____ Modiste, _____

de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-un Juin _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de François Abram Regamey, Veiturier _____

et de Rosine Caillenz, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Prilly, Ballaigues & Lausanne, les premiers & deux d'out mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Prilly, Ballaigues & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Prilly (Romanel) & Ballaigues. _____

Signatures des époux:

J. Grobély
E. Regamey

Signatures des témoins:

W. _____
F. Hennerod

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 206

Cottier et Röhliberger

Aujourd'hui vingt-un deût _____ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o **Cottier, François-Franci,** _____ Mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rengement et de Dailens _____ domicilié à Yverdon _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le douze novembre _____ mil huit cent soixante-deux _____

Noms, profession et

_____ fils de François Louis Cottier _____

domicile des parents :

et de Jamette née Duruz, domiciliée à Lausanne _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Röhliberger, Henriette-Zilia,** _____ Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bovyl (Berne) _____ domiciliée à Yverdon _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le huit juillet _____ mil huit cent soixante-trois _____

Noms, profession et

_____ fille de Christian Röhliberger, horloger, à Yverdon _____

domicile des parents :

et de Henriette née Robélaz, décédée _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rengement, Dailens, Bovyl & Yverdon, les dix-neuf
vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil d'Yverdon _____

_____ Communiqué : à Dailens, Rengement _____
Yverdon & Héchstetten _____

Signatures des époux :

François Cottier

Zilia Cottier

Signatures des témoins :

Röhliberger à Yverdon

Henri Marguerat
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890.

N° 207

Renaud et Cortet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un d'ont _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Renaud, Jules,** _____ *Quartier de Ville*
de *St Georges,* _____ domicilié à *Lausanne, Ouchy,* _____
cibataire, _____

né à *St Georges, le neuf février* _____ mil huit cent *quatre-vingt-neuf,* _____

fil de *Jean Louis Renaud* _____
et de *Suzanne née Marguerat, les deux décédés.* _____

2° **Cortet née Cort, Louise,** _____ *Journaletière,*
de *Wahlern (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne (Ouchy)* _____
veuve de *Joseph Cortet, dès le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-*
quatre _____

née à *Lucerne, le vingt-neuf septembre* _____ mil huit cent *quarante-huit* _____

fille de *défunt Samuel Henri Cort* _____
et de *Jeanne Swanne née Morel, domiciliée à Ouchy* _____

Les publications ont eu lieu à *Saint Georges, Wahlern & Lausanne, les dix-neuf*
& vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____
Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de St Georges
Wahlern & Lausanne _____

Communiqué: à l'état civil de
Wahlern & Longirod _____

Signatures des époux:

Jules Renaud
Louise Cort

Signatures des témoins:

Albert Blanc, les deux
Louis Cort & Suzanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

7-16.

N° 208

Moulin et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-mil huit mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Moulin, Charles-Franci**, Poëte,

de Landanne, domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Landanne, le dix-huit Mai mil huit cent Soixante-trois,

fils de **Samuel Moulin**, menuisier

et de **Juice Marguerite Buthoud**, sa femme, domiciliés à Landanne

2° **Girardet, Méry-Louiza**, sans profession,

de Boudrens, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Cizric, le vingt-deux Septembre mil huit cent Soixante-deux

fille de **Pierre Louis Girardet**, agriculteur,

et de **Suzanne Marie Rubin**, sa femme, domiciliés à Cizric

Les publications ont eu lieu à Landanne & à Boudrens les vingt-deux & vingt-trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne & Boudrens.

Communiqué : à l'Etat Civil de Sullens.

Signatures des époux :

Charles-Franci Moulin

Louiza Moulin

Signatures des témoins :

L. J. Tardent

J. B. Bigler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 209

Bader et Schöni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bader, Pierre-Barnabas,** Vannier,
de Helderbank (Soleure) _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Maria Anna Schöni, dès le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf,

né à Helderbank, le deux Juillet _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Jean Bader, pêcheur _____
et de Rosina née Schwab, les deux domiciliés à Helderbank, _____

2° **Schöni, Franziska,** Vannière,
de Sumidwald (Bâle) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Vevey, le douze Janvier _____ mil huit cent Septante deux _____

fille de défunt Jean Schöni _____

et de Franziska née Hofmann, absente, _____

Les publications ont eu lieu à Helderbank Sumidwald à Lausanne, les premier
et deux Oust mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès de la femme de l'Epoux _____
Déclaration soit autorisation de l'autorité
tutélaire de Sumidwald, en faveur de l'épouse
Promesse de mariage. Certificats de publica-
tion de Helderbank, Sumidwald à Lausanne
Communiqué: à l'Etat Civil de Sumidwald
à Helderbank _____

Signatures des époux :

Barnabas Bader

L'épouse ne sachant écrire a fait une
Croix

Signatures des témoins :

Herrinjard
Leopoldin

L'officier de l'état civil :

J. Romin

N° 210

Kowald et Guignet née Rovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kowald, Frédéric-Edouard, Cocher*

de *Chörigen (Bienne)* domicilié à *Lausanne*

célibataire,

né à *Moudon*, le vingt-quatre octobre mil huit cent *soixante*,

fils de défunt *Samuel Kowald*

et de *Antoinette Joséphine née Jéquier, domiciliée à Chavens*,

2° *Guignet née Rovey, Elisa, Cuisinière*,

de *Essertes*, domiciliée à *Lausanne*,

veuve de *Frédéric Guignet* dès le vingt-huit mai mil huit cent *quatre-vingt-neuf*.

née à *Romanel*, le treize mai mil huit cent *soixante*,

fille de défunt *Auguste Benjamin Rovey*,

et de *Marie née Besson, domiciliée à Romanel*.

Les publications ont eu lieu à *Chörigen, Essertes & Lausanne*, les deux, quatre-
sept août mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chörigen, Essertes & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Herzogenbuchsee & Oron.

Signatures des époux :

F. Kowald

Elisa Rovey

Signatures des témoins :

Marie Tunge

Ch. Carmin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 211

Fleury & Pache

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux d'out _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Fleury, Emile-Louis,** _____ négociant en vin,

de Mauraz, _____ domicilié à Ouan (Algérie)

célibataire,

né à Chavannes-le-Veyron, le quatorze mai mil huit cent soixante-quatre,

fils de Jean Henri fleury, Propriétaire,

et de Henriette Louise Françoise Thurin, domiciliés à Noisy-le-Bain (Algérie)

2° **Pache, Julie-Bertha,** _____ Institutrice,

de Epalinges, _____ domiciliée à Lussanne,

Célibataire,

née à Strassburg, le quatre août _____ mil huit cent soixante-cinq,

fille de Henri Louis Pache, Ebéniste, domicilié à Genève

et de Marie Amalie Eléonore née Schouté, domiciliée à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Mauraz, Epalinges, Ouan & Lussanne, les douze, quatorze et vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de

Mauraz, Epalinges, Lussanne &

Ouan. _____

Communiqué: à l'Etat Civil

de Pompigny & Epalinges _____

Signatures des époux:

E. Fleury

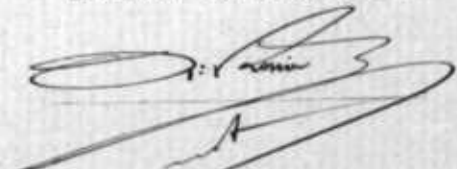
B. Pache

Signatures des témoins:

Eugène Schouté à Montreux

J. Bernier à Cottens

L'officier de l'état civil:



N° 212

Schauenberg & Frei

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six août _____ mil huit cent quatre-vingt-

six _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schauenberg, Henri-Otto*, *Boulangier*,

de *Zofingen (Argovie)* _____ domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Zofingen*, le dix-sept Septembre _____ mil huit cent *Soixante-trois*,

fils de *Henri Schauenberg*, *décédé*,

et de *Rosina* née *Weber*, domiciliée à *Zofingen*,

2° *Frei, Verena dite Fanny*, *Cuisinière*,

de *Wysachengraben (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Kuttwyl (Berne)*, le vingt-trois novembre mil huit cent cinquante-neuf,

fille de *Anatole Frei*, *tailleur*, domicilié à *Kuttwyl*,

et de *Elisabeth Lutz*, *décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Zofingen, Criswyl (Wysachengraben) & Lausanne*,
le neuf août mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Zofingen, Criswyl & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Zofingen & Criswyl

Signatures des époux :

Henri Otto Schauenberg

Fanny Schauenberg

Signatures des témoins :

Alphonse Remond

Ed. Lormey fils

L'officier de l'état civil :

J. Y. Tomi

1890
N° 213.

Sonnard et Lavanchy

Aujourd'hui vingt-huit Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° **Sonnard, Adrien** _____ agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de **Contilles** _____ domicilié au **Mont / Lansanne**,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à **Contilles**, le **vingt Juin** _____ mil huit cent **cinquante-cinq**,

Noms, profession et

_____ fils de **Pierre François Sonnard**, agriculteur, à **Lansanne**,

domicile des parents:

et de **Suzette Louise** née **Trolliet**, la femme, ménagère.

Nom et profession de l'épouse:

2° **Lavanchy, Lucie**, _____ ménagère,

Lieu d'origine et de domicile:

de **Savigny & de Forcl** _____ domiciliée au **Mont**,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à **Savigny**, le **sept Janvier** _____ mil huit cent **soixante-cinq**,

Noms, profession et

_____ fille de **Jean François Lavanchy**, **accédé**,

domicile des parents:

et de **Henriette** née **Curhod** la veuve, ménagère, à **Savigny**,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à **Contilles, Savigny, Forcl & le Mont**, les **premier, deux & trois** Aout mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ **Intervention de l'Etat Civil de**
Romanel _____

Communiqué: à l'Etat civil de

_____ **Romanel, Lucens, Savigny & Forcl**.

Signatures des époux:

_____ **Adrien Sonnard**
_____ **Lucie Sonnard**

Signatures des témoins:

_____ **Harin**
_____ **Agilliard** } à Lansanne

L'officier de l'état civil:

N° 211

Schwegler & Ducetot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit deur _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schwegler, Gottlieb,** _____ Boucher _____

de Wattwyl (St-Gall) _____ domicilié à Landanne _____

veuf de Marie Louise Krieger, dès le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

né à Wattwyl le huit février _____ mil huit cent cinquante-trois _____

fils de Salomon Schwegler, ancien boucher, domicilié à Wattwyl _____

et de Susanne Barbara née Fischbacher, décédée _____

2° **Ducetot, Louise-Marie,** _____ sans profession _____

de Cheseaux _____ domiciliée à Landanne _____

Célibataire _____

née à Crissier, le premier Octobre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____

fille de Jean Marie Louis Ducetot _____

et de Charlotte Fanny Zinckel dit Despont, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à _____ à Wattwyl, Cheseaux & Landanne, les vingt-neuf, _____
trente & trente-un Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificat de publication de Wattwyl, Cheseaux & Landanne _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ Wattwyl & Romanel. _____

Signatures des époux :

Th. Schwegler

Signatures des témoins :

M. Schwegler

R. Schwegler à Pully

Louis Daujean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 215.

1890

Aujourd'hui deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Pochon, Elie-Louis-Daniel,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chêne & Paquier _____ domicilié à Bercher,

Etat civil:

veuf de Eugénie Louise Henriette née Dutoit, dès le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-sept.

Lieu et date de la naissance:

né à Chêne, le onze Décembre _____ mil huit cent dix-huit,

Noms, profession et

fils de Jean Daniel Pochon _____

domicile des parents:

et de Jeanne Esther née Collinet, décédée _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Delavaux née Chavan, Henriette dite Sophie,

Lieu d'origine et de domicile:

de Cully, Epesses & Lutry _____ domiciliée à Lutry,

Etat civil:

veuve de Aimé Delavaux, dès le trente juillet mil huit cent septante.

Lieu et date de la naissance:

née à Lutry, le cinq mai _____ mil huit cent trente-neuf _____

Noms, profession et

fille de feu Jean Frédéric Chavan _____

domicile des parents:

et de Jeanne Susanne née Chavan _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lutry, Chêne et Paquier, Bercher, Cully & Epesses, les neuf & quatorze Aout mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de St
Cerges. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de St Cerges,

Cully, Lutry & Donneloye. _____

Signatures des époux:

E. Pochon

Sophie Pochon

Signatures des témoins:

E. Biennet

A. Julliard

à Lavaux

L'officier de l'état civil:

N° 216

Aguet et Genton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aguet, François-Louis**, Employé J. S.
de Sullens, domicilié à Landanne,
célibataire,

né à Sigle, le cinq Juillet _____ mil huit cent Soixante-sept,
fils de François Louis Aguet, Seller,
et de Louise Madeleine née Ruchonnet, La femme, domiciliée à Landanne
2° **Genton, Marie**, Cuisinière,
de Puidoux & de Chardonne, domiciliée à Landanne,
célibataire,

née au Mont de Landanne, le trois Décembre _____ mil huit cent cinquante-cinq,
fille de défunt Jean Louis Genton,
et de Jeanne Louise née Favre, La veuve, domiciliée au Mont

Les publications ont eu lieu à Sullens, Puidoux, Chardonne & Landanne, les sept-huit & neuf de ce mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Acte de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Sullens, Puidoux, Chardonne & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Sullens
Cordier & Chabrier.

Signatures des époux :

Aguet François
Marie Aguet

Signatures des témoins :

Louise Aguet
J. Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 217

Pache et Paris née Barlian

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pache, Charles-Rodolphe**, agriculteur,
de Epalinges, domicilié à Pully,
veuf de Marie Louise née Blanc, dès le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-huit

né aux Croisettes, le onze mai mil huit cent trente-neuf,

fils de François Samuel Pache,

et de Jeanette née Regamey, sa femme, les deux décédés.

2° **Paris née Barlian, Louise-Victorine**, Epicière,

de Leysin, domiciliée à Lansanne,

divorcée de Jean Louis Philippe Paris, dès le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux

née à Pentharz, le vingt-neuf Janvier mil huit cent trente-sept,

fille de Jeanne Louise Henriette Barlian, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Leysin, Pully & Lansanne, les deux
troisième, quatorze & seize août mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Romanel.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romanel, Epalinges, Leysin

Signatures des époux:

Charles Pache
Victorine Lache

Signatures des témoins:

Victorine Lache
Gavrat Heussier
Emile Dubel

L'officier de l'état civil:

N° 218

Hugonnet et Keutsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hugonnet, Jean-Samuel, Boulanger,

de Gellion, domicilié à Aigle,

veuf de Madeleine née Burkart, de le premier Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix né à Vevey, le sept Novembre mil huit cent trente-trois,

fils de Georges Samuel Hugonnet

et de Susanne Madeleine Coigny, défunts.

2° Keutsch, Maria-Elizabeth, femme de Chambre,

de Balsthal (Solure) domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Balsthal, le quatre Mars mil huit cent cinquante-deux,

fille de Jean Keutsch,

et de Anna Maria Gasser, défunts.

Les publications ont eu lieu à Aigle, Gellion, Lansanne & Balsthal, les vingt-dix, vingt-huit, vingt-neuf Juillet & premier Aout mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil d'Aigle.

Signatures des époux :

Samuel Hugonnet

Elise Hugonnet

Signatures des témoins :

Theophile Schick

Anna Schick

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Cossouay, Aigle & Balsthal.

Reçu par l'Etat Civil le 20. Maria-Elizabeth Hugonnet née Keutsch, épouse de Jean Samuel Hugonnet a été reçue citoyenne Soluroise, Bourgeoise de la commune de Solure, Lansanne, le 14 Février 1890. L'officier de l'Etat Civil. Ucc.

1890

6-277

N° 219

Bérard & Delafoy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bérard, Jules-César-Henri, Voyageur de Commerce, de Lausanne, domicilié à Sion (Argovie) célibataire

né à Lausanne, le vingt juillet mil huit cent soixante-deux

fil de Jules Samuel Bérard

et de Charlotte Elisabeth née Lemmet, à Lausanne

2° Delafoy, Lucie-Alice-Elisabeth, de Paris (2^e arr^t) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Paris (2^e arr^t), le vingt novembre mil huit cent soixante-neuf

filie de Janny Delafoy, Rentière à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sion & Paris, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intérogation de l'Etat Civil de Sion

[Blank lines for deposited pieces]

Communiqué: à l'Etat Civil de Sion

à la Chancellerie de

[Blank lines for communication]

Signatures des époux:

J. Bérard

Elsa Bérard

Signatures des témoins:

Etienne Amoury & Gamraz

L'officier de l'état civil:

[Signature of the official]

N° 220

Despond & Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18
Janvier 1901 déclaré exécutoire le
9 février suivant, le Tribunal
civil du District de Lausanne a
dissous par le divorce le mariage
contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
la femme, en vertu de l'art. 46 lettre
B de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Le tribunal a en outre prononcé
que Dame Despond ne pourra contrac-
ter un nouveau mariage que deux
ans après que le jugement est
devenu définitif.

Lausanne le 21 février 1901
L'off. de l'état civil :

Aujourd'hui onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Despond, Alfred,** Centre maître maçon,

de Maccornand / Fribourg & de Bisley-Ojulaz domicilié à Suchy,

célibataire,

né à Maccornand, le sept Juillet mil huit cent cinquante-huit,

fil de défunt Jacques Despond

et de Françoise née Stoll, défunte,

2° **Chevalley, Louise,** femme de Chambre,

de Mottens, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Essetines près Yverdon, le 18 avril mil huit cent soixante-quatre,

filles de Marc Louis Chevalley, absent,

et de défunte Anna née Auberson,

Les publications ont eu lieu à Maccornand, Bisley-Ojulaz, Mottens, Suchy &
Lausanne, les douze, treize, quatorze & quinze cent mil huit cent
quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Belmont

Signatures des époux :

Despond Alfred
Louise Despond

Signatures des témoins :

Favrat Henriette

Petit Amoly

si deux à Lausanne
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Belmont, Echallens, Villarsimbond
& Poliez-le-Grand.

[Signature]

1890

N° 221.

Haari et Schittenhelm

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Haari, Samuel,** _____ Ouvrier de fabrique,de La Lenk (Gene) _____ domicilié à Landanne,

célibataire, _____

né à Landanne, le dix Octobre _____ mil huit cent Septante,fils de Christian Haari, ouvrier de fabrique, domicilié à Landanne,

et de Anna Madelaine Kammacher, la femme, défunte, _____

2° **Schittenhelm, Augustine-Anna,** Siquende de
Bollinesde Sainte Croix, _____ domiciliée à Landanne,

Célibataire, _____

née à Vevay, le vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent Soixante-quatre,

fille de Auguste Adolphe Schittenhelm, cordonnier, _____

et de Anne Esther née Schneeborg, domiciliée à Landanne,Les publications ont eu lieu à La Lenk, Ste Croix & Landanne, le seize, dix-huit & dix-neuf de ce mois, mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage _____

Consentement du père de l'Epoux _____

Certificats de publication de La Lenk
Ste Croix & Landanne. _____Communiqué: à l'Etat Civil de
La Lenk & de Ste Croix. _____

Signatures des époux:

Samuel HaariAugustine Haari

Signatures des témoins:

Christien GouviAuguste SchittenhelmLes deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 222

Perrenoud & Dizereux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 1^{er} juin 1898 le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissout par le divorce le mariage contracté ci contre

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146^e de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Le certificat de non appel au sus dit jugement, lequel est devenu définitif a été délivré en date du 2 août 1898.

Lausanne, le 6 août 1898

L'Officier de l'Etat Civil :
A. Prunaud, Subr.

Aujourd'hui onze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perrenoud, Paul-Emile**, _____ *Négociant*,

de *La Sagne (Nanchâtel)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Fontaines (Nanchâtel)*, le dix-huit avril mil huit cent *soixante-cinq*,

fils de *Hortense Jenny Perrenoud, décédée*, _____

et de _____

2^o **Dizereux, Louise-Octavie**, _____ *sans profession*,

de *Savigny*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Fully*, le *six* juin _____ mil huit cent *soixante-quatre*,

fille de *sieur François Dizereux*, _____

et de *Adèle Louise Henriette née Matthey, sa veuve, à Collembré & Moirge*

Les publications ont eu lieu à *La Sagne, à Savigny & à Lausanne*, les dix-neuf
vingt & vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Sagne, Savigny & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Sagne & Savigny

Signatures des époux :

Paul Emile Perrenoud

Louise Dizereux

Signatures des témoins :

E. Bibaux

Fr. Johans

L'officier de l'état civil :

A. Prunaud

1890

N^o 223.**Hofmann & Ulrich**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hofmann, Emile-Méinrich**, Laitier,
de Schottikon (Zurich) _____ domicilié à Vaux,
célibataire, _____

né à Schottikon, le treize Novembre _____ mil huit cent soixante-quatre,
fils de Melchior Hofmann, décédé, _____
et de Elisabeth née Kuhn, sa veuve, à Schottikon, _____

2^o **Ulrich, Anna**, femme de chambre,
de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à Guggisberg,
célibataire, _____

née à Guggisberg, le deux Juin _____ mil huit cent cinquante-huit,
fille de Jean Ulrich, défunt _____
et de Catherine née Staudmann, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Schottikon, Guggisberg & Vaux, les vingt-deux
vingt-trois et ont mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Vufflens-le-Château _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Schottikon, Guggisberg & Vufflens-le-
Château. _____

Signatures des époux :

Emile Hofmann
Anna Hofmann

Signatures des témoins :

Laurent } à Lansanne
Pochy }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 224.

L'Eplattenier et Wooldridge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° L'Eplattenier, Anatole-Charles, négociant,

de Geneveys sur Coffrane (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Neuchâtel, le dix-sept novembre mil huit cent cinquante-cinq,

fil de Charles Henri L'Eplattenier

et de Louise Emilie Campiche, sa femme, les deux décédés.

2° Wooldridge, Mary, sans profession,

d'origine anglaise, domiciliée à Sully, canton de Montreux,

Célibataire,

née à Overton (Southampton) Angleterre, le neuf Mars mil huit cent cinquante-quatre,

filles de Leonard Wooldridge

et de Susannah Elisabeth Bishop, son épouse, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Geneveys sur Coffrane, Lausanne, Sully & Montreux les neuf, onze, douze & quatorze août mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Geneveys, Lausanne, Sully & Montreux

Déclaration du Consul d'Angleterre dis-

-pendant des publications à Overton

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sully, Montreux, Geneveys & à la

Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

A. L'Eplattenier

Mary L'Eplattenier

Signatures des témoins :

H. Hubert à Sully

A. Bouchet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 225

Boulet et Pache née Sallin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boulet, François-Salomon**, Tailleur, de Essert sous Champvent, domicilié à Lausanne, divorcé en secondes noces de Marie Giroud, dès le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-huit _____ né à Baulmes, le vingt-quatre avril _____ mil huit cent trente-cinq _____ fils de Jacques François Boulet _____ et de Jeanne Susanne Françoise née Marandaz, les deux décédés.

2° **Pache née Sallin, Marie-Léontine**, Journalière, de Epalinges, domiciliée à Lausanne, veuve de Pierre Henri Louis Marc Pache, dès le vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ née à Fribourg, le douze octobre _____ mil huit cent quarante-huit _____ fille de Jean Joseph Sallin, décédé, _____ et de Marie Jodelle née Cranzaz, domiciliée à Fribourg, _____

Les publications ont eu lieu à Essert et Champvent, Epalinges & Lausanne, le neuf août mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Acte de naissance des Epoux _____
- Déclaration de divorce de l'Epoux _____
- Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication de Essert & Champvent Epalinges & Lausanne _____
- Communiqué : à l'Etat Civil de _____
- Champvent & Epalinges _____

Signatures des époux :

F. Salomon Boulet
Marie Boulet

Signatures des témoins :

Charles Wagnon
E. Biomet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 226
Rob et Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rob, Pierre-Joseph,** _____ *agriculteur,*
 de Magnet-Veyrier (Dist: de Conthey) Valais, domicilié à La Nax, rive Le Mont,
 veuf de Antoinette Gobbi, des seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

né à Aven de Conthey, le sept Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

fils de Pierre Antoine Rob, *agriculteur,* _____

et de Marie Rosine née Mercand, *de femme,* domiciliée à Veyrier, _____

2° **Schmidt, Louise-Elise,** _____ *Domestique,*

de Fentigen (Becne) _____ domiciliée aux Crottes d'Andenne,

Célibataire, _____

née à Rougemont, le vingt-huit Décembre mil huit cent Soixante-huit, _____

fille de Gilgiam Schmidt, *agriculteur,* à Château-d'Or, _____

et de Susanne Marie Soup, *de femme,* décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Louvaine, Fentigen, Le Mont & Atdon (Magnet)*
 les dix-sept, dix-huit & vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Romanel

Communiqué : à l'Etat Civil
de Fentigen, Romanel & Atdon.

Signatures des époux :

Joseph Rob
Elise Rob

Signatures des témoins :

Le Bérou
Agillivert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N^o 227.**Schmid et Weber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schmid, Jean-Aloïs,** _____ Jardinier,
de Monnaz, _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né aux Bards, Montreux, le six Mars _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Jean Ulrich Schmid, décédé, _____

et de Jeanne Louise Fanny, née Parvot, domiciliée à Cordier, _____

2^o **Weber, Elise,** _____ femme de Chambre,

de Verdewald (Argovie) _____ domiciliée à Lansanne, _____

Célibataire, _____

née à Verdewald, le cinq février _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Jean Weber, décédé, _____

et de Rosina, née Wodtli, domiciliée à Zofingen, _____

Les publications ont eu lieu à Monnaz, Verdewald & Lansanne, les douze,
quatorze & seize août mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Monnaz, Verdewald & Lansanne. _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Wufflens-le-Château & Verdewald. _____

Signatures des époux :

Aloïs Schmid

Elise Schmidt

Signatures des témoins :

Rodolphe Biehoff à Lansanne

Thodor à Zofingen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 228.

Aubert et Nyffenegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Aubert, Isaac-Kenny*, *Conceveur aux Télégraphes*
de *Chaint* domicilié à *Lausanne*

Veuf de *Elise Aubertet* (en 1^{re} noces) dès le trois Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf

né *à Bière*, le cinq février mil huit cent quarante-sept,

fil de *marc Kenny Aubert*, ancien *boisselier*, domicilié à *Gimel*,

et de *Marianne Kantierte* née *Reymond*, *La femme*, *décédée*.

2° *Nyffenegger, Louise-Anna*,

de *Sumiswald* (*Basle*) domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Yverdon*, le vingt-deux Octobre mil huit cent quarante-quatre,

filles de *Jacob-Frédéric Nyffenegger*, *décédé*,

et de *Henriette* née *Perdrizat*, *La veuve*, domiciliée à *Yverdon*.

Les publications ont eu lieu à *Sentier*, au *Brassus*, à *Sumiswald* & à *Lausanne*
les deux & trois août mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
Certificats de publication de Sumiswald
du Sentier, du Brassus & de Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sumiswald & du Sentier.

Signatures des époux :

I. Aubert
Louise Aubert

Signatures des témoins :

Repin à Lausanne
E. Nyffenegger
à Yverdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 229

Nicolini et Guyot

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Nicolini, Alexandre**, _____ Cimentier,
de **Masnago (Como) Italie** _____ domicilié à **Lansanne**, _____
Célibataire _____

né à **Masnago**, le vingt-six avril _____ mil huit cent cinquante-quatre _____
fils de **Victor Nicolini**, Cultivateur, domicilié à **Masnago**, _____
et de **Marie Boni**, née à _____

2° **Guyot, Marie-Sophie**, _____ Couturière,
de **Boudevillers (Menchâtel)** _____ domiciliée à **Lansanne**, _____
célibataire _____

née à **Aubonne**, le trois Juin _____ mil huit cent Septante _____
fille de feu **Armand Louis Guyot**, _____
et de **Sophie Jeanne** née **Bezuchet**, domiciliée à **Lansanne** _____

Les publications ont eu lieu à l'état civil de **Masnago, Boudevillers & Lansanne**,
les vingt-un, vingt-trois Juin & trente-un Août mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

approuvé la discharge au nom de l'époux
Guyot, et assistés _____

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Prom. de mariage
3° Cert. de publication de Boudevillers & Lansanne. 4°
dit de Masnago. 5. Déclaration de Validité 6° Permis du
Département de Justice & Police constatant que les pièces
sous N° 4 & 5 sont déposées dans ses archives _____

Signatures des époux:

Nicolini Alexandre
Sophie Nicolini

Signatures des témoins:

Eoda Giacomo } à Lansanne
Ch. Hoste }

Communiqué: à l'état civil de **Boudevillers**à la **Chancellerie Cantonale** _____

L'officier de l'état civil:

N° 230

Cuendet et Lécheyte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-

six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuendet, Charles-Auguste**, Horloger,

de Sainte-Croix domicilié à Laudanne

veuf de Suzette Genoux, d'âgé le vingt-quatre tout mil huit cent quatre-vingt-huit.

né à Sainte-Croix, le sept Juillet mil huit cent vingt-cinq,

fil de Charles Alphonse Cuendet

et de Sophie Clémentine Junod, sa femme, les deux décédés.

2° **Lécheyte, Marie-Louise**, Demeiselle de magasin

de Levattens domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Verny, le neuf Janvier mil huit cent trente-quatre,

filles de Jean Louis Lécheyte

et de Suzanne née Delafontaine, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Les Ganges, Levattens & Laudanne, les quinze & seize tout mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ste Croix, Les Ganges, Levattens &

Laudanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ste Croix & Lucens

Signatures des époux :

Ch^l A^l Cuendet

Marie Cuendet

Signatures des témoins :

J^l Jean Brümmer

Alphonse Cuendet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 231

Ragozzi et Delapierre

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ragozzi, Jean,** _____ *ouvrier,*
de *Rimasco (Novate) Italie,* _____ domicilié à *Sion,* _____

veuf de *Marie Emilie Delmoura,* dès le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt _____

né à *Rimasco,* le vingt-un décembre _____ mil huit cent cinquante-trois _____

fils de *Jean Ragozzi* _____

et de *Marie Catherine Antonetti,* domiciliée à *Rimasco.* _____

2° **Delapierre, Louise-Ambrosine-Octavine,** _____

de *Sion,* _____ domiciliée à *Laudanne,* _____

Célibataire _____

née à *Sion,* le vingt février _____ mil huit cent soixante-dix _____

filles de *Joseph Delapierre, Rentier,* _____

et de *Catherine née Ronco,* domiciliées à *Sion.* _____

Les publications ont eu lieu à *Rimasco, Sion & Laudanne,* les dix-neuf, vingt et treize septembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Authorisation de l'Etat Civil de Sion. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Sion* & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Jean Ragozzi
Ambrosine Ragozzi

Signatures des témoins:

Ferrat Louisier
Gustave Cler
les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil:

J. Ronco

N° 232.

Ducet et Nivelaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ducet, Henri-Albert**

de Sainte-Croix domicilié à Lausanne

Célibataire

né à St Blaise, le deux août mil huit cent soixante-quatre

fils de Christian Ducet, vigneron

et de Elisabeth-Adèle Kermann, sa femme, domiciliée à St Blaise (Neuchâtel)

2° **Nivelaz, Marie-Augustine**, Lingère

de Fribourg domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Berne, le dix-huit juillet mil huit cent soixante-quatre

fille de Pierre-Joseph Nivelaz, absent

et de Maria Examina Philomena nie Marchand, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sts Croix, Fribourg & Lausanne, les quinze & seize août mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Sts Croix, Les Granges, Fribourg &
Lausanne

Communiqué : à l'état civil de
Sts Croix & Fribourg

Signatures des époux :

Albert Ducet

Marie Nivelaz

Signatures des témoins :

Hausman

Agilliard } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 233.

Lang et Vallon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lang, Ernst, négociant, de Oftringen (Argovie) domicilié à Zofingen, célibataire,

né à Oftringen, le vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-sept,

fil de Chésodore Lang

et de Susanne née Loty,

2° Vallon, Lucy-Marguerite-Julie-Anna,

de Biez, domiciliée à Landamm, célibataire,

née à Guin (Sribomg), le treize janvier mil huit cent soixante-quatre,

filles de Marc François Vallon

et de Clotilde Rozalie née Genzy,

Les publications ont eu lieu à Oftringen, Biez, Zofingen & Landamm, les premier et deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Zofingen.

Communiqué: à l'Etat Civil de Zofingen, Cully & Oftringen.

Signatures des époux:

Ernst Lang
Lucy Lang

Signatures des témoins:

M. Hauser à Landamm
H. Lang à Zurich.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 234.

Curter & Garret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Curter, Jean-Jaques*, *Commis Libraire*
de *Savigny*, domicilié à *Lausanne*,
célibataire,

né à *Lausanne* le vingt-un Novembre _____ mil huit cent *Soixante-trois*,
fils de *Anna née Chéni, veuve de André Curter, défunte*,
et de _____

2° *Garret, Louisa-Marie*, *Sans profession*,
de *Belp (Berne)* domiciliée à *Lausanne*,
célibataire.

née à *Cully* le *treize* février _____ mil huit cent *Soixante-sept*,
fille de *Christian Garret, Chef d'équipe J.S.*
et de *Marie Louise née Bovard, sa femme, à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Belp & Lausanne*, les vingt-dix
vingt-huit Aout mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Savigny, Belp & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de _____

Villars & fils à Belp.

Signatures des époux :

J. Curter
L. Garret

Signatures des témoins :

Louis Blanc
Jaemmet } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil

[Signature]

1890

N° 235

Randin & Lereche

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Randin, Gustave-Eugène,** _____ agriculteur,

de Rancez, _____ domicilié à Rancez, _____

célibataire, _____

né à Rancez, le premier septembre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de David Randin, agriculteur, à Rancez, _____

et de Rosalie née Guin, sa femme, _____

2° **Lereche, Emilie-Marie-Fanny,** _____

de Ballaignes _____ domiciliée à Vallorbes, _____

célibataire, _____

née à Vallorbes, le dix-huit septembre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Louis Emmanuel Lereche, _____

et de Marie Louise née Teuon, _____

Les publications ont eu lieu à Rancez, Ballaignes & Vallorbes, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
de Rancez, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Rancez, Vallorbes & Ballaignes. _____

Signatures des époux:

Eugène Randin

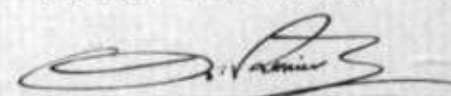
Fanny Randin

Signatures des témoins:

Eugène Lereche, Rancez

Auguste Lereche
les deux à Vallorbes.

L'officier de l'état civil:



N^o 236
Blanc & Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

9/11
HH
Aujourd'hui vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Blanc, Jules-François, Typographe,
de Lausanne, domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne, le dix Novembre mil huit cent Soixante-Six,
fils de Jean Louis Blanc, tailleur de pierre,
et de Louise Emilie Boctoz, sa femme, les deux à Lausanne
2^o Piquet, Louise-Amélie, Couturière,
de Chêne, domiciliée à Genève,
célibataire,

née à Brassus, le quatre février mil huit cent Septante-un,
fille de Alfred Maurice Piquet, Marchand de bois,
et de Zélie Elsa née Meylan, sa femme, les deux à Genève.
Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier, au Brassus, à Genève
à Lausanne, les deux à quatre Septembre mil huit cent quatre vingt
dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage
Consentement au père de l'Épouse
Certificats de publication de
Lausanne, Le Sentier, Le Brassus, Genève
Lausanne.
Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève & au Sentier.

Signatures des époux :

Jules Blanc
Louise Blanc

Signatures des témoins :

C. Blanc
J. Piquet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 237

Heber et Blanchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Heber, Antoine-Joseph,** _____ Coiffeur,

de Kriens (Lucerne) _____ domicilié à Lausanne,

célibataire, _____

né à Fribourg, le quatre février _____ mil huit cent soixante-deux,

fil de Jean Georges Heber, aisé,

et de Marie Furro, sa veuve, à Fribourg,

2° **Blanchamp, Elisabeth,** _____ Couturière,

de Marin (Hé Savoie) _____ domiciliée à Lausanne,

célibataire, _____

née à Marin, le neuf janvier _____ mil huit cent soixante-sept,

filles de Francis Blanchamp, Cultivateur, à Chamon,

et de Péronne née Chauffat, sa femme, aisé.

Les publications ont eu lieu à Kriens, Marin & Lausanne, les neuf onze & quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Épouse _____

Acte de décès de la mère. _____

Promesse de mariage. _____

Cert. de publication de Kriens, Marin & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Kriens & à la Chancellerie Ch _____

Signatures des époux :

Antoine Heber

Elisabeth Heber.

Signatures des témoins :

Wolphe Am à Lausanne

Emile Studer à Kriens
(Lucerne)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 24 mars 1903 adressé exécutoire le 30 avril suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme, en vertu de l'art. 26 lettre B de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 12 mai 1903.

L'Officier de l'Etat Civil

[Signature]

N° 232

Studer et Gmehlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Studer, Conrad-Albert**, _____ *Ménistier*

de Roggwyl (Suisse) _____ domicilié à *Lansanne*,

Célibataire, _____

né à Chaux-de-fonds, le seize janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fils de *Kans Conrad Studer*

et de *Marie Henriette née Probst, ses deux décedés*,

2° **Gmehlin, Julie-Jenny** _____ *Sans profession*

de Cordier _____ domiciliée à *Lansanne, av. à Clarend*,

Célibataire, _____

née à Charadonne, le trente Décembre _____ mil huit cent Soixante,

fille de *Jean Louis Gmehlin*

et de *Jeanne Esther née Beyraud, ses deux décedés*

Les publications ont eu lieu à *Roggwyl, Cordier, Lansanne & Clarend*, les neuf et onze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Roggwyl, Cordier, Lansanne & Clarend

Communiqué : à l'Etat Civil de

Roggwyl, Cordier & Montreux

Signatures des époux :

Albert Studer

Jenny Studer

Signatures des témoins :

Le Gmehlin

Jean Vreck

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 239

Bäriswyl dit Löffing
et Eberlé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bäriswyl, François-Xavier, dit Löffing, Coiffeur,
de Fribourg, domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Fribourg, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent cinquante-huit,
fils de Marianne Bäriswyl, décédée,
et de _____

2° Eberlé, Eliza-Caroline, _____ sans profession,
de Vich _____ domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Clarens, le seize Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre,
fille de Georges Eberlé, décédé,
et de Julie née Capr, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Vich & Lausanne, les quatre & six Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Fribourg, Vich & Lausanne,

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fribourg & Begnins.

Signatures des époux :

François BäriswylEliza Bäriswyl

Signatures des témoins :

Alexis EberléF. Delorme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2110

Bovey et Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit* Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bovey, Aimé,* _____ *agriculteur*

de *Chedeaux & Romanel* _____ domicilié au *Mont sur Lainsanne,*

Célibataire, _____

né au *Mont, le huit* Septembre _____ mil huit cent cinquante *cinq,*

fils de *Louis Benjamin Bovey, agriculteur au Mont,* _____

et de *Louise Françoise Michon, La femme, décédée.* _____

2° *Clavel, Jeanne-Françoise,* _____ *Cuisinière,*

de *Oulens près Echallens,* _____ domiciliée à *Lainsanne,*

Célibataire, _____

née au *Hirze, le quatre* août _____ mil huit cent *soixante-trois,*

fille de *Jean Pierre Clavel, décédé* _____

et de *Louise Desaline née Wagnon, La veuve, agriculteur à Oulens* _____

Les publications ont eu lieu à *Chedeaux Romanel, Le Mont, Oulens & Lainsanne,*
les vingt-neuf, trente & trente-un août mil huit cent quatre-vingt-*dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Romanel. _____

Communiqué: à *Romanel & à*

Echallens. _____

Signatures des époux :

Aimé Bovey

Jeanne Bovey

Signatures des témoins :

François Clavel à Oulens

Horat Trezzi
à Lainsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 241

Favre et Carrard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Dominique-Vincent, ^{grecen d'écurie}

de Rosens (Frebourg) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Rosens, le quatorze Juin mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Marie Madeleine Favre, à Reppaz,

et de

2° Carrard, Marie-Françoise, ^{Cuidinière}

de Bollens & Poliez-Pittet domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Poliez-Pittet, le quatre Novembre mil huit cent Soixante-quatre,

fille de Pierre Carrard, agriculteur,

et de Rosalie Euphrosine née Favre, les deux à Poliez-Pittet.

Les publications ont eu lieu à Rosens, Bollens, Poliez-Pittet Landanne les vingt-six & vingt-sept de cet mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rosens Bollens, Poliez-Pittet & Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Bollens & Rosens

Signatures des époux :

Vincent Favre

Marie Favre

Signatures des témoins :

François Gillieron à Rosens
Lefloux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 242
Coudin et Sauer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Coudin, Robert**, Mécanicien,

de Concise & Corcellès près Concise, domicilié à Duchy,

Célibataire,

né à Neuchâtel, le treize Octobre mil huit cent Soixante-neuf,

fils de Louis Henri Coudin, maître d'hôtel, à Etoy,

et de Jeanne Benoîte Gran nic Corveon, sa femme, défunte,

2° **Sauer, Louise Marie dite Eugénie**, Blanchisseuse,

de Méziery (Cercle de Mollendin) domiciliée à Duchy,

Célibataire,

née à Genève, le vingt-deux Novembre mil huit cent Soixante-sept,

fille de Marie Jeanne Louise Sauer, blanchisseuse, à Duchy,

et de

Les publications ont eu lieu à Concise, Corcellès, Méziery & Yverdon, les
 treize & quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de
 Concise, Corcellès, Méziery & Yverdon

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Concise & Mollendin

Signatures des époux :

R. Coudin
 L. Sauer

Signatures des témoins :

Lucien P.
 J. P.
 agents de police à Yverdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 243

Fuchs et Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fuchs, Marius-Jules-Samuel-Charles,** Employé de Banquede Lauterkommen (Bâle) domicilié à Lausanne,

célibataire, _____

né à Lausanne, le huit mars _____ mil huit cent septante, _____fils de Jules Fuchs, Coiffeur _____et de Pauline Henriette Frédérique Liengue, sa femme, les deux à Lausanne, _____2° **Bugnion, Jenny-Marguerite,** Lingère,de Belmont / Lutry domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-un avril _____ mil huit cent soixante-neuf, _____fille de Jean Frédéric Bugnion, maître Charpentier _____et de Henriette Marguerite Olivier, sa femme, les deux à Lausanne _____Les publications ont eu lieu à à Lauterkommen Belmont Lausanne, le dix
septembre mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de
Lauterkommen, Belmont Lausanne _____Communiqué : à l'Etat Civil de
Lauterkommen et Lutry. _____

Signatures des époux :

M. Fuchs
J. Fuchs.

Signatures des témoins :

François Laurent
Jean Sirey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 244

Barbezat & Haari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbezat, Jean-Louis, _____

de Grand-Bayard (Neuchâtel) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Genève, le premier Août _____ mil huit cent Soixante-cinq,

fils de Louis Barbezat, manoeuvre, _____

et de Jenny Musy, sa femme, les deux à Lausanne, _____

2° Haari, Louise, _____

de La Lenk (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent Soixante-six,

fille de Christian Haari, manoeuvre, à Lausanne, _____

et de Anna Madelaine née Kimmacher, s'écécée. _____

Les publications ont eu lieu à Grand-Bayard, La Lenk & Lausanne, les deux, six et vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Grand-Bayard, La Lenk & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat-Civil des Bayards & de La Lenk _____

Signatures des époux :

Louis Barbezat _____

Louise Barbezat _____

Signatures des témoins :

Louis Baud _____

Christina Garro _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 245.

Bornand et Abrezol

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bornand, Daniel,** fabricant,
de Aubonne et St Croix, domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Aubonne, le trente-un Janvier _____ mil huit cent Soixante-deux,
fils de Charles Henri Bornand, Serrurier

et de Jeanne Isabelle née Chavannaz, la femme les deux à Aubonne,

2° **Abrezol, Jeanne-Louise-Rentielle,** Couturière,
de Monthevod _____ domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le neuf Juin _____ mil huit cent Soixante-cinq,

filles de César Henri Abrezol, manoeuvre,

et de Marie Madeleine Salié, la femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aubonne, St Croix, Les Granges de St Croix,
Monthevod & Lausanne, les deux, dix-sept et vingt Septembre mil huit
cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Aubonne, Monthevod, St Croix &
Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Croix, Aubonne & Gined.

Signatures des époux:

Daniel Bornand
Louise Bornand

Signatures des témoins:

Henri Abrezol
Julien Golay Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 246
Dupuis et Caillet née
Bezençon
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Adrien, _____ manoeuvre-tanneur
de Eclagnens, _____ domicilié à Orbe, _____

Célibataire, _____

né à Orbe, le deux Décembre _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fils de Samuel Frédéric Dupuis, vigneron, _____

et de Marie Marguerite Keny, sa femme, domiciliés à Orbe, _____

2° Caillet née Bezençon, Jenny, _____ hôtelière,

de Dailens à St Saphorin / Morger, domiciliée à Orbe, _____

veuve de Albert Henri Clément Caillet, dès le huit mars mil huit cent
quatre-vingt-neuf. _____

née à Orbe, le sept Octobre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de défunt Alexis Emmanuel Bezençon, _____

et de défunte Juliette née Bussard, _____

Les publications ont eu lieu à Eclagnens, Dailens, St Saphorin & Orbe, les
vingt-huit, vingt-neuf & trente deux mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de l'Etat Civil
de Orbe. _____

Communiqué : à Eclagnens, Orbe,
Dailens & Collombier _____

Signatures des époux :
Dupuis Adrien _____
Jenny Dupuis _____

Signatures des témoins :
Louis Blanc _____
Hauc _____

L'officier de l'état civil :

1890

N° 247.

RoCHAT et BARRAUD

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **RoCHAT, Edgard-Louis-Arnold,** _____ *Commis postal,*
de *L'Abbaye* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
célibataire, _____

né à *Plainpalais | Genève |*, le dix huit Septembre mil huit cent *Soixante-cinq,* _____
fils de *Louis Aimé Etienne RoCHAT, agent d'affaires,* _____
et de *Cécile Robellaz, sa femme, domiciliée à Lausanne,* _____

2° **BARRAUD, Hélène-Louise-Julie-Sophie**
de *Bussigny & Villars-Ciercelin,* _____ domiciliée à *Bussigny,* _____
célibataire, _____

née à *Lausanne,* le vingt six avril _____ mil huit cent *Soixante-trois,* _____
fille de *Louis Samuel BARRAUD, défunt,* _____
et de *Fanny Henriette née BARRAUD, sa veuve, domiciliée à Bussigny,* _____

Les publications ont eu lieu à *L'Abbaye, Bussigny, Villars-Ciercelin & Lausanne,*
les onze, douze & treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
L'Abbaye, Bussigny, Villars-Ciercelin &
Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
L'Abbaye, Bussigny & Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux:

*Edgar RoCHAT**Hélène RoCHAT*

Signatures des témoins:

RoCHAT
BARRAUD _____
Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

N° 218.

Dupraz et Bartschy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dieux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupraz, François-Louis, employé au Penitencier,

de Julenz, _____ domicilié à Landanne, _____

veuf de Henriette Rosalie née Chaillet, des le vingt-trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

né à Vevay, le vingt-huit Mars _____ mil huit cent trente-deux, _____

fils de Louise française Benjamine Dupraz, décédée, _____

et de _____

2° Bartschi, Sophie, _____ ménagée

de Adelsboden (Berne) _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire, _____

née à Adelsboden, le quatre Août _____ mil huit cent quarante-deux, _____

fille de Abraham Bartschi, décédé, _____

et de Madeleine née Frieder, à Gexon, _____

Les publications ont eu lieu à Julenz, Adelsboden & Landanne, les quinze & treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Actes de décès de la précédente femme
de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Julenz, Adelsboden & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Julenz & Adelsboden _____

Signatures des époux :

Lo Dupraz
Julia Dupraz

Signatures des témoins :

Barin
Gustave Chen

L'officier de l'état civil :

1890

N° 249.

Panchaud et Béguin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal civil de Lausanne, le 20 février 1890, déclaré définitif et exécutoire le...

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à... an... le délai pendant lequel l... ne pourra... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 20 février 1890

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le 9... à l'habitation de... Poliez-le-Grand, Montreux et St-Légier. R. n. n. 4. 7. 23.

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Panchaud, Jules, Electricien,

de Lonay et Poliez-le-Grand, domicilié à Clarens (Montreux)

célibataire,

né à Lonay, le dix Juin mil huit cent septante,

fils de Charles Louis Panchaud, défunt,

et de Louise Françoise née Jaquier, journalière à Morges,

2° Béguin, Alice-Sophie-Marguerite, Couturière,

de St-Légier-la-Chiésaz, domiciliée à St-Légier,

célibataire,

née à St-Légier, le vingt-deux août mil huit cent soixante-neuf,

fille de Paul Henri Louis Béguin, décédé,

et de Emilie Rosalie Eulalie née Visinand, couturière à St-Légier,

Les publications ont eu lieu à Lonay, Poliez-le-Grand, St-Légier et Clarens, les treize, quatorze et quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'Etat Civil de Montreux

Signatures des époux :

Jules Panchaud Alice Panchaud

Signatures des témoins :

[Signatures]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lonay, Poliez-le-Grand, Blonay et Montreux

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 250.

Gaillard & Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gaillard, Auguste-Samuel**, fonctionnaire postal

de Percy & Bongy-Villars, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Yvernes & Rolle, le seize Janvier mil huit cent Soixante-trois,

fils de Antoine Louis Henri Gaillard, décédé,

et de Marie Françoise née Gallay, sa veuve, à Percy,

2° **Pasche, Elise**, sans profession,

de Feilens, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Cordonay, le quatre Septembre mil huit cent Soixante-sept,

fille de François Louis Pasche, instituteur,

et de Louise Félicie née Cwey, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Percy, Bongy-Villars, Feilens & Lausanne,
les cinq, six & sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix

~~Par jugement du Tribunal
en date du ... déclaré
définitif et exécutoire le ...
le mariage inscrit ci-contre
à été dissous par divorce.
Le Tribunal a fixé le ... le
délai pendant lequel l
ne peut contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le ...
l'officier de l'état civil~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Percy, Bongy-Villars, Feilens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Rolle
Lausanne & Oron

Signatures des époux :

Aug. Gaillard
Elise Gaillard

Signatures des témoins :

Paul Minam
Alb. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 251.

Vulliemmin & Mercier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vulliemmin, Alphonse-Ernest, _____ Journaliste

de Yverdon & Pomy _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Henri Frédéric Vulliemmin _____

et de Bertha Caroline Curt, sa femme, les deux décédés, _____

2° Mercier, Emilie-Fanny-Suzanne, _____

de Landanne, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-sept août _____ mil huit cent soixante-six, _____

filles de Louis Adrien Mercier, négociant, _____

et de Justine Thiodora Sophie Secretan, sa femme, domiciliés à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Pomy & Landanne, le vingt-et-un septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Suite des témoins

Ad. Mercier
Ch. Vulliemmin
Eugène
Lina Vulliemmin

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Yverdon, Pomy & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Yverdon & Pomy. _____

Signatures des époux:

A. Vulliemmin
Emilie Vulliemmin

Signatures des témoins:

H. Mancaud à Paris
J. P. Rohrer à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 252

Wyssa et Carniol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wyssa, Jules-Frédéric-Marc**, Chirurgien-Dentiste,
de Galmiz (Fribourg) domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Lausanne, le huit mai mil huit cent soixante-six,
fils de Samuel Olivier Wyssa, Chirurgien-Dentiste, domicilié à Lausanne
et de Henriette-Jeanette Reyamey, sa femme, décédée

2^o **Carniol, Emma-Louise**, sans profession,
de Belfort (France) domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-dix Juillet mil huit cent soixante,
fille de Philippe Carniol, absent
et de Anna Elisabeth Bering, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Galmiz, Belfort & Lausanne le dix-sept
vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des Epoux
 - 2^o Acte d'immatriculation de l'épouse avec certifi-
cat d'absence du père
 - 3^o Acte de décès de la mère de l'épouse
 - 4^o Prom. de mariage - 5^o Cert. de publ. de
Galmiz, Belfort & Lausanne
- Communiqué : à l'Etat Civil de
Galmiz & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jules Wyssa
Emma Wyssa

Signatures des témoins :

Mayer
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 253.

Fuzer et Petitmaître

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fuzer, Louis-Émile-David**, graveur au Bureau topogra-
phique fédéral

de Berne, _____ domicilié à Berne, _____

célibataire, _____

né à Genève, le dix-sept avril _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

fils de Frédéric Arnold Fuzer, Comptable, à Berne, _____

et de Adrienne Marie Louise née Bret, _____

2° **Petitmaître, Hélène-Lucie**, sans profession,

de Yverdon, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née aux Verrières, le vingt-un Décembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Gustave Petitmaître, chef de Quai à Lausanne, _____

et de Georgette Louise Nicolet, _____

Les publications ont eu lieu à Berne, Yverdon et Lausanne, les neuf, onze et douze
deux mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de
Berne, __________

Communiqué : à l'Etat Civil de

Berne et Yverdon, _____

Signatures des époux :

L. Fuzer
Hélène Fuzer

Signatures des témoins :

A. Fuzer,

L'officier de l'état civil :

N^o 254
Blanc et Bolomey

46
11-35

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Blanc, Charles-Louis, Employé de Banque

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domicilié à Lausanne

Etat civil :

veuf de Marie Charlotte née Dicolet, dès le onze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le neuf Novembre mil huit cent Soixante-trois

Noms, profession et

fil de François Philippe Blanc, défunt

domicile des parents :

et de Louise née Langenhamp, la femme décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o Bolomey, Jeanne-Thérèse, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & Villette domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Genève, le dix-neuf Juillet mil huit cent Septante-deux

Noms, profession et

filles de Charles Louis Bolomey, Concierge à La Vilette

domicile des parents :

et de Marie Augustine née Cantey, la femme à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry & Villette, le treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Consentement du père de l'Epoux
- Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux.
- Certificats de publication de Lausanne, Lutry & Villette.
- Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry & Villette.

Signatures des époux :

Charles Blanc
Jeanne Blanc

Signatures des témoins :

Ch. Bolomey
Jacob Häsliger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 255

1890

Jaton & Morel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jaton, Samuel-Véenti, _____ Instituteur,
de Villars-Mendraz, _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Alice Caroline Brélat, d'è le huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

né à Eclagnens, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent cinquante, _____
fils de Pierre Samuel Jaton _____
et de Jeanne Marie née Besençon, sa femme, les deux décédés. _____

2° Morel, Marie-Louise, _____ Institutrice,
de Marnand _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire, _____

née à Arnex, le six mai _____ mil huit cent quarante-neuf, _____
fille de Louis Daniel Morel, défunt, _____
et de Françoise née Mannier, sa veuve, à Arnex.

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz, Marnand Lausanne, les
trente sept, premier à quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Villars-Mendraz, Marnand & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Cerges & Gruz

Signatures des époux:

S. Jaton
M. Morel

Signatures des témoins:

F. Gaillard-Louvet
Avant M. Jussieu

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 256

Fischer & Matendaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Fischer, Jean-Henri*, _____ *Serrurier*,

de *Rosenfeld (Wurttemberg)* _____ domicilié à *Yverdon*,

Célibataire, _____

né à *Rosenfeld*, le dix juin _____ mil huit cent vingt-neuf,

fils de défunt *Jean Fischer*

et de *Ursule née Elisabeth*, domiciliée à *Rosenfeld*,

2^e *Matendaz, Léonie-Adrienne*, _____ *sans profession*,

de *Method*, _____ domiciliée à *Yverdon*,

Célibataire, _____

née à *Method*, le vingt-huit janvier _____ mil huit cent quarante-cinq,

filles de *Charles Rodolphe Matendaz*,

et de *Marie Catherine née Matendaz*, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à *Rosenfeld, Method & Yverdon*, les vingt-neuf et
trente Aout mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
d'Yverdon, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Champvent et d'Yverdon ainsi qu'à la
Chancellerie Cantonale, _____

Signatures des époux :

Henri Fischer
Léonie Fischer

Signatures des témoins :

Sicot
Marie Matendaz
Sicot

Virginie L'officier de l'état civil :

Virginie

1890

N° 257.

Bovard & Chablaix.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovard, Eugène,** *Vigneron*

de *Epesses*, domicilié à *Epesses*,

célibataire

né à *Epesses*, le onze Juillet _____ mil huit cent Soixante,

fils de *Gabriel Henri Bovard*

et de *Jeanne Marie née Chappuis, décédée*,

2° **Chablaix, Elise-Marguerite,** *Sans profession*

de *Dumont-Dessous*, domiciliée à *Chazans*,

Célibataire

née à *Dumont-Dessous*, le vingt-six Juillet _____ mil huit cent Soixante,

fille de *Jean David Chablaix, agriculteur, à Dumont-Dessous*,

et de *Julie Marie née Mottier*,

Les publications ont eu lieu à *Epesses, Chazans & Dumont-Dessous*, les vingt-trois, vingt-
huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Cully

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cully, Dumont-Dessous & Montreux

Signatures des époux :

Eugène Bovard
Elise Bovard

Signatures des témoins :

E. Dupontuis à Lavaux
Ida Dupontuis à Chailly & Verrey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 258

Reymond & Soutter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Aix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Emile-Louis,** *Relieur*

de *Vaulieu*, domicilié à *Lansanne*

veuf de *Julie née Chevalier*, âgé le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt dix

né à *Orbe*, le seize Janvier mil huit cent quarante-neuf,

fils de *Louis Félix Reymond*, négociant à *Orbe*,

et de *Augustine Josephine née Kuntz*, sa femme, décédée,

2° **Soutter, Louise-Marie,** *Sans profession*

de *Aigle*, domiciliée à *Lansanne*

Célibataire,

née à *Lansanne*, le onze Juillet mil huit cent quarante-neuf,

fille de *Fédéric Louis Joseph Soutter*, chapelier,

et de *Marguerite Louise Boycaud*, sa femme, les deux à *Lansanne*

Les publications ont eu lieu à *Vaulieu, Aigle & Lansanne*, le seize dix-neuf
Septembre mil huit cent quatre-vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

*Certificats de publication de Vaulieu
Aigle & Lansanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vaulieu & Aigle

Signatures des époux :

Emile Louis Reymond

Maria Reymond

Signatures des témoins :

F. Soutter

Julius Reymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 259

1890

Jayet et Girard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jayet, Louis-Samuel-Ernest**, — Employé aux Pâtes,
de Moudon & d'Herminches, — domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Oron-le-Châtel, le six Mars _____ mil huit cent Soixante-trois,
fils de Louis Isaac Jayet, Marchand de Bois,
et de Rose Fanny née Mayor, La femme, les deux à Châtilland,

2^o **Girard, Fanny-Arienne**, — Couturière,
de Montpreux (Couds) — domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Lausanne, le quinze Avril _____ mil huit cent Soixante-Sept,
fille de Germain Girard, défunt,
et de Jeanne Marguerite née Carand, La veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Moudon, Herminches, Montpreux & Lausanne
les dix-neuf, vingt & vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement de la mère de l'Épouse
Acte de décès du père de l'Épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Moudon
Herminches, Montpreux & Lausanne
Communiqué : à l'Etat Civil de Moudon
à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Ernest Jayet
Arienne Jayet

Signatures des témoins :

J. Druoz
G. Lugin } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 260

Gandillon & Mozer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 30 Juin 1908
A déclaré exécutoire le 13 août 1908, le Tribunal
Civil de 1^{re} Instance du Canton de Genève
a donné par le divorce le mariage inscrit
ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 46 b de la loi
fédérale du 24 Décembre 1874.

Le divorce a été prononcé le 20 août 1908.

L'Officier de l'Etat Civil



Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

die, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gandillon, Paul-Edouard-Louis, Charpentier,**

de **Colobchenaz** domicilié à **Lausanne**,

Célibataire,

né à **Lausanne** le vingt-cinq Mars mil huit cent Soixante-sept,

fils de **Jean François Gandillon, Charpentier,**

et de **Jeanne Marie Pache, La femme, domiciliée à Lausanne,**

2^o **Mozer, Emma,** Cuisinière,

de **Ruppoldsried (Berne)** domiciliée à **Lausanne**,

Célibataire,

née à **Ruppoldsried (Berne)** le sept Décembre mil huit cent Septante,

fille de **Maria Mozer, domiciliée à Corcelles / Chavornay**

et de

Les publications ont eu lieu à **Colobchenaz, Ruppoldsried & Lausanne** le
vingt-neuf, trente Juillet deux cent mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Colobchenaz, Ruppoldsried & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Morges & Bern-Mesden.

Signatures des époux :

Gandillon Louis

Emma Gandillon

Signatures des témoins :

Emile Béban

Martin

L'officier de l'état civil :



1890

N° 261

Mozet & Schüpbach

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mozet, Samuel, Employé J. S.

de Zellikofen (Berne) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Kümminenegg (Berne), le deux avril mil huit cent soixante-quatre

fils de Samuel Mozet, agriculteur à Winterfultigen (Berne)

et de Elisabeth Gutknecht, décédée

2° Schüpbach, Maria-Anna, Cuisinière

de Arni (Berne) domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Stettlen (Berne), le vingt-un Mars mil huit cent soixante

fille de Gottlieb Schüpbach, Cordonnier à Berne

et de Madeleine née Wyss, décédée

Les publications ont eu lieu à Zellikofen, Arni & Lansanne, les vingt-deux, vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Zellikofen Arni & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Brangarten & Biglen

Signatures des époux:

Mozet Samuel

Maria Moser

Signatures des témoins:

Moser Jean, Hilani Frédéric

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 262

Lavanchy et Gonthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Jules**, Instituteur,

de Savigny & de Focel domicilié à Lansanne, Montfleuron,

Célibataire,

né à Savigny, le dix-sept Juillet mil huit cent soixante-neuf,

fils de Jean sous Jules Lavanchy, huissier du Conseil d'Etat à Lansanne,

et de Louise Henriette née Porzay, d'écclé,

2° **Gonthier, Marie-Sophie**, sans profession,

de Sainte Croix domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Mellens, le vingt-huit Septembre mil huit cent Septante,

fille de Louise Gonthier, à Lansanne,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Focel, St Croix, Ganges de St Croix & Lansanne, les vingt-sept & vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement de la mère de l'Épouse

Certificats de publication de

Savigny, Focel, St Croix, Ganges de

St Croix & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Savigny, Focel & St Croix

Signatures des époux :

Jules Lavanchy

M. Lavanchy

Signatures des témoins :

L. Picard

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 263.

1890

Hunziker et Fawer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *seize Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Hunziker, Adolphe,* _____ *Propriétaire d'Hotel,*
 de *Moosleerau (Argovie)* _____ domicilié à *Lausanne,*
célibataire, _____

né à *Moosleerau, le vingt mars* _____ mil huit cent *soixante-neuf,*
 fils de *Jean Hunziker, décédé* _____
 et de *Anna Heiz née Dubler, domiciliée à Lausanne* _____

2^o *Fawer, Marie,* _____ *Gouvernante,*
 de *Villars-les-Moines (Bâle)* _____ domiciliée à *Lausanne,*
célibataire, _____

née à *Villars-les-Moines, le vingt huit Janvier* mil huit cent *soixante-dix,*
 fille de *Abraham Fawer* _____
 et de *Elisabeth née Benninger, les deux décédés.* _____

Les publications ont eu lieu à *Moosleerau, Villars-les-Moines & Lausanne, le trente*
Septembre mil huit cent quatre-vingt-*dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publications de
Moosleerau, Villars-les-Moines & Lausanne,

Communiqué: à l'Etat Civil de
Moosleerau & Villars-les-Moines. _____

Signatures des époux:

Adolphe Hunziker
Marie Hunziker

Signatures des témoins:

Emile Mulla }
Alfred Knutti } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 264

Romanens & Tavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Romanens, Pierre-Victor,** *Paulangez*

de *Socens (Villeneuve)* _____ domicilié à *Lautanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Chavannes (Ordonnans (Villeneuve))* le vingt deux mil huit cent *soixante trois* _____

fils de *François Romanens, agriculteur* _____

et de *Rece Monique née Demière, domiciliés à Socens* _____

2° **Tavel, Suzanne-Françoise-Marie,** *sans profⁿ*

de *St Saphorin des Morzes,* _____ domiciliée à *Lautanne,* _____

Célibataire, _____

née à *St Saphorin* le dix-huit novembre mil huit cent *soixante-neuf* _____

fille de *Louis Marie Henri Tavel, agriculteur* _____

et de *Henriette Louise Marie Reunier dite Fontaine, do femme, à St Saphorin* _____

Les publications ont eu lieu à *Socens, St Saphorin Lautanne* les trente _____
septembre, deux _____ quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____
Socens, St Saphorin Lautanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Socens & Villiers _____

Signatures des époux :

Victor Romanens

Suzanne Romanens

Signatures des témoins :

Ch^e Domangey _____

J^e Rivé _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le trente octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, de droit définitif et exécutoire le vingt trois novembre suivant le Tribunal civil du département de Lautanne a dit et ordonné par lui le divorce le mariage interdit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 113 lettre b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lautanne, le 10 décembre 1895.

L'officier de l'Etat Civil

[Signature]

1890

N° 265

Parisod & Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui seize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Parisod, François - Henri - Samuel, *Voiturier*

Etat civil :

de Lutry - Villette, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Villette, le douze août _____ mil huit cent soixante, _____

Noms, profession et

fils de Daniel Auguste Parisod _____

domicile des parents :

et de Rose Marguerite Diserens, les deux décédés, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Panchaud, Louise - Hortense, *Cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaux, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Vufflens-le-Château, le neuf juin _____ mil huit cent soixante-six, _____

Noms, profession et

fille de Julie Françoise Panchaud, en femme, _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villette, Vaux & Lausanne, le vingt-quatre
vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de

Lutry, Villette, Vaux & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Lutry & Vufflens-le-Château _____

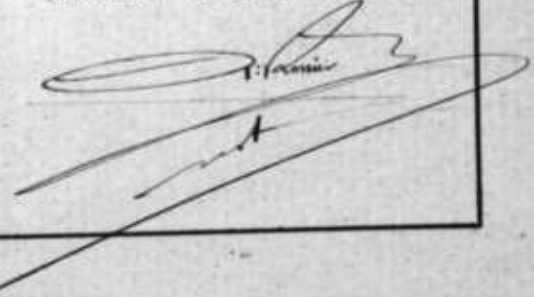
Signatures des époux :

François Parisod
Hortense Parisod

Signatures des témoins :

Eugène Regamey

L'officier de l'état civil :



N° 266

Levy & Brunschwig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Levy, Benjamin-Félix-Alphonse,* — *Négociant,*

de *Cottens* domicilié à *Montreux,*

Célibataire,

né à *Biesheim (Hérisau),* le *cinq Juin* mil huit cent *Soixante-sept,*

fils de *Léon Levy, Commerçant,*

et de *Sara Liepmann, sa femme, domiciliés à Montreux,*

2° *Brunschwig, Mathilde,* sans profession,

de *Marmand* domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire,

née à *Bieme, le douze Septembre* mil huit cent *Soixante-huit,*

fille de *Achille Brunschwig, négociant,*

et de *Louise Blech, sa femme, domiciliés à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Cottens, Marmand, Montreux & Lausanne,*
les onze, douze & treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Montreux.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève, Montreux
& Genève.

Signatures des époux :

Benjamin Levy
Mathilde Levy

Signatures des témoins :

A. Brunschwig
Benjamin Levy & Brunschwig

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 267

Nicolet et Maillefer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Nicolet, Charles-David**, agriculteur, de **Lignerolle**, domicilié au **Dailard** vers **Lignerolle**, Célibataire,

né à **Lignerolle**, le premier Novembre mil huit cent **Soixante-deux**, fils de **Alban David Nicolet**

et de **Marie Adèle** née **Chapuis**, sa femme, les deux domiciliés au **Dailard** vers **Lignerolle**

2° **Maillefer, Louise-Marie**, Domestique, de **Lignerolle a Ballaigue**, domiciliée au **Dailard** vers **Lignerolle**, Célibataire, *Par jugement*

née à **Sausanne**, le dix sept Décembre mil huit cent **Septante**,

filles de **Louis Maillefer**, Charpentier,

et de **Marie** née **Baut**, sa femme, les deux à **Lignerolle**

Les publications ont eu lieu à **Lignerolle a Ballaigue**, les vingt huit et trente **Sept** mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de **Lignerolle**

Signatures des époux:

Charles Nicolet
Louise Maillefer

Signatures des témoins:

Emile Béban
Henri Laurent

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lignerolle a Ballaigue

L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 14. 8. 24
Par jugement du Tribunal du district d'Orbe, rendu en date du 14 mars 1924, déclaré définitif et exécutoire le 7 juillet 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 29 juillet 1924.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 268

Wenger et Zeltner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et légitimes par le mariage inscrit ci-contre :

Eugène Alexandre, fils de Lina Zeltner, né à Landanne, le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-dix, inscrit à Volume XVII folio 10 des naissances de l'arrondissement de Landanne.

Landanne, le vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

Eugène A. Wenger
Lina Wenger

M. Renaud sub

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wenger, Alexandre-Eugène, Confiseur pâtisseries,

de Forêt (Basle) domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Landanne, le quatorze Septembre mil huit cent cinquante,

fils de Jean David Wenger,

et de Marianne Jacqueline Rellie, La femme, les deux décédés.

2° Zeltner, Lina, Femme de Chambre,

de Obergerlafingen (Solure) domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Solure, le quatre Juillet mil huit cent Soixante-sept,

filles de Paul Nicolas Zeltner, brodeur à Solure,

et de Anna Maria Vogt, décédée.

Les publications ont eu lieu à Forêt, Obergerlafingen Landanne, les, Sept et huit Jours mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Premesse de mariage

Certificats de publication de Forêt, Obergerlafingen & Landanne

Communiqué : à l'Etat, Civil de Forêt

Obergerlafingen (Kriegstetten) mariage

légitimation & avisé le Département de

Justice & Police.

Signatures des époux :

Eugène Alexandre Wenger
Lina Wenger

Signatures des témoins :

Henri Michoud
F. Virehaus
M. Renaud

L'officier de l'état civil :

M. Renaud sub

1890
N° 269.

Regamey & Blanc

51/168

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° **Regamey, Louis,** Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de **Lausanne,** domicilié à **Epalinges,**

Etat civil:

veuf de **Jeanne Marie née Fache,** décédée le quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf,

Lieu et date de la naissance:

né à **Mauvechain (Lausanne),** le dix sept Septembre mil huit cent trente-cinq,

Noms, profession et

filz de **Jean Jacques Abraham Regamey,**

domicile des parents:

et de **Marianne, née Regamey, décédée**

Nom et profession de l'épouse:

2° **Blanc, Lydie,** Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile:

de **Lausanne,** domiciliée à **Lausanne,**

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née aux **Rapes,** le dix Mars mil huit cent quarante-trois,

Noms, profession et

fille de **Georges Daniel Blanc,**

domicile des parents:

et de **Marie Susanne née Baud, décédée.**

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à **Lausanne & Epalinges,** les deux & quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
d'Epalinges.

Communiqué: à l'Etat Civil
d'Epalinges.

Signatures des époux:

Louis Regamey
Lydie Regamey

Signatures des témoins:

J. Blanc
Ju. Abu Blanc
le deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 270.

Brunet & Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brunet, Charles-Louis*, Limonadier

de *Makam (Fribourg)* domicilié à *Laudanne*

Célibataire

né à *Laudanne*, le neuf Septembre mil huit cent Soixante-cinq

fils de *Christophe Brunet*, *agriculteur*

et de *Louise Rose Coven*, *de femme*, à *Laudanne*

2° *Emery, Cécile-Charlotte*, *Sans profession*

de *Etagnières* domiciliée à *Laudanne*

Célibataire

née à *Laudanne*, le vingt-un février mil huit cent Soixante-neuf

fille de *Daniel Emery*, *Hôtelier*

et de *Marquise Chaudet*, *de femme*, à *Laudanne*

Les publications ont eu lieu à *Makam, Etagnières & Laudanne*, le neuf dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Makam, Etagnières & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Makam & d'Etagnières

Signatures des époux :

C. Brunet

Cécile Brunet

Signatures des témoins :

Quillard Paul

Laurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 271

Chenuz & Zbären

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chenuz, Louis-Alfred,** _____ agriculteur,

de Montricher _____ domicilié à Montricher,

célibataire,

né à Montricher, le onze Novembre _____ mil huit cent Soixante-sept,

filz de Jean Louis Chenuz, agriculteur, à Montricher,

et de Louise Henriette née Belaz, décédée

2^o **Zbären, Julie,** _____

de La Roche (Bienne) _____ domiciliée à Montricher,

célibataire,

née à St-Livres, le cinq février _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fille de Etienne Zbären, défunt,

et de Elisabeth née Gricoren, à Montricher,

Les publications ont eu lieu à Montricher & La Roche, les trois & quatre Octobre mil
huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

inscription de l'état civil de
L. Gole _____

Communiqué : à l'état civil de
L. Gole & La Roche _____

Signatures des époux :

Alfred Chenuz
Julie Chenuz

Signatures des témoins :

J. H. G. _____
H. A. S. _____

L'officier de l'état civil :

N° 272

Barbey et Gygi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Henri,** _____ *Secours*

de Granges _____ domicilié à *Lansanne*

Célibataire _____

né à Granges, le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent *soixante cinq*,

fils de Jean Jacques Barbey, agriculteur, domicilié à Granges,

et de Louise née Cerandry, sa femme, décédée.

2° **Gygi, Julie,** _____ *Sans profession*

de Bârgen (Berne) _____ domiciliée à *Yens*,

Célibataire _____

née à Yens, le quatre Novembre _____ mil huit cent *septante*,

fille de Pierre Alexandre Gygi, filateur, domicilié à Yens,

et de Elisabeth Catherine née Gygi, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Granges, Bârgen, Lansanne & Yens, les deux, trois & quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux.

_____ Consentement du père de l'Epouse

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de

Granges, Bârgen, Yens & Lansanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Granges, Bârgen & Villars / Yens. _____

Signatures des époux :

Henri Barbey

Julie Barbey

Signatures des témoins :

J. Calatone

P. Graner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

N^o 273.

1890

Pellet & Moënoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pellet, Alfred-Charles-Jean, Comptable,
de Aigle, au hôte, de la Sagne et des Ponts de Mastel domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Aigle, le vingt-six décembre _____ mil huit cent soixante-quatre,
fils de Charles Emile François Pellet, aîné,
et de Marie Louise Delphine née Cochard, domiciliée à Lausanne,

2^o Moënoz, Louise, Sans profession,
de Pully, domiciliée à Lausanne,
Célibataire

née à Yverdon, le trente-un Octobre _____ mil huit cent soixante-deux,
fille de Henri Samuel Moënoz, jardinier,
et de Charlotte née Bèboux, domiciliée à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Aigle, au hôte, à la Sagne, aux Ponts de Mastel
à Lausanne & à Pully, les trois et quatre Octobre mil huit cent quatre-
vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Aigle
Le hôte, la Sagne, Les Ponts, Lausanne
& Pully.

Communiqué: à l'Etat Civil à Aigle
au hôte, de la Sagne, des Ponts & de
Pully

Signatures des époux :

Alfred Pellet
Louise Pellet

Signatures des témoins :

Hurtz } à Lausanne
Pellet }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2711.

Chapuis et Deprez née Vuadens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Jean-Aloïs-Louis**, fabricant de papiers peints

de Epalinges, domicilié à Lausanne,

veuf de Esther Louise Amélie Oberdor, née le vingt-sept Mars mil huit cent quatre-

vingt-dix,

né à Lausanne, le vingt-neuf Octobre mil huit cent quarante-cinq,

fil de Charles Louis Chapuis, fabricant de papiers peints

et de Louise Marie

2° **Deprez née Vuadens, Elise-Emma**, sans profes

de Lutry & de Forcl, domiciliée à Lausanne,

veuve de Louis Deprez, née le dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt

née à Penthaz, le quinze Mars mil huit cent quarante-trois,

filles de Jacques Louis François Vuadens,

et de Jeanne Marianne Henriette Develley, de femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, les sept, huit et onze Octobre mil huit

cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Epalinges

Lutry, Forcl & Lausanne

Actes de décès des premiers conjoints

des Epoux

Communiqué : à l'état civil de

Epalinges, Lutry & Forcl

Signatures des époux :

Chapuis

Elise Chapuis

Signatures des témoins :

J. Develley

J. Jorin

L'officier de l'état civil :

Al. Merand, sub

1890

N° 275

Luquiens et Pillet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Luquiens, Georges-Charles-David, Employé aux
Plages,

de Jurien _____ domicilié à Landanne,

Célibataire _____

né à Wierdon, le onze Avril _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Georges Charles David Luquiens, décédé,

et de Marianne Charlotte née Roulet, sa veuve, domiciliée à Landanne,

2° Pillet, Céline-Henriette, Costurière,

de Villars-le-Cerrois _____ domiciliée à Landanne,

Célibataire _____

née à Epalinges, le vingt-quatre février _____ mil huit cent Septante,

fille de Henri Prothais Pillet, décédé,

et de Henriette Charlotte née Gaudet, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Jurien, Villars-le-Cerrois & Landanne, les sept &
huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Jurien, Villars-le-Cerrois Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romainmôtier & Echallens.

Signatures des époux:

G. Luquiens
H. Luquiens

Signatures des témoins:

G. Druoy } à Landanne
E. Jayer }

L'officier de l'état civil:

Au Grand

N^o 276
Jöhr & Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jöhr, Christian** Cocher,

de Immerbirnmoos (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lampen, le vingt-dix avril mil huit cent quarante-neuf,

fil de Friedric Jöhr,

et de Anna née Salzmann, les deux décédés.

2^o **Laurent, Julie-Rozine** Sans profession,

de Feij domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Pailly, le vingt-cinq Septembre mil huit cent Soixante-cinq,

filles de Jules Simon Laurent, agriculteur,

et de Henise François née Galland, de femme, domiciliés à Paris

Les publications ont eu lieu à Immerbirnmoos, Feij & Lausanne, le sept & huit
Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Immerbirnmoos, Feij & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Kurzberg & Feij

Signatures des époux :

Christian Jöhr
Julie Jöhr

Signatures des témoins :

Jacob Jöhr
Laurent } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Breaud, not.

N° 277

1890

**Gros & Monarzon née
Reymond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-dieux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Gros, Emile-Daniel,** Vétérinaire,de Bière et de Mont-le-Grand domicilié à Lansanne,divorcé de Hortense Bonard, née Mayor, dès le dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf,né à Gimel, le trois Novembre mil huit cent quarante-sept,fils de François Daniel Alexandre Gros, boulanger, à Bière,et de Jeanne François née Kuyendré, sa femme, décédée.2° **Monarzon née Reymond, Alice-Marie,**de Vandoeuvres (Genève) domiciliée à Lansanne,veuve de Kenti Monarzon, dès le dix-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-dixnée à Chesiers, le cinq Janvier mil huit cent quarante-neuf,fille de Pierre Samuel Reymond, décédé,et de Suzanne Marquise née Collomb, sa veuve, domiciliée à ChesiersLes publications ont eu lieu à Bière, à Mont-le-Grand, Vandoeuvres & Lansanneles dix, onze & douze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des EpouxDéclaration de divorce des EpouxActe de décès du mari de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de BièreMont-le-Grand, Vandoeuvres & LansanneCommuniqué : à l'Etat civil de Bière,Orléans & Genève (Bureau Cantonal)

Signatures des époux :

Emile Gros & ReymondAlice Gros

Signatures des témoins :

Th. KuyendréJ. L. L. L.

L'officier de l'état civil :

A. Monarzon

N^o 278
Krause et Bocion

⁴⁸/₁₀₋₂₅ Aujourd'hui trente Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Krause, Ernest-Wilhelm-Alfred**, Pharmacien,
de Halle (Province de Saxe) _____ domicilié à Halle _____
Etat civil : Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance : né à Trotha (Halle), le quinze Aout _____ mil huit cent Soixante-trois _____
Noms, profession et domicile des parents : fils de Bernhard Krause, Rentier _____
et de Auguste née Engelike, la femme, domiciliés à Trotha (Halle) _____

2^o **Bocion, Marie-Catherine-Reniette**,
de Landanne & de Boumend _____ domiciliée à Landanne _____
Etat civil : Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance : née à Landanne (Ouchy), le vingt-neuf Janvier mil huit cent Soixante-trois _____
Noms, profession et domicile des parents : fille de François Louis David Bocion, peintre _____
et de Anna Barbara furtter la femme, les deux domiciliés à Landanne _____

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Halle, Landanne & Boumend, les deux & trois
Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificats de publication de Halle Landanne & Boumend. 4^o Déclaration de Validité. 5^o Permis de Célébration du Département de Justice & Police constatant que le Cert. de publi. de Halle & la déclaration de Validité sont déposés dans ses archives.

Communiqué : _____
à l'Etat Civil de Jullens & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

E. Krause
Marie Krause

Signatures des témoins :

A. Bocion *M. Bocion à Landanne*
J. G. Simon
A. Krause à Magdebourg
Johanne Krause & Simon
L'officier de l'état civil :
Al. Bismarck sub.

1890

N^o 279.

Cachin et Boullianne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Cachin, Jules, fendeur-mécanicien,de Chêne-Paquier & de Cerniaz, domicilié à Laudanne,Célibataire,né à Donneloye, le treize Septembre mil huit cent Soixante,fils de Jean-François Cachin, ancien instituteur, à Laudanne,et de Jeanne Louise née Loup, sa femme, à Divonne,2^o Boullianne, Julie-Maria, Sans profession,de Genève, domiciliée aux Brenets (Neuchâtel)Célibataire,née aux Brenets, le dix Octobre mil huit cent Soixante-neuf,fille de Ami Louis Boullianne, fabricant d'equarisseurs,et de Julie née Fallot, domiciliés aux Brenets,Les publications ont eu lieu à Chêne-Paquier, Cerniaz, Genève, Laudanne & Les Brenets les vingt, vingt-un, vingt-deux & vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Chêne-Paquier, Cerniaz, Genève, Les Brenets & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Donneloye, Villarsel, Genève & Les Brenets

Signatures des époux :

Jules Cachin
Maria Cachin

Signatures des témoins :

Jules Girardet
B. Bolet

L'officier de l'état civil :

de Mucand sulz

N° 280

Goumoens & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

¹⁷ / 5-17^o Aujourd'hui le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goumoens, Marc, Agriculteur

de Saint-Saphorin (Lavaux) domicilié à St Saphorin

Célibataire

né à St Saphorin le vingt-huit avril mil huit cent soixante-cinq

fil de Françoise Goumoens, domiciliée à Verrey

et de

2° Regamey Louise Charlotte Marie Thérèse,

de Lavaux domiciliée à Lavaux (Cully)

Célibataire

née à Lavaux le vingt-huit novembre mil huit cent soixante-trois

filles de François Gabriel Regamey, Chauffeur

et de Jenny Louise Blane de Lavaux domiciliée à Lavaux

Les publications ont eu lieu à St Saphorin & à Lavaux les sept & huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de St Saphorin

Signatures des époux :

Marc Goumoens
Louise Regamey

Signatures des témoins :

Albert Blanc
Gustave Clerc

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Saphorin

L'officier de l'état civil :

A. Bueaud, sub

1890

N° 281

**Berthoud et Rozzier née
fume Schopfer**
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Berthoud, Emile-Engène-Emmanuel**, — Journalier,
de Bofflens, _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire, _____

né à Orbe, le neuf avril _____ mil huit cent soixante-cinq, _____
fils de Louis Berthoud, défunt _____
et de Marie-Louise Wenker, sa femme, à Lausanne, _____

2° **Rozzier Louise Marie née Schopfer**, Cuisinière,
de Genève _____ domiciliée à Lausanne, _____
divorcée de Jean Joseph Rozzier, dès le huit Novembre mil huit cent quatre-
vingt-neuf, _____

née à La Sarraz, le seize Juillet _____ mil huit cent soixante-trois, _____
fille de Charles Samuel Schopfer, agriculteur, _____
et de Marguerite Reber, sa femme, à Echallens, _____

Les publications ont eu lieu à Bofflens, Genève Lausanne, le quatorze Octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Déclaration de divorce de l'épouse _____
Certificats de publication de Bofflens
Genève & Lausanne _____

Communiqué: à l'état Civil de
Romarin Motte & Genève (C^e) _____

Signatures des époux:

Berthoud Emile
Mme Berthoud

Signatures des témoins:

Ernst Selgion
Bawron } Lausanne

L'officier de l'état civil:

Al. Renaud, etc.

N^o 232
Clavel & Mermoud
née Sudan
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Clavel, Albertic-Paul,** _____ *Picciotto*

de *Julens* _____ domicilié à *Lucenz* _____

célibataire _____

né à *Aville*, le treize Mars _____ mil huit cent *Soixante-un* _____

fils de *Rose Françoise Antoinette Clavel*, à *Landanne* _____

et de _____

2^o **Mermoud née Sudan, Marie-Joséphine,**

de *Poliez-le-Grand* _____ domiciliée à *Landanne* _____

divorcée de *Louis Mermoud* dès le *Seize Aout* mil huit cent *quatre-vingt-un* _____

née à *Charvonne-les-Forts (Sikony)* le deux Mai mil huit cent *quarante-cinq* _____

fille de *sieur Jean Baptiste Sudan* _____

et de *sainte Marie Claudine née Cour* _____

Les publications ont eu lieu à *Julens, Poliez-le-Grand, Lucenz & Landanne* les
un & deux Septembre mil huit cent *quatre-vingt-dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Lucenz _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Echallens*
Lucenz & Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux :

Albertic Clavel

Joséphine Clavel

Signatures des témoins :

Emile Selvin

Rausent

L'officier de l'état civil :

Al. Mermoud

N^o 223. 1890
Garin & Cand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Garin, Louis-Scnti-Charles,** Charpentier

de Lavey domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Laudanne, le vingt-quatre Novembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Jean David François Louis Garin, Cafetier

et de Renée Marguerite Bergeaud, Sa femme, les deux à Laudanne,

2^o **Cand, Sophie-Emma,** Sans profession

de Rances, domiciliée à Crissier,

Célibataire

née à Crissier, le dix-neuf Septembre mil huit cent soixante-quatre,

fille de Charles Cand, agriculteur,

et de Jenny Jenny Bergeaud, Sa femme, les deux à Crissier,

Les publications ont eu lieu à Lavey, Rances, Laudanne & Crissier, les seize

& dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de

Lavey, Rances, Laudanne & Crissier

Communiqué : à l'Etat Civil de

Dex Balmes & Romanel

Signatures des époux :

Louis Garin

Emma Garin

Signatures des témoins :

Henri Chapallaz à Laudanne

Hermann Cand. à Crissier

L'officier de l'état civil :

A. Bernard sub

N° 284.

Neukomm & Grosjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Neukomm, Jacob-Robert,** *Conlanger*,

de *Unter-Kallau (Schaffhouse)* domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à *Unter-Kallau*, le quinze Septembre mil huit cent soixante-neuf,

fils de *Jacob-Christophe Neukomm*, agriculteur à *Unter-Kallau*,

et de *Marguerite née Weber*, décédée,

2° **Grosjean, Aline-Sophie,** *Sans profession*

de *Plagne (Bern)* domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire,

née à *Plagne*, le quinze Septembre mil huit cent soixante-cinq,

fille de *Charles Grosjean*

et de *Rosine née Perro*, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à *Unter-Kallau, Plagne & Lausanne*, les dix-huit et dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de
Unter-Kallau, Plagne & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Unter-Kallau & de Plagne

Signatures des époux :

Robert Neukomm

Aline Neukomm

Signatures des témoins :

Henri Magy à Lausanne

Alex Marti Sophie Grosjean
à Bern

L'officier de l'état civil :

Alexis Renaud, sub

1890

N° 285

Cottier & Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 5
décembre 1904 le Tribunal cantonal
de Neuchâtel a autorisé par le divorce le
mariage interdict ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
l'époux en vertu de l'article 47 de la loi
fédérale sur l'état civil et le mariage
cantonale le 11 février 1905.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cottier, Alexandre-David**, sous-chef de Gare J.S.

de Rougemont _____ domicilié à Vallorbes _____

veuf de Marie Caroline Louise née Clément, do le quatre septembre mil huit cent quatre-vingt
huit _____

né à Yverdon, le trente-un janvier _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de Abram David Cottier, agriculteur _____

et de Marie Sophie née Bertholet, domiciliée à Yverdon _____

2° **Jaquet, Laure-Hortense-Caroline**, *Comptable*

de Vallorbes & Ballaignes _____ domiciliée à Vallorbes _____

Célibataire _____

née à Vallorbes, le premier août _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Jérémie François Jaquet, décédé _____

et de Caroline Emilie née Marthay, domiciliée à Vallorbes _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, à Vallorbes & à Ballaignes, les dix, onze
& douze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Vallorbes _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vallorbes, Rougemont & Ballaignes _____

Signatures des époux :

[Signature: A. Cottier]
[Signature: Laure Cottier]

Signatures des témoins :

[Signature: Adia Cottier]
[Signature: Charmin]

L'officier de l'état civil :

[Signature: Au Nuians, sub]

N° 286

Auberson et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

54

Aujourd'hui sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Auberson, Edouard**, Charretier,

de Essetines près Vauxrens, domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Essetines, le vingt-six Septembre mil huit cent Soixante-dix,

fils de Suzette Auberson domiciliée à St-Cicques,

et de

2° **Blanc, Suzanne-Louise**, sans profession,

de Landanne, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne, le vingt-huit Juillet mil huit cent Soixante-deux,

fille de Marc Charles Blanc,

et de Louise Henriette née Blanc sa femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Essetines & à Landanne, les sept & huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Essetines & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vauxrens.

Signatures des époux :

Edouard Auberson

Louise Auberson

Signatures des témoins :

Philippe Lavanchy

Charles Henriouel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 227.

Vezaz et Ruffy née Marendaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Vezaz, François Eugène, _____ Religieux _____

de Chabray _____ domicilié à Landanne _____

Célibataire _____

né à Neuchâtel, le six Juillet _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

fils de François Vezaz, jardinier, domicilié à Neuchâtel, _____

et de Sophie Marguerite née Marendaz, décédée _____

2^o Ruffy née Marendaz, Louise, _____ Repasseuse _____

de Lutry & de Cully _____ domiciliée à Landanne _____

veuve de Auguste Ruffy, âgé le vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

née à Yverdon, le dix-huit Novembre _____ mil huit cent cinquante-sept, _____

fille de Samuel François Marendaz, décédé, _____

et de Marie née Karbel, sa veuve, domiciliée à Chavilly, _____

Les publications ont eu lieu à Chabray, Lutry, Cully Landanne, le six-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Chabray, Lutry, Cully & Landanne _____

Communiqué: à l'état Civil de _____

Bellevue, Lutry & Cully _____

Signatures des époux:

François Eugène Vezaz _____

Louise Ruffy _____

Signatures des témoins:

Bouk _____

St Laurent _____

L'officier de l'état civil:



N° 288

Joye et Rozziet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui un Novembre mil huit cent quatre-vingt-

de _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Joye, Alexandre-François-Nicolas**, Coucheur,

de Corny-le-Grand (Fribourg) domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Corny-le-Grand, le vingt-un Septembre mil huit cent Soixante-deux,

fils de Philippe-Jacques Joye,

et de Josette Oberen, les deux décédés,

2° **Rozziet, Pauline-Amélie**, femme de Chambre,

de Arvy-sur-Matran (Fribourg) domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Cressier (Fribourg), le treize avril mil huit cent cinquante-sept,

fille de Jean-Etienne Rozziet,

et de Mme Marie-Catherine née Hays, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Corny-le-Grand, Arvy et Matran à Lansanne,
le quatorze & quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de
Corny-le-Grand, Arvy et Matran à
Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corny-le-Grand, à Matran

Signatures des époux :

Joye Alexandre
Pauline Joye

Signatures des témoins :

Dominique Borgeat
Dougou Celestus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 289

Veillard & Rodel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze,
déclaré définitif et exécutoire le trois
avril suivant, le Tribunal civil du
district de Lausanne a déboulé par
le divorce le mariage contracté ci-contre.
Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 46^b de
la loi fédérale du 24 décembre 1874.
Lausanne, le 10 avril 1895.

L'Officier de l'Etat civil:
Al. Renaud, Sube

Aujourd'hui onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Veillard, Aimé-Louis-Gabriel, Employé A.E.

de Corbényer _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Rosina dite Rosa Rodel, des le treize août mil huit cent quatre-vingt-dix _____

né à Aigle, le dix-huit janvier _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de François Louis Veillard _____

et de Susanne Françoise Bicolet, sa femme, les deux décédés, _____

2^o Rodel, Anna-Elizabeth, _____ sans profession _____

de Unterlangenegg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Steffisburg (Berne), le onze avril _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fille de Samuel Rodel _____

et de Anna Elizabeth Rensser, sa mère, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Corbényer, Unterlangenegg & Lausanne, les dix-neuf
vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de _____

l'Epoux, _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Corbényer _____

Unterlangenegg Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Schwarzenegg & Aigle _____

Signatures des époux:

Louis Veillard

Euse Veillard

Signatures des témoins:

Hauront

Cucheroy Ch.

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 290
Déglise et Mugnier
née Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *unze Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Déglise, François,** *manœuvre,*
 de *Bonvillard (Savoie, France)* domicilié à *Lansanne (Ouchy)*
 célibataire,

né à *Bonvillard, le six Juillet* mil huit cent *soixante-trois,*

fil de *Geneviève Déglise, décédée*

et de

2° **Mugnier née Perrin, Eliza,** *sans profession*
 de *la Balme de Sillingy (H^{te} Savoie)* domiciliée à *Lansanne (Ouchy)*
 veuve de *Joseph Mugnier* d^s le *vingt cinq Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf,

née à *Lansanne (Ouchy)* le *vingt-trois Septembre* mil huit cent *quarante-sept,*

fille de *Samuel André Perrin,*

et de *Jeanne Françoise Blane, sa femme, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Balme de Sillingy* & à *Lansanne* les *quatorze & dix-neuf* *Octobre* mil huit cent quatre-vingt-*dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Acte de décès du mari de l'épouse. 3° Acte de décès de la mère de l'époux. 4° Acte de décès du père & mère de l'épouse. 5° Acte de publication de la Balme. 6° Déclaration du Maire de Bonvillard dispensant de publication. 7° Acte de publ. de Lansanne. 8° Decl. de Validité y^o permis du Département de Justice & Police Communiqué : (à l'Etat Civil de) à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Déglise
Eliza Déglise

Signatures des témoins :

Baurant
Luchon
 les deux à *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 291

Longchamp & Demierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Longchamp, Pierre-Lucien**, _____ Agriculteur,de Bettens, _____ domicilié à Brétigny St Barthélemy,

Célibataire, _____

né à Bettens, le vingt Octobre _____ mil huit cent soixante-deux,fils de défunt Jean Martin Longchamp, _____et de Josephine Victoire née Monneton, à Bettens, _____2° **Demierre, Marie-Julie-Aurélié**, Domestique,de Montet, _____ domiciliée à Lansanne,

Célibataire, _____

née à Roment, le vingt-dix Octobre _____ mil huit cent soixante-cinq,fille de Antoine Jules Demierre, _____et de Marie Joséphine Philomène née Menétrey, Agriculteur à Chavannes-la-Fors _____Les publications ont eu lieu à Bettens, Montet, Brétigny St Barthélemy, Lansanne,
le onze Octobre mil huit cent quatre-vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Echallens.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Echallens

Bettens & Montet, _____

Signatures des époux :

LongchampMarie Longchamp

Signatures des témoins :

P. PanchaudVictor Ecoffey St Barthélemy

L'officier de l'état civil :

M. Renaud, Subj

N° 292.

Mischler et Ruffet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mischler, Jean-Henri-Maurice, Jardinier,

de Schwarzenburg (Bene) domicilié à Lamsanne (Duchy)

Célibataire

né à Chamblanches (Sarre) le deux Décembre mil huit cent Soixante-sept (1867)

fils de Jean Mischler

et de Georgine Louise Combaneux, sa femme, domiciliés à Duchy

2° Ruffet, Sophie-Henriette, Sans profession,

de Arzier-le-Muids domiciliée à Lamsanne

Célibataire

née à Arzier, le quatorze Juin mil huit cent Soixante six,

fille de Jules Marc Antoine Ruffet, agriculteur,

et de Françoise Frédérique Mathilde née Ruffet, domiciliés au Muids

Les publications ont eu lieu à Schwarzenburg, Arzier & Lamsanne, le vingt-un
Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Schwarz-
zenburg, Arzier & Lamsanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Schwarzenburg & Arzier.

Signatures des époux :

Maurice Mischler

Sophie Mischler

Signatures des témoins :

Giron John } à Lamsanne
Samuel Löffelberg }

L'officier de l'état civil :

1890

N° 293.

Torny et Liaudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Torny, Emile** _____ Agriculteur
des **Cullayes**, _____ domicilié aux **Cullayes**,
célibataire, _____

né aux **Cullayes**, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent **Soixante-cinq**,
fils de défunt **Kenneth Torny** _____
et de **Henriette née Baugand**, domiciliée aux **Cullayes**, _____

2° **Liaudet, Emma**, _____
de **Montprevezes** _____ domiciliée aux **Cullayes**,
Célibataire, _____

née à **Mézieres**, le premier Mai _____ mil huit cent **Septante**,
fille de **Kenneth Liaudet Charbon**, _____
et de **Eugénie née Gillieron**, domiciliés aux **Cullayes**, _____

Les publications ont eu lieu à **Montprevezes & aux Cullayes**, les treize **Seize**
Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat Civil
de **Mézieres** _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézieres & Corcelles-le-Jozet, _____

Signatures des époux :

Emile Torny
Emma Torny

Signatures des témoins :

H. Blanc **J. Lussan**
Laurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 294
Rairoux & Corbaz née
Chankens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

55
 Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Rairoux, Edouard-Samuel**, — **Pêcheur** —
 de **Rougement et Vufflens-le-Château**, domicilié à **Morges**,
 Célibataire,
 né à **Etoy**, le dix-huit Janvier mil huit cent cinquante-deux,
 fils de **Jules Louis Henri Rairoux**
 et de **Jeanne Suzanne née Burnand**, à **Etoy**,
 2° **Corbaz née Chankens, Marie-Sylvie**, —
 de **Laudanne & du Mont**, domiciliée à **Morges**,
 divorcée de **Henri Charles Corbaz**, dès le dix-neuf Juillet mil huit cent quatre-
 vingt-sept,
 née à **Romainmôtier**, le trente Mars mil huit cent Soixante,
 fille de **Jean Charles Louis Samuel Chankens**
 et de **Suzette née Bonzon**, à **Romainmôtier**.
 Les publications ont eu lieu à **Rougement, Vufflens-le-Château, Laudanne & du**
Mont & Morges, les dix, et onze Octobre mil huit cent quatre-vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Morges

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rougement, Vufflens-le-Château,
Roman & Morges

Signatures des époux :

Edouard Rairoux
Sylvie Rairoux

Signatures des témoins :

Constant Yermi
Sophie Lehmann
 les deux à **St-Prix**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N^o 295.

Will & Cothézy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Will, Frédéric, de Sainte-Croix domicilié à Lausanne, Célibataire

né à Walperswyl | Berne, le trois Octobre mil huit cent quarante-six, fils de Jean Will, et de Anne née Motti, les deux décédés.

2^o Cothézy, Marie-Adèle, de Dompierre domiciliée à Lausanne, Célibataire

née à Bettens, le vingt-dix Janvier mil huit cent cinquante, fille de Jean François Cothézy, décédé et de Ursule Swanne Bougeot, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Ste Croix Les Granges de Ste Croix, à Dompierre et à Lausanne, les vingt-un, vingt-trois et vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux, Promesse de mariage, Certificats de publication de Ste Croix, Les Granges de Ste Croix, Dompierre et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Ste Croix et de Lucens.

Signatures des époux:

fredéric Will, Adèle Will

Signatures des témoins:

Ch. Pottier, Joseph Magonio

L'officier de l'état civil:

[Signature of the official]

N° 296

Pochon et Amy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pochon, Henri, _____ Agriculteur,

de Chêne et Paquier _____ domicilié à Chêne et Paquier,

Célibataire, _____

né à Chêne et Paquier, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit,

fils de défunt Jean David Pochon, _____

et de Suzette née Pochet, à Chêne et Paquier, _____

2° Amy, Constance, _____ Bonne d'Enfants,

de Oyens, _____ domiciliée à Oyens,

Célibataire, _____

née à Oyens, le vingt-deux Aout _____ mil huit cent Soixante,

fille de Jean François Louis Amy, agriculteur à Oyens, _____

et de Suzette née Jaccard, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Chêne et Paquier et à Oyens, le trente Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Officier de l'Etat civil
de Mollendins. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mollendins et St Cierge _____

Signatures des époux :

Henri Pochon
Constance Pochon

Signatures des témoins :

Suzanne Martin à Luidans
Eva Amy à Morsay.

L'officier de l'état civil :

Au Renaud, subr.

1890

N° 297

Gessoney et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gessoney, Jules-Emile, _____ agriculteur, de Corcelles-le-Jorat _____ domicilié à Corcelles _____ célibataire, _____

né à Corcelles le vingt-cinq août _____ mil huit cent soixante-cinq _____ fils de Jean Samuel Gessoney, _____

et de Jannette née Gilliéron, _____ agricultrice à Corcelles, _____ 2° Porchet, Uranie, _____ ménagère _____

de Corcelles-le-Jorat _____ domiciliée à Corcelles, _____ Célibataire, _____

née à Corcelles, le deux Juin _____ mil huit cent soixante, _____ fille de Louis Daniel Porchet _____

et de Jannette née Steiner, _____ agricultrice à Corcelles, _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles, le vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Corcelles, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles _____

Signatures des époux :

Jules Emile Gessoney
Uranie Gessoney

Signatures des témoins :

A. Chenevard
Bouchard } à Corcelles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 298
Rubatel et Suardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt. Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rubatel, Louis-Auguste**, _____ *Mécanicien*
 de *Villarszel*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
Célibataire, _____

né à *Lausanne*, le vingt-huit Janvier _____ mil huit cent *soixante-neuf*, _____
 fils de *Jean François Rubatel, Charpentier*, _____
 et de *Marie Catherine née Métraux, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____

2° **Suardet, Julie**, _____ *Cuisinière*,
 de *Bussinel* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
Célibataire, _____

née à *Gilly*, le vingt-cinq février _____ mil huit cent *soixante-neuf*, _____
 fille de *Jules Charles Armand Suardet, agriculteur à Gilly*, _____
 et de *Julie née Loup sa femme, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Villarszel, Bussinel & Lausanne*, le onze Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de Lausanne
Villarszel & Bussinel, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Villarszel & Gilly, _____

Signatures des époux :

Auguste Rubattel
Julie Rubattel

Signatures des témoins :

Ju. Fr. Rubattel
à Lausanne

A. Chenevard
à Ecublens

L'officier de l'état civil :

J. Louis

1890.

N^o 299.

Vez et Troyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vez, Alphonse-Marc, Employé

de Cheseaux domicilié à Pully vice Pully,

célibataire,

né à Cheseaux, le vingt-un mai mil huit cent cinquante,

fil de Jean François Charles Louis Vez

et de Jeanne née Guex, sa femme, les deux décedés,

2^o Troyon, Marie-Louise-Reniette, cuisinière

de Cheseaux domiciliée à Cheseaux,

célibataire,

née à Cheseaux, le neuf Juin mil huit cent cinquante-huit,

filles de Jean Louis Henri Troyon,

et de Louise Julie née Brissant, sa femme, les deux décedés,

Les publications ont eu lieu à Cheseaux & à Pully les vingt-huit Octobre premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation des Etat Civil de Remanel.

Communiqué : à l'Etat Civil de Remanel.

Signatures des époux :

Marc Vez

Marie Vez

Signatures des témoins :

Jacques Vez

J. Michoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 300

Kunziker et Combernoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

56 Aujourd'hui vingt novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kunziker, Jean-Rodolphe,* _____ *Mannièr,*

de *Leimbach (Alsace)* _____ domicilié à *Laudanne,* _____

célibataire, _____

né à *Leimbach,* le dix mai _____ mil huit cent quarante-cinq _____

fils de *Jacob Kunziker* _____

et de *Anna née Frey, les deux décédés* _____

2° *Combernoux, Louise-Caroline,* _____ *sans profession,*

de *Laudanne,* _____ domiciliée à *Laudanne,* _____

célibataire, _____

née à *Laudanne,* le dix-sept février _____ mil huit cent quarante-trois, _____

fille de *monsieur Jacques Jean Combernoux,* _____

et de *Marie Charlotte Durmuid, sa femme, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Leimbach & à Laudanne,* le dix-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Leimbach & Laudanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Leimbach*

Signatures des époux :

Rodolphe Kunziker

Caroline Combernoux

Signatures des témoins :

Rt Huber,

Ch. Gollpfer Huber
les deux à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 301

Borboën & Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borboën, Marc-Charles,** _____ agriculteur, de Lenay & de Morgez, domicilié à Lenay, célibataire,

né à Lenay, le dix-huit Septembre _____ mil huit cent Soixante-cinq _____ fils de Jean François Borboën, agriculteur, et de Jeanne Gabrielle née Guillemier, domiciliés à Lansanne,

2° **Favrat, Adèle,** _____ sans profession, de Lansanne, domiciliée au Chalet à Gobet, célibataire,

née à Epalinges, le six Aout _____ mil huit cent Soixante-six _____ fille de Jean Louis Favrat, agriculteur, et de Jenny née Pache, domiciliés au Chalet à Gobet,

Les publications ont eu lieu à Lenay, Morgez & Lansanne, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Lenay

Communiqué : à l'Etat Civil de Lenay & Morgez.

Signatures des époux :

Marc Charles Borboën

Adèle Borboën

Signatures des témoins :

Paquier A. à Lenay

Marie Favrat-Favrat à Gobet

L'officier de l'état civil :

Al. Muand, sub.

N° 302

Rieben et Annelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rieben, Emile-Louis**, Charpentier, de Epalinges & de La Lenk (Berne) domicilié aux Croisettes (Epalinges), Célibataire,

né à Epalinges, le vingt-sept avril mil huit cent Septante-un, fils de Pierre Constant Rieben, agriculteur, et de Marie née Furrussel, domiciliés aux Croisettes,

2° **Annelet, Marguerite**, sans profession, de Guggisberg (Berne) domiciliée au Mont Sur Lantanne Célibataire,

née au Mont, le vingt-trois Mars mil huit cent Sixante-neuf, fille de Françoise Annelet, au Mont, et de _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, La Lenk, Guggisberg & Le Mont, les huit, neuf, dix & onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Autorisation de l'Etat Civil
 d'Epalinges,

 Communiqué : à Epalinges, La Lenk
 Guggisberg

Signatures des époux :
 Louis Rieben
 Marguerite Rieben
 Signatures des témoins :
 Philippe Seyre Panchette Fiane

 L'officier de l'état civil :
 Ali Renaud, sub

1890

N° 303

Perdrix & Gander

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perdrix, Louis-Ferdinand,** Horloger,

de Champagne, domicilié à St Maurice près Champagne,

Célibataire,

né à Champagne le quatorze Janvier _____ mil huit cent soixante-sept,

fils de François Henri Philippe, agriculteur,

et de Sophie Louise née Farcy, à St Maurice près Champagne.

2° **Gander, Fanny,** Cuisinière,

de Gessenay (Bonne) domiciliée à La Courbe près Bonvillars,

Célibataire,

née à Champagne le vingt Janvier _____ mil huit cent soixante-sept,

fille de défunt Charles Henri Gander

et de Jeanne Marguerite née Tacheton, à La Courbe près Bonvillars,

Les publications ont eu lieu à Champagne, Gessenay & Bonvillars, le premier
 Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
 Champagne _____

Communiqué : à Champagne,
 Gessenay & Bonvillars _____

Signatures des époux :

Louis-Ferdinand Perdrix

Fanny Gander

Signatures des témoins :

François Huisier

L. Dupré

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 304.

Delacouraz et Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delacouraz, Jean-Paul-Benjamin,**

de Epalinges, _____ domicilié à Landanne, Employé de Bureau

Célibataire, _____

né à Epalinges, le premier Octobre _____ mil huit cent Soixante,

fils de défunt François Delacouraz _____

et de Jeanne Susanne Rose née Blanc, sa veuve, domiciliée à Landanne _____

2° **Bovey, Rozine-Lina,** _____ Couturière,

de Romanel & de Cheseaux _____ domiciliée à Landanne,

Célibataire, _____

née à Jonckens Mézey, le seize Juin _____ mil huit cent Soixante-Sept _____

fille de Benjamin Denis Bovey _____

et de Jeanne Marguerite née Blanc, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Romanel, à Cheseaux & à Landanne, les deux & trois Aout mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Epalinges, Romanel, Cheseaux & _____

Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

de Romanel & d'Epalinges _____

Signatures des époux :

J.P. Delacouraz

L. Delacouraz

Signatures des témoins :

M. Uehly à Villeneuve

Delacouraz à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 307

Inghoffer et Eyacher

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Inghoffer, Victor-Eugène, *ap-prenti*

de Prilly domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le dix-huit Juillet mil huit cent soixante-neuf,

filz de Victor Antoine Inghoffer, *serf-tantier*

et de Louise Henriette Inghoffer née Monod, sa femme, domiciliée à Lausanne,

2° Eyacher, Marie, *sans profession*

de Eitz (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt Octobre, mil huit cent soixante-huit

filz de Samuel Eyacher, *décédé*

et de Jenny Louise Summe Juliette Grand, sa veuve, en France,

Les publications ont eu lieu à Prilly, Eitz à Lausanne, le vingt-huit, vingt-neuf,

et premier Octobre et premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Prilly

Eitz à Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Prilly

(Romanel) & Schwarzenegg

Signatures des époux:

V. Inghoffer

M. Eyacher

Signatures des témoins:

J. Augsburger

Maurice Catto

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 306.

Blanc et Favre-Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Henri**, agriculteur, de Belmont & Lanzaune, domicilié à Lanzaune, près d'Espesses, célibataire,

né à Montblazon & Lanzaune, le vingt-six Juin mil huit cent Soixante-dix, fils de Louis Samuel Blanc, et de Henriette née Foschung, les deux décédés,

2° **Favre-Clément, Marie-Julie**, sans profession, de Château-d'Oex, domiciliée à Lanzaune, célibataire,

née à Com & Lanzaune, le vingt-un Mai mil huit cent Soixante-sept, fille de Louis David Favre-Clément, agriculteur, et de Jeanne-Suzanne Guizelet, sa femme, domiciliés à Lanzaune

Les publications ont eu lieu à Belmont, Château-d'Oex, L'Étraz, Espesses & Lanzaune, les premier, trois, quatre & six Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Belmont, Château-d'Oex, L'Étraz, Espesses & Lanzaune

Communiqué: à l'Etat Civil de Château-d'Oex, Cully & Pully

Signatures des époux :

Blanc Henri
Julie Blanc

Signatures des témoins :

Hyllieron négociant
Jh Regamey
les deux à Lanzaune

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 307.

Bratschi et Bützer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bratschi, Frédéric-Albert**, — Employé aux archives, —
de La Lank (Berne) — domicilié à Berne, —

veuf de Elisabeth veuve Berger née Knauthühl, d'ès le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-quatre, —

né à Berne, le vingt-trois juillet _____ mil huit cent quarante-trois, —

fil de Frédéric Auguste Bratschi, décédé, —

et de Anna née Jüst, décédée, —

2^o **Bützer, Anna-Elisabeth**, — Ménagère, —

de Steffenthal (Hiltisfingen) Berne, — domiciliée à Lausanne, —

Célibataire, —

née à Steffisburg, le quinze août _____ mil huit cent soixante-trois, —

filles de Jean Bützer, décédé, —

et de Anna Barbara née Berger, actuellement épouse Ruchti à Steffisburg, —

Les publications ont eu lieu à La Lank, Steffenthal (Oberhofen), Berne & Lausanne, les premier, trois & quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Berne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Berne
La Lank & Hiltisfingen, _____

Signatures des époux :

Bratschi Frédéric-Albert

Bratschi Elisabeth

Signatures des témoins :

Jos. Schümperli :

E. Couraz Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 308

Regamey et Benz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Frédéric Samuel-Franci-Louis**, ^{Télégraphiste}

de Epalinges domicilié à Lausanne, C^{te} St Jean 12

Célibataire,

né à Lausanne, le neuf mars mil huit cent soixante-cinq,

filz de francis Frédéric Regamey, défunt,

et de Jeanne Marie née Glapay, sa veuve, domiciliée à Lausanne,

2° **Benz, Cécile-Anna**, ^{Costurière}

de Chierachern (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-six avril mil huit cent soixante-cinq,

fille de Jean David Benz, décédé,

et de Elisabeth Fieber, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Chierachern & Lausanne, le premier
Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Epalinges

Chierachern & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Chierachern & Epalinges

Signatures des époux :

F. Regamey
C. Benz

Signatures des témoins :

Abuzot Henri
Louis Abuzot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 309

Richard & Burri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Richard, Marie-Joseph, Cocher,

de Chens (Haute Savoie) domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Chens, le treize mai mil huit cent cinquante-huit,

fils de Marc Antoine Richard,

et de Jeannette Decozans, son épouse, les deux décédés.

2° Burri, Rosine, Sans profession,

de Schoren près Langenthal (Berne) domiciliée à Langenthal,

célibataire,

née à Langenthal, le seize Décembre mil huit cent soixante-quatre,

fille de Jean Jacob Burri, horloger, à Langenthal

et de Rosine née Schmeckerger, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chens, Schoren, Langenthal & Lansanne, les premier, deux & neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Prom. de mariage 3° Actes de décès des parents de l'époux. 4° Cert. de publication de Chens. 5° Dits de Schoren, Langenthal & Lansanne. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 3, 4 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Langenthal et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Marie Joseph Richard
Rosina Richard

Signatures des témoins :

Augustin Lucas
Kammer William

L'officier de l'état civil

[Signature]

8-235.

N° 310.

Regamey et Pochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Charles-Frédéric**, agriculteur,
de **Forcel** et de **Lausanne** domicilié à la **Fontaine-Grise Forcel**,
Célibataire,

né à **Forcel**, le vingt-quatre Août mil huit cent **Soixante-trois**,

fil de **François Louis Regamey**, agriculteur et de **Forcel**

et de **Jeanne Suzanne** née **Regamey**, sa femme, à **Forcel**,

2° **Pochet, Jenny-Claire**,

de **Corcelles-le-Jorat** domiciliée à **Grise Savigny**

célibataire,

née à **Savigny**, le dix-huit Janvier mil huit cent **Soixante-quatre**,

fille de **Jean Daniel Pochet**, maréchal, et de **Savigny**

et de **Antoinette Louise** née **Bastian**

Les publications ont eu lieu à **Forcel, Lausanne, Corcelles & Savigny**, le huit
Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil de
Forcel

Communiqué : à **Forcel, Savigny**
& **Corcelles-le-Jorat**

Signatures des époux :

Charles F. Regamey
Claire Regamey

Signatures des témoins :

Henri Pochet
Regamey Samuel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 311

Jaquillard et Meltraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquillard, François-Emmanuel**, Vitrier, de Rougemont domicilié à Landanne, Célibataire,

né à Landanne, le vingt-sept Juin mil huit cent soixante-dix, fils de Emma Antoinette Louise Jacquillard, à Landanne, et de

2° **Meltraux, Marie-Albertine-Lucie**, Couturière, de Echallens, domiciliée à Landanne, Célibataire,

née à Echallens, le sept Décembre mil huit cent soixante-trois, fille de Julien Marcel Meltraux, mineur, à Echallens, et de Louise Dupont, défunte,

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Echallens & Landanne, les deux & treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Rougemont Echallens & Landanne

Communiqué : à l'état Civil de Rougemont & Echallens.

Signatures des époux :

François-Emmanuel Jacquillard
Marie Meltraux

Signatures des témoins :

J. Stille
J. Calary Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 312

Membre et Benoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Membre, Charles**, *célibataire*,

de Wattweiler (Haut-Rhin) domicilié à *Lansanne*,

célibataire,

né à Wattweiler, le vingt-neuf Janvier mil huit cent *soixante-deux*,

fils de *Bernard Membre, décédé*,

et de *Clarisse Grunwald, domiciliée à Wattweiler*,

2° **Benoit, Emma**, *Jeune femme*

de *Sainte Croix*, domiciliée à *Lansanne*,

célibataire

née à *Verey*, le dix-sept Juillet mil huit cent *soixante-sept*,

fille de *Max Benoit, décédé*,

et de *Antoinette née Chappuis, sa veuve, domiciliée à Verey*,

Les publications ont eu lieu à *Wattweiler, St-Croix, Granges de St-Croix et Lansanne*, les quatre & cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wattweiler (Déposé aux archives du Département avec la déclaration de validité) St-Croix, Les Granges Lansanne ainsi que le permis du Département de Justice Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Wattweiler

St-Croix

Signatures des époux :

Charles Membre
Emma Membre

Signatures des témoins :

Thouvenot
E. Beland

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 314.
Apothélos & Will

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 8 décembre 1900 le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte ci-dessus soit rectifié dans le sens qu'à la Commune d'Omment, seule m. désignée comme lieu de domicile de l'époux, soit ajoutée celle de Fromastion Lausanne 12 Dec 1900

L'offi de l'Etat Civil :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Apothélos, Charles,** Employé de Banque,

de Omment, Remaison domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Omment, le vingt-quatre Avril mil huit cent soixante-neuf,

filz de Alfred Apothélos, décédé,

et de Julie Cécile née Pagnard, la veuve, domiciliée à Lausanne

2° **Will, Cécile-Louise,** Demoiselle de magasin,

de Sainte Croix, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le six Juin mil huit cent soixante-six,

fille de Jean Frédéric Jacob Will, décédé,

et de Louise Annmann, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Omment, Ste Croix les Ganges de Ste Croix & Lausanne, le huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Premesse de mariage

Certificats de publication de

Omment, Ste Croix les Ganges &

Lausanne,

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ste Croix & Concise

Signatures des époux :

Charles Apothélos

C. Apothélos

Signatures des témoins :

J. Dornier
F. Will à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 315

Calame et Pye

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Calame, Marc-Albert-Auguste, Valet de Chambre,*
de *Reverolles & du Loch,* domicilié à *Grandson,*
célibataire,

né à *Morges, le cinq Janvier* mil huit cent cinquante-quatre,
fils de défunt *Jean François Abram Samuel Calame*
et de *Jeanne Henriette née Crozier, sa veuve, à Lausanne,*

2° *Pye, Elizabeth, Gouvernante,*
d'origine anglaise, domiciliée à *Lausanne,*
célibataire,

née à *Brockhampton (Angleterre), le vingt deux Janvier mil huit cent Soixante-trois,*
fille de *Henry Pye, lamier,*
et de *Mary Maria née Short, sa femme, à Deerfold (Angleterre)*

Les publications ont eu lieu à *Reverolles, au Loch, à Grandson & à Lausanne, les*
premier, deux, trois et quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Une déclaration du vice consul anglais constate que les publications ne sont pas nécessaires en Angleterre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Grandson.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Grandson, Collombier & Le Loch.

Signatures des époux:

Auguste Calame
Elizabeth Calame

Signatures des témoins:

Louis Calame
Alexis Herlé
Vincent Calame

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 316

Tardent et Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tardent, Louis-Félix**, _____ Employé de Commerce

de Diment-Dessous, _____ domicilié à Lonsanne, _____

célibataire, _____

né à Diment-Dessous (Sépey), le deux Mars mil huit cent Soixante-sept, _____

fils de Louis Marie Samuel Tardent, décédé, _____

et de Marie Louise née Petzod, sa femme, à Diment-Dessous (Sépey) _____

2^o **Jaques, Louisa-Adèle**, _____ Couturière

de Sainte-Croix, _____ domiciliée à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

née à Sainte-Croix, le vingt-neuf Janvier mil huit cent Soixante-sept, _____

fille de Jules Gustave Jaques, décédé, _____

et de Julie Charlotte née Cuendet, domiciliée à Lonsanne. _____

Les publications ont eu lieu à Diment-Dessous, Ste-Croix, Les Granges de Ste-Croix & Lonsanne, les quatorze & quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____

Diment-Dessous, Ste-Croix, Les Granges de _____

Ste-Croix & Lonsanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Ste-Croix & d'Ormont-Dessous. _____

Signatures des époux :

L. F. Tardent

Louisa Tardent

Signatures des témoins :

A. Jaques

E. Prain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 317

Guilloud & Wagner

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guilloud, Edouard, agriculteur,

de Champagne domicilié à Champagne,

Célibataire,

né à Champagne, le vingt-six Juin mil huit cent Soixante-huit,

filz de feu Samuel Guilloud, maître cordonnier,

et de Luceyette Lanchette née Trum, les deux à Champagne.

2° Wagner, Rosa, Ménagère,

de Sissach (Bâle Campagne) domiciliée à Zunzgen (Bâle Campagne)

Célibataire,

née à Zunzgen, le dix Janvier mil huit cent Soixante-six,

fille de Jacob Wagner, agriculteur,

et de Elisabeth née Buder, à Zunzgen,

Les publications ont eu lieu à Champagne, Sissach & Zunzgen, les onze & vingt-trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Champagne

Signatures des époux:

Edouard Guilloud
Rosa Guilloud

Signatures des témoins:

Héni Reuser à Chavermay
Bébon à Sissach

Communiqué: à l'Etat Civil de

Champagne, Sissach & Zunzgen

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 318.

Lin et Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lin, Louis-Frédéric,* vigneron,

de *Riox & de Lutry* domicilié à *Lausanne,*

Célibataire,

né à *Savigny*, le *deux Décembre* mil huit cent *quarante-quatre,*

fils de *Jeanne Marguerite née Corday,*

et de *Auguste Samuel Louis Lin, vigneron, domiciliés à Lausanne, Bois de laux*

2° *Gavillet, Rosine-Lina,* sans profession,

de *Peney & de Vucherens,* domiciliée à *Peney-le-Jorat,*

Célibataire,

née à *Peney*, le *vingt-trois avril* mil huit cent *soixante-deux,*

fille de *Henri Samuel Gavillet, agriculteur,*

et de *Elise née Gavillet, sa femme, domiciliés à Peney,*

Les publications ont eu lieu à *Riox, Lutry, Peney, Vucherens et Lausanne,* les
quinze, dix-sept & dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Riox,

Lutry, Peney, Vucherens & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully, Lutry, Corcelles-le-Jorat et

Mendon

Signatures des époux :

Lin Louis Frédéric
Lina Rosine Gavillet

Signatures des témoins :

Aimé Gavillet à Peney-le-Jorat
Emile Lin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 319

Planche et Mezenen

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Planche, David-Louis, agriculteur,

de Gressy, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Gressy, le cinq mai mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Jeanne Marie Planche, décédée,

et de

2° Mezenen, Thérèse-Louise, sans profession,

de Gessenay (Berne) domiciliée à Ollon,

Célibataire,

née à la Collonges Montaux, le dix-sept Aout mil huit cent soixante-un,

fille de Henri Mezenen, agriculteur,

et de Catherine née Keller, domiciliée à Ollon,

Les publications ont eu lieu à Gressy, Gessenay, Lausanne & Ollon, le vingt deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix (ainsi qu'à Luémaz)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gressy, Gessenay, Lausanne, Ollon & Luémaz

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gressy, Gessenay & Ollon.

Signatures des époux:

David Louis Planche
Thérèse Louise Planche

Signatures des témoins:

François Vaillon à Lausanne
H. Mezenen à Ollon

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 320

Corbaz & DéleSSERT

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5) Aujourd'hui onze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Corbaz, Louis-Henri-François,** menuisier,

de Langenne & du Mont domicilié aux Cullayes,

Célibataire,

né à Renens, le vingt-trois mars mil huit cent soixante-sept,

fil de Jean Louis Corbaz, fabricant de malles à Langenne

et de Marie Françoise Jeanne née Butenoud, à Vevay,

2^o **DéleSSERT, Emma,**

de Forêt & Lutry, domiciliée à Forêt,

Célibataire,

née à Forêt, le deux mars mil huit cent soixante-un,

filles de Denis Samuel DéleSSERT, agriculteur,

et de Marie Lamotte née Mindly, domiciliée à Forêt,

Les publications ont eu lieu à Langenne, Le Mont, Forêt, Lutry & Les Cullayes,
les quatorze & quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Mézières.

Communiqué : à Mézières Lutry,

Forêt & Remanel.

Signatures des époux :

Corbaz François
Emma Corbaz

Signatures des témoins :

Alfred Maendly
Elin Maendly à Forêt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 321

1890

Michon et Regamey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Michon, Gustave, _____ Jardinier,

de Froideville, _____ domicilié à Revières / Landanne _____

Célibataire, _____

né à Spalinges, le vingt-dix août _____ mil huit cent septante,

fils de Jean Louis Michon, décédé, _____

et de Marie Louise née Regamey, de veuve, aux Croisettes, _____

2^o Regamey, Rosine-Adolphine, _____ sans profession,

de Landanne, _____ domiciliée à ux Râpes / Landanne _____

Célibataire, _____

née à ux Râpes, le trente Septembre _____ mil huit cent Soixante-neuf,

fille de Jean François Louis Regamey, agriculteur _____

et de Emma Euphrosine née Blane, de femme, les deux aux Râpes. _____

Les publications ont eu lieu à Froideville & à Landanne, les quinze & seize Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____

Froideville & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Pottier-le-Grand. _____

Signatures des époux:

Gustave Michon
Adolphine Michon.

Signatures des témoins:

Henry Vitor. } à Landanne
Louis Papp. }

L'officier de l'état civil:



N° 322

Favey et Martignier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, déclaré définitif et exécutoire le dix-huit janvier suivant, le Tribunal civil du district de Coaromy a dit sous par le divorce le mariage intervenu ci-contre. Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu des articles 146 § 6 et 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 30 janvier 1895.
L'Officier de l'Etat Civil:

Cet acte ci-contre doit être rectifié en ce sens que la Commune d'Eschens doit être ajoutée comme seconde Commune de l'Esroux.
L'Off. de l'Etat Civil:

Aujourd'hui onze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favey, Charles-Rodolphe**, agriculteur,

de Pompaples, & Eschens, domicilié à Pompaples,

veuf de Jeannette Louise Marchand, dès le vingt-dix Juin mil huit cent quatre-vingt-huit,

né à Pompaples, le onze février mil huit cent quarante-trois

fil de Louis Henri Favey, décédé,

et de Jeanne Louise Kemy, décédée.

2° **Martignier, Suzanne née Bovay**, ménagère,

de Vaulion & de Vulliezens, domiciliée à Vulliezens,

veuve en 2^{de} noces, de Marc Samuel Martignier dès le premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept.

née à Corterion le seize février mil huit cent quarante-quatre,

filles de Jean Pierre Bovay, décédé,

et de Jeanne Marie née Dubois, décédée.

Les publications ont eu lieu à Pompaples, Vaulion & Vulliezens, les vingt-sept & vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de

La Sarraz

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Sarraz, Vaulion & Collombier.

Signatures des époux :

Charles Favey

Suzanne Favey

Signatures des témoins :

J. H. H.

E. H. H.

L'officier de l'état civil :

A. H. H.

N° 323

1890

Ovazza & Weiler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix, à dix heures trente minutes par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ovazza, Tokia,** _____ Déclarant,
de Turin _____ domicilié à Turin _____
Célibataire _____

né à Turin, le vingt-un Juin _____ mil huit cent cinquante, _____
fils de Raphaël Ovazza, Rentier, à Turin, _____
et de Fortunata née Pavia, sa femme, défunte, _____

2° **Weiler, Ida,** _____
de Thonon, _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire _____

née à Lausanne, le huit Juillet _____ mil huit cent Septante-deux, _____
fille de Charles Weiler, Rentier, _____
et de défunte Bonne Rose Guastalla, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Turin, Thonon & Lausanne, les dix-huit,
dix-neuf & vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Prom. de mariage.
3° Consentement du père de l'épouse & acte de décès de la mère.
4° Certificats de publication de Turin & Thonon. 5° dit de Lausanne.
6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 3.
8° Sont déposées dans ses archives _____

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Tokia Ovazza
Ida Ovazza

Signatures des témoins:

A. Ringoud
pejet
Julien de la Roche
Les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 3211

Champod & Renny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Champod, Georges-Henri**, Boucheur

de Bullet, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverdon, le dix-huit Janvier mil huit cent soixante-cinq

fils de Georges Champod, boucheur, à Lausanne

et de Anna Barbara née Wotz, de femme, défunte

2° **Renny, Eugénie**, sans profession

de Guzelen (Berne) domiciliée à Le Mont sur Lausanne

Célibataire

née à Le Mont, le deux décembre mil huit cent soixante-quatre

fille de deux Georges Renny, agriculteur

et de Marie née Vost, de femme, domiciliée au Mont

Les publications ont eu lieu à Bullet, Guzelen, Lausanne & Le Mont, les quatorze & quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bullet,

Guzelen, Lausanne & Le Mont

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bullet, Guzelen & Romanel

Signatures des époux :

Henri Champod
Eugénie Champod

Signatures des témoins :

Georges Champod père
Georges Renny au Mont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 325.

Stuber et Burkhalter

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Stuber, Alexandre,** *Boucheur*
de *Wemmighofen (Solenz)* domicilié à *Evian*
Célibataire

né à *Wemmighofen*, le *dix-sept Novembre* _____ mil huit cent *soixante-un* _____
fils de *Jean Stuber, agriculteur*,
et de *Anna Elisabeth née Furrer, domiciliée à Solenz (Solenz)*

2° **Burkhalter, Elizabeth,** *sans profession*
de *Seeburg (Bern)* domiciliée à *Evian*
Célibataire

née à *Bucen zum Hof*, le *deux Juin* _____ mil huit cent *soixante-deux* _____
fille de *Nicolas Burkhalter*,
et de *Anna Maria Haas, les deux célibataires*

Les publications ont eu lieu à *Wemmighofen, Seeburg & Evian*, les *vingt-neuf & trente Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wemmighofen, Seeburg & Evian

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wemmighofen & Seeburg

Signatures des époux:

Alexander Stuber

Elizabeth Stuber

Signatures des témoins:

Jaques Kummer

Brodebeck Reinhard

les deux à Evian

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 326

Turrian et Lädemann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Turrian, Henri-Emile**, Employé de Banque,

de Château-d'Oex, domicilié à Landammere,

célibataire,

né à Bouleuz, le vingt-six Janvier mil huit cent Soixante-quatre,

fil de David Aimé Turrian

et de Julie Louise née Déprez, sa femme, les deux décédés,

2° **Lädemann, Elise-Georgine**, sans profession,

de Epalinges a du Mont, domiciliée à Landammere,

Célibataire,

née à Epalinges, le dix-huit Septembre mil huit cent Soixante-deux,

fille de David Janson Lädemann

et de Louise Guzny, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, à l'Etivaz, à Epalinges, au Mont
à Landammere, les quatorze, quinze & seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Château-d'Oex, l'Etivaz, Epalinges,

de Mont & Landammere

Communiqué : à Château-d'Oex,

Epalinges a Romanel

Signatures des époux :

H. Turrian

E. Lädemann

Signatures des témoins :

E. L. C. Turrian
E. J. J. Landammere

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 327

Porchet & Gilliéron

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Porchet, Eugène-Jules*, agriculteur, de *Corcelles-le-Jorat*, domicilié à *Corcelles*, célibataire,

né à *Corcelles*, le dix mai mil huit cent Septante-trois, fils de *Jamin Porchet*, agriculteur à *Corcelles*, et de *Rosine* née *Porchet*, décédée,

2° *Gilliéron, Ida-Olympe*, couturière, de *Corcelles-le-Jorat*, domiciliée à *Corcelles*, célibataire,

née à *Corcelles*, le quatorze Janvier mil huit cent Soixante-sept, fille de *François Gilliéron*, décédé, et de *Rosine* née *Porchet*, à *Corcelles*,

Les publications ont eu lieu à *Corcelles-le-Jorat*, le deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

l'autorisation de l'Etat Civil de Corcelles-le-Jorat

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corcelles

Signatures des époux:

Jules Porchet
Olympe Porchet

Signatures des témoins:

Cyprien Ch...
H. Benoud

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 328

Regamey & Cornu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6^e 130

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Louis-Jules-Henri**, *Machiniste*,

de *Lausanne*, domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Lausanne*, le quinze Mars mil huit cent septante,

fil de *Jules Louis Henri Regamey, menuisier, domicilié à Genève*,

et de *Antoinette Jeanne Louise Ingheloffe, sa femme, décédée*,

2° **Cornu, Clémence-Adèle**, *Requense*,

de *Chamblon*, domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire,

née à *Yvonand*, le neuf Décembre mil huit cent soixante-neuf,

filles de *Henri Frédéric Jean Cornu, manoeuvre*

et de *Henriette née Dots, sa femme, domiciliée à Lausanne*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & à Chamblon*, les onze & quinze Dec-
embre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

& Chamblon

Communiqué : à l'Etat Civil de *Mentigny*

Signatures des époux :

Regamey Louis Jules
Clémence Regamey

Signatures des témoins :

Jules Dots
Juba Dots à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 329

Marchand et Kählen

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Marchand, Auguste,** Boucher

de Souvillier, Cl^{re} de Berne domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Souvillier, le dix-neuf février mil huit cent soixante-trois,

fils de Louis Auguste Marchand, *décédé*,

et de Julie née Racine, sa veuve, à Souvillier,

2° **Kählen, Marie-Élise,** sans profession,

de St Etienne (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Pully, le dix-sept Juin mil huit cent soixante-trois,

fille de Henri Frédéric Kähler, agriculteur,

et de Marie Louise Julie née Frückiger, sa femme, les deux au Bois Gentil de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Souvillier, St Etienne & Lausanne, les dix, sept &
huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Souvillier

St Etienne & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de St

Etienne - Souvillier

Signatures des époux:

Auguste Marchand

Marie Marchand

Signatures des témoins:

Archeud } à Lausanne

Josue Müller }

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 330

Détraz et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Détraz, Charles-Louis**, agriculteur,

de Lutry & de Férol, domicilié à Cour-lez-Lausanne,

veuf en secondes nocces de Adèle Elise Girardet née le treize mai mil huit cent quatre-vingt-dix.

né à Echallin / Lutry, le vingt-un Juin mil huit cent quarante-trois,

fil de François Louis Philippe Détraz

et de Jeanne Suzanne née Agnet, ses deux décedés.

2° **Girardet, Louise-Henriette**, sans profession,

de Crissier & de Suchy, domiciliée à Crissier,

Célibataire,

née à Crissier, le treize février mil huit cent quarante-quatre

fille de Jean Etienne Louis Girardet

et de Louise née Aubclay, sa femme, ses deux décedés.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Férol, Crissier, Suchy & Lausanne, les premier, deux, trois & six Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 2^e femme de l'Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Lutry, Férol, Crissier, Suchy & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Férol, (Crissier / Romanel &

Belmont / Yverdon.

Signatures des époux :

Charles Louis Détraz

Louise Détraz

Signatures des témoins :

S. Amourin
A. Perrenod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 331.

Suter & Ruffy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Suter, Salomon-Anton, Docteur en droit,

de Krummenau (St Gall) domicilié à La Haye,

Célibataire,

né à Wyl, St Gall, le deux Mars mil huit cent Soixante-trois,

fil de Jean Christoph Gottlieb Suter, Rentier,

et de Susanna Jacoba Hermann née Vermeulen, les deux à La Haye,

2° Ruffy, Berthe,

de Lutry & de Rix domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née aux Banderelles de Lutry, le sept Septembre mil huit cent Soixante-trois,

filles de Isaac Victor Charles François Ruffy, défunt,

et de Julie Marguerite née Chevalley, sa veuve, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Krummenau, Lutry, Rix, La Haye & Lansanne, les dix-sept et vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Krummenau La Haye, Lutry, Rix & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry,

Cully & Krummenau

Signatures des époux:

S. A. Suter

Berthe Suter

Signatures des témoins:

7 Gallier, P. Feyler, M. Gallier, A. Ruffy, P. Ruffy, Hansmann

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 332

Erameri et Eurchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Erameri, Pierre-Antoine-Edouard**, Cafetier, de **Porchiaro (Grisons)** domicilié à **Lansanne** veuf de **Emilie née Schoch**, née le premier mai mil huit cent quatre-vingt-neuf,

né à **Porchiaro**, le treize octobre mil huit cent quarante-six,

fils de **Thomas Erameri**, défunt,

et de **Françoise Manghini**, défunte,

2° **Eurchod, Sophie**, sans profession,

de **Lully & Dommarin** domiciliée à **Lansanne**,

célibataire,

née à **Chavornay**, le trente-un janvier mil huit cent cinquante-deux,

filles de **François Louis Eurchod**, défunt,

et de **Suzanne Marguerite née Dessanges**, à **Chavornay**,

Les publications ont eu lieu à **Porchiaro, Lully, Dommarin & Lansanne**, le neuf, dix & onze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de **Porchiaro**

Lully, Hermoniches & Lansanne
Dommarin

Communiqué : à l'Etat Civil de

Porchiaro, Lully & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

P. Erameri

S. Eurchod

Signatures des témoins :

Georges Magnenet
à Lansanne

H. Eurchod
à Chavornay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 333

Mayer et Baudet née
Kuffer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Mayer, François,** _____ *secourier,*

de Echallens, _____ domicilié à Landanne, _____

veuf de Rose Catherine Nanette Berrand née Volletton, dès le vingt-deux Juin mil huit cent septante-quatre, _____

né à Landanne, le dix huit _____ mil huit cent quarante-sept, _____

fils de Louise Susanne Mayer, décédée, _____

et de _____

2° **Baudet née Kuffer, Marie-Julie,** *Couture-painière,*

de Bottens & de Pully, _____ domiciliée à Landanne, _____

veuve de Louis François Rodolphe Baudet, dès le vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

née à Landanne, le vingt-un février _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fille de Jean Henri Charles Kuffer, _____

et de Victoire Henriette Gavillet, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Echallens, Bottens, Pully & Landanne, les vingt-un _____ et vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Echallens
Bottens, Pully & Landanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Remaneb, Poliez-le-Grand & Echallens _____

Signatures des époux:

F. Mayer

Marie Mayer

Signatures des témoins:

Kuffer Charles

Kylliard

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 334

**Wolffgang et Frank née
Regnon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le premier
décembre mil huit cent quatre-
vingt-douze, déclaré définitif et
exécutoire le vingt-cinq février mil
huit cent quatre-vingt-troize, le Tri-
bunal civil du district d'Yverdon a
dissous par le divorce le mariage
le mariage inscrit ci-dessous.

Le divorce a été prononcé en vertu de
l'article 146, lettres a), et b), de la loi fé-
dérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 15 mars 1893.

L'officier de l'Etat civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt-trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wolffgang, François-Joseph,** _____ *sculpteur*,

de Gossens, _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Fanny Amélie née Currian, née le vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf, _____

né à Genève, le neuf Juin _____ mil huit cent quarante-cinq, _____

fil de François Samuel Wolffgang _____

et de Pierrette Pilliond née Gunther, les deux décédés, _____

2^o **Frank née Regnon, Emilie,** _____ *sans profession*,

de Langnau (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve de Gottlieb Frank, née le treize avril mil huit cent quatre-vingt-six _____

née à Vevey, le neuf Janvier _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

filles de Henri Auguste Regnon, menuisier, à Pentallier, _____

et de Amélie Aise née Arayon, domiciliée à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Gossens, Langnau & Lausanne, les trente septembre,
premier & deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Première de mariage _____

Actes de décès des premiers conjoints _____

Certificats de publication de Gossens _____

Langnau & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Yverdon _____

et Langnau. _____

Signatures des époux :

Fr. J. Wolfgang

Emilie Wolfgang

Signatures des témoins :

Jules Burger

Conossi Antoine

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1890.

N° 335.

Bonnet et Chabot

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent-quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bonnet, Ferdinand, Employé I. S.

de Renens, domicilié à Renens,

célibataire,

né à Renens, le vingt-deux Mars mil huit cent cinquante-cinq,

filz de défunt Jean Frédéric Etienne Bonnet

et de Jeanne Susanne Georgette née Buinet, sa veuve, ménagère à Renens,

2° Chabot, Adèle, garde malades,

de Echallens, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Echallens, le douze Mai mil huit cent cinquante-quatre,

fille de Benjamin Chabot, agriculteur à Echallens

et de Jeanne Louise née Jaton, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Renens, Echallens & Landanne, le deux Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Renens

Communiqué: à l'Etat-Civil de Renens

à Echallens

Signatures des époux:

Bonnet Ferdinand
Adèle Bonnet

Signatures des témoins:

Bausont
Harm

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 336.
Chaubert et Capt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chaubert, Alfred,** _____ vigneron _____
de Jonquy _____ domicilié à Lonsanne, Bois de Vaux _____
célibataire _____

né à Lutry, le sept Mars _____ mil huit cent cinquante-neuf _____
fils de Jean François Louis Chaubert _____
et de Julie Louise née Bujard, les deux décédés _____

2° **Capt, Jenny-Augustine,** _____ sans profession _____
de Chenit _____ domiciliée à Lonsanne _____
célibataire _____

née à Lonsanne, le sept septembre _____ mil huit cent soixante-trois _____
fille de Jean Louis Capt, agriculteur, domicilié à Lonsanne _____
et de Françoise Marie née Rapaz, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Jonquy, au Sentier, au Brassus & à Lonsanne, _____
les deux & trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Jonquy _____
de Brassus, de Sentier & Lonsanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____
Cortier & du Sentier _____

Signatures des époux :

Alfred Chaubert _____
Jenny Chaubert _____

Signatures des témoins :

Emile Joux _____
François Chappuis _____

L'officier de l'état civil :

1890.

N° 337

Porchet et Détraz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Porchet, Jean-Louis, agriculteur, de Corcelles-le-Jorat, domicilié à Côte Rojez, célibataire,

né à Côte Rojez, le vingt-deux Novembre mil huit cent quarante-neuf, fils de Jean Samuel Porchet, et de Louise Marianne née Porchet, les deux décédés,

2° Détraz, Jeanne-Suzanne, ménagère, de Lutry, domiciliée à Côte Rojez, Célibataire,

née à Lansanne, le dix-neuf février mil huit cent septante, fille de Jeanne Suzanne Détraz, et de

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Rojez et Lutry, les deux-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Corcelles

Communiqué: à l'Etat Civil de Corcelles & Lutry

Signatures des époux:

Jean Louis Porchet
Suzanne Porchet

Signatures des témoins:

A. Hering
Emile Ruge à Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 338

Dumont & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans la séance du deux novembre mil huit cent quatre-vingt quatorze le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus d'autant qu'à la commune de Combremont le Grand, seule indiquée comme lieu d'origine, il sera ajouté celle de Genève.

Lansanne, le 3 novembre 1894.

L'officier de l'état civil.

M. Murard, Sub

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dumont, Emile-Etienne**, agriculteur, de Combremont-le-Grand, et de Genève domicilié à Lansanne, célibataire,

né à La Chaux-de-Fonds, le dix-huit avril mil huit cent soixante-trois, fils de Alfred François Dumont, agriculteur, et de Rosine née Lind, sa femme, domiciliés à Combremont-le-Grand,

2° **Jaquier, Cécile**, Cuisinière, de Goumoens-la-Ville, domiciliée à Lansanne, célibataire,

née à Goumoens-la-Ville, le sept février mil huit cent Septante, fille de Louis Benjamin Jaquier, agriculteur, et de Marguerite Charlotte née Amy, sa femme, domiciliés à Goumoens-la-Ville.

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Grand, à Goumoens-la-Ville & à Lansanne, les huit & neuf de ce mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Combremont-le-Grand, Goumoens-la-Ville & Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Combremont-le-Grand & Echallens.

Signatures des époux :

Emile Dumont
Cécile Dumont

Signatures des témoins :

A. H. J. }
E. H. } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

M. Murard

1890

N° 339

Gillieron & Erol

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-six Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gillieron, Alois, Charpentier, de Servion domicilié à Forêt, célibataire

né à Forêt, le treize Mars mil huit cent soixante-sept, fils de défunt François Frédéric Gillieron, et de Françoise Marie née Discient, à Forêt,

2° Erol, Julie, ménagère de Forêt et de Savigny, domiciliée à Savigny, célibataire

née à Savigny, le dix Juillet mil huit cent soixante-huit, fille de défunt François Erol, et de Julie Françoise née Dany, la veuve, à Savigny.

Les publications ont eu lieu à Servion, Forêt & Savigny, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Authentification de l'Etat Civil de Forêt.

Blank lines for additional deposited pieces.

Communiqué: à l'Etat Civil de Forêt

Savigny & Oron-la-Ville

Signatures des époux:

Gillieron Alois, Gillieron Julie

Signatures des témoins:

L'Harm, Blanc Emile

L'officier de l'état civil:

Signature of the civil officer.

N° 340
Reymond et Lecoulte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Jules-Ami**, agriculteur, de Gimmel domicilié à Gimmel célibataire

né à Gimmel, le treize Décembre mil huit cent cinquante-cinq, fils de Louis Ferdinand Reymond, défunt, et de Marie Charlotte née Golay, la veuve,

2° **Lecoulte, Fanny-Marie-Françoise**, née Champion de Gimmel et du Cherit domiciliée à Gimmel, arbergiste divorcée de John David Lecoulte dès le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

née à Gimmel, le sept août mil huit cent cinquante-huit, fille de Germain Champion, défunt, et de Jeanne Henriette Richet née Aubert, la veuve,

Les publications ont eu lieu à Gimmel, le dimanche à Beaufort, les six et neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Gimmel.

Communiqué : à l'Etat civil de Gimmel et du Sentier

Signatures des époux :

Jules Ami Reymond
 Fanny Reymond

Signatures des témoins :

J. Champion à Gimmel
 Ch. Verrier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 311

Jaunin & Perron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaunin, Elie,** _____ agriculteur,

de Fey et Villars-le-Cerrois, _____ domicilié à Fey, _____

Célibataire, _____

né à Fey, le neuf Juillet _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de défunt Jean Jaunin _____

et de Louise Marie née Recordon, à Fey, _____

2^o **Perron, Julie,** _____

de Chapelles _____ domiciliée à Chapelles, _____

Célibataire, _____

née à Chapelles le vingt-sept Mai _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

filles de Jean Abram Daniel Perron, Charpentier, _____

et de Marianne née Mingard, à Chapelles, _____

Les publications ont eu lieu à Fey, Villars-le-Cerrois & Chapelles, les cinq six Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'état Civil de
Fey _____

Communiqué : à l'état Civil de
Fey, Echallens & St Cierges, _____

Signatures des époux :

Elie Jaunin
Julie Perron

Signatures des témoins :

Jacob Hovort à Bouches
Justace Pitton à Pruyères

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 342.

Hauert et Pitton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hauert, Jacob,* _____ *ancien Cendendent,*

de *Untersamden (Solent)* _____ domicilié à *Berche,* _____

Célibataire, _____

né à *Ampach, le quinze Novembre* _____ mil huit cent *Soixante-six,* _____

fils de *Jean Hauert* _____

et de *Anna Marie Hofet, à Untersamden,* _____

2° *Pitton, Jenny,* _____

de *Oppens,* _____ domiciliée à *Rueyres,* _____

Célibataire, _____

née à *Oppens, le vingt-cinq Mars* _____ mil huit cent *Soixante-sept,* _____

fille de *Jean Abram Pitton* _____

et de *Jeanne Marguerite née Vallon, à Rueyres,* _____

Les publications ont eu lieu à *Untersamden, Oppens, Berche & Rueyres, les cinq, six, sept et neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Matriculation de l'Etat Civil _____
de St Cierges _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *St Cierges*

de St Cierges, le _____

Signatures des époux :

Jacob Hauert _____
Jenny Pitton _____

Signatures des témoins :

Eli Jaurin à Fey _____
Gustave Pitton à Berche _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

1890

N° 343

Allamand & Weibel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 9 mai 1902 exécuté le 8 juillet suivant, le Tribunal de première instance de Genève a dit bon par le divorce le mariage inscrite ci-dessus.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 45 B de la loi fédérale du 24 décembre 1874, contre le mari le 20 juillet 1902

L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Allamand, Alfred, Jardinier,

de Rougemont domicilié à La Cour de Pailz,

célibataire,

né à Aully, le trois Janvier mil huit cent Soixante,

fils de défunt Isaac Henri Allamand

et de Françoise née Martinet, maintenant femme Ferrudet, à Concise,

2° Weibel, Ernestine-Cécile, Couturière,

de Schupfen (Berne) domiciliée à Vevey, précéd à Montreux

Célibataire,

née à La Collonges, le cinq avril mil huit cent Soixante-Six,

fille de Jean Jacob Weibel, à Montreux

et de Marie Julie née Avielat, défunte,

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Schupfen, La Cour de Pailz, Vevey, Montreux, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de La Cour de Pailz

[Blank lines for deposited pieces]

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Cour de Pailz, Schupfen, Vevey, Rougemont et Montreux

Signatures des époux:

Alfred Allamand

Cécile Allamand

Signatures des témoins:

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 344

Delmatti & Bielmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 1^{er} octobre 1921, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de Joseph - Honorine Delmatti mentionnée ci-contre, dans le droit de cité du canton de Valais et de la commune de Grimisuat (Valais).
Lausanne, le 1^{er} octobre 1921.

L'officier de l'état civil
H. Lischard

Logé à l'état civil à
Sion et Grimisuat -
Révisé du 27. 10. 21.

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delmatti, Emile Valentin**, ^{ouvrier Gypseur}

de Unchis (Pallanza) Italie domicilié à Sion,

Célibataire,

né à Cordier (Vaud), le huit mars mil huit cent soixante-cinq

fils de défunt Jacques Delmatti

et de Jeannette née Guignard, domiciliée à Vercy

2° **Bielmann, Marie-Joseph Honozine**, ^{Comptable}

de Grimisuat (Valais) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Sion, le quinze mai mil huit cent soixante-huit

fille de Barthelmy Bielmann, vigneron à Sion,

et de Anne Marie née Wymann,

Les publications ont eu lieu à Unchis, Sion, Grimisuat & Lausanne, les quatre
cinq, six & sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Sion.

Signatures des époux :

Delmatti Emile
Delmatti Marie

Signatures des témoins :

Pittet Louis

Gianotti Fortunato
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sion et Grimisuat, ainsi qu'à la
Chancellerie Ch.

1890

N° 345.

Lavanchy & Bula

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 7 avril 1902... le Tribunal civil du District de Lausanne a ordonné par la divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux Epoux... le 12 mai 1903

L'Off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lavanchy, Isaac-Frédéric, vigneron,

de Lavigny & de Forêt domicilié à Lausanne Rue du Gré 111

veuf de Marie Louise Meylan, dè le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-dix

né à Lavigny le vingt Novembre mil huit cent quarante,

fil de Jean Louis Lavanchy, défunt,

et de Louise Suzanne née Outchod, la femme défunte,

2° Bula, Marie-Christine, ménagère,

de Charney près Morat domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Fribourg le vingt-quatre Mai mil huit cent Soixante-deux,

filles de Samuel Bula, défunt,

et de Elisabeth née Cambeni, la femme, défunte.

Les publications ont eu lieu à Lavigny, Forêt, Charney, Lausanne, les neuf & dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lavigny,

Forêt, Charney, Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lavigny, Forêt - Morat.

Signatures des époux:

Isaac Frédéric Lavanchy
Christine Lavanchy

Signatures des témoins:

Favrat Huisin
Emile Rougès

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 346

Pache et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Jules,** Gypsière,

de Epalinges, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le quatre Décembre mil huit cent soixante-cinq,

fils de Charles Louis Pache, maçon à Lausanne,

et de Francis Gonthier, sa femme, défunte,

2° **Thuillard, Germinie,** Conturière,

de Froidville, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Murtenz, le vingt-deux Octobre mil huit cent septante,

fille de défunt Louis Gabriel Thuillard,

et de Suzette née Huberson, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Froidville & Lausanne, les quatre, neuf & dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Epalinges, Froidville & Lausanne.

Communiqué : à l'état Civil de

Epalinges & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Jules Pache

Germinie Pache

Signatures des témoins :

Eugène Pache

John Rogamuz, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890 7-50.

N^o 347

Regamey & Erzeiva

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Regamey, Emile**, Cerrayent,

de Laudanne, domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Laudanne, le deux Janvier mil huit cent soixante-dix,

fils de défunt Louis Daniel Regamey,

et de défunte Rose Marie Duberren, sa femme,

2^o **Erzeiva, Josephine-Alphonine**, Siquense,

de Roment, domiciliée à Laudanne,

Célibataire,

née à Sales (Fribourg), le vingt Janvier mil huit cent soixante-trois,

fille de Joseph Félix Erzeiva, Cordonnier, à Romont,

et de Catherine née Dumas, sa femme, défunte,

Les publications ont eu lieu à Laudanne & Romont les sept & neuf Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Laudanne & Romont

Communiqué : à l'Etat Civil de
Roment

Signatures des époux :

Emile Regamey
Josephine Regamey

Signatures des témoins :

Alfred Griotter
Emile Regamey } à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 348

Corzet & Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corzet, Eugène-Ronozé-Pierre**, agriculteur,

de Essert / Champvent, domicilié à Essert / Champvent,

Célibataire

né à Essert / Champvent, le quatorze février mil huit cent soixante-quatre,

fils de défunt Henri Corzet

et de défunte Charlotte Jenny née Depierreaz

2° **Cochet, Jenny-Bertha**, Ménagère,

de Montagny & Essert / Champvent domiciliée à Essert / Champvent,

Célibataire,

née à Essert / Champvent, le deux mai mil huit cent soixante-sept,

fille de défunt Louis Cochet,

et de Jeanne Louise Suzanne née Auberson à Essert / Champvent

Les publications ont eu lieu à Essert / Champvent & à Montagny, le quatre
et dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodisation de l'Etat Civil
de Champvent

Communiqué : à l'Etat Civil de
Champvent et Montagny

Signatures des époux :

Eugène Corzet
Bertha Corzet

Signatures des témoins :

César Charvin à Orzes

Julie Gillard à Champvent
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1890

N° 349

Charin et Gillard

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Aujourd'hui trente-m Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Charin, César, agriculteur,
de Champagne (Aude) domicilié à Uzès,
célibataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à Champagne, le sept avril mil huit cent cinquante-trois,
fils de défunt etiam Samuel Charin
et de défunte Jeanne Louise née Bontems,

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2° Gillard, Julie, ménagère,
de Suscéroz & d'Essert / Champvent domiciliée à Essert / Champvent,
Célibataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à Essert / Champvent, le premier Décembre mil huit cent cinquante-huit,
fille de Louis Samuel Gillard, agriculteur,
et de Sophie Lucie née Collard, les deux à Essert

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Champagne, Uzès, Suscéroz & Essert / Champvent, les trois, quatre & six Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Montagny
Communiqué: à Montagny, Champagne
& Champagne

Signatures des époux:

César Charin
Julie Charin

Signatures des témoins:

Eugène Corset
Bertha Corset

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 350

Calame Longjean Botel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Calame dit Longjean, Henri Louis-Siméon, Horloger,

de Neuchâtel domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le treize Aout mil huit cent Soixante-cinq,

filz de défunt Jean Siméon Calame dit Longjean,

et de Louise Henriette Tissot, Sa veuve, à Lausanne,

2° Botel, Marie-Louise, Repasseuse,

de Lutry & Farel, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le quinze Juin mil huit cent Septante-deux,

fille de défunt Pierre Daniel Philippe Botel,

et de Marie Louise Chatebriat, Sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lutry, Farel, Neuchâtel & Lausanne, les vingt-cinq
vingt-dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
constat de la mère & acte de décès du père des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Farel, Neuchâtel & Lausanne.

Communiqué : au Neuchâtel, à Lutry

& à Farel.

Signatures des époux :

Henri Calame

Marie Calame

Signatures des témoins :

Louis De Lieberthal

Charles Augsburgery

Les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
distribué de Lausanne, rendu
en date du 17 novembre 1891, déclaré
définitif et exécutoire le 11 janvier
1892, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 2 février 1892.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le n° 350 à la page 383 est celui
de la dernière inscription de l'année
1890. Les deux doubles au présent
registre sont conformes. Ce que
nous certifions.

Lausanne le 31 Décembre 1890

L'officier de l'état civil :



N° 1.

Meylan et Grozjean

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Meylan, Charles-Ami**, Horloger,

de Chent domicilié à Brassus,

veuf de Anna Henriette née Succultra, d'è le trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

né à Vid chez Meylan, le vingt-neuf Juin mil huit cent quarante-quatre,

fil de Charles Louis Meylan, marchand au Brassus,

et de Marianne Louise née Cuendet, de femme,

2° **Grozjean, Julie-Caroline**, Directrice de l'Encre,

de St-Oyens, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le quatorze avril mil huit cent soixante,

filie de Jaques Marie Joseph Grozjean, décédé,

et de Jeanne Françoise née Delichat, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chent, au Brassus, à Lausanne, à St-Oyens le soix

décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil du
Brassus.

Communiqué: à l'Etat Civil du

Chent & de Gimel.

Signatures des époux:

Charles Ami Meylan
Caroline Grozjean

Signatures des témoins:

G. P. ...
G. P. ...

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 2

Kunz et Winzenried

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-

ans par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kunz, Jacob**, Securité,

de Bolligen (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Kusle près Berthoud, le quatorze mai mil huit cent Soixante-trois,

fil de Jacob Kunz, défunt,

et de Isabelle Gestli, domiciliée à Alchenstorf (Berne),

2° **Winzenried, Maria**, Cuisinière,

de Belp (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Belp, le vingt-six Juin mil huit cent Soixante-neuf,

fille de Samuel Winzenried, menuisier, domicilié à Belp,

et de Elisabeth Giber, décédée.

Les publications ont eu lieu à Bolligen, Belp & Lausanne, le dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Bolligen, Belp & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Bolligen & Belp.

Signatures des époux :

Jacob Kunz

Maria Kunz

Signatures des témoins :

Charles Winzenried, a. M. B.

Jacob Kunz, a. M. B.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1891

N° 3

Turre et Hediger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
unze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Turre, François-Henri**, Coiffeur,
de Soest (Westphalie) Prusse, _____ domicilié à Lanzanne, _____
célibataire, _____

né à Soest, le vingt-six février _____ mil huit cent septante, _____
fils de Henri Turre, employé de Chemin de fer, _____

et de Joséphine Hammett, sa femme, domiciliée à Metz, _____

2° **Hediger, Fanny-Clémence**, sans profession,
de Ruppertsweyl (Saxe) _____ domiciliée à Lanzanne, _____
célibataire, _____

née à Bassins, le onze novembre _____ mil huit cent septante, _____

filles de Ulmé Hediger, commissaire de police, _____

et de Marie Rosalie Bonzon, née Cottard, sa femme, les deux à Lanzanne, _____

Les publications ont eu lieu à Soest, Ruppertsweyl & Lanzanne, les deux, quatre et
cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des parents de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publi. de Ruppertsweyl & Lanzanne. 5° Dit de Soest avec déclaration de validité. 6° Papiers du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 2 à 5 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Ruppertsweyl & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

François-Henri Turre
Fanny-Clémence Hediger

Signatures des témoins:

A. Hediger
L. Hediger } à Lanzanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 11

Vulliez et Peller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vulliez, Jules-Frédéric** Liquoriste,
de Genève, domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne, le vingt-huit avril mil huit cent soixante-deux,
fils de Jean Louis Vulliez,
et de Jeanne Emilie Blane, sa femme, les deux décédés,

2° **Peller, Berthe Mathilde**, Sans profession,
de Aigle, le hameau La Dagne & Les Ponts de Martel domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Aigle, le vingt-huit Octobre mil huit cent soixante-trois,
fille de défunt Charles Emile Peller,
et de Delphine Cochard, sa veuve, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Aigle, le hameau La Dagne & Les Ponts & Lausanne
les uns, deux & treize Décembre mil huit cent quatre-vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Genève, Aigle, le hameau La Dagne, Les Ponts
Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève (C^h), Aigle, le hameau
La Dagne & Les Ponts

Signatures des époux :

Jules Vulliez
Berthe Peller

Signatures des témoins :

E. Peller
M. Aldyfer, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1891

N° 5.

Kundert et Bried

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 onze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Kundert, Alfred,** _____ Négociant,
 de Mirlödi (Glarus) _____ domicilié à Bischofzell (Thurgovie)
 divorcé de Rosa née Jenny, dès le vingt huit Novembre mil huit cent quatre
 -vingt-huit _____

né à Bischofzell, le quinze Mars _____ mil huit cent soixante-trois,
 fils de Markus Kundert, Négociant, à Bischofzell _____
 et de Maria née Feldmann défunte, _____

2° **Bried, Caroline-Pauline-Augusta,** _____
 de Lucens, _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née à Lansanne, le premier Septembre _____ mil huit cent soixante-dix,
 fille de Paul Bried, à Lansanne, _____
 et de Elisabeth Madeleine née Guggisberg, _____

Les publications ont eu lieu à Mirlödi, Lucens, Bischofzell & Lansanne, le
 dix-neuf & vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Antevisonien de l'Etat Civil de
 Bischofzell. _____

Communiqué: à Mirlödi, Lucens
 & Bischofzell. _____

Signatures des époux:

Alfred Kundert
Caroline Kunderth

Signatures des témoins:

Julia Bried à Lansanne
J. Mohr Mirlödi
à Bischofzell

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 6

Delapierre et Girardet
née Pichonnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

unze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delapierre, Henri-Charles,** _____ *Couvreur,*

de Jouxtenz-Mézery, _____ domicilié à Landanne, _____

veuf de Marie Louise Faucherre dès le neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

né à Landanne, le trente-un Décembre _____ mil huit cent cinquante-deux, _____

filz de Henri Delapierre journalier à Landanne, _____

et de Jenny Louise Jaccard, sa femme, décédée, _____

2° **Girardet née Pichonnat, Rosine,** _____ *Ménagère,*

de Penthalar, _____ domiciliée à Landanne, _____

veuve de François Louis Frédéric Girardet, dès le cinq Mars mil huit cent
quatre-vingt-cinq, _____

née à Hyonand, le premier février _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____

fille de Jean Louis Pichonnat, _____

et de Anne Marguerite née Cuchin, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Jouxtenz, Penthalar & Landanne, les neuf & onze
Décembre mil huit cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Jouxtenz, Penthalar & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Romanet & Cossenay _____

Signatures des époux :

Delapierre Charles

Rosine Delapierre

Signatures des témoins :

Tharvin

Marius Dombald

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1891

N^o 7

von Siebenthal & Kammer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 onze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o von Siebenthal, Charles-François, _____ Célibataire,
 de Gessenay (Berne) _____ domicilié à Lausanne, avant à La Chaux-de-fonds,
 célibataire, _____

né à Roche, le seize Aout _____ mil huit cent soixante-quatre,
 fils de Jean Benoit von Siebenthal, défunt, _____
 et de Rose Marguerite Koutaz, du raure, à Nigle, _____

2^o Kammer, Lina, _____ Ménagère,
 de Luterbrunnen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, avant à La Chaux-de-fonds,
 célibataire _____

née à Montmollin (Machâtell), le sept Aout _____ mil huit cent soixante-dix,
 fille de Jean Kammer, défunt _____
 et de Sophie Lina Jumentant, du raure, à Montmollin, _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Luterbrunnen, Lausanne & La Chaux-
 de-fonds, les neuf, dix & onze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesses de mariage. _____
 Certificats de publication de
 Gessenay, Luterbrunnen, La Chaux-de-
 fonds & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Gessenay, Luterbrunnen & Chaux-de-fonds

Signatures des époux :

Charles de Siebenthal
 Lina de Siebenthal

Signatures des témoins :

Jean-Baptiste Schupp
 Laurent _____
 Les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 8
Michel et Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 onze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Michel, Albert,** _____ *Cocher,*

de *Bönigen (Berne)* _____ domicilié à *Landsanne,* _____

célibataire, _____

né à *Renan (Berne)*, le vingt juillet _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de défunt *Christian Michel* _____

et de *Madeleine née Michel, la veuve, à Bönigen* _____

2° **Roulet, Emma,** _____ *femme de chambre,*

de *Donatye* _____ domiciliée à *Landsanne,* _____

célibataire, _____

née à *Fayence*, le onze mai _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de *Julie Roulet, domiciliée à Vevey,* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Bönigen, Donatye & Landsanne*, les seize
 & dix-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Premesse de mariage _____

Certificats de publication de
Bönigen, Donatye & Landsanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Interlaken & Avenches _____

Signatures des époux :

Albert Michel _____

Emma Michel, _____

Signatures des témoins :

Alfred Schwyf _____

Johann Böhler _____
 les deux à *Landsanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

1891

N^o 9

Maillet et Grandjean

née Kosner
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
enze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Maillet, Abram-François**, _____ Jardinier,

de Givryns et d'Arzier, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Givryns, le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent quarante-quatre, _____

fils de Louis Samuel Maillet _____

et de Marianne née Panchaud, de femme, les deux décédés. _____

2^o **Grandjean née Kosner, Anna-Pauline** _____ sans profession

de Bellevue, _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée de Louis Henri Grandjean dès le trente Juin mil huit cent quatre-vingt-
sept, _____

née à Berne, le sixe Juillet _____ mil huit cent quarante-huit _____

fille de Jacob Kosner _____

et de Marie Anna née Utzenberger, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Givryns et Arzier, Bellevue et Lausanne, les dix-
huit, dix-neuf et vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

acte de mariage de l'Épouse, avec _____

mention du divorce _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____

Givryns, Arzier, Bellevue et Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Givryns, Arzier et Bellevue. _____

Signatures des époux:

François Maillet

Pauline Maillet

Signatures des témoins:

Forsat

Martin Louis } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 10

Barbey et Semoroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 Juillet 1903 décerné en vertu de l'Octobre suivant, le Tribunal civil du district de Summeville a dissous par le divorce le mariage inchoé ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 263 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Commencé le 9 Octobre 1903.

Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Louis,** Agriculteur,

de Chestres, domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Couz de Lansanne, le trois août mil huit cent soixante-cinq,

fil de Jean Daniel Simon Barbey, agriculteur,

et de Marianne Julie Coller, sa femme, les deux à Couz de Lansanne

2° **Semoroz, Fanny Emma,** Cuisinière,

des Cullayes, domiciliée à Noire,

célibataire,

née à Lansanne, le vingt-trois Décembre mil huit cent soixante-dix,

filles de Jean Louis Joseph Semoroz, défunt,

et de Louise Rosine Bonard, sa veuve, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Chestres, Les Cullayes, Lansanne & Noire, les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chestres, Les Cullayes, Lansanne &

Noire.

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Saphorin & Mézières.

Signatures des époux :

Louis Barbey

Emma Barbey

Signatures des témoins :

E. Tandard

Marie Monnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 11**Foletti et Berger**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 4 de novembre 1925,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille
écrit, par erreur, *Foletti*,
soit orthographié *Foletta*,
avec "a" final.

Lausanne, le 7 de novembre 1925.

L'officier de l'état civil:

L. Druy

67^{me} Gerra-Verzasca

Aujourd'hui vingt Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Foletti, Job,** _____ Tailleur,

de Gerra-Verzasca (Tessin) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Alzona (Tessin), le vingt-un avril _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Jean Foletti, agriculteur, _____

et de Angèle née Arigoni, domiciliée à Rodone (Tessin) _____

2^o **Berger, Anne-Françoise,** _____ Tailleur,

de Morzine (Haute Savoie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt Juin _____ mil huit cent soixante-douze, _____

fille de Joseph Berger, maçon, _____

et de Anne Philomène Faucoz, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Gerra-Verzasca, Morzine & Lausanne, les vingt-trois,
vingt-six & vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement des père & mère de
l'Épouse. - Promesse de mariage _____Certificats de publication de Gerra-
Verzasca, Morzine et Lausanne _____Communiqué: à l'Etat Civil de
Lausanne & à la Chancellerie Ch _____

Signatures des époux:

Françoise Foletta
Job Foletta

Signatures des témoins:

Fossat
Jacques Thuillier

L'officier de l'état civil:



N° 12.

Chayniz & Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chayniz Lucien Agriculteur

de Carouge domicilié à Carouge

Célibataire

né à Carouge, le dix Janvier mil huit cent soixante-neuf,

fils de Sophie Chayniz, défunte,

et de

2° Gillieron Jenny Ménagère

de Ropraz, domiciliée à Ropraz

Célibataire

née à Ropraz, le vingt Janvier mil huit cent soixante-sept,

fille de Jean Samuel Gillieron, défunt,

et de Marie Julie née Berdez, domiciliée à Ropraz

Les publications ont eu lieu à Carouge & Ropraz, les dix & sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Mézières

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières & Corcelles-le-Jorat

Signatures des époux :

Lucien Chayniz

Jenny Chayniz

Signatures des témoins :

Blanc & E. Diserens à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1891

N° 13.

Winandy et Martin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

H-215

Aujourd'hui vingt-deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 onze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Winandy, Oscar-Elie, _____ Négociant,
 de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne _____
 célibataire, _____

né à Lausanne le six Janvier _____ mil huit cent Soixante-dix, _____
 fils de défunt Albert Etapeleon Joseph Winandy, _____
 et de Elizabeth Schweizer, la Veuve, à Lausanne, _____

2^o Martin, Sophie-Julia, _____ Demeure de Magasin,
 de Couvet (Neuchâtel) _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire, _____

née à Boveresse (Neuchâtel) le vingt-quatre Septembre mil huit cent Soixante-dix, _____
 fille de Césaire Constant Philibert Martin, défunt, _____
 et de Elise Augustine Niederhauser, la Veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Couvet, les six & sept Janvier mil huit
 cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de
 Lausanne & Couvet, _____

 Communiqué: à l'Etat Civil de Couvet

Signatures des époux:

O Winandy
 S. Winandy

Signatures des témoins:

F. Reichel }
 Samuel Martin } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

N° 14.

Dentan & Ferriraz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dentan, Edouard,** agriculteur,
 de Lutry, domicilié à Chaillly & Lamsanne,
célibataire,

né à Cully, le douze Décembre mil huit cent soixante-huit,
 fils de Jean Paul Dentan, agriculteur (domicile inconnu)
 et de Adeline née Beet, sa femme, décédée,

2° **Ferriraz, Charlotte-Julie,** Cuisinière,
 de Chavornay & del'Albergement, domiciliée à Lamsanne,
célibataire,

née à Epalinges, le trois clout mil huit cent soixante-cinq,
 fille de Charles Ferriraz, décédé,
 et de Henriette née Nicolaz, sa veuve, à Chaillly,

Les publications ont eu lieu à Lutry, Chavornay & l'Albergement Lamsanne,
les trois et quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Lutry, Chavornay, l'Albergement &
Lamsanne.

Communiqué : à l'Etat Civil
 de Lutry, Chavornay et
Lignozelles

Signatures des époux :

Edouard Dentan
Charlotte Dentan

Signatures des témoins :

Mohr August
Emil Paul

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1891

N° 15

Chapuis et Rogive

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
unze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Alfred,** Charretier,

de Epalinges, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Epalinges, le vingt-neuf Septembre mil huit cent soixante-quatre,

fil de Pierre Daniel Chapuis, journalier,

et de Jenny née Pache, sa femme, les deux à Lausanne,

2° **Rogive, Rosine-Marie,** Cuisinière,

de Châtillens, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née aux Chielles, le cinq Aout mil huit cent soixante-trois,

filles de François Louis Rogive, décédé,

et de Rose Sophie née Sommay, sa veuve, aux Cavécines.

Les publications ont eu lieu à l'Etat Civil de Epalinges, Châtillens Lausanne,
les dix, sept et huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-unze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Epalinges,
Châtillens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Epalinges & Oron

Signatures des époux :

Chapuis Alfred

Chapuis Rosine

Signatures des témoins :

Georges Blanc

Alexandre Féli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

M.
Baudouin le 27 Janvier 1891.
Lepetit
L. Rogive

N° 16

Duruzzel et Kunziger
née Schwab.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duruzzel, Ernest-Kenti**, Conducteur I-S
de Sassel, domicilié à Landanne,
célibataire,

né à Sassel, le vingt-cinq Novembre mil huit cent soixante-un,
fils de défunt Daniel Duruzzel
et de Madeline Antoinette Geisenhof, sa veuve, à Landanne.

2° **Kunziger née Schwab, Rosina**, sans profession,
de Kirchleerau (Argovie) domiciliée à Landanne,
veuve de Jacob Kunziger, dès le vingt-dix avril mil huit cent quatre-vingt-neuf

née à Diden (Bourg), le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante-un,
fille de Jacob Schwab, agriculteur,
et de Anna Stenken, sa femme, les deux à Venezy,

Les publications ont eu lieu à Sassel, Kirchleerau & Landanne, les neuf & dix
Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Acte de décès du mari de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Sassel, Kirchleerau & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Granges & Kirchleerau.

Signatures des époux :

Duruzzel Ernest
Rosina Duruzzel

Signatures des témoins :

Ruedin Victor
Boempp Ernest, fils

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 17.**Chédal & Taberlet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-
neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chédal, François**, Chancelier,
 de Lullin (H^e Savoie) domicilié à Lausanne,
 célibataire,

né à Lullin, le vingt-deux avril mil huit cent soixante-cinq,
 fils de Jean François Chédal, défunt,
 et de Josephine Vuattoux, sa veuve, à Lullin,

2^o **Taberlet, Clémentine-Adèle**, sans profession,
 de Morzine (H^e Savoie) domiciliée à Lausanne,
 célibataire,

née à Morzine, le vingt-cinq Mars mil huit cent soixante-trois,
 fille de Dominique Taberlet, défunt,
 et de Mélanie née Chevalier, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lullin, Morzine & Lausanne, les seize & vingt décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naiss^{es} des Epoux. 2^o Actes de décès du père et
 consentement de la mère de chacun des Epoux. 3^o
 Actes de publ^{ic} à Morzine & Lullin & H^e Savoie de Lausanne.
 4^o Déclaration de Validité. 5^o Permis du Département
 de Justice à Felice constatant que les pièces des N^{os} 2
 3 & 4 sont déposées dans sa archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

François Chédal
Adèle Chédal

Signatures des témoins :

H. Courm
Ag^{te} Rogasson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18

Baudet et Monnier
née Baudat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-
cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baudet, Daniel-Franci-Louis-Marie**, *Facteur postal*

de Boltens et de Pilly domicilié à Lanzanne

célibataire

né à Lanzanne, le neuf Décembre mil huit cent soixante-quatre

fil de défunt François Baudet

et de Elisabeth Schwab, domiciliée à Lanzanne

2° **Monnier née Baudat Marie**, *Cuisinière*

de Eclépens domiciliée à Lanzanne

veuve de Louis Monnier dè le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf

née à Arnex près Orbe, le dix Mai mil huit cent soixante-un

fille de Marguerite Baudat, domiciliée à Pompaples

et de _____

Les publications ont eu lieu à Boltens, Pilly, Eclépens et Lanzanne, les dix et
douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Boltens, Pilly, Eclépens et Lanzanne
acte de décès du l'mari de l'épouse

Communiqué : à l'état civil de

Boltens, Pilly et Eclépens (Boltens,
La Sarraz et Romanel)

Signatures des époux :

D Baudet
M Monnier

Signatures des témoins :

Marguerite Schwab
Marie Baudat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1891

N° 19

Küsser et Berthoud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
unze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Küsser, Robert-Auguste,** *Relieur,*
de *Ornet (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

célibataire _____

né à *Montant vicie arzier, le trente Novembre* _____ mil huit cent *Soixante six,* _____

fil de *Marc Jacques Auguste Küsser, Sieur à Lausanne,* _____
et de *Jeanne Louise née Jacquenoud, défunte,* _____

2° **Berthoud, Louise-Charlotte-Jenny,** *Contueuse,*
de *Vallamand-Dessus,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

célibataire _____

née à *Lausanne, le deux Septembre* _____ mil huit cent *Soixante-sept,* _____

filles de *Charles Louis Berthoud, Serrurier,* _____
et de *Louise Peterlin, sa femme, domiciliée à Lausanne,* _____

Les publications ont eu lieu à *à l'Etat Civil de Ornet, Vallamand-Dessus à*
Lausanne, les vingt-sept, vingt-neuf & trente-un Décembre mil huit cent
quatre-vingt-dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Ornet, Vallamand-Dessus à Lausanne,

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ornet
(Ornet) & Cudrefin. _____

Signatures des époux:

Robert Küsser
Louise Küsser

Signatures des témoins:

Charles Berthoud Père
Charles Berthoud Fils
les deux à

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 20

May et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-
onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° May, François-Félicien, agriculteur,
 de Bagnez (Calvados) domicilié à Clarens (Montreux)
 célibataire,

né à Bagnez, le neuf Juin mil huit cent cinquante-quatre,
 fils de Jean Maurice May, agriculteur,
 et de Marie Josette née Sudry, à Montagnier près Bagnez,

2° Mayor, Marie-Ida, Agriculteur,
 de Chatelard (Montreux) domiciliée à Clarens,
 célibataire,

née à Clarens, le vingt-six Juin mil huit cent soixante-cinq,
 fille de François Jules Ferdinand Mayor, cultivateur,
 et de Marie Louise née Favre, à Clarens,

Les publications ont eu lieu à Bagnez & Chatelard les cinq six Janvier mil
huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Montreux

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bagnez & Montreux

Signatures des époux :

François Félicien May
Marie Mayor

Signatures des témoins :

Agilliard
Puchon Ph

les deux à Clarens
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

1891

N° 21

Seiz et Tinnernée Perzog
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui treis février _____ mil huit cent quatre-vingt-
unze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Seiz, Anton-Judolin**, employé postal (Postbeamter) _____
de Rheineck (St-Gall) _____ domicilié à Berne, _____
célibataire, _____

né à Rheineck, le quatorze Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____
fils de Sebastian Seiz, Tailleur à Rheineck, _____
et de Maria Victoria Constanzia née Keller, défunte, _____

2^o **Tinner, Angelika-Judolina née Perzog**, _____
de Frimden (Com^m de Sennwald), St-Gall, _____ domiciliée à Lausanne, _____
veuve de Henri Tinner dès le seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit _____

née à Willnau (Argovie), le vingt-cinq Septembr mil huit cent quarante-huit _____
fille de Joseph Perzog, défunt _____
et de Judolina née Suter, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Rheineck, Sennwald, Berne & Lausanne, les
sept, huit & neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation del Etat Civil de
Berne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Rheineck, Sennwald & Berne. _____

Signatures des époux:

A. Seiz
A. Tinner

Signatures des témoins:

Antoine Perzog
F. Lorenz

L'officier de l'état civil:

S. Lorenz
notaire

N^o 22

Cornuz & Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Février mil huit cent quatre-vingt-

cinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cornuz, Fritz**, Employé J-S

de Muz domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Muz, le dix-neuf mai mil huit cent soixante-cinq,

fils de Henri Louis Cornuz,

et de Marie Madeleine née Girard, domiciliés à Meyriez

2^o **Miéville, Julie**, Cuisinière

de Pomy domiciliée à Yverdon,

célibataire,

née à Yverdon, le quinze juillet mil huit cent soixante-quatre,

fille de Jules Miéville

et de Louise née Vulliamin, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Muz, Pomy, Lansanne & Yverdon le vingt-neuf
Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mme

Pomy, Lansanne & Yverdon

Communiqué : à l'Etat Civil de

Quarefin, Urdin & Yverdon

Signatures des époux :

Cornuz Fritz

Miéville Julie

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1891

N° 23

Poehardt et Metzger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant acte reçu François Bonnaz, notaire à Lausanne, le vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, la famille Poehardt-Metzger a acquis la bourgeoisie de la commune de Lustery.

Inténué avec l'autorisation du Dept de Justice et Police le 14 avril 1896.

L'Officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil d'Ecublémont.

Par jugement rendu le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, ledit définitif et exécutoire le onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inténué ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 17 janvier 1898.

Aujourd'hui trois Livres _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Poehardt, Jules-Curt,** _____ Musicien _____
de ^{Lustery} ~~Rosswin~~ (Royaume de Saxe) _____ domicilié à ~~Lausanne~~ _____
célibataire _____

né à Welschufe près Dresde, le premier Juillet _____ mil huit cent Soixante-trois _____
fils de Jules Henri Clément Poehardt, Directeur de musique, à Rosswin _____
et de Marie Sophie née Schumann, sa femme, défunte _____

2° **Metzger, Marie,** _____ sans profession _____
de Munchweilen (Chuzgovie) _____ domiciliée à ~~Lausanne~~ _____
célibataire _____

née à Lyon, le six Novembre _____ mil huit cent Soixante-huit _____
fille de Jean Ulrich Metzger, défunt, _____
et de Elise Marguerite Baer, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Rosswin, Munchweilen à Lausanne, les dix-
sept et dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3. Certificats de publication de Munchweilen à Lausanne. 4° Dit de Rosswin avec Déclaration de Validité. 5° Serwis du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous n° 4 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat civil de Ecublémont
à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Jules-Curt Poehardt
Marie Metzger

Signatures des témoins :

R. Frommelt à Lausanne
Metzger à Fribourg
E. Fröhlich

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, sub.

N° 24

Kantner et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil huit cent quatre-vingt-cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kantner, Charles,** *Serrurier,*
de Bonn (Prusse) domicilié à *Landsanne,*
célibataire,

né à Bonn, le vingt Décembre mil huit cent cinquante-neuf,
fils de Catherine Kantner

et de
2° **Mayor, Marguerite,** *Couturière,*
de Echallens, domiciliée à *Landsanne,*
célibataire,

née à *Landsanne,* le vingt-trois février mil huit cent cinquante-neuf,
fille de Charles Frédéric Mayor, *décédé*
et de Maria Sara Truf, *sa veuve, domiciliée à Landsanne.*

Les publications ont eu lieu à Bonn, Echallens & Landsanne le vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certs de publication de Landsanne & Echallens. 4° Dits de Bonn avec déclaration de Validité. 5° Permis du Département de Jura Police constatant que les pièces sous n° 4 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Echallens & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Charles Kantner
Marguerite Kantner

Signatures des témoins :

Louis Mayor Coeur
Louis Mayor
les deux à Landsanne

L'officier de l'état civil :

Alf. Renaud sub

1891

N° 25.

Schäfer & Karler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq février mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schäfer, Gottlob, Cordonnier,

de Hilsfeld & A. Bingham (Wurttemberg) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Hilsfeld, le trente octobre mil huit cent soixante-deux,

fils de défunte Jeanne Schäfer,

et de

2° Karler, Theresia, Cuisinière,

de Haslach (Baden) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Haslach, le vingt-un avril mil huit cent soixante-sept,

fille de défunt Wilhelm Karler,

et de Victoria Münch, sa veuve à Haslach,

Les publications ont eu lieu à Hilsfeld, Haslach & Lausanne, le huit & dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Acte de décès du père de l'épouse & constatant de la mère. 4° Cert. de publ. de Lausanne. 5° Actes de Hilsfeld et Haslach. 6° Déclar. de validité. 7° Perm. du Département de Justice & Police constatant que les pièces n° 4, 5 & 6 sont déposés dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Gottlob Schäfer. Theresia Schäfer

Signatures des témoins:

Karl Spörri Anton Helemann

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le 25 janvier 1891, les nommés ci-dessus ont été reçus au nombre des bourgeois de la commune de Stein (Argovie). Lausanne le 25 janvier 1891. L'officier de l'état civil. [Signature]

1891

N° 25.

Schäfer & Karter

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq février mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schäfer, Gottlob, Cordonnier,

de Hsfeld & A. Bingham (Wurttemberg) domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Hsfeld, le trente octobre mil huit cent soixante-deux,

fils de défunte Jeanne Schäfer,

et de

2° Karter, Theresia, Cuisinière,

de Karslach (Baden) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Karslach, le vingt-un avril mil huit cent soixante-sept,

fille de défunt Wilhelm Karter,

et de Victoria Münch, la veuve à Karslach,

Les publications ont eu lieu à Hsfeld, Karslach & Lausanne, le huit & dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Acte de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Acte de décès du père de l'épouse & constatant de la mère. 4° Cert. de publ. de Lausanne. 5° Actes de Hsfeld et Karslach. 6° Déclar. de validité. 7° Perm. du Département de Justice & Police constatant que les pièces n° 4, 5 & 6 sont déposés dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Gottlob Schäfer. Theresia Schäfer

Signatures des témoins:

Karl Spörri Anton Helemann

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le 25 janvier 1891, les nommés ci-dessus ont été reçus au nombre des bourgeois de la commune de Stein (Argovie). Lausanne le 25 janvier 1891. L'officier de l'état civil. [Signature]

Lyoux.
 Agarriz Louis David
 Aguet Francois Louis
 Allamand Alfred
 Anothiloz Charles
 Auberson Edouard
 Aubert Isaac Henri

Lyouzer.
 152 Abrezol Jeanne-Louise-Herminette 278
 244 Ade Louise-Frédérique 229
 376 Aguet Louise dote Adèle 95
 347 Ammann Jeanne-Hortense 62
 319 Amy Constance 329
 261 Ammeler Marguerite 335
 Aubry Martine-Filicite 114
 Auer Frédérique-Amélie 113

Ce volume détermine par le n° 25 des inscriptions de l'année 1891. La suite se trouve dans le volume XIII commençant par le n° 26. Ce que nous certifions.
 Lausanne le 5 février 1891.

L'off^r de l'Etat Civil :



Un double du présent registre a été remis le 23 avril 1891 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.



L'Officier de l'Etat Civil :

| | | |
|----------------------|----------------------------|------|
| Bader | Pierre-Barnabas | 242 |
| Baerisvyl | François-Marie dit Coffing | 272 |
| Ballenegger | Victor-Louis-Frédéric | 231 |
| Bally | Georges-Jean-Louis-Henri | 95 |
| Barbaz | Paul-Louis | 21 |
| | Samuel-Henri | 218 |
| Barbey | Henri | 305 |
| | Louis | 343 |
| Barbezat | Jean-Louis | 277 |
| Barlian | George-Auguste | 78 |
| Baudet | Daniel-Henri-Louis-Marc | 1101 |
| Baudin | Emile | 53 |
| | Denis-Simon | 346 |
| Baumgart | Gottfried | 216 |
| Bolet | Henri-André | 144 |
| Benz | Alfred-Emile | 210 |
| Bérard | François | 3 |
| | Jules-César-Henri | 252 |
| Berthold | Auguste | 154 |
| Berthoud | Emile-Eugène-Emmanuel | 314 |
| Berron | Jules-Victor | 149 |
| | Henri-William | 157 |
| Bettex | Apollaire | 142 |
| Bickel | Oscar | 135 |
| Blanc | Marc-François | 123 |
| | Frédéric-César | 150 |
| | Jules-François | 269 |
| | Charles-Louis | 287 |
| | Henri | 334 |
| Blanchod | Paul-Fritz-Henri | 57 |
| Blättler | André | 207 |
| Bloesch | Rodolphe | 208 |
| Boillat | Joseph-Aimé | 161 |
| Bonard | Charles-Arnold | 197 |
| Bonnet | Ferdinand | 368 |
| Bonzon | Jean-Louis | 38 |
| Boo | Wilhelm | 86 |
| Borboën | Marc-Charles | 334 |
| Bornand | Arthur-Edouard | 105 |
| | Daniel | 278 |
| Boulet | François-Salomon | 258 |
| Bouthillier-Beaumont | Denis-Robert-Edmond | 185 |
| Bovard | Eugène | 290 |

Group.

| | | |
|----------|-----------------|-----|
| Bovey | Aimé | 273 |
| Bratschi | Frédéric-Albert | 310 |
| Brat | Aimé | 1 |
| Braunet | Pedro-Emmanuel | 168 |
| | Charles-Louis | 303 |
| Bwidet | Jules | 220 |

Bibliothèque de 1872

Eywores.

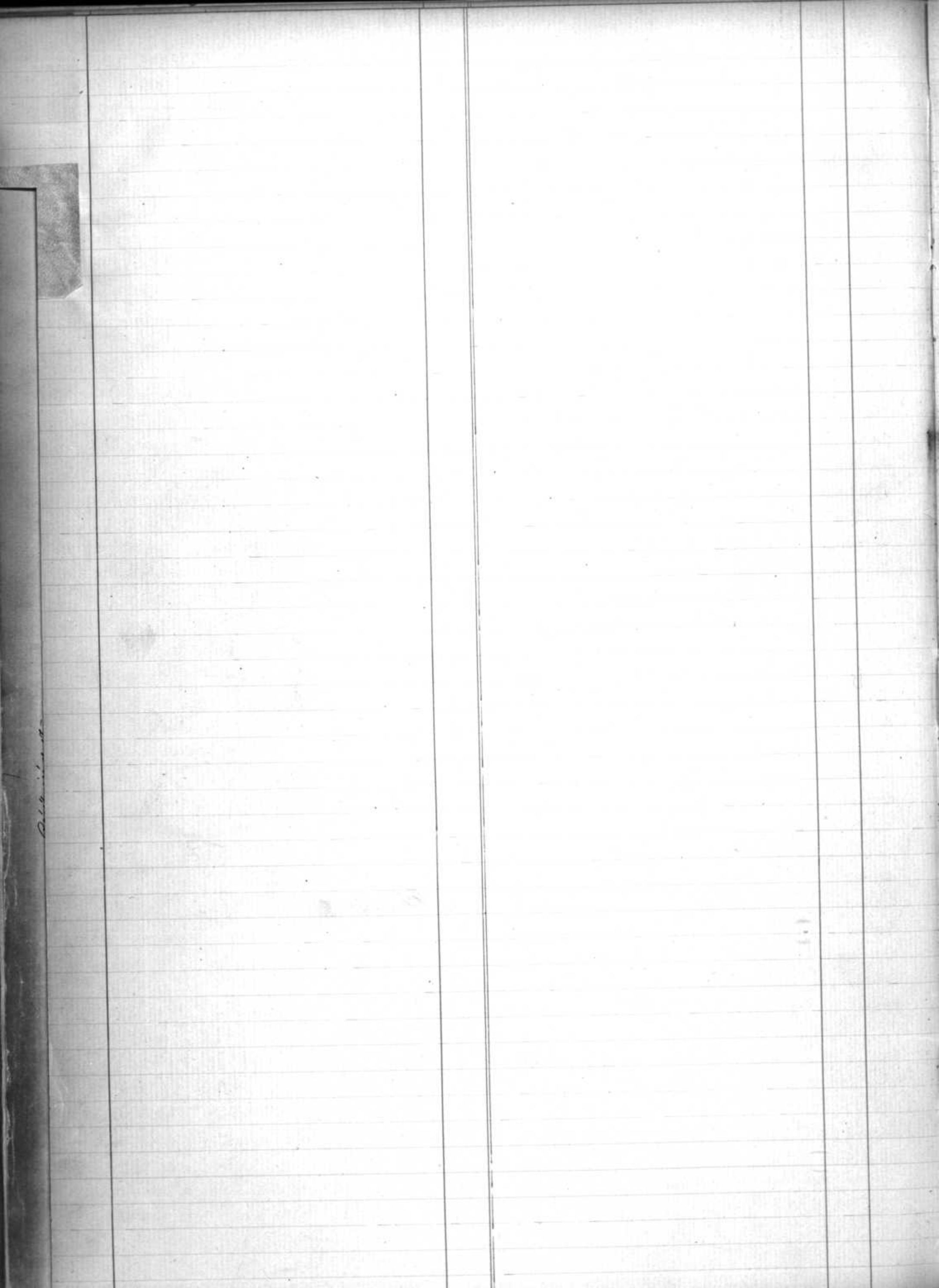
| | | | | | |
|------------|----------------------------|-----|-------------|------------------------------|-----|
| Barrand | Hélène-Louise-Julie-Sophie | 280 | Bron | Emma-Herviette | 144 |
| Bärtschi | Sophie | 281 | Brun | Louise-Aline né Grob | 8 |
| Bartian | Louise-Victorine | 250 | | Hélène | 235 |
| Baudat | Marie | 101 | Brunschwig | Kathilde | 249 |
| Baudet | Marie-Julie né Kieffer | 366 | | | |
| | | | Buchmann | Marie-Pauline | 134 |
| Béboix | Marie-Euphrasie | 73 | Bugnion | Jenny-Marguerite | 276 |
| Béguin | Alia-Sophie-Marguerite | 282 | Buhlmann | Emma | 160 |
| Benoit | Emma | 345 | Bula | Marie-Christine | 378 |
| Benz | Cécile-Anna | 311 | Bürchler | Elisabeth-Caroline né Geiser | 188 |
| Béraz | Julie-Fanny | 75 | Bürkhalters | Elisabeth | 358 |
| Berdez | Louise-Herviette | 118 | Burnand | Clémence | 86 |
| Berdoz | Julie-Emma | 35 | Burnens | Herviette-Adèle | 202 |
| Berger | Amélie-Rosine | 5 | Buzzi | Rosine | 312 |
| | Anne-Françoise | 394 | Butzer | Anna-Elisabeth | 340 |
| Bernecker | Julie-Alia | 92 | | | |
| Bernhard | Elisa né Loosti | 118 | | | |
| Berthoud | Louise-Charlotte-Jenny | 102 | | | |
| Besson | Julie | 374 | | | |
| Belling | Blanche-Marie | 193 | | | |
| Bezençon | Jenny | 274 | | | |
| Bezuchet | Julie | 113 | | | |
| | | | | | |
| Bielmann | Marie-Joseph-Honorine | 377 | | | |
| Bignens | Marie-Louise-Augustine | 193 | | | |
| Blanc | Jenny-Louise-Marie | 36 | | | |
| | Jenny | 94 | | | |
| | Lydie | 129 | | | |
| | Louise-Marie-Jenny | 176 | | | |
| | Lydie | 302 | | | |
| | Suzanne-Louise | 319 | | | |
| Bochaton | Célestine | 16 | | | |
| Bocion | Marie-Catherine-Herviette | 311 | | | |
| Bolomey | Jeanne-Thérèse | 287 | | | |
| Bongard | Elisabeth-Eugénie | 184 | | | |
| Bonzon | Louise-Amélie-Alia | 109 | | | |
| Borel | Marie-Louise | 383 | | | |
| Borgeaud | Louise-Jeanne-Suzanne | 104 | | | |
| Borner | Lucie-Rosina | 213 | | | |
| Boullianne | Julie-Marie | 313 | | | |
| Boray | Suzanne | 355 | | | |
| Bovey | Emma-Kathilde | 136 | | | |
| | Elisa | 243 | | | |
| | Rosine-Lina | 337 | | | |
| 1 | | | | | |
| Bringold | Amélie-Aline-Herviette | 183 | | | |
| Briod | Caroline-Pauline-Augusta | 388 | | | |

B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

| | | Groux. | | | |
|-----------------|-------------------------|--------|---------|------------------------|-----|
| Eachin | Jules | 312 | Erarnon | Pierre-Antoine-Edouard | 365 |
| Ealame | Marc-Albert-Auguste | 348 | Errier | Jules | 148 |
| Ealame-Longjean | Jules-François | 12 | Erwarro | Jules-Antoine | 103 |
| | Henri-Louis-Simon | 383 | | | |
| | | | Euenda | Charles-Auguste | 263 |
| Chalet | Frédéric-Émile-Jean | 75 | Eurel | Émile-François | 81 |
| Chambaz | Henri-Louis-Samuel | 182 | Eurehod | Jules-Marc-David | 122 |
| Chamot | Daniel | 173 | | | |
| Chamyod | Georges | 227 | | | |
| | Georges-Henri | 357 | | | |
| Chanron | François-Louis-Émile | 177 | | | |
| Chantran | Maurice-François | 181 | | | |
| Chayallaz | Charles-Gabriel | 114 | | | |
| | Henri-Jules | 224 | | | |
| Chayvuis | Lucien | 395 | | | |
| Chayvuis | Louis-Émmanuel | 4 | | | |
| | Charles-Eugène | 137 | | | |
| | Jean-Albert-Louis | 307 | | | |
| | Alfred | 398 | | | |
| Charlon | Christian-Jules-Jacques | 58 | | | |
| Chatelain | Albert | 29 | | | |
| Chaubert | Henri | 237 | | | |
| | Alfred | 369 | | | |
| Chave | Charles-Henri | 200 | | | |
| Chedal | François | 1400 | | | |
| Chenuz | Louis-Alfred | 304 | | | |
| Cheyillod | Uti | 10 | | | |
| | | | | | |
| Clavel | Albert-Paul | 315 | | | |
| | | | | | |
| Cochar | Henri | 33 | | | |
| Coderay | Jean-François-Albert | 124 | | | |
| Corbaz | Louis-Henri-François | 353 | | | |
| Cordey | Paul-Charles-Auguste | 9 | | | |
| | François-Louis-Auguste | 42 | | | |
| | Auguste-Jean-Henri | 120 | | | |
| | Isaac-Louis | 203 | | | |
| Cornu | Louis-Alexandre | 102 | | | |
| Cornuz | Jules-Henri | 87 | | | |
| | Frédéric | 405 | | | |
| Correl | Eugène-Honoré-Pierre | 381 | | | |
| Corthion | Ulysse | 153 | | | |
| Collier | François-Henri | 239 | | | |
| | Alexandre-David | 318 | | | |
| Couchoud | Charles | 11 | | | |
| Cousin | Robert | 275 | | | |

| | | |
|------------|-----------------------------|-----|
| Caillet | Jenny nie Beckenon | 279 |
| Cand | Sophie-Emma | 316 |
| Cayit | Jenny Augustine | 369 |
| Carrard | Mari-Francoise | 274 |
| Cerey | Sophie-Emma | 165 |
| Chablaix | Elie-Marguerite | 290 |
| Chabot | Adile | 368 |
| Chaillet | Robt-Staudine | 197 |
| Chamby | Mari-Erard dite Emma | 3 |
| Chamot | Augustine-Mari-Louise | 346 |
| Chamyion | Fanny-Mari-Francoise | 373 |
| Chamyrod | Emma-Hermite | 59 |
| Chantrens | Mari-Sophie | 327 |
| Chatelan | Elie | 53 |
| Charan | Marguerite-Charlotte-Louise | 13 |
| | Hermite dite Sophie | 248 |
| Chervalley | Louise | 253 |
| Cherillard | Jenny | 207 |
| Chavel | Jeanne-Francoise | 273 |
| Cochet | Lina-Adile | 45 |
| | Jenny-Bertha | 381 |
| Collet | Lucie | 70 |
| | Léonie | 170 |
| Combornoux | Louise-Caroline | 333 |
| Corbaz | Mari-Octavie | 232 |
| | Fanny | 253 |
| | Mari-Sophie nie Chambert | 327 |
| Cordey | Charlotte | 78 |
| Cornu | Clemence-Adile | 361 |
| Cornuz | Louise | 180 |
| Corthion | Mari-Adile | 328 |
| Cottens | Augustine-Adile | 22 |
| Cottier | Francoise-Mari-Josephine | 186 |
| Crot | Louise | 240 |
| | Julie | 372 |
| Cuany | Mari-Louise | 63 |
| Curchod | Sophie | 365 |

C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Blank page

| Eroux. | | Eroux. | | | |
|----------|----------------------|--------|---------------------|----------------------------------|-----|
| Décombaz | François Louis-Henri | 55 | Dadre | Louise-Eugénie-Marie-Amélie | 219 |
| Déglise | François | 323 | Debonnerville | Adèle | 185 |
| Délaunay | Jean-Paul-Benjamin | 337 | Découraz | Marie-Beatha | 38 |
| Délayrie | Henri-Charles | 389 | Diglon | Marie-Léa | 19 |
| Délevert | Lucien | 82 | Délafoy | Lucie-Alice-Elisabeth | 252 |
| Deller | Joseph | 113 | Délayrie | Louise-Ambrosine-Octavie | 264 |
| Delmatti | Emile-Salentin | 377 | Délarauz | Henriette dite Sophie née Charan | 248 |
| Denkan | Edouard | 397 | Déléderant | Wag-Louise | 222 |
| Deryond | Alfred | 253 | Délevert | Emma | 353 |
| Détraz | Charles-Louis | 363 | Demiore | Marie-Julie-Aurèle | 324 |
| Deraud | Jean-Daniel | 140 | Deyrez | Elise-Emma née Guadant | 307 |
| Derezin | Jaques-Joseph | 195 | de Siebenhual | Marie-Rosalie | 68 |
| Dizerent | Saul | 2 | Détraz | Jeanne-Marie | 139 |
| | Louis-Henri | 76 | | Jeanne-Suzanne | 370 |
| | Charles | 154 | Deraud | Emma | 20 |
| Dizerent | François-Justin | 171 | Dizerent | Louise-Octavie | 255 |
| Duzek | Louis-Félix-Aimé | 108 | Dizerent | Josephine-Jeanne née Gardin | 51 |
| | Charles-Frédéric | 229 | | Emma | 225 |
| | Henri-Albert | 265 | Doffey | Madeline-Célestine | 169 |
| Dufour | Alfred-Henri | 115 | Dogny | Suzanne | 163 |
| Dumont | Louis-Alfred | 150 | Domy | Marianne née Félét | 27 |
| | Emile-Etienne | 371 | Doudin | Emilie | 140 |
| Dumuz | Jules | 134 | Dubois | Rosa | 153 |
| Duyraz | François-Louis | 251 | Duboux | Rosalie | 93 |
| Dyuis | Fritz | 225 | Dubrez | Eugénie-Georgette | 55 |
| | Adrien | 279 | Dubuc | Marie-Elisa-Janny | 57 |
| Dwivrel | Ernest-Henri | 399 | Ducas | Blanche | 121 |
| Dwuz | Oscar | 164 | Ducroz | Louise-Marie | 247 |
| | | | Ducommun dit Verzon | Cécile-Arqueta | 159 |
| | | | Dufaux | Louise | 14 |
| | | | | Adèle | 208 |
| | | | Dufey | Alphonsine | 116 |
| | | | Duffey | Emma née Lichy | 18 |



Blau...

Eroux.

Emery

Madet Henri

Henri

Eruxcher roit Erchbacher Jean-Georges

Erouzer.

136 Eberlé

Elisa-Caroline

272

168 Egroizard

Caroline

59

Emery

Lucie-Charlotte

303

187 Erzeiva

Josephine-Alphonsine

380

Erloyney

Pauline nie Laquay

50

Eruxcher

Marie

338

E
F
G
H
J
K
L
M
N
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| Lyonux. | | Lyonuxes. | |
|-----------|-----------------------------|-----------|---------------------------------------|
| Tanchette | Louis-Samuel | 209 | Tailletaz Mary-Lina-Amélie 161 |
| Tauze | Aliment-Régis-Joseph | 40 | Tauzet Louise 144 |
| Tavey | Charles-Ferdinand | 333 | Tavrat Sophie 205 |
| Tavez | Charles-Ernest | 48 | Adèle 334 |
| Tavze | Louis | 61 | Tavze-Clément Marie-Julie 339 |
| | Dominique-Vincent | 274 | Tawer Marie 296 |
| Tchlmann | Henri | 116 | Felix Henriette 76 |
| Terrier | Jean-Frédéric | 206 | |
| Terro | Félicie | 175 | Tiaux Eugénie 122 |
| | | | Tilletaz Emma-Georgine-Aline 194 |
| Tichard | Marie-Joseph | 342 | |
| Tischer | Jean-Henri | 289 | Plenty Adèle-Catherine 167 |
| | | | Plühmann Madeleine (née Tichmann) 227 |
| Tlewy | Emile-Louis | 244 | Toretay Madeleine (née Plühmann) 227 |
| Tolletia | Job | 394 | |
| Treymond | Eugénie | 166 | Frank Emile (née Rognon) 367 |
| | | | Frei Verena-dite Fanny 245 |
| | | | Treymond Félicie 2 |
| Tuchs | Marius-Jules-Samuel-Charles | 276 | |
| | | | Tuchs Jenny-Arma-Emilie 175 |
| Tuzer | Louis-Emile-David | 256 | Tunk Louise-Wahilde 79 |

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Epoux.

| | | |
|-------------|---------------------|-----|
| Gaillard | Henri-Vincent | 13 |
| | Auguste-Samuel | 283 |
| Gandillon | Jean-Edouard-Louis | 293 |
| Garin | Louis-Henri-Charles | 316 |
| Gattiker | Auguste-Louis | 119 |
| Garillet | Héli-Auguste | 204 |
| Gehry | Louis-Charles | 88 |
| Geissbühler | Henri-Jean-Louis | 15 |
| Gezrenay | Jules-Emile | 330 |
| Giese | Wilhelm-Friedrich | 163 |
| Gilliard | Jean-Friedrich | 141 |
| | Friedrich | 211 |
| Gillieron | Pierre-Simon | 67 |
| | Alot | 372 |
| Girard | Henri-Louis | 68 |
| Golay | Henri-Eugène | 110 |
| Goumoëns | Marc | 313 |
| Grandjean | Henri-Samuel | 155 |
| Greiner | Jean | 5 |
| Grobet | Héli-Samuel | 25 |
| | Gustave-Louis | 26 |
| Grobety | Jules-Marc-Victor | 238 |
| Gros | Jean-François | 183 |
| | Ermete-Daniel | 310 |
| Gruffel | Albert | 214 |
| Guignet | Auguste-Pierre | 196 |
| Guilloud | Edouard | 350 |
| Gulmann | Gotfried | 117 |

Eponomes.

| | | | | | |
|-----------|------------------------------------|-----|----------|---------------------------------------|-----|
| Gallus | Anna n ^e Laurence | 107 | Quex | Wachilde | 90 |
| Gander | Fanny | 336 | | Emilie n ^e Poudin | 140 |
| Gantin | Josephine Jeanne | 51 | Guidou | Hortense Eugenie n ^e Legum | 178 |
| Garron | Louise Marie | 267 | Guignard | Julie Marie | 24 |
| Gauthey | Rose Louise | 23 | | Eugenie Louise Natalie | 131 |
| Gavillet | Rosine Lina | 351 | Guignet | Lina Sophie | 31 |
| | | | | Elis n ^e Hovey | 243 |
| Geering | Maria Elise | 172 | Guyot | Maria Sophie | 262 |
| Gehry | Elise Fanny | 88 | | | |
| Geizer | Elisabeth Caroline | 188 | Gygi | Julie | 305 |
| Genton | Maria | 244 | | | |
| Gétaz | Augustine Albertine | 204 | | | |
| | | | | | |
| Gilabert | Jenny | 171 | | | |
| Gillard | Julie | 382 | | | |
| Gillieron | Ida Olympie | 360 | | | |
| | Jenny | 395 | | | |
| Gimbert | Maria Fanny Rosine | 111 | | | |
| Girard | Fanny Adrienne | 292 | | | |
| Girardet | Mary Louise | 241 | | | |
| | Louise Henriette | 363 | | | |
| | Rosine n ^e Fichonnet | 339 | | | |
| Girclon | Helene | 12 | | | |
| | | | | | |
| Gardon | Elise Rose | 25 | | | |
| Gleyze | Fanny Julie | 61 | | | |
| | | | | | |
| Gmehlin | Julie Jenny | 271 | | | |
| | | | | | |
| Golay | Emilie Lina | 84 | | | |
| Golliard | Maria | 99 | | | |
| Gonthier | Thaline Marie | 40 | | | |
| | Maria Sophie | 295 | | | |
| Goumaz | Maria Thiermine | 101 | | | |
| | | | | | |
| Grandjean | Anna Pauline n ^e Hofner | 392 | | | |
| Graz | Elise | 191 | | | |
| Gresset | Elise Francois Wachilde | 20 | | | |
| Grobet | Louise Alme | 8 | | | |
| | Melanie Louise | 24 | | | |
| | Louise Marie | 133 | | | |
| Gros | Julie Françoise | 177 | | | |
| Grosjean | Adèle Emilie | 100 | | | |
| | Alme Sophie | 317 | | | |
| | Julie Caroline | 384 | | | |

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



| Epoux. | |
|------------|------------------------------|
| Haari | Samuel |
| Haarer | Wihelm |
| Hauenstein | André |
| Hauer | Jacob |
| Haurrener | Jean |
| Henry | George-Louis |
| Hijer | Adrien-George-Louis |
| Hoffmann | Taul-Auguste Ernste-Henri |
| Hoguer | Henri-Frédéric |
| Holban | Michel-Étienne |
| Hoswald | Frédéric-Edouard |
| Huber | Antoine-Joseph |
| Hugonnet | Jean-Samuel |
| Hunziker | Adolphe Jean-Rodolphe |
| Hurter | Jean-Jacques |
| Huser | Joseph-Ferdinand |
| Huwiler | Jean-Joseph |

| Epouses. | | |
|----------------|---------------------|-----|
| 254 Haari | Louise | 277 |
| 118 Hählen | Maria-Elise | 362 |
| 74 Harnist | Emma-Louise | 285 |
| 375 Harter | Therésia | 408 |
| 188 | | |
| Hediger | Fanny-Veronica | 386 |
| 69 Hegi | Emma | 11 |
| Henny | Eugénie | 357 |
| 91 Hertig | Maria-Jeanne-Louise | 15 |
| Herzog | Angelika-Fridolina | 404 |
| 213 Heutschi | Maria-Elisabeth | 251 |
| 256 | | |
| 56 Hodel | Anna-Elisabeth | 322 |
| 34 Hofner | Anna-Tauline | 392 |
| 243 Hornung | Maria-Tauline | 81 |
| Hortkeller | Louise-née-Crot | 240 |
| 270 | | |
| 251 Hugli | Jeanne-Louise | 217 |
| 296 Humbert | Maria-Elise | 54 |
| 333 Hunziker | Kosina-née-Schwab | 399 |
| 267 Hutchinson | Clara | 155 |
| 156 | | |
| 111 | | |

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



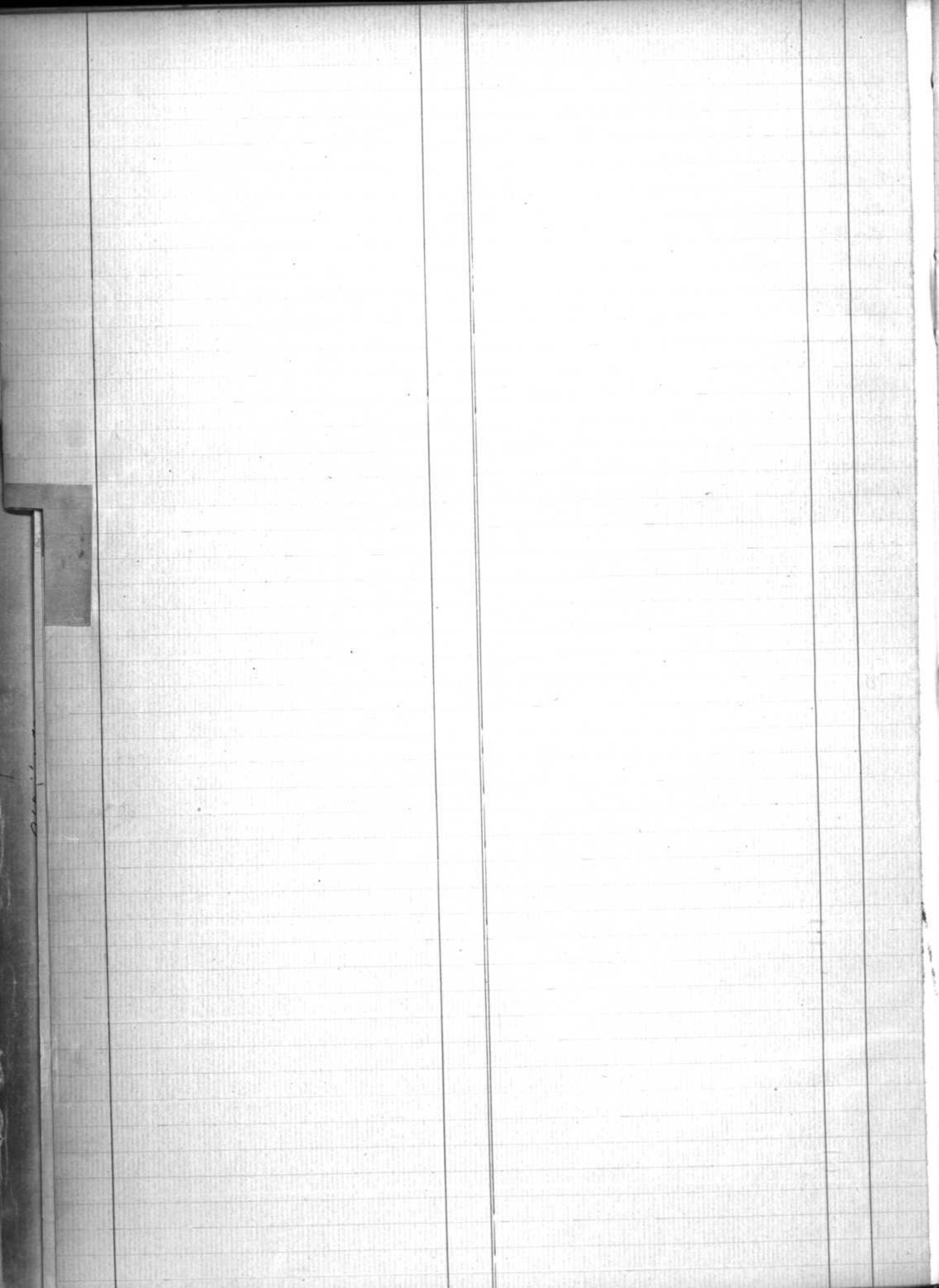
Eroux.

| | | |
|------------|--------------------------------|------------|
| Jaccoud | Edouard | 117 |
| Jaquier | Abram - Louis | 120 |
| Jaquillard | François - Emmanuel | 3114 |
| Jaton | Samuel - Henri | 288 |
| Jannin | Auguste Eli | 117 374 |
| Jayet | Louis - Samuel - Ernest | 202 |
| Jaxlard | Anselme - Louis - Emile | 100 |
| Inghoffer | Victor - Henri | 338 |
| Johr | Christian | 309 |
| Joye | Alexandre - François - Nicolas | 321 |
| Jraxe | Charles - Eugène | 162 |
| Jrely | Jean - Samuel | 27 |

Erourer.

| | | |
|----------|-----------------------------|------------------|
| Jaccotte | Madeline - Celestine | 169 |
| Jaccoud | Uline - Françoise - Julie | 194 |
| Jaques | Jenny Louisa - Adèle | 65 319 |
| Jaquet | Laure - Hortense - Caroline | 310 |
| Jaquier | Helène Cécile | 157 371 |
| Jaton | Lia Fanny - Julie Eli | 82 117 203 |
| Joyet | Jenny - Jenny | 32 |
| Junod | Rosette Louise - Julie | 67 234 |

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



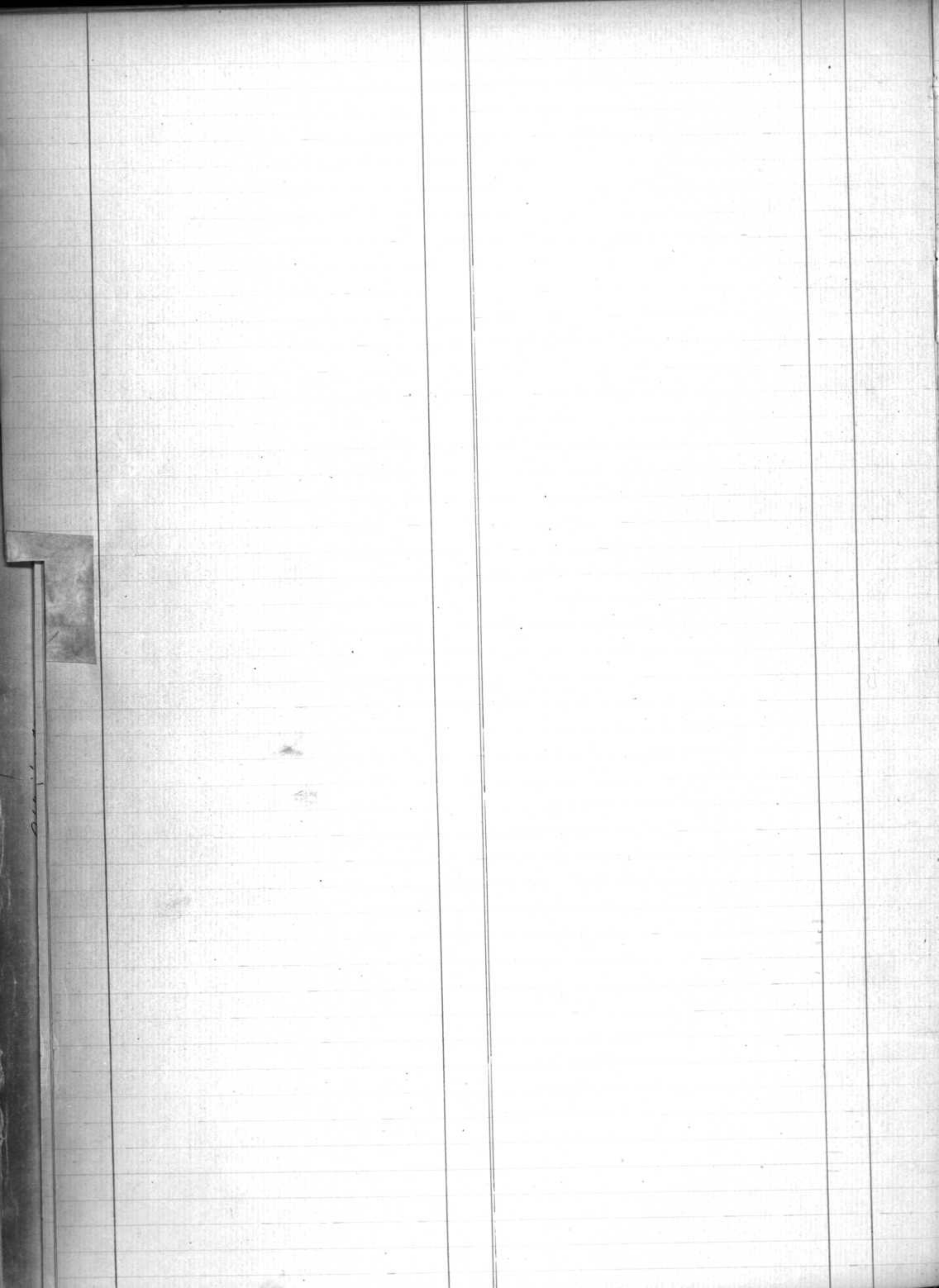
Group.

Kantner Charles
 Krause Ernst - Wilhelm - Alfred
 Küffer Robert - Auguste
 Kunderl Alfred
 Kunz Jacob

Groups.

1407 Hammer Lena 390
 311 Kellner Maria - Elisabeth - Sophie 125
 1102 Kirling Elisabeth 47
 388
 385 Kohli Sophie 72
 Krüger Maria - Julie 366
 Kurth Sophie 151

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Enoux.

Lambelet *Ulysse*
 Lang *Ernst*
 Lavanchy *Louis-Ermete*
Jules
Jules
Isaac-Frédéric

Lavenex *Henri-Emmanuel*

Légeret *Félix-Christ-Marc*
Ermete

Lehmann *Arion*
 Léonard *Henri-Louis*
 L. Erlattenier *Amable-Charles*
 Lererche *François-Henri-Jérôme*
 Leryin *Ermete*
 Lery *Benjamin-Félix-Alphonse*

Lin *Louis-Frédéric*

Löffing soit Bærisswyl *François-Marc*
 Longchamy *Sieur-Lucien*

Luquiers *Georges-Charles-David*

Enower.

31 Lädermann *Urs-Georgine* 359
 266 Ladrière *Louisa-Mathilde* 314
 37 Lagnaz *Pauline* 50
 94 Lambelet *Julie-nie-Rochonnet* 188
 295 Larrueur *Mari-Henriette* 126
 378 Lauener *Anna* 107
 61 Laurent *Julie-Rosine* 309
 Lavanchy *Charlotte-nie-Cordey* 78
Louise-Fanchette 218
Lucie 246

Lécheyre *Mari-Louise* 263
 Lecoultre *Fanny-Mari-Françoise* 373
 Loqueroux *Mary* 150
 Lererche *Ermete-Mari-Fanny* 268

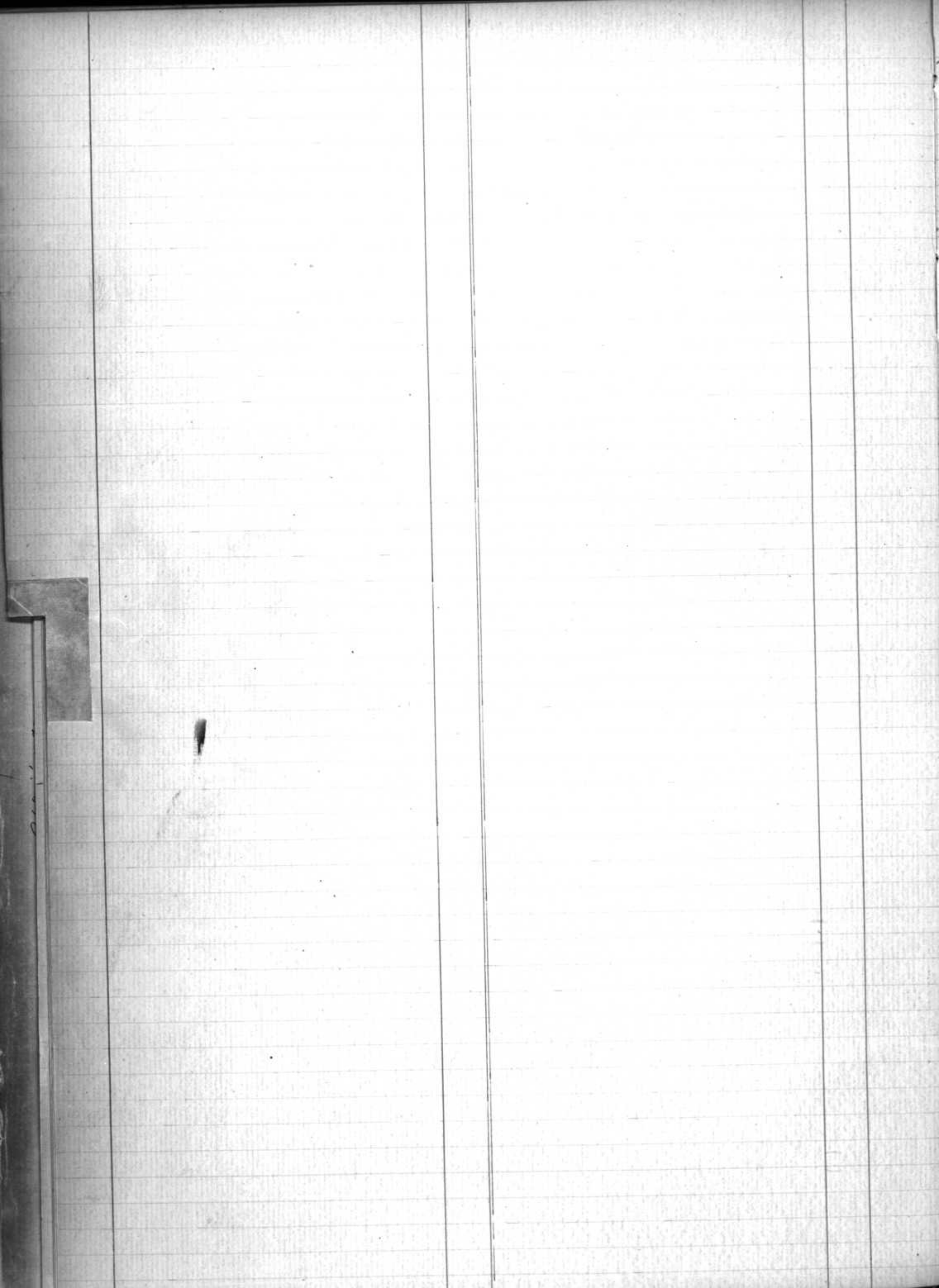
Liaudet *Emma* 326

Lloyd *Maria-nie-Hutchinson* 155

Loewer *Henriette-Marguerite* 161
 Logoz *Mari-Julie* 128
 Longchamy *Fanny* 98
 Loozli *Urs* 118
 Lörtzcher *Julie* 148

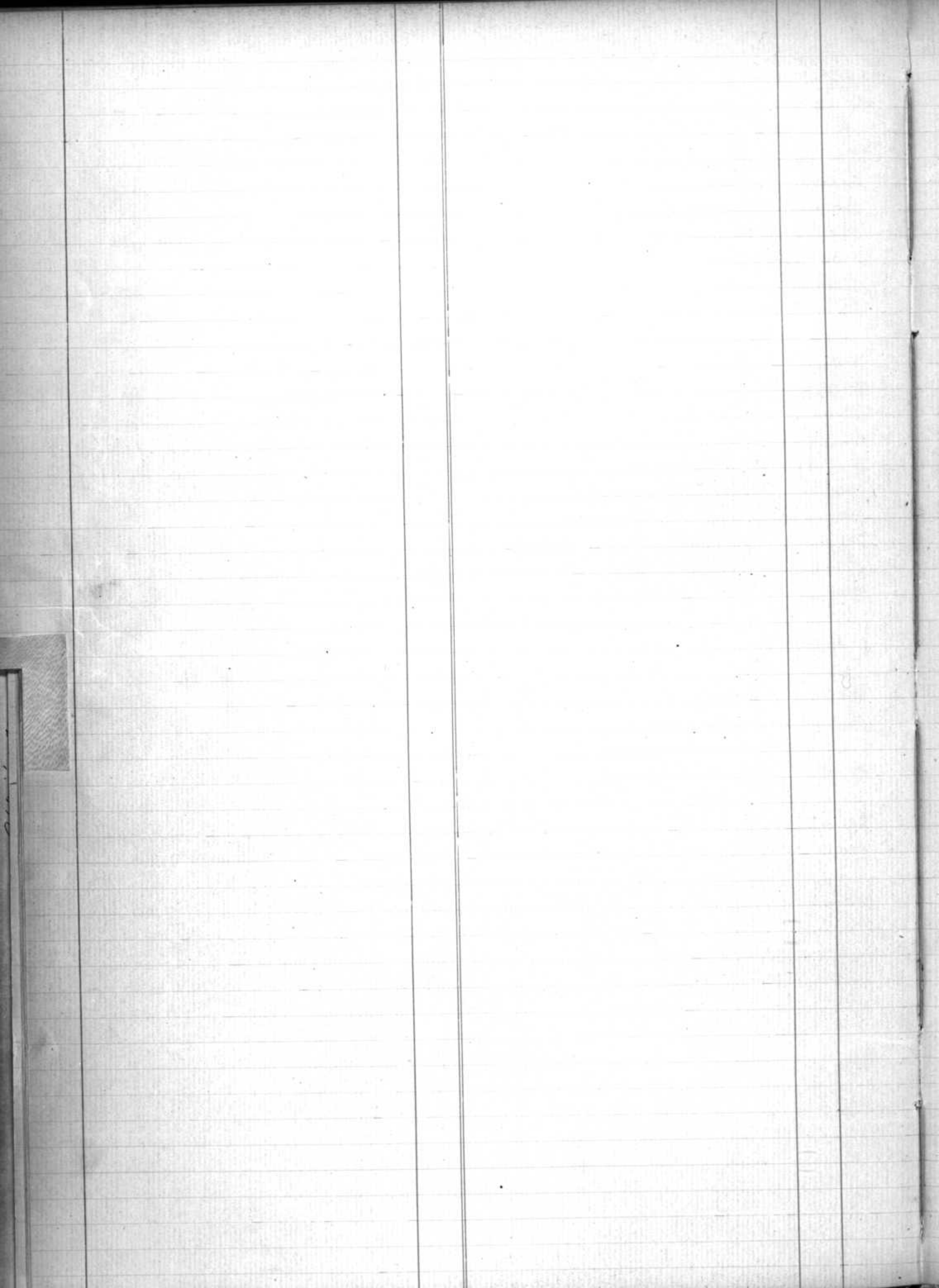
Lugin *Fanny-Arnette* 77
 Luthy *Anna* 41

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



| Eynoue. | | |
|---------------|--------------------------------|-----|
| Magel | Henri-George-Louis-François | 90 |
| Magnemat | Georges-Henri | 14 |
| Maiensisch | Jean-Ernie | 186 |
| Maillet | Abram-François | 392 |
| Mambri | Charles | 345 |
| Mange | Leonard-Henri | 189 |
| Marchand | Auguste | 362 |
| Martinella | Jaques | 201 |
| Marullaz | François | 18 |
| Matthey | Henri-Adrien | 24 |
| Max soit Marx | Saul | 236 |
| May | François-Felicien | 403 |
| Mayland | Lucien | 23 |
| Mayor | Jules-Frith | 17 |
| | Leonard | 70 |
| | François | 366 |
| Mermoud | Elie | 170 |
| Meyer | Louis-Armand | 104 |
| | Gottlieb dit Theophile | 132 |
| Meylan | Paul-Isaac | 198 |
| | Charles-Arni | 384 |
| Meystre | François-Edouard | 193 |
| Michel | Albert | 391 |
| Michon | Gustave | 354 |
| Milloud | François-Louis-Henri | 73 |
| Mischler | Jean-Henri-Aurica | 325 |
| Monnard | Jaques-Alfred | 39 |
| Monod | Constant-Henri | 194 |
| Moret | Jean-Apollinaire | 214 |
| Morer | Samuel | 294 |
| Moulin | Charles-Henri | 241 |
| Muller | Marius-Octave-Auguste-François | 60 |
| | Auguste-Ernie | 184 |

| Eynouer. | | |
|------------|-------------------------|-----|
| mäder | Anna-nie-Herre | 17 |
| maillefer | Louise-Marie | 300 |
| Maxendaz | Lionie-Adrienne | 289 |
| | Louise | 320 |
| Marli | Anna-Elisabeth | 181 |
| Marlignier | Suzanne-nie-Beray | 355 |
| Martin | Julie-Fanny | 212 |
| | Sophie-Julia | 396 |
| Martinet | Suzette-Aline | 96 |
| Martinoni | Eva-Catherine-Lucie | 112 |
| Matthey | Lina-Fanny | 85 |
| Maurol | Bertha-Marie-Herviette | 164 |
| Mayor | Anna-Lina | 225 |
| | Alexia-Justine | 237 |
| | Marie-Ida | 403 |
| | Marguerite | 407 |
| Mella | Ida | 190 |
| Menétray | Alice-Louise | 97 |
| Mercier | Ernie-Fanny-Suzanne | 284 |
| Mermoud | Marie-Josephine | 315 |
| Meltranc | Marie-Albertine-Lucie | 344 |
| Motzger | Marie | 406 |
| Meylan | Fanny-nie-Pegamey | 123 |
| Mezenen | Theda-Louise | 352 |
| Michaud | Marie-Elise | 46 |
| Michon | Marie | 130 |
| Mierille | Julie | 405 |
| Mingard | Alida | 149 |
| Mirelax | Marie-Augustine | 265 |
| Mosnoz | Louise | 306 |
| Monaxxon | Alice-Marie-nie-Peymond | 310 |
| Monney | Ursule-Honorine | 195 |
| Monnier | Elise-Fanny | 146 |
| | Marie-nie-Baudat | 401 |
| Morax | Euphorosine-Lucie | 69 |
| Morel | Marie-Louise | 288 |
| Morer | Anna-Elisabeth | 187 |
| | Emma | 293 |
| Mugnier | Elisa-nie-Terrin | 323 |
| Muller | Marie-Philomine | 102 |
| | Adèle | 103 |



Epoux.

Nerzi Gaetano-Giuseppe-Antonio
 Neukomm Jacob-Robert

 Nicolas Jean-Louis
 Nicolet Charles-David
 Nicolini Alexandre

 Nobz Jules

112
 317

 233
 300
 262

 115

Epouses.

Nicoly Elie-Nancy 33
 Nicoulaz Alice-Honorelle 110

 Novetaz Susanne-Maria-Marguerite 179

 Nyffenegger Louise-Anna 261

N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Lyons.

Oulivay

Alaix

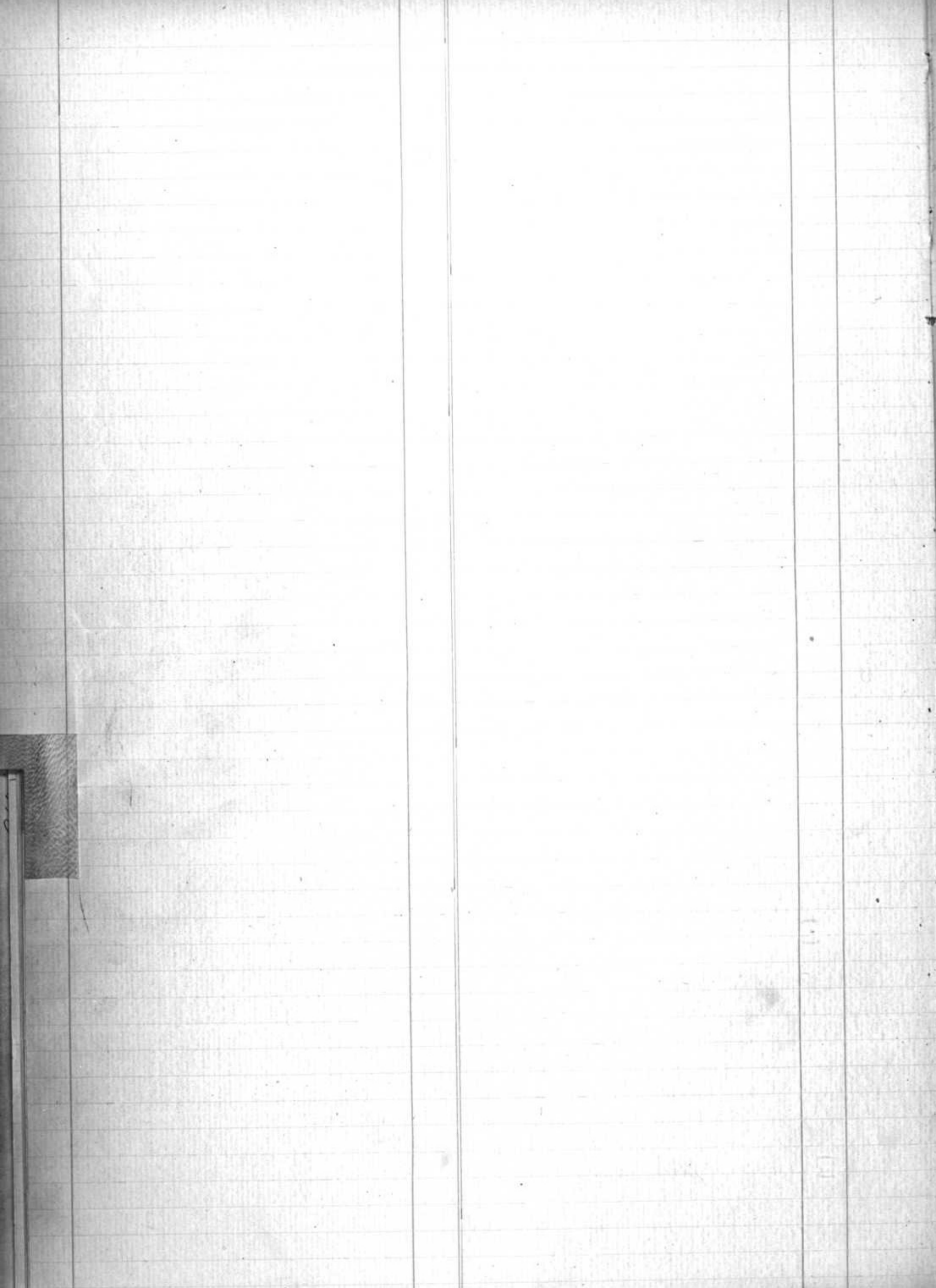
1113

Oraxza

Vobia

356

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| Eponyx . | |
|-------------|----------------------------|
| Tache | Charles-Louis 7 |
| | Charles-Louis 32 |
| | François-Louis 205 |
| | Charles-Rodolphe 250 |
| | Jules 379 |
| Taget | Henri-Louis-Ernile 116 |
| Tahud | Charles 96 |
| | Marc-Eugène 97 |
| | Paul-Lucien 160 |
| Tanchaud | Jules 282 |
| Tarivod | François-Henri-Lamuel 298 |
| Tarche | Henri 83 |
| | François-Louis 191 |
| Tarchoud | François 79 |
| Tavillard | Emile-Louis 611 |
| Terdrix | Louis-Ferdinand 236 |
| Ternet | François-Justin 202 |
| Terrenoud | Paul-Ernile 255 |
| Terret | Paul 178 |
| Terrin | François-Louis 130 |
| | Louis-François 226 |
| Tetter | Alfred-Charles-Henri 306 |
| Tettineroli | Charles-Jean 146 |
| Tiquet | Gustave-Louis-Alphonse 172 |
| Tilet | François-Henri-Georges 190 |
| Tinard | Jules-Auguste 22 |
| Tiot | Henri 19 |
| Blanche | David-Louis 352 |
| Tochon | Eli-Louis-Daniel 248 |
| | Henri 329 |
| Torchet | Eugène-Jules 360 |
| | Jean-Louis 370 |
| Torchardl | Jules-Curt 406 |

| Eponyx . | |
|-------------|------------------------------------|
| Tache | Louise-Aimée-Charlotte 7 |
| | Jeanne 21 |
| | Augustine-Henriette-Marguerite 141 |
| | Louise-Charlotte 58 |
| | Jenny-vie-Blanc 94 |
| | Julia-Louise 145 |
| | Louise-Fanchette 173 |
| | Julie-Bertha 244 |
| | Maria-Léontine-vie-Sallin 258 |
| Tahud | Elise 142 |
| Tanchaud | Louise-Hortense 298 |
| Tariv | Louise-Victorine-vie-Bastian 250 |
| Tarche | Elise 285 |
| Tauli | Anna-Maria 230 |
| Teitrequin | Adèle-Fanny 191 |
| Telet | Marianne 27 |
| Tellet | Hortense-Fabrice 1 |
| Tenreyzer | Jenny-Hélène 220 |
| Terdrix | Julie-Emma 91 |
| Terret | Lina 149 |
| | Cécile-Marguerite 119 |
| Terrin | Maria-Françoise 138 |
| | Elise 323 |
| Terrinax | Charlotte-Julie 397 |
| Terrochon | Georgine-Eugénie-Anna 80 |
| Terroud | Elisa-Adrienne 196 |
| Tetitmaître | Hélène-Lucie 286 |
| Tetter | Maria-Sophie 201 |
| | Berthe-Mathilde 387 |
| Tichonnat | Rosine 389 |
| Tiquet | Louise-Amélie 269 |
| Tilet | Henriette-Louise-Suzanne 132 |
| Tillet | Hélène-Henriette 308 |
| Tilton | Jenny 375 |
| Tlanchamy | Elisabeth 270 |
| Tlanche | Emma 87 |
| Tollet | Maria-Barbe-vie-Kocher 56 |
| Torchet | Fanny-Marguerite 137 |
| | Uranie 330 |
| | Jenny-Clair 343 |
| Tolteret | Constante-Marianne 11 |
| Tye | Elisabeth 348 |

P
O
R
S
T
U
V
X
Y
Z



— *Lyons.* —

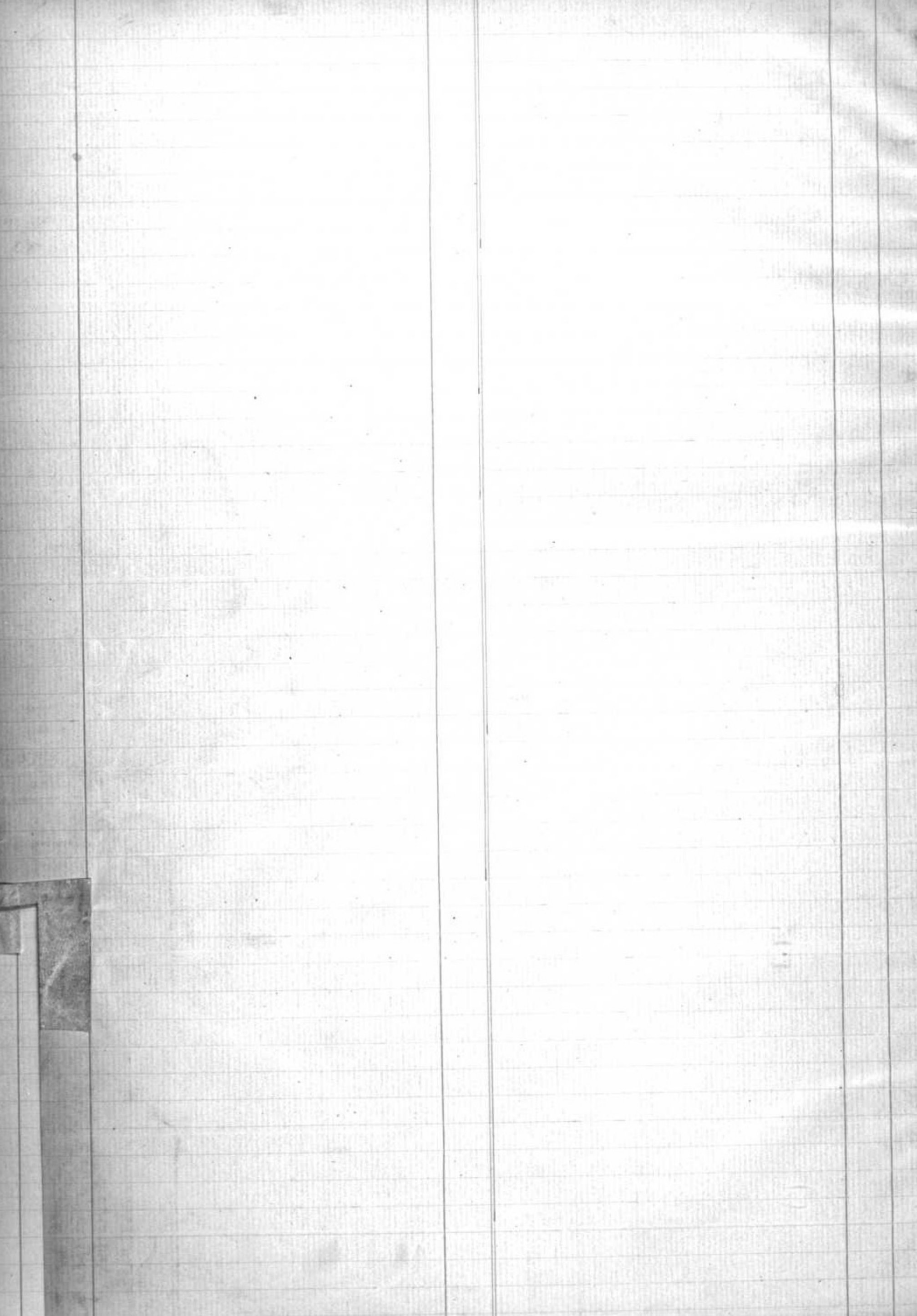
Quiblier Francois Alphonse

93

Quinche Gustave

54

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| Eroux. | | Erouxer. | |
|------------|-----------------------------------|----------|--|
| Ragozzi | Jean | 264 | Rahm Maria 52 |
| Rairoux | Edouard - Samuel | 327 | Ramuz Anna 83 |
| Ramel | Victor - Marc - Claude | 215 | Rast Crescenza 168 |
| Randin | Gustave - Eugène | 268 | |
| Raudenkoll | Henri | 92 | Recordon Flora - Anna 152 |
| Raurin | Louis - Alfred | 36 | Regamey Jenny 123 |
| | | | Julie - Hortense 211 |
| Regamey | Pierre - Louis | 93 | Ude - Rosine 216 |
| | Charles - Louis | 176 | Ude - Annette - Julie 238 |
| | Louis | 302 | Louise - Charlotte - Marie - Henriette 313 |
| | Frédéric - Samuel - Henri - Louis | 341 | Rosine - Adolphine 354 |
| | Charles - Frédéric | 343 | Reymond Louis - Ida - Frédérique 44 |
| | Louis - Jules - Henri | 361 | Rosine 200 |
| | Emile | 380 | Alia - Marie 310 |
| Renaud | Jules | 240 | |
| Reyh | Albert - Auguste | 179 | Rinroz Fanny - nie Longchamp 98 |
| Reymond | Jules | 20 | |
| | Emile - Louis | 291 | Robellaz Marie - Henriette - nie Labbeux 126 |
| | Jules - Ami | 373 | Robert Marie - Julie - Henriette 215 |
| | | | Rochat Léonie - Susanne 214 |
| Richard | Louis - Alfred | 232 | Rod Emma 10 |
| Rieben | François - Henri | 129 | Lucie 221 |
| | Emile - Louis | 335 | Rogive Rosine - Marie 398 |
| Rieren | Emile | 30 | Rognon Emilie 367 |
| Rignu | Louis - Edouard | 84 | Roreng Fanny - Louise - Marie 36 |
| Rithner | Henri | 28 | Rossier Louis - Marie - nie Schopfer 314 |
| | | | Tauline - Amélie 321 |
| Rochat | Léon - Félix | 65 | Roth Elisabeth 71 |
| | Henri - Louis | 80 | Rothier Marie - Thérèse 56 |
| | Jules - Frick | 85 | Röthlisberger Henriette - Lélie 239 |
| | Edgard - Louis - Arnold | 280 | Rotzelter Catherine - Félicité 108 |
| Rod | Louis | 49 | Rouge Cicile - Louise - Rosalie 166 |
| Roh | Pierre - Joseph | 259 | Marie - Constance - Caroline 174 |
| Romanens | Pierre - Victor | 297 | Roulet Emma 391 |
| Rorat | Anni | 128 | Roussel Louise - Fanny 105 |
| Rorvat | Julien | 106 | Roy Elie - Adèle 127 |
| Rorvet | Jean dit Frick | 72 | |
| | Alphonse - Cyprien | 101 | Ruch Marguerite 189 |
| | Constant - Henri | 234 | Ruchet Adèle - Ulla 30 |
| Roth | Jean - Jacob | 52 | Ruchonnet Julie 182 |
| Rouge | Etienne - Alphonse | 174 | Ruffet Sophie - Henriette 325 |
| Roulet | Alfred | 169 | Ruffier Delphine 37 |
| | Louis - Albert | 223 | Ruffy Louise - nie - Wearenday 320 |
| Roy | Justin - Terriol | 127 | Rusche 364 |
| Rubatel | Louis - Auguste | 331 | |
| Ryff | Gottfried | 89 | |

R
S
T
U
V
X
Y
Z



| Groux. | | Grouver. | | | |
|----------------|------------------------|----------|---------------|--------------------------|-----|
| Savary | Jules | 125 | Sallin | Maria-Loraine | 253 |
| Schäfer | Gottlob | 108 | Salvati | Maria-Louise | 28 |
| Schauenberg | Henri-Otto | 245 | Sauer | Louise-Mariadite Eugénie | 275 |
| Schmid | Jean-Albert | 260 | Schüttenhelm | Augustine-Anna | 254 |
| Schmidt | Frédéric-Paul-Louis | 131 | Schmalz | Anna-Elisabeth | 181 |
| Schnitz | Guillaume-Arnold | 230 | Schmidt | Louise-Elise | 259 |
| Schnoz | Albert-Charles-Henri | 44 | Schmitt | Antoinette | 226 |
| | Alfred | 113 | Schmoeker | Maria-Rosalie | 210 |
| Schönbein | Franz-Ignace | 167 | Schöni | Frankeska | 242 |
| Schumacher | Jacob | 228 | Schwyzler | Louise-Maria | 314 |
| Schwegler | Gottlieb | 247 | Schwyzbach | Maria-Anna | 294 |
| | | | Schwab | Rosina | 399 |
| Segabrungo | Charles-Fedor-Emmanuel | 41 | | | |
| Seiler | Henri-François-Samuel | 6 | Sewer | Louise-Jenny | 74 |
| Seiz | Anton-Fridolin | 404 | Séguin | Hortense-Eugénie | 178 |
| von Siebenthal | Charles-François | 390 | Semoroz | Jenny-Emma | 393 |
| | | | | | |
| Simon | Alfred | 115 | Sicre | Sophie | 158 |
| Simmiger | Robert | 138 | de Siebenthal | Maria-Rosalie | 68 |
| | | | | | |
| Sonnard | Adrien | 246 | Soutter | Louise-Maria | 291 |
| | | | | | |
| Sprack | Louis-Charles | 63 | Stocker | Caroline-Louise | 156 |
| | | | | | |
| Stuber | Alexandre | 358 | Suardet | Julie | 331 |
| Studer | Conrad-Albert | 271 | Sudan | Maria-Josephine | 315 |
| | | | | | |
| Suter | Salomon-Anton | 364 | | | |

S
T
U
V
X
Y
Z



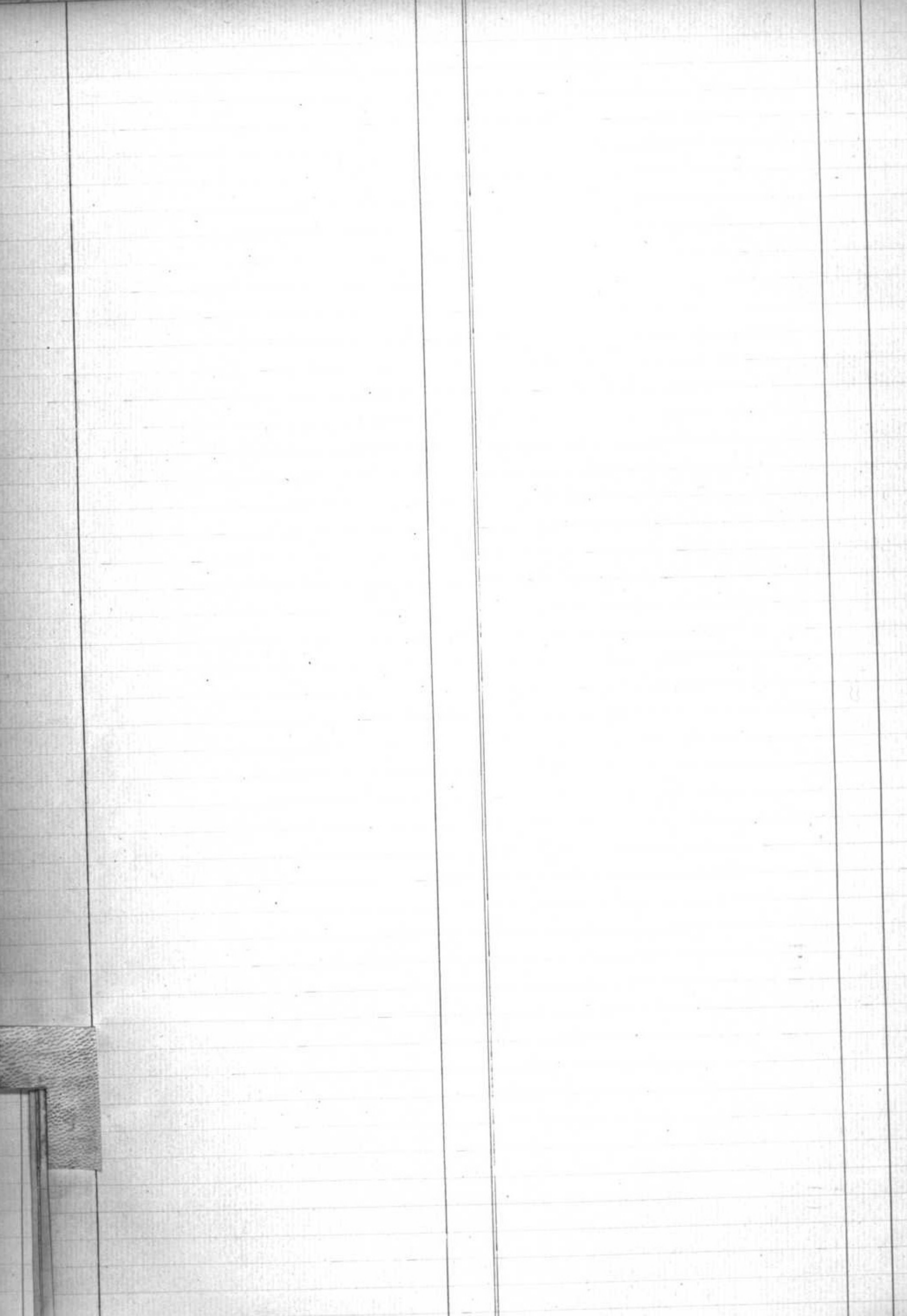
Eroux.

| | | |
|-----------|-----------------|-----|
| Callichet | Albert | 100 |
| Canner | Jean-Emile | 133 |
| Cardent | Louis-Felix | 349 |
| Charin | Louis | 8 |
| | Cesar | 382 |
| Thibaud | Edouard-Auguste | 107 |
| Thomson | Auguste-André | 235 |
| Tomy | Emile | 326 |
| Torre | François-Henri | 386 |
| Turrian | Henri-Emile | 359 |
| Tzand | Marius-Maxime | 199 |

Eroux.

| | | |
|-----------|-------------------------------|-----|
| Taboret | Clémentine-Adèle | 100 |
| Tavel | Suzanne-Françoise-Mariane | 297 |
| Thomney | Emma-Julie | 204 |
| Thuillard | Herminie | 379 |
| Timmer | Angelika-Fridolina-von-Herzog | 104 |
| Trachsel | Elisabeth-Rosine | 64 |
| Triten | Rosine-Catherine | 147 |
| Troyon | Mariane-Louise-Hermine | 332 |

T
U
V
X
Y
Z



Epoux.

Ulmann Gustave

121

Ulrich Anna

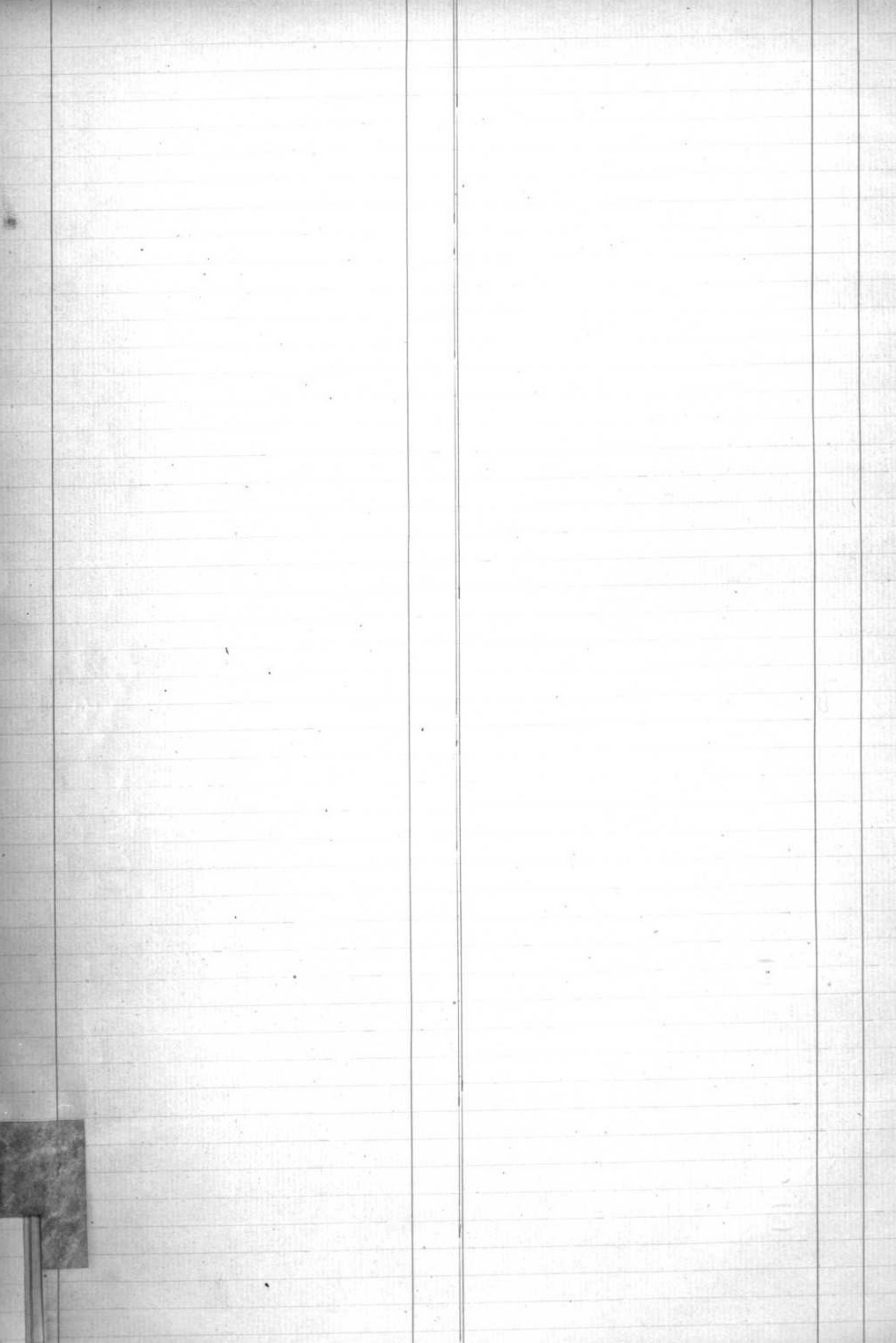
Epoux

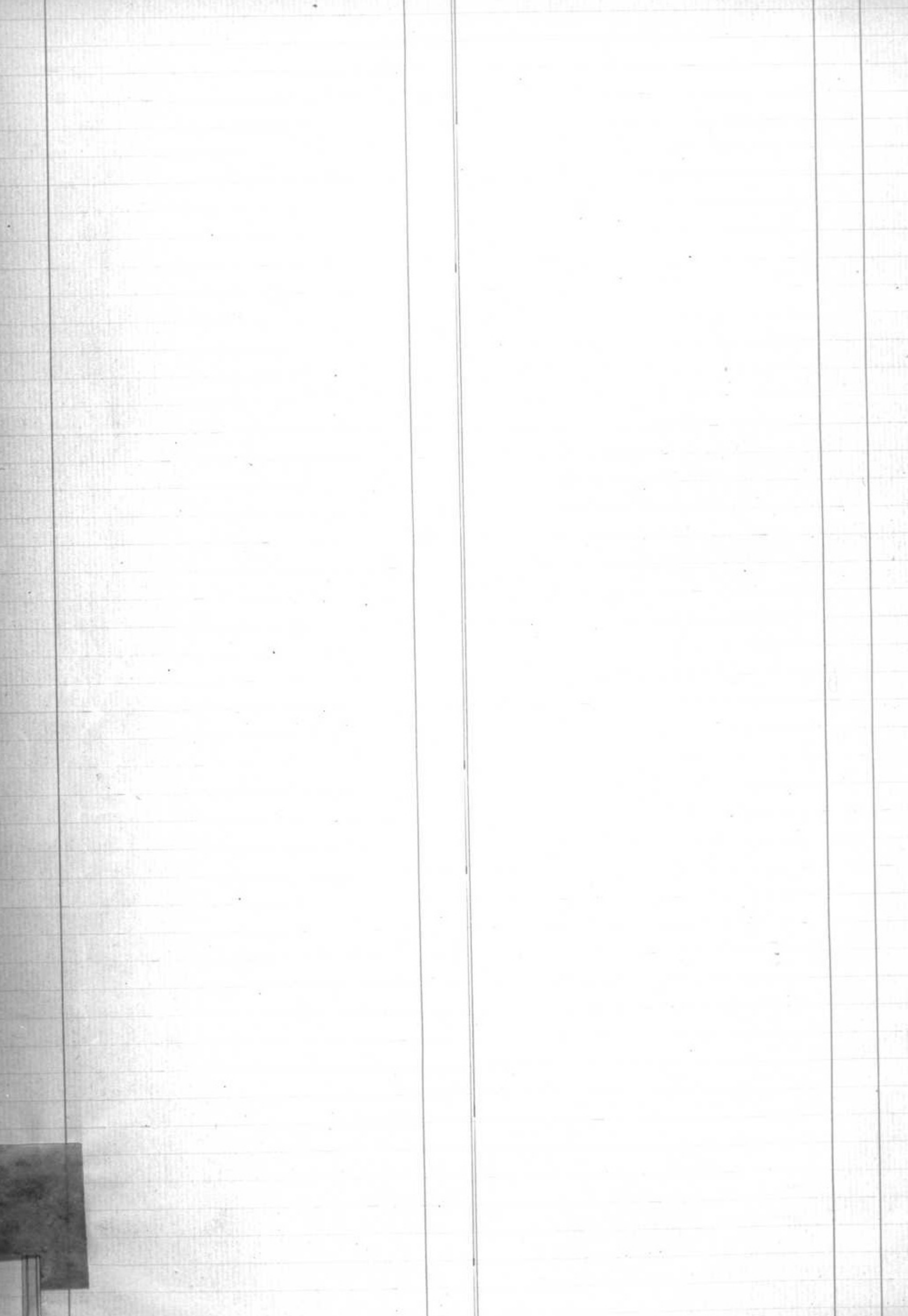
256

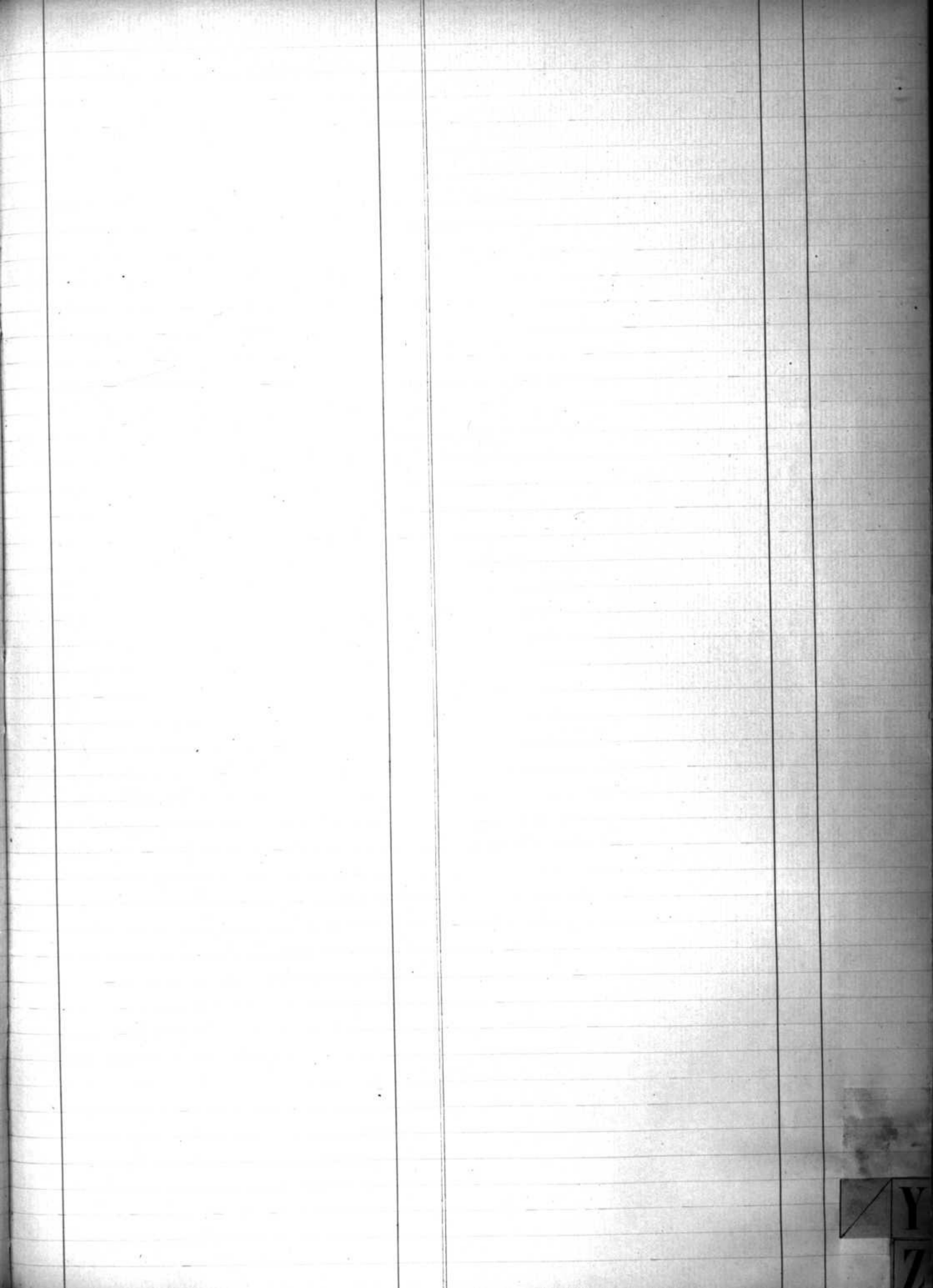
U
V
X
Y
Z

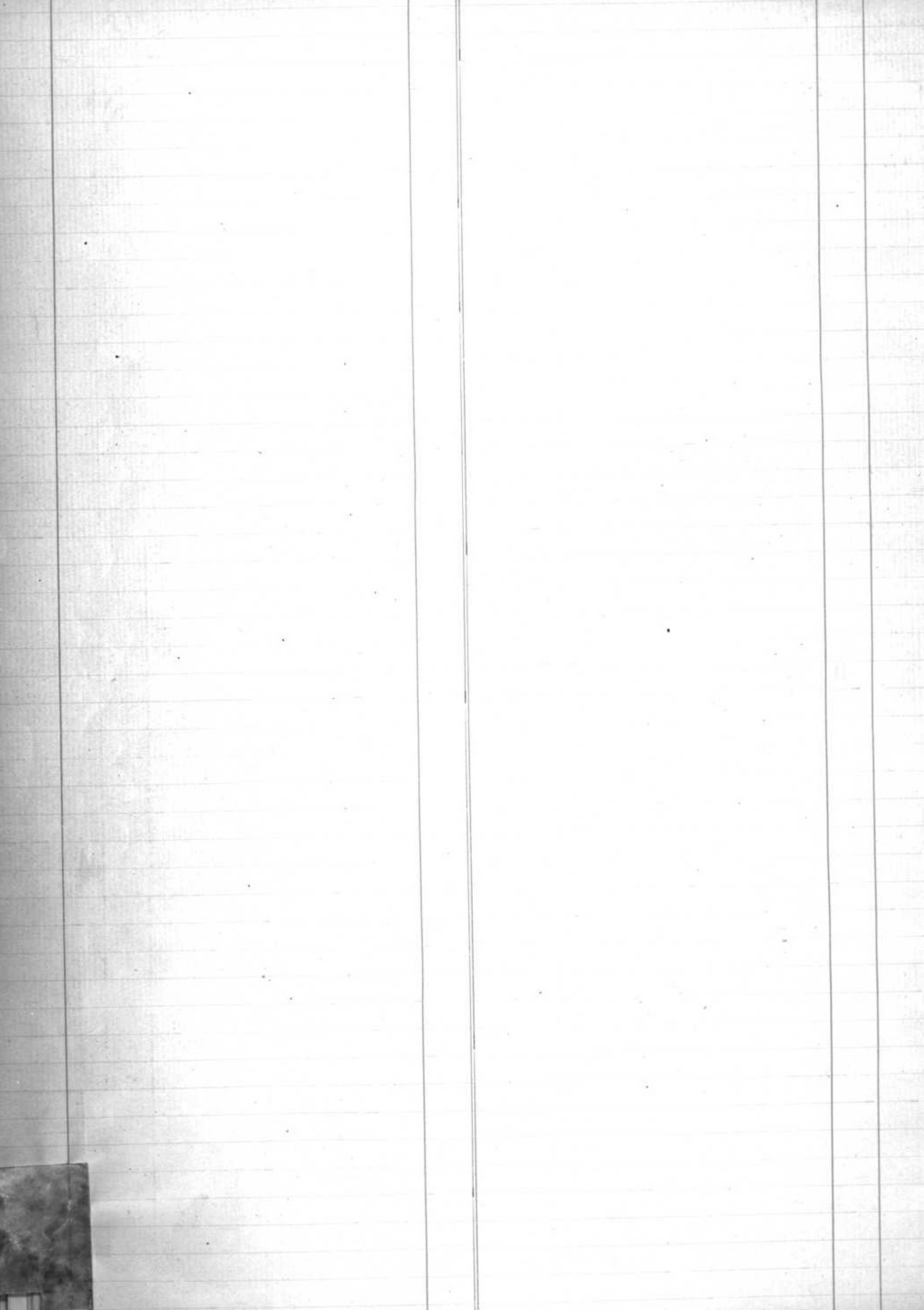


| Gronx. | | Gronxer. | | | |
|----------------|----------------------|----------|------------|--------------------------|-----|
| Wagniere | Jules | 50 | Waeber | Maria-Melanie | 6 |
| Wallotton | Emile-Charles | 77 | Wagner | Rosa | 350 |
| | | | Wagniere | Sylvie-Lusanne | 231 |
| Veillard | Aimi-Louis-Gabriel | 322 | Wallon | Lucy-Marquise-Julie-Anna | 266 |
| Wenger | Alexandre-Eugene | 301 | Vaney | Adèle | 60 |
| Verraz | François-Eugene | 320 | Wernery | Louise-Hermite-Charlotte | 266 |
| Bez | Alphonse-Marc | 332 | | | |
| | | | Weber | Anna-Maria | 111 |
| Wierel | Charles-Aldin | 212 | | Eliak | 260 |
| Wildberger | Jean | 51 | Wetvly | Louise-Charlotte-Lusanne | 66 |
| Will | Frederic | 328 | Weibel | Ernestine-Cécile | 376 |
| Winandy | Oscar-Elie | 346 | Weiler | Ida | 356 |
| Vionnet | Gustave-Edmond | 35 | Werne | Anna | 17 |
| Viredaz | Louis | 66 | Bez | Eliak-Caroline | 124 |
| Vitel | Jean-Louis | 139 | | | |
| Visinand | Louis-Jacques-Henri | 16 | Will | Cécile-Louise | 347 |
| Witz | Jean-Jacques-Georges | 99 | Villard | Maria-Louise | 120 |
| | | | Willemin | Rosalie-nie-Duboux | 93 |
| Wolfgang | François-Joseph | 367 | Vinzeniad | Maria | 385 |
| von Siebenthal | Charles-François | 390 | Virehaux | Hermite-Fanny | 106 |
| | | | Witz | Emma | 43 |
| Dulliein | Alphonse-Ernest | 284 | | | |
| Dulliez | Jules-Frederic | 317 | Woolbridge | Mary | 257 |
| | | | | | |
| Dyrra | Jules-Henri-Marc | 285 | Vuaders | Eliak-Emma | 307 |
| | | | Vuille | Cécile-Josephine | 115 |
| | | | Wuisler | Georgine | 9 |
| | | | | | |
| | | | Wymann | Anna-Maria | 133 |









| Groux. | | Groux. | | |
|---------|---------------|--------|-------------------------|-----|
| Zwahlen | Marius-Lion | 158 | Zähler Louise | 154 |
| Zweig | Jean-Frédéric | 151 | Zären Julie | 304 |
| | | | Zbinden Marie-Elisabeth | 224 |
| | | | Zehnder Emma | 89 |
| | | | Louise-Emma | 223 |
| | | | Zeltner Lina | 301 |
| | | | Zoller Lina | 236 |

